



**HAL**  
open science

# De la conceptualisation à la réalisation d'actes directifs : la requête, la question et l'ordre

Amos Acquah

► **To cite this version:**

Amos Acquah. De la conceptualisation à la réalisation d'actes directifs : la requête, la question et l'ordre. Linguistique. Nantes Université, 2023. Français. NNT : 2023NANU2025 . tel-04459282

**HAL Id: tel-04459282**

**<https://theses.hal.science/tel-04459282v1>**

Submitted on 15 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE DE DOCTORAT

NANTES UNIVERSITE

ECOLE DOCTORALE N° 643

*Arts, Lettres, Langues*

Spécialité : *Sciences du langage et didactiques des langues*

Par

**Amos ACQUAH**

## **De la conceptualisation à la réalisation d'actes directifs : la requête, la question et l'ordre**

**Volume 1**

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 23 juin 2023.

Unité de recherche : PREFICS EA 7469

### **Rapporteurs avant soutenance :**

Kofi ADU MANYAH, Maître de Conférences HDR, Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi

Véronique TRAVERSO, Directrice de recherche au CNRS, Lyon

### **Composition du Jury :**

Président : Olga GALATANU Professeure des Universités émérite, Nantes Université

Examineurs : Olga GALATANU Professeure des Universités émérite, Nantes Université

Nathalie GARRIC Professeure des Universités, Nantes Université

Christina ROMAIN Maître de Conférences HDR, INSPE, Aix-Marseille Université

Directeur de thèse : Abdelhadi BELLACHHAB, Maître de Conférences HDR, Nantes Université

### **Invitée**

Sophie ANQUETIL Maître de Conférences, Université de Limoges

**Titre :** De la conceptualisation à la réalisation d'actes directifs : la requête, la question et l'ordre

**Mots clés :** actes directifs, sémantique des possibles argumentatifs, sémantique de l'interaction verbale, représentations sémantico-conceptuelle, twi

**Résumé :** Le but de ce travail de recherche est de proposer une analyse du fonctionnement des trois actes directifs : la requête, la question et l'ordre en contexte français et twi dans l'approche sémantique de l'interaction verbale de la sémantique des possibles argumentatifs. À cette fin, nous entreprenons une analyse sémantico-pragmatique des actes organisée en trois axes. Le premier consiste à décrire et construire les représentations sémantico-conceptuelles des actes dans les deux contextes linguistiques étudiés et auprès des étudiants ghanéens du FLE . Le deuxième est consacré aux réalisations linguistiques des actes proposées par nos informateurs.

Nous analysons les stratégies et formes linguistiques privilégiées dans la réalisation des actes. Le troisième axe de notre analyse est consacré à identifier la nature des liens entre les représentations sémantico-conceptuelles des actes et leurs réalisations linguistiques mobilisées dans les deux contextes. Nous menons également une analyse contrastive des représentations sémantico-conceptuelles et réalisations des actes dans les deux contextes et auprès des étudiants ghanéens pour évaluer leur compétence sémantico-pragmatique en FLE.

**Title :** Conceptualisation and realisation of directive speech acts : Requests, Questions and Orders

**Keywords :** directive speech acts, semantics of argumentative possibilities, semantics of verbal interaction semantic and conceptual representations, twi

**Abstract :**

The aim of this research is to propose an analysis of the functioning of three directive speech acts : requests, questions and orders in french and twi context using the semantic approach of verbal interaction of the theory of semantics of argumentative possibilities. To this end, our semantic and pragmatic analysis is organised in three phases. The first consist of describing and constructing the semantic and conceptual representations of each act in the two linguistic contexts alongside Ghanaian students of french.

The second is focused on analysing the realisations patterns and linguistic forms. The third aims to identifying the nature of the links between the semantic and conceptual representations of each act and their linguistic realisations in the two contexts. We undertake a contrastive analysis of the conceptualisation and realisation of each act in the two contexts including Ghanaian students to assess their semantic and pragmatic competence in french.



À ma mère : Janet Diawuo [Akosua Manu]

À ma tante adorée et son mari : Germaine Akwetey-Bruce & Edmund Akoto Bruce

## REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à mon directeur de thèse, Monsieur Abdelhadi Bellachhab pour avoir dirigé cette thèse et l'ensemble de mes recherches en Master. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a témoigné dès notre première rencontre et tout au long de ces années. Je le remercie également pour ses conseils et remarques constructifs. Nos échanges ont été très enrichissants et surtout inspirants tant au niveau humain qu'au niveau académique.

Je tiens à remercier également Monsieur Kofi Adu Manyah, Madame Sophie Anquetil, Madame Olga Galatanu, Madame Nathalie Garric, Madame Véronique Traverso, et Madame Christina Romain d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse. Je vous remercie d'avance pour l'ensemble de vos conseils et remarques qui seront de bon usage pour enrichir cette thèse et dans mes projets de recherche dans l'avenir.

Je remercie Dr Solace Ago Yankson du Department of Languages and Communication Science, KNUST, Kumasi au Ghana pour son soutien et sa disponibilité pendant mes deux stages de recherche. Un grand merci aux étudiants ghanéens de KNUST qui ont accepté de participer à ma recherche avec beaucoup d'enthousiasme.

Je remercie également les étudiants du Département des Sciences du Langage de Nantes Université d'avoir volontairement accepté de participer à ma recherche.

Je remercie Madame Radia Hannachi d'avoir été membre de mon comité de suivi de thèse.

Merci également à la famille Deschiens, surtout Catherine et Lionel pour leur amitié et leur gentillesse.

Et enfin, un grand merci à mes amis: Rhoda Julia Ansa-Asare, Emmanuella Annan, Sophie Pecqueur, Joy Awinebono Atiah, Romuald Leuga Sigue, Fabrice Toudam, Anselme Gazard, Albin Tchopba, Yendoubouame Gbandjaba, Mohamed Soulama, Joseph Appiah, Helena Ofori-Duodu et Henry Kusi Domfeh pour leur soutien et les instants partagés tout au long de mes études.

Merci à toutes et à tous.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	10
PARTIE I. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE RECHERCHE .....	13
CHAPITRE 1 : OBJECTIFS, HYPOTHÈSES, ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....	14
1.1. QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE .....	14
1.2. OBJECTIFS DE RECHERCHE .....	16
1.2.    MÉTHODOLOGIE ET RECUEIL DE CORPUS .....	17
1.2.1. <i>Présentation des participants</i> .....	17
1.2.2. <i>Les locuteurs natifs français</i> .....	18
1.2.3. <i>Les locuteurs natifs twi</i> .....	18
1.2.4. <i>Les étudiants ghanéens de KNUST</i> .....	19
1.2.5. <i>Programme de la licence Français et Études Francophones (FEF) à KNUST</i> .....	20
1.3.    INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES .....	21
1.3.1. <i>Discourse Completion Test (DCT)</i> .....	22
1.3.2. <i>Test des savoirs déclaratifs (TSD)</i> .....	25
1.3.3. <i>Dictionnaires</i> .....	26
CHAPITRE 2 : CONTEXTE DE RECHERCHE .....	28
2.1. PRÉSENTATION DU PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE DU GHANA .....	28
2.2. CLASSIFICATION DES LANGUES NATIONALES GHANÉENNES .....	30
2.3. LES LANGUES LES PLUS RÉPANDUES DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE GHANÉEN .....	31
2.4. HISTORIQUE DU PEUPLE AKAN ET SES VARIÉTÉS LINGUISTIQUES .....	32
2.5. LE PEUPLE ASANTI ET LE TWI DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE, CULTUREL ET LINGUISTIQUE .....	33
2.6. DESCRIPTION LINGUISTIQUE DE L'ASANTI TWI .....	36
2.7. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE GHANÉENNE DES LANGUES INDIGÈNES .....	38
2.8. LE FRANÇAIS DANS LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE GHANÉEN.....	40
2.8.1. <i>Description des cours de français dans l'enseignement supérieur</i> .....	42
2.8.2. <i>Immersion linguistique à l'étranger</i> .....	43
2.8.3. <i>Immersion linguistique en France</i> .....	44
CHAPITRE 1 : LA THÉORIE DES ACTES DE LANGAGE.....	47
1.1.    LA THÉORIE DES ACTES DE LANGAGE.....	49
1.1.1. <i>La théorie austinienne des actes de langage</i> .....	50
1.1.2. <i>La théorie searlienne des actes de langage</i> .....	52
1.1.3. <i>Les conditions de réussite de Searle</i> .....	53
1.1.4. <i>La taxonomie searlienne des actes illocutoires</i> .....	54
1.1.5. <i>Les actes de langages indirects</i> .....	57
1.1.6. <i>L'indirection, un procédé d'expression d'intention illocutoire</i> .....	60
1.1.7. <i>L'universalité et la spécificité des actes de langage</i> .....	63

1.1.8.	<i>Intégration de la théorie illocutoire à la sémantique</i> .....	64
1.2.	L'(IM)POLITESSE LINGUISTIQUE .....	66
1.2.1.	<i>La perspective théorique des maximes conversationnelles</i> .....	69
1.2.2.	<i>La perspective théorique du contrat de communication (Fraser, 1990)</i> .....	72
1.2.3.	<i>La perspective théoriques des « faces » : La théorie de Brown et Levinson (1987)</i> .....	73
1.2.4.	<i>La politesse et l'indirection</i> .....	78
1.3.	L'IMPOLITESSE SELON CULPEPER.....	81
1.3.1.	<i>Le modèle d'impolitesse de Culpeper</i> .....	83
1.3.2.	<i>Les énoncés directs, le contexte et l'(im)politesse</i> .....	85
CHAPITRE 2 : LA REQUÊTE, LA QUESTION ET L'ORDRE .....		88
2.1.	LA REQUÊTE EN FRANÇAIS .....	91
2.2.	L'ACTE DE REQUÊTE .....	93
2.2.1.	<i>Les conditions de réussite de la requête</i> .....	98
2.2.2.	<i>La requête en tant qu'acte incursif et menaçant la face</i> .....	99
2.2.3.	<i>Les stratégies de la requête</i> .....	102
2.3.	L'ACTE DE QUESTION .....	113
2.3.1.	<i>Les conditions de réussite de la question</i> .....	116
2.4.	LES FORMULATIONS DE LA QUESTION .....	117
2.4.2.	<i>La question : un acte directif également menaçant</i> .....	120
2.5.	L'ORDRE .....	121
2.5.1.	<i>Les conditions de réussite de l'ordre</i> .....	123
2.5.2.	L'ORDRE SELON AUSTIN ET SEARLE.....	126
2.5.3.	LES STRATÉGIES DE RÉALISATION DE L'ORDRE.....	129
2.6.	ÉTAT DES LIEUX DE LA DISTINCTION ILLOCUTOIRE ENTRE LA REQUÊTE, LA QUESTION ET L'ORDRE .....	129
CHAPITRE 3 : LA THÉORIE SÉMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS.....		133
3.1.	LA SÉMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS (SPA).....	134
3.2.	FILIATIONS THÉORIQUES DE LA SÉMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS (SPA) .....	136
3.2.1	<i>Les sémantiques argumentatives</i> .....	138
3.2.2.	<i>La théorie des Topoi</i> .....	139
3.2.3.	<i>La sémantique du stéréotype</i> .....	142
3.2.4.	<i>La linguistique des modalités</i> .....	144
3.3.	ALLIANCES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA SPA.....	145
3.4.	LA SÉMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS (SPA).....	146
3.4.1.	<i>Les postulats de la SPA</i> .....	148
3.4.2.	<i>Les hypothèses externes observationnelles de la SPA</i> .....	151
3.4.3.	<i>Les hypothèses internes de la SPA : la stratification de la signification lexicale et du sens</i> .....	152
3.4.4.	<i>Les strates de la signification lexicale : le noyau (N), les stéréotypes (Sts) et les possibles argumentatifs (PA)</i> .....	154



3.4.5.	<i>Les déploiements argumentatifs (DA) ou les déploiements discursifs argumentatifs (DDA) : la strate du sens discursif</i> .....	155
3.5.	LA MODÉLISATION DE L'INTERFACE SÉMANTIQUE-PRAGMATIQUE : LA (RE)PRÉSENTATION ET L'ANALYSE DE LA SIGNIFICATION LEXICALE ET DU SENS DISCURSIF .....	157
3.6.	STATUT, ORGANISATION ET POTENTIALITÉS DISCURSIVES DES CONFIGURATIONS ARGUMENTATIVES DE LA SIGNIFICATION LEXICALE.....	159
3.6.1.	<i>Hétérogénéité des configurations argumentatives et holisme fonctionnel de la signification lexicale</i> .....	159
3.6.2.	<i>La configuration du noyau de la signification</i> .....	162
3.6.3.	<i>L'ensemble ouvert des stéréotypes associés au noyau et le potentiel cinétique de la signification</i> .....	164
3.6.4.	<i>La génération des Possibles Argumentatifs (PA)</i> .....	167
3.6.5.	<i>Les déploiements argumentatifs de la signification lexicale et la (re)construction du sens</i> .....	168
3.6.6.	<i>L'interface signification lexicale-sens discursif en SPA</i> .....	169
3.6.7.	<i>Du déploiement des Possibles Argumentatifs (PA) à la construction du sens discursif et à la régénération de la signification lexicale</i> .....	170
3.7.	DE LA CONSTRUCTION DU SENS DISCURSIF À LA RECONSTRUCTION DE LA SIGNIFICATION LEXICALE .....	171
CHAPITRE 4 : LA SÉMANTIQUE DE L'INTERACTION VERBALE (LA SIV) .....		173
4.1	LA SIV : UNE CONCEPTUALISATION MODALE ET ARGUMENTATIVE DE L'ACTE ILLOCUTOIRE.....	175
4.2.	LES POSTULATS ET HYPOTHÈSES DE LA SIV .....	177
4.2.1.	<i>Les postulats empiriques</i> .....	177
4.2.2.	<i>Les hypothèses</i> .....	178
4.3.	LA COMPLEXITÉ SÉMANTICO-PRAGMATIQUE DES ACTES ILLOCUTOIRES : L'INTERFACE DU SENS DISCURSIF ET DE LA SIGNIFICATION LINGUISTIQUE .....	179
4.4.	LE POTENTIEL AXIOLOGIQUE DANS LA SIGNIFICATION DES RÉALISATEURS LINGUISTIQUES DES ACTES ILLOCUTOIRES .....	181
4.4.1.	<i>Modalité, modalisation et valeurs modales</i> .....	181
4.4.2.	<i>La théorie unifiée des modalités et de la modalisation discursive</i> .....	183
4.5.	LES VALEURS ET FORMES MODALES DE LA MODALISATION DISCURSIVE .....	186
4.6.	LA CONCEPTUALISATION ET LA (RE)CONSTRUCTION DU SENS DISCURSIF .....	189
PARTIE III. ANALYSE SEMANTICO-CONCEPTUELLE .....		192
CHAPITRE 1 : ANALYSE SÉMANTICO-CONCEPTUELLE DE LA REQUÊTE, LA QUESTION ET L'ORDRE.....		193
1.1.	LES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES, CONCEPTUELLES ET MODALES DE L'ACTE DE LA REQUÊTE ET DE ADESREDEE/ADEBISA .....	197
1.1.1.	<i>Représentation sémantique de l'acte de requête en français</i> .....	197
1.1.2.	<i>Représentation sémantique de adesrede/adebisa en twi</i> .....	200
1.2.	COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES : LA REQUÊTE VS ADESREDEE/ADEBISA.....	203

1.3. REPRÉSENTATION CONCEPTUELLE DES ACTES ILLOCUTOIRES ÉTUDIÉS .....	205
1.3.1. <i>Les associations spontanées à la requête chez les locuteurs natifs français</i> .....	207
1.3.2. <i>Les associations spontanées de adesredeε/adebisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	210
1.3.3. <i>Les associations libres et spontanées à la requête chez les étudiants ghanéens</i> .....	212
1.4. LES REPRÉSENTATIONS RÉFLÉCHIES DE LA REQUÊTE .....	214
1.4.1. <i>Représentation réfléchie de la requête chez les locuteurs natifs français</i> .....	215
1.4.2. <i>Représentation réfléchie de adesredeε/adebisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	217
1.4.3. <i>Représentation réfléchie de la requête chez les étudiants ghanéens</i> .....	218
1.5. REPRÉSENTATIONS CONCEPTUELLES ET SÉMANTIQUES DE LA REQUÊTE ET DE ADESREDEε/ADEBISA.....	219
1.5.1. <i>Représentation conceptuelle et sémantique de la requête chez les locuteurs natifs français</i> .....	220
1.5.2. <i>Représentation conceptuelle et sémantique de adesredeε/adebisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	221
1.5.3. <i>Représentation conceptuelle de la requête chez les étudiants ghanéens</i> .....	222
1.6. COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS CONCEPTUELLES : LA REQUÊTE VS ADESREDEε/ADEBISA .....	223
CHAPITRE 2 : ANALYSE SÉMANTICO-CONCEPTUELLE DE LA QUESTION ET ASEMBISA.....	225
2.1. REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DE L'ACTE DE QUESTION ET ASEMBISA.....	225
2.2. REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DE L'ACTE ASEMBISA EN TWI .....	229
2.3. COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES : LA QUESTION VS ASEMBISA .....	231
2.4. REPRÉSENTATION CONCEPTUELLE DE LA QUESTION ET DE ASEMBISA .....	231
2.4.1. <i>Les associations spontanées à la question chez les locuteurs natifs français</i> .....	232
2.4.2. <i>Les associations spontanées de asembisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	234
2.4.3. <i>Les associations spontanées de la question chez les étudiants ghanéens</i> .....	236
2.5. REPRÉSENTATION RÉFLÉCHIE DE LA QUESTION ET ASEMBISA .....	238
2.5.1. <i>Représentation réfléchie de la question chez les locuteurs natifs français</i> .....	239
2.5.2. <i>Représentation réfléchie de asembisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	239
2.5.3. <i>Représentation réfléchie de la question chez les étudiants ghanéens</i> .....	241
2.6. REPRÉSENTATION SÉMANTICO-CONCEPTUELLE DE LA QUESTION ET DE ASEMBISA .....	242
2.6.1. <i>Représentation sémantico-conceptuelle de la question chez les locuteurs natifs français</i> .....	242
2.6.2. <i>Représentation sémantico-conceptuelle de asembisa chez les locuteurs natifs twi</i> .....	244
2.6.3. <i>Représentation sémantico-conceptuelle de la question chez les étudiants ghanéens</i> .....	245 <sup>22</sup>
2.7. COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTICO-CONCEPTUELLES DE LA QUESTION VS ASEMBISA.....	246
CHAPITRE 3 : REPRÉSENTATION SÉMANTICO-CONCEPTUELLE DE L'ORDRE ET ϘHYε.....	248
3.1. REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DE L'ORDRE ET ϘHYε .....	248
3.2. LA REPRÉSENTATION SÉMANTIQUE DE ϘHYε EN TWI.....	251
3.3. LES REPRÉSENTATIONS SÉMANTICO-CONCEPTUELLES DE L'ORDRE ET ϘHYε .....	253
3.3.1. <i>Les associations libres et spontanées de l'ordre chez les locuteurs natifs français</i> .....	253
3.3.2. <i>Les associations libres et spontanées de Ϙhyε chez les locuteurs natifs twi</i> .....	256
3.3.3. <i>Les associations libres et spontanées de l'ordre chez les étudiants ghanéens</i> .....	259
3.4. LES REPRÉSENTATIONS RÉFLÉCHIES DE L'ORDRE ET ϘHYε.....	262

3.4.1.	<i>Les représentations réfléchies de l'ordre chez les locuteurs natifs français</i>	262
3.4.2.	<i>Les représentations réfléchies de ɔhyɛ chez les locuteurs natifs twi</i>	264
3.4.3.	<i>Les représentations réfléchies de l'ordre chez les étudiants ghanéens</i>	265
3.5.	REPRÉSENTATIONS CONCEPTUELLES ET SÉMANTIQUES DE L'ORDRE ET DE ɔHYɛ	267
3.5.1.	<i>Représentation conceptuelle et sémantique de l'ordre chez les locuteurs natifs français</i>	267
3.5.2	REPRÉSENTATION CONCEPTUELLE ET SÉMANTIQUE DE ɔHYɛ CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS TWI	268
3.5.2.	<i>Représentation conceptuelle et sémantique de l'ordre chez les étudiants ghanéens</i>	269
3.6.	COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTICO-CONCEPTUELLES : L'ORDRE VS ɔHYɛ	270
PARTIE IV. RÉALISATION LINGUISTIQUE DE LA REQUÊTE, LA QUESTION ET L'ORDRE		272
CHAPITRE 1 : STRATÉGIES DE RÉALISATION ET FORMES LINGUISTIQUES DE LA REQUÊTE ET DE ADESREDEE/ABISADEE		273
1.1.	PRÉSENTATION DES SITUATIONS D'ÉNONCIATION DE LA REQUÊTE ILLUSTRÉES DANS LE DCT	274
1.2.	STRATÉGIES ET FORMES LINGUISTIQUES DE LA REQUÊTE CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS FRANÇAIS	276
1.3.	STRATÉGIES ET FORMES DE RÉALISATION DE ADESREDEE/ABISADEE CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS TWI	279
1.4.	STRATÉGIES ET FORMES DE RÉALISATION DE LA REQUÊTE CHEZ LES ÉTUDIANTS GHANÉENS	284
1.5.	DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES AUX RÉALISATIONS LINGUISTIQUES DE LA REQUÊTE ET ADESREDEE /ABISADEE	287
1.5.1.	<i>La requête chez les locuteurs natifs français</i>	290
1.5.2.	<i>Adesredee/adebisa chez les locuteurs natifs twi</i>	293
1.5.3.	<i>La requête chez les étudiants ghanéens</i>	296
CHAPITRE 2 : STRATÉGIES DE RÉALISATION ET FORMES LINGUISTIQUES DE LA QUESTION ET ASEMBISA		299
2.1.	PRÉSENTATION DES SITUATIONS D'ÉNONCIATION DE LA QUESTION ILLUSTRÉES DANS LE DCT	299
2.2.	STRATÉGIES ET FORMES DE RÉALISATION DE LA QUESTION CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS FRANÇAIS	300
2.3.	STRATÉGIES ET FORMES DE RÉALISATION DE ASEMBISA CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS TWI	302
2.4.	STRATÉGIES ET FORMES DE RÉALISATION DE LA QUESTION CHEZ LES ÉTUDIANTS GHANÉENS	304
2.5.	DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES AUX RÉALISATIONS LINGUISTIQUES DE LA QUESTION ET ASEMBISA	307
2.5.1.	<i>La question chez les locuteurs natifs français</i>	307
2.5.2.	<i>Asembisa chez les locuteurs natifs twi</i>	309
2.5.3.	<i>La question chez les étudiants ghanéens</i>	311
CHAPITRE 3 : STRATÉGIES DE RÉALISATION ET FORMES LINGUISTIQUES DE L'ORDRE ET ɔHYɛ		314
3.1.	PRÉSENTATION DES TROIS SITUATIONS D'ÉNONCIATION ILLUSTRÉES DANS LE DCT	314
3.2.	STRATÉGIES ET FORMES LINGUISTIQUES DE L'ORDRE CHEZ LES NATIFS FRANÇAIS	315
3.3.	STRATÉGIES ET FORMES LINGUISTIQUES DE ɔHYɛ CHEZ LES LOCUTEURS NATIFS TWI	317
3.4.	STRATÉGIES ET FORMES LINGUISTIQUES DE L'ORDRE CHEZ LES ÉTUDIANTS GHANÉENS	319
3.5.	DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES AUX RÉALISATIONS LINGUISTIQUES DE L'ORDRE ET DE ɔHYɛ	321

3.5.1.	<i>L'ordre chez les locuteurs natifs français</i> .....	321
3.5.2.	<i>Ohye chez les locuteurs natifs twi</i> .....	323
3.5.3.	<i>L'ordre chez les étudiants ghanéens</i> .....	326
3.6.	LA REQUÊTE VS LA QUESTION ET LA REQUÊTE VS L'ORDRE .....	328
3.6.1.	<i>La requête vs la question</i> .....	329
3.6.2.	<i>La requête vs l'ordre</i> .....	330
CONCLUSION .....		331
BIBLIOGRAPHIE .....		334
TABLE DE TABLEAUX.....		352
TABLE DE FIGURES .....		354
ANNEXE A : TEST DE SAVOIR DECLARATIF (TSD) .....		355
ANNEXE B : TEST D'ACCOMPLISSEMENT DE DISCOURS .....		361

## INTRODUCTION

Les approches théoriques des actes de langage sont toutes confrontées à une problématique commune aux actes indirects, celle de l'ambiguïté et de son interprétation, étant donné que ceux-ci expriment une structure intentionnelle donnée inscrite dans une situation contextuelle au sein des configurations discursives. En raison de la multiplicité des interprétations qu'un acte indirect peut susciter, l'énoncé subit une interprétation à la fois primitive et dérivée. Cette multiplicité des interprétations relève du constat de l'effet de duplicité dans lequel les actes indirects n'occulent nullement l'acte primitif dont ils procèdent dans la phrase (Berrondonner, 1981 :125). Cet effet de duplicité est chargé par l'aspect rituel, par la lexicalisation et des inférences stéréotypiques à une échelle où en toute absence du contexte l'interprétation dérivée sera choisie par défaut. La construction du sens des énoncés s'empare des caractéristiques du contenu propositionnel telles que la modalisation, la modification du groupe verbal et nominal pour arriver aux interprétations primitives et dérivées. L'ambiguïté d'un acte indirect peut alors être interprétée en termes d'une dualité pragmatique de l'énoncé véhiculant sa valeur illocutoire (Bègue, 1984).

Les actes directifs, surtout les demandes, sont quasiment exprimés à travers des actes indirects par convention sociale afin d'atténuer leur nature impositive, contraignante et menaçante auprès du destinataire. Les demandes, notamment *la requête*, *la question* et *l'ordre* privilégient à priori une interprétation dérivée des énoncés exprimant leur valeur illocutoire. Les stratégies de réalisations sont nombreuses de sorte que chaque acte est capable d'exprimer l'autre dans une instance d'énonciation particulière. En effet, *une requête* peut avoir l'apparence d'*un ordre* et d'*une question*, ainsi *la question* peut-elle aussi avoir l'apparence de *l'ordre* et *vice versa*. Ces actes illocutoires partagent en commun des énoncés en apparences identiques ayant une équivalence pragmatique, pourtant chaque énoncé est censé exprimer un acte particulier. C'est-à-dire des énoncés ayant des apparences d'*une question* peuvent exprimer *une requête* ou *un ordre* à un moment d'énonciation dans un contexte donnée. La définition du statut pragmatique qui regroupe la structure formelle et la valeur illocutoire des énoncés de ce type s'avère problématique dans l'interaction, et relève du problème des actes de langage en général.

En partant du postulat théorique de la philosophie du langage de Searle (1979) dans laquelle la définition de *la requête* pourrait se résumer à une demande de faire, *la question* à une demande de dire, et *l'ordre* à une demande de faire ou de dire particulier, les trois actes

entretiennent une relation pragmatique ambiguë dans le sens où le postulat théorique de Searle est celui de *dire, c'est faire* (Kerbrat-Orecchioni, 2014 : 84). L'interprétation des demandes s'opèrent dans une approche contextualiste de la signification des entités linguistiques (les unités syntaxiques, les verbes performatifs et modaux, les groupes nominaux et verbaux) et les conventions discursives. Néanmoins, la caractérisation des énoncés des demandes s'avère ambivalente dans des contextes où l'interprétation primitive ou dérivée est tout à fait plausible. Dans ce cas, le lien inférentiel liant le sens profond et l'énoncé est défini par les inférences stéréotypiques spécifiques à chaque acte. Il est donc évident que les énoncés exprimant les trois demandes étudiées entretiennent une relation qui complique la délimitation de frontière entre d'une part *la requête* et *la question*, et de l'autre *la requête* et *l'ordre*. Une relation marquée par les entités linguistiques constituant les réalisations et qui, en même temps, diminue les variations significatives qui les opposent dans l'interaction verbale.

Les études contextualistes des réalisateurs linguistiques des demandes partant de la théorie des actes de langage, de l'énonciation et l'approche argumentative de l'indirection inspirée par la pragmatique intégrée, ont accordé la priorité à la catégorisation des intentions en mettant en avant le contexte. Cette catégorisation est guidée par les propriétés énonciatives, modales et référentielles qui garantissent la possibilité d'une interprétation dérivée et de préciser le lien inférentiel qui lie le sens dérivé et l'énoncé support à son sens en contexte (Anquetil, 2014 : 18).

De ce fait, nous proposons une étude sémantico-pragmatique de trois actes directifs dans la perspective de la sémantique de l'interaction verbale afin de proposer une description distinctive susceptible de rendre compte à la fois des convergences et des divergences au niveau sémantico-conceptuel potentiellement transposables dans l'interaction verbale sous forme de réalisations linguistiques. Notre étude entame une opération de particularisation de chaque acte partant du niveau de la conceptualisation (les représentations sémantico-conceptuelles de chaque acte) à la réalisation (les entités linguistiques mobilisées) en contexte français et twi. Au-delà de l'intérêt scientifique fondamentale de cette étude contrastive, nous nous intéressons également au développement de la compétence sémantico-pragmatique chez les étudiants ghanéens du FLE<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous précisons que nous n'entreprendrons pas une démarche didactique dans cette étude, néanmoins, elle vise cette dimension applicative sur le plan didactique.

Cette étude est organisée en quatre grandes parties. La première partie est dédiée à l'exposition de notre recherche en abordant les hypothèses, les objectifs fixés, la présentation des informateurs et la méthodologie adoptée pour constituer notre corpus. Nous procédons ensuite à une présentation générale du paysage sociolinguistique du Ghana afin de situer le contexte linguistique twi. Cette présentation est focalisée sur le peuple akan et sa langue twi tout en évoquant le statut et la situation de la langue française dans la société ghanéenne.

La deuxième partie est consacrée au cadre théorique de cette étude. Nous présentons les approches théoriques sur lesquelles s'appuie notre réflexion. Nous commençons par la théorie des actes de langage et les théories de la politesse et de l'impolitesse linguistique avant de traiter le fonctionnement de *la requête*, *la question* et *l'ordre*. Par la suite, le chapitre suivant présente la théorie de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA) en abordant son modèle descriptif de la signification lexicale et son approche du fonctionnement du sens linguistique fondée sur l'interface sémantico-discursive. Le dernier chapitre de cette deuxième partie est consacré à la présentation de la sémantique de l'interaction verbale à travers laquelle la SPA s'investit dans l'étude des actes de langage et des verbes illocutoires dans une approche sémantico-pragmatique.

La troisième partie, quant à elle, présente la description et l'analyse sémantico-conceptuelle des actes étudiés. Pour chaque acte, nous présentons, tout d'abords, la description sémantico-conceptuelle du nominal désignant l'acte à partir d'un acte prototypique postulé (un postulat empirique) susceptible d'être réalisé en interaction verbale. Puis nous procédons à l'analyse des représentations sémantico-conceptuelles en termes de champs sémantiques établis associés fondamentalement ou accessoirement aux actes. Nous traitons ensuite la saillance des champs sémantiques au niveau des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies.

La quatrième partie de cette étude est consacrée aux analyses des stratégies de réalisation des trois actes étudiés. Pour chaque acte, nous identifions les stratégies les plus mobilisées et privilégiées par nos informateurs. Nous procéderons enfin à identifier la nature des liens entre les représentations sémantico-conceptuelles définies et les réalisations linguistiques mobilisées dans l'interaction verbale.

## **PARTIE I. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE RECHERCHE**



# Chapitre 1 : Objectifs, hypothèses, et méthodologie de recherche

## 1.1. Questions et hypothèses de recherche

Deux questions générales de recherche et une troisième spécifique à cette étude contrastive s'imposent :

1. Comment les représentations sémantico-conceptuelles se construisent et rendent compte de l'intention illocutoire propre à chaque acte ?
2. Dans quelle mesure la conceptualisation d'un acte illocutoire définit et caractérise sa réalisation linguistique ?
3. Quelles sont les spécificités propre à chaque groupe de locuteurs en ce qui concerne la conceptualisation des actes étudiés et leur performance dans les situations interactives ?

Les hypothèses avancées dans cette recherche rejoignent globalement celles des études sur le fonctionnement des actes de langage dans l'approche sémantique de l'interaction verbale. De ce fait, nous avançons l'hypothèse générale des études des actes de langage dans la perspective de la sémantique de l'interaction verbale. Celle-ci stipule qu' :

« ... il y a un lien entre les représentations conceptuelles des actes illocutoires étudiés [*la requête, la question et l'ordre*] et les représentations sémantiques des nominaux qui les désignent, et d'autre part, les stratégies de mobilisation de formes linguistiques qui actualisent de manière graduelle les valeurs de la configuration modale spécifique de chaque acte » (Galatanu *et al.*, 2016 :139).

Cette hypothèse vise à étendre la validation scientifique de l'approche méthodologique et théorique de la sémantique de l'interaction verbale dans le contexte linguistique twi en ce qui concerne le fonctionnement de *la requête, la question et l'ordre*. L'espace linguistique et culturel ghanéen, surtout la communauté linguistique twi s'ajoute aux diverses espaces linguistiques dans lesquels la sémantique de l'interaction verbale a réussi à proposer une description sémantico-pragmatique des actes menaçants et rassurants dans l'interaction verbale. Cette étude fait figure de pionnier dans la description du fonctionnement des actes directifs en twi et dans sa confrontation au contexte linguistique français.

Nous partons du postulat de l'existence de variations sémantico-pragmatiques des actes directifs dans le fonctionnement discursif d'une communauté linguistique à l'autre. Ces

décalages fournissent une explication sommaire de l'espace interactif de chaque communauté construit par la co-activité des sujets parlants dans et par les activités discursives, les choix lexicaux, les attitudes et les manières de s'impliquer ou d'interpeller dans l'interaction (Vion, 2000 : 112). Les deux contextes linguistiques qui font objet de notre recherche partagent certainement des phénomènes universels pouvant établir une uniformité socioculturelle.

Nous avançons l'hypothèse que les représentations sémantico-conceptuelles de *la requête*, *la question* et *l'ordre* s'avèrent distinctes sur des axes culturels et linguistiques de l'interaction verbale d'un contexte à l'autre. Ces écarts sont potentiellement générés par les nominaux désignant les actes dans les deux langues mises en parallèle. Par conséquent, les stratégies de mobilisation des entités linguistiques, à travers lesquelles les configurations modales de chaque acte se réalisent, sont ainsi différentes en raison de la conceptualisation des actes dans chaque communauté linguistique et culturelle (Galatanu, 2012 ; Bellachhab, 2012 ; Galatanu *et al.*, 2016).

Les stéréotypes<sup>2</sup> constitutifs des représentations sémantico-conceptuelles font la différence et donc remettent en cause l'universalité dans la conceptualisation d'une grande partie des actes de langage. Nous présumons que ces représentations sont constitués des entités et outils linguistiques permettant de saisir la structure intentionnelle des actes étudiés au sein des configurations discursives propres à la langue française et à la langue twi.

Nous avançons également l'hypothèse que l'ambiguïté illocutoire des énoncés exprimant les actes directifs, surtout *la requête*, *la question* et *l'ordre* pourrait s'expliquer en considérant les stéréotypes ancrés culturellement, et caractérisant les nominaux qui les désignent dans chaque langue. Les représentations sémantiques et conceptuelles de ces actes étudiés sont identifiées à partir des savoirs langagiers déclaratifs des interlocuteurs dans les deux espaces culturels. (Galatanu *et al.*, 2016). En effet, la caractérisation d'un énoncé comme étant *une requête*, *une question* ou *un ordre* ne relève pas uniquement de sa forme et sa valeur illocutoire (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 85).

Les représentations sémantico-conceptuelles de ces actes expliquent les stratégies de réalisations linguistiques mobilisant à leur tour les unités ou entités linguistiques. Par

---

<sup>2</sup> Ces stéréotypes linguistiques renvoient à des représentations associées durablement à un mot, impliquant aussi des stéréotypes culturels. Nous y reviendrons en détails lors de la présentation du modèle de description de la sémantique des possibles argumentatifs.

conséquent, le fonctionnement des actes implique des représentations culturelles propres à chaque communauté linguistique (Anquetil, 2014 : 14). Ces représentations chargées des stéréotypes culturels servent à délimiter la frontière indécise existant entre les actes étudiés ainsi que la nature ambiguë de leur fonctionnement en situation interactives.

Cette approche sémantico-pragmatique des actes directifs étudiés peut également être utile à la spécification des valeurs illocutoires des actes de langage indirects dans l'interaction verbale. Donc l'adhésion à la perspective de l'interface sémantique-pragmatique définie par la théorie de la sémantique des possibles argumentatifs (la SPA) et sa conceptualisation modale de l'acte illocutoire demeure une approche fonctionnelle pouvant proposer une distinction formelle et interactionniste des nuances autour des actes étudiés et des actes indirects en général.

## **1.2. Objectifs de recherche**

A l'instar des nombreuses études effectuées dans le domaine de la théorie des actes de langage, des analyses et théorisations des interactions verbales au sein du laboratoire CoDiré<sup>3</sup>, cette recherche s'inscrit dans l'approche sémantique de l'interaction verbale et vise à traiter *la requête, la question et l'ordre* dans la perspective de l'interface sémantique-pragmatique à travers la théorie de la sémantique des possibles argumentatifs (Galatanu *et al.*, 2014).

Nous proposons une étude contrastive des trois actes directifs étudiés et une analyse de leur potentielle performance dans les interactions verbales en contexte français et twi. Ensuite, nous procéderons à confronter ces dernières aux représentations sémantico-conceptuelles construites et reconstruites à travers les entités linguistiques qui désignent et actualisent ces actes directifs dans les deux communautés linguistiques et culturelles. En d'autres termes, les actes illocutoires mentionnés seront étudiés en nous appuyant sur les représentations sémantico-conceptuelles des nominaux qui les désignent et les entités linguistiques mobilisées dans les réalisations.

Nous examinons la nature du lien existant entre les entités linguistiques qui désignent et réalisent ces actes directifs, d'où un croisement des représentations sémantico-conceptuelles

---

<sup>3</sup> Construction Discursive des Représentations linguistiques et culturelles (CoDiRe, EA 4643)

qui se construisent et se reconstruisent au sein de l'interaction verbale à travers la culture et la langue des deux communautés linguistiques étudiées (Galatanu, 2012).

Nous proposons une analyse sémantique comparative de trois actes directifs dans les deux communautés linguistiques en considérant leurs diverses stratégies de réalisations en fonction des variables sociales propres à chaque contexte d'énonciation. Ainsi arriverons-nous à recenser les stratégies privilégiées dans les réalisations des actes dans les deux communautés linguistiques et culturelles. La nature menaçante des actes directifs nous oblige à traiter la théorie de la politesse (Goffman, 1973 ; Brown & Levinson, 1987) et de l'impolitesse (Culpeper, 2005 ; 2011) afin de déterminer les menaces potentielles des énoncés et les mécanismes linguistiques mobilisées pour atténuer, marquer voire renforcer la force illocutoire des actes directifs étudiés. Cette recherche vise donc à :

1. Décrire le statut sémantico-pragmatique de *la requête, la question et l'ordre*.
2. Décrire et comparer les variations des représentations sémantico-conceptuelles de chaque acte.
3. Décrire les liens existant entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations mobilisées.
4. Proposer une distinction sémantico-pragmatique entre les valeurs illocutoires d'une part entre *la requête vs la question* et de l'autre, *la requête vs l'ordre*.

## **1.2. Méthodologie et recueil de corpus**

### **1.2.1. Présentation des participants**

Le public consulté dans la réalisation de cette recherche est composé de locuteurs natifs des deux communautés linguistiques and culturelles étudiées (français et twi) et d'étudiants ghanéens de français. Chaque groupe est composé de 40 participants, ce qui correspond au total à 120 participants. Ce public a répondu à deux questionnaires abordant les trois actes de langage relatifs à notre objet d'étude que nous allons présenter dans les parties suivantes. Dans l'objectif de recueillir des données authentiques, fiables et lisibles, les informateurs sont issus du milieu universitaire de chaque communauté linguistique. Aucune tranche d'âge ou sexe n'a été favorisée dans cette recherche, c'est-à-dire qu'aucune importance particulière n'a

été accordée à ces deux facteurs. Les informateurs ont été choisis sur la base du volontariat sans aucune rémunération et les questionnaires ont été administrés de façon anonyme. Afin d'assurer la spontanéité des données recueillies, la finalité scientifique de l'enquête a été brièvement expliquée aux participants sans autant détailler les objectifs scientifiques de la recherche.

### **1.2.2. Les locuteurs natifs français**

Les locuteurs natifs français questionnés sont constitués d'étudiants inscrits au Département des Sciences du Langage de Nantes Université. Aucun âge minimum n'a été requis pour participer à cette étude. L'objectif était de constituer un échantillon plus représentatif pour la mise en situation des actes étudiés dans les interactions verbales en français. Ainsi, des variables telles que l'âge, le sexe et le niveau d'étude ne rentrent pas dans les axes d'analyse choisis dans le cadre de cette étude scientifique. Ces locuteurs natifs ont été sollicités, en grande partie, sur le campus de la Faculté des Lettres et Langages à Nantes pour des raisons de proximité et de faisabilité. Parmi les 40 informateurs sollicités, 25 sont inscrits en licence et 15 étudiants en master Sciences du langage. Ce groupe de locuteurs français est composé de 27 femmes et 13 hommes ayant une tranche d'âge de 19 à 56 ans. L'âge moyenne du groupe est de 25,5 ans.

### **1.2.3. Les locuteurs natifs twi**

Les informateurs sont tous des étudiants ghanéens d'origine akan ayant asanti twi comme langue maternelle. Ces natifs akans maîtrisent le twi à l'écrit comme à l'oral. Nous avons ciblé les locuteurs natifs et expérimentés de la langue twi dans tous ses aspects malgré la prévalence de l'anglicisme dans la société ghanéenne. Dès lors, les étudiants de la langue twi dans les institutions d'enseignement supérieur et les enseignants de twi correspondaient mieux aux conditions requises pour avoir des données authentiques et lisibles. En effet, les étudiants poursuivant des études en linguistique akan ont été choisis pour répondre à nos questionnaires. Les étudiants de KNUST<sup>4</sup> à Kumasi ont été sollicités. Ces étudiants, étant des locuteurs natifs et expérimentés, approfondissent leurs connaissances linguistiques et culturelles de la langue. Ils maîtrisent l'orthographe et l'écriture du twi, ce qui échappe à une grande partie des locuteurs natifs pour qui l'usage de la langue est uniquement réservé à l'oral. Ces étudiants ont

---

<sup>4</sup> Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi

comme ambition d'intégrer le domaine de la recherche linguistique en twi, l'enseignement, le journalisme, l'organisation des activités culturelles et religieuses. Ce groupe de locuteurs natifs twi est constitué de 23 femmes et 17 hommes poursuivant leurs études en licence *Langue et Culture Akan (Bachelor of Arts in Akan Language and Culture)* au *Department of Language and Communication Sciences*. Ils ont entre 19 et 40 ans avec un âge moyen de 22,37 ans.

#### **1.2.4. Les étudiants ghanéens de Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST)**

Les étudiants ghanéens du FLE ciblés dans le cadre de cette étude sont en fin d'année d'études en licence français et études francophones au département des sciences du langage et de la communication à KNUST. Au total, le groupe est constitué de 40 étudiants multilingues inscrits en août 2017, apprenant le français depuis quatre années académiques y compris un séjour d'immersion linguistique de neuf mois à l'étranger (Cotonou au Bénin, Strasbourg et Bordeaux en France). Les 40 informateurs sont ainsi composés de 35 femmes et 5 hommes. Le déséquilibre entre les sexes est représentatif de la composition des classes de langue surtout dans l'apprentissage du français dans l'enseignement supérieur où les femmes sont souvent nombreuses (Annan, 2021 : 79). Parmi les 40 participants, 31 étudiants ont été inscrits au Centre Béninois des Langues Étrangères (CEBELAE) à Cotonou, 4 étudiants au Département de Français Langue Étrangère (DEFLE) de l'Université Bordeaux Montaigne et 5 étudiants à l'Institut International d'Études Françaises (IIEF) de l'Université de Strasbourg pendant leur séjour d'immersion linguistique dans la langue cible.

Nos informateurs ont entre 20 et 32 ans avec un âge moyen de 22,20 ans. Parmi les 45 étudiants sollicités, 40 ont été retenus en raison du nombre de participants décidés en avance. 5 participants ont été écartés sur la base des réponses incomplètes, inappropriées, illisibles voire incompréhensibles. Ces 5 étudiants font partie du groupe CEBELAE. Les étudiants parlent au moins deux langues en plus du français qu'ils apprennent à l'université depuis quatre années successives. Ils maîtrisent tous le twi et l'anglais.

Les questionnaires ont été administrés quatre semaines avant les examens de fin d'études. Au cours de nos analyses, nous nous attarderons davantage sur nos participants en exposant plus

de détails sur les trois groupes ayant participé au séjour d'immersion linguistique dans la communauté cible. Nous faisons référence ici aux étudiants des trois centres de FLE. En ce qui concerne l'organisation et la passation des questionnaires, l'ensemble des participants a répondu aux deux questionnaires en notre présence afin de nous assurer que les conditions de déroulement soient réunies et pareilles pour l'ensemble des participants. Notre présence a été nécessaire afin de répondre aux questions de clarification et d'apporter des précisions quand les participants en avaient besoin. Le test d'accomplissement de discours a été administré en premier suivi du test de savoir déclaratif. Le test de savoir déclaratif exigeant plus de réflexion et d'effort linguistiques a été placé après les DCT qui exigent des réponses spontanées produites de manière naturelle dans les situations d'énonciation proposées dans les tests.

#### **1.2.5. Programme de la licence Français et Études Francophones (FEF) à KNUST**

La licence s'étale sur quatre années académiques y compris une année d'immersion linguistique dans un pays francophone. Pour y accéder, les candidats doivent avoir impérativement étudié le français au lycée et obtenu au minimum la moyenne au baccalauréat. La formation est également ouverte aux titulaires des diplômes et des certifications nationales en passant par une procédure de validation des acquis. En troisième année de licence, les étudiants ont le choix d'effectuer un séjour immersif à l'étranger au CEBELAE à Cotonou, entièrement pris en charge par le *Ghana Scholarship Secretariat* ou de s'inscrire, à leurs propres frais, dans un centre universitaire de FLE en France.

Le séjour en France est financé par l'étudiant en bénéficiant de conseils et d'appuis administratifs proposés par Campus France Ghana allant de la constitution de dossier de candidature, la demande de visa à la recherche de logement en France. Les notes obtenues pendant l'immersion linguistique à l'étranger sont incluses dans le calcul de la moyenne du programme de licence. Le séjour d'immersion est ainsi obligatoire dans l'obtention de la licence.

Les étudiants suivent un double parcours pendant les deux premières années, en choisissant un deuxième programme au sein de la faculté des sciences sociales en plus de leur programme principal. C'est-à-dire que les étudiants en licence français et études francophones ont le

choix entre l'anglais, la géographie, la sociologie, les études religieuses, l'économie et gestion, la langue et culture akan, la science politique ou l'histoire. Le choix du deuxième programme (appelé « *minor* ») est décidé en avance par le comité d'admission avec peu de possibilité de changer une fois les étudiants admis sont inscrits à l'université. Par conséquent, comme d'autres programmes, la licence FEF accueille des étudiants inscrits dans d'autres licences pendant les deux premières années de licence.

Pendant la formation, les étudiantes se voient offrir les outils linguistiques et critiques nécessaires leur permettant d'être opérationnels dans la société ghanéenne toujours en évolution. À l'issue de cette formation, ils sont censés maîtriser la langue française et les techniques nécessaires pour analyser les modes de fonctionnement de la société en prenant en compte ses contraintes et ses complexités. La licence FEF a le double objectif de transmettre aux étudiants des connaissances théoriques et réflexives sur la langue et culture française.

Elle vise à développer des compétences de réflexion et d'analyse à l'écrit et à l'oral en conjuguant des approches linguistiques, littéraires, historiques et culturelles dans un ensemble cohérent. Les étudiants auront acquis les connaissances ainsi que la maîtrise des méthodes et des outils d'analyse de documents (écrits, oraux) en lien direct avec la langue française et sa culture. Du point de vue linguistique, les étudiants devraient atteindre au minimum le niveau C1 du CECRL, dans toutes les compétences répertoriées, à l'issue de leur licence. Les étudiants intègrent les métiers d'enseignement du FLE, la traduction et l'interprétariat, et d'autres secteurs dans lesquels leurs connaissances sont mises en valeur.

### **1.3. Instruments de collecte des données**

Les recherches effectuées sur les actes de langage dans le domaine de l'interlangue pragmatique, la pragmatique contrastive et la sémantique de l'interaction verbale font recours à des méthodes de recueil de corpus différentes dans l'ambition d'obtenir des occurrences naturelles en vue d'affirmer la viabilité des résultats. Les instruments de recueil de corpus sont généralement les observations ethnographiques, les interviews enregistrées, les jeux de rôles (fermés et ouverts), les enquêtes (écrites et orales), les questionnaires, les tests d'accomplissement de discours oraux et écrits (qui peuvent être ouverts, fermés ou à choix multiples), etc. (Brown, 1996).



La méthodologie de l'analyse sémantico-discursif de l'interaction verbale proposée par la sémantique des possibles argumentatifs s'appuie sur les savoirs sémantiques déclaratifs, les discours lexicographiques, les corpus discursifs (les corpus ouverts d'énoncés attestés) et des enquêtes ayant des objectifs linguistiques spécifiques sous forme de savoirs sémantiques déclaratifs obtenus auprès des locuteurs d'une langue. Dans le cadre de cette recherche inscrite dans la sémantique de l'interaction verbale, nous faisons recours aux discours lexicographiques, à un test de savoir déclaratif basé sur le protocole de la sémantique expérimentale de la théorie sémantique des possibles argumentatifs. Ces deux sources de données sont nécessaires pour rendre compte des mécanismes sémantico-discursifs dans la production et l'interprétation du sens discursif afin d'expliquer, décrire et représenter la signification des nominaux désignant les actes directifs étudiés (Galatanu, 2018 : 263).

Ces instruments mentionnés présentent ses avantages et ses inconvénients. Le choix d'un ou plusieurs instruments dépend fortement des objectifs, des conditions et des contraintes de la recherche tout en prenant en compte (en évaluant) la faisabilité et la praticabilité de l'instrument de recueil des données envisagé (Vet, 2010). L'usage d'un test de savoir déclaratif sur *la requête*, *la question* et *l'ordre* se veut justement un moyen d'explicitation de savoirs déclaratifs pour pouvoir accéder à la conceptualisation sémantico-pragmatique des participants sur les actes étudiés. Étant donné les atouts et la popularité de ces instruments dans les recherches sémantiques de l'interaction verbale et les actes de langage en général, les limites restent encore discutables. Nous précisons que les méthodes de recueil de données ont été auto-administrées.

### **1.3.1. Discourse Completion Test (DCT)**

Le *Discourse Completion Test* (*Test de complétion de discours*) consiste à faire réagir les informateurs à l'écrit ou à l'oral en leur présentant des situations d'énonciation qui spécifient implicitement ou explicitement un contexte d'énonciation, le rôle des participants, les intentions de communication et les variables sociales telles que la distance sociale, le rapport de pouvoir et le statut social existant entre les interlocuteurs. Ce test incite les informateurs à produire des énoncés, des dialogues, ou des réalisations linguistiques correspondant à un acte de langage particulier. Le répondant est soumis à une situation contraignante dans laquelle il est censé produire un ou plusieurs tours de parole dans un dialogue potentiel. Ce test peut être ouvert dans le cas où l'informateur réagit directement en rédigeant son énoncé. Lorsque le

répondant doit se laisser guider par d'autres énoncés sous forme de dialogue afin de produire un énoncé contextuellement approprié, il s'agit d'un test fermé.

Ce test accorde une grande flexibilité à la manipulation des variables sociopragmatiques qui sont la distance sociale, le statut social et le degré d'imposition existant entre les interlocuteurs ainsi que d'autres variables contextuelles (genre, âge, etc.) directement impliquées dans la réalisation des actes directifs. Ces actes de langage sont très sensibles aux contraintes socioculturelles qui peuvent être régulées ou configurées dans les situations d'énonciation établies (Cohen, 1994).

Ce test se montre très pratique et rapide pour la collecte d'une grande quantité de données contenant les éléments sociolinguistiques et socioculturels visés (les stratégies de réalisation, les formulations linguistiques, les réalisations canoniques et les procédés linguistiques) (Beebe & Cummings, 1985). Même si ce test ne permet pas forcément de repérer toutes les réalisations possibles des actes de langage dans la communication authentique d'une manière convenable (Wolfson, Marmor, & Jones, 1989), il présente un aperçu général des réalisations authentiques des répondants dans l'ensemble de leurs activités discursives (Hill *et al.*, 1986 ; Cohen & Olshtain, 1993 ; Yoshitake, 1997 ; Yamashita, 1996).

Le DCT a été utilisé pour recueillir un corpus de recherche pour la première fois en 1982 quand Blum-Kulka cherchait à comparer des réalisations des actes de langage de locuteurs natifs et d'apprenants de langue (Blum-Kulka et Olshtain, 1984 ; 1989). Suite à son succès, ce test a été ensuite adopté dans le cadre du projet de *Cross Cultural Speech Act Realization Patterns* (CCSARP) traitant *la requête et l'excuse* dans 8 langues<sup>5</sup>, (Blum-Kulka *et al.*, 1989). Le DCT utilisé dans le cadre de cette recherche est ouvert, c'est-à-dire qu'aucun dialogue n'est préconçu pour inciter les informateurs à réaliser les deux actes de langage ciblés dans les situations élaborées. Le test est élaboré en français et en twi en variant les variables sociales pour avoir des réalisations diversifiées impliquant les différents savoirs sociopragmatiques et pragmalinguistiques des répondants.

---

<sup>5</sup> Le Projet de la Réalisation Interculturelle des Actes de Langage appelé CCSARP a été effectué dans 8 langues à savoir l'anglais australien (Ventola), l'anglais américain (Wolfson et Rintell), l'anglais britannique (Thomas), le français canadien (Weizman), le danois (Faerch et Kasper), l'allemand (House-Edmondson et Vollmer), l'hébreu (Blum-Kulka et Olshtain) et le russe (Thomas).

Les situations d'énonciation sont très brèves et contiennent des informations contextuelles implicites et suffisantes sur la relation et la fréquence d'interaction entre les interlocuteurs, les variables sociales et des éléments contextuels pour recueillir des réalisations authentiques compte tenu de l'importance de ces variables contextuelles sur les réalisations des actes. La visée des situations d'énonciation élaborées est de se conformer aux contraintes sociolinguistiques des réalisations naturelles. Par conséquent, les situations d'énonciation présentées dans le test ont été choisies par des observations de situations réelles dans des contextes authentiques de la vie quotidienne.

D'ailleurs, les situations d'énonciation élaborées dans les deux contextes d'études sont similaires avec quelques adaptations situationnelles dans chaque communauté linguistique. Il s'avère surréaliste de soumettre nos informateurs issus deux communautés linguistiques et culturelles à des situations identiques en dépit des disparités socioculturelles existantes. Partant de cela, l'ajustement des variables sociales dans l'ensemble des questionnaires a été utile pour recueillir les différentes réalisations possibles dans chaque communauté linguistique. Il a fallu ajuster les variables sociopragmatiques et sociolinguistiques dans des situations similaires des deux contextes en fonction des indices socioculturels de chaque société. Cette démarche accorde plus d'importance aux normes discursives de chaque communauté linguistique en évitant des situations d'énonciation à caractère factice ou imaginaire d'une communauté linguistique à l'autre.

La conception des situations d'énonciation part du besoin d'élaborer des situations les plus authentiques possibles basées sur des observations empiriques des réalisations des actes directifs étudiés. Cela met à la disposition des répondants des astuces contextuelles afin de faciliter la conceptualisation des actes et de permettre une réalisation caractérisée par les attitudes modales dans la mesure où ce test s'oriente vers les savoir-faire langagiers des répondants.

Le recours au DCT comme instrument de collecte de données est motivé par sa capacité de toucher un large éventail d'informateurs dans différents contextes caractérisés par des relations socioculturelles variées. Ce test nous permet ainsi d'avoir un grand corpus sur les actes étudiés, ce qui serait chronophage et plus laborieux à récolter dans des situations réelles dans un court délai. En outre, ce test permet de récolter plusieurs réalisations d'un acte de langage en fonction des variables sociales tout en mettant à notre disposition des informations démographiques (âge, sexe et niveau d'études) des répondants. Ce test offre également un

aperçu des connaissances pragmatolinguistiques sur les stratégies et formes de la réalisation mobilisées pour chaque acte. Ainsi permet-il d'examiner les variables contextuelles et socioculturelles nécessitant la mobilisation d'une stratégie particulière et d'une formulation linguistique appropriée (Kasper, 2000 : 329).

Le test a été auto-administré dans un délai de trente à quarante-cinq minutes au plus tard pour avoir des réalisations spontanées dans un langage courant et clair (Wolf, 1988). Pour cette raison, nous avons évité des descriptions trop longues et des scénarios très détaillés afin de déclencher des réactions rapides et spontanées de la part des répondants face aux situations d'énonciation. Le choix du DCT est également motivé par les avantages qu'il apporte aux études des actes de langage dans la sémantique de l'interaction verbale. L'objectif est de recenser les réalisateurs linguistiques des actes ciblés dans les contextes situationnels élaborés et surtout de décrire et expliquer les rapports qu'entretiennent les représentations sémantiques et les formes linguistiques qui les expriment au moment de l'interaction (Galatanu *et al.*, 2016).

### **1.3.2. Test des savoirs déclaratifs (TSD)**

Le test des savoirs déclaratifs est un protocole de sémantique expérimentale de la sémantique des possibles argumentatifs visant à recueillir des connaissances sémantico-conceptuelles d'un acte de langage auprès des locuteurs d'une langue. Ce test permet de reconstruire la conceptualisation des trois actes étudiés dans les deux contextes linguistiques et culturels. Il est composé de plusieurs questions exigeant des réponses simples basées sur les expériences personnelles et les compétences sémantico-pragmatiques des répondants. Ces derniers sont sollicités pour proposer leurs propres définitions de *la requête*, *la question* ou *l'ordre*, des associations spontanées à partir de ces actes, ainsi que d'autres questions visant à faire apparaître les attitudes du locuteur lorsqu'il songe à réaliser les trois actes étudiés. Ces questions ont comme objectif de mettre en évidence la partie stable de la signification des actes, ainsi que les différentes représentations qui lui sont associées.

Ce test rend possible l'observation des mécanismes sémantico-discursifs mis en exergue à l'interface des deux formes de manifestation du sens linguistique en ce qui concerne la reconstruction permanente de la signification lexicale dans et par le sens discursif. Adapté aux objectifs de notre recherche, ce test vise essentiellement à stimuler et faire apparaître les

savoirs et savoir-faire sémantiques des répondants sous forme de preuves empiriques par rapport à la reconnaissance et la mobilisation des déploiements argumentatifs conformes au protocole sémantique des nominaux désignant les trois actes directifs étudiés.

Le TSD conçu pour cette recherche est composé de trois parties essentielles (voir TSD en annexe B). La première partie s'intéresse essentiellement aux associations des mots : 1) *Quels sont les mots que vous associez aux mots suivants (donnez autant de mots que possibles) a) requête, b) question, c) ordre.* Dans la deuxième partie, nous cherchons à avoir une définition naturelle des trois actes étudiés : 2) *Selon vous que signifient la requête, la question, l'ordre ? Donner votre propre définition,* les motivations incitant la réalisation des actes, les sentiments éprouvés, les attentes du locuteur et quelques énoncés récurrents exprimant chaque acte dans les interactions courantes. Le TSD comme le DCT ne prétendent pas obtenir des observables de communication authentique, mais plutôt des observables sur « la mise en mots » des savoirs sémantico-pragmatiques (Galatanu, 2018 : 276).

### **1.3.3. Dictionnaires**

Dans le besoin d'avoir un corpus constitué de discours lexicographiques et de les confronter aux réponses du test de savoir déclaratif sur les trois actes de langage, il s'est avéré incontournable de faire recours aux dictionnaires français et twi. En français, nous avons opté pour les dictionnaires en ligne : Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), Larousse en ligne et Le Robert Dico en ligne. En Twi, Advanced Akan Dictionary (Anane, 2000), Parlons Twi, Langue et Culture (Adu Manyah, 2009), English-Akan-Ewe-Ga Dictionary (Akrofi *et al.*, 1996) et des dictionnaires bilingues twi ont servi pour la construction de la signification des nominaux désignant les actes étudiés en contexte twi.

Ces discours lexicographiques explicatifs permettent, selon la théorie de la sémantique des possibles argumentatifs, de construire le noyau de la représentation sémantique et recensent d'autres représentations stéréotypiques du sens dans chaque contexte en retraçant les significations lexicales d'une langue à savoir la connaissance collective linguistique de la communauté linguistique. Ces dictionnaires sont des monuments sémantiques constitués historiquement et institutionnellement en vue d'une connaissance des deux langues et d'une représentation du monde par la communauté.

Ils construisent les représentations sémantiques des entités lexicales, dans notre cas les nominaux désignant les actes de langage étudiés au sein de chaque communauté linguistique et culturelle. Dans le cadre de la SPA, l'usage des dictionnaires permet de rendre compte de la partie stable de la signification la plus généralement partagée de *la requête*, *la question* et de *l'ordre* par les deux communautés linguistiques mises en parallèle. Le discours définitionnel et explicatif du lexicographe permet de saisir des propriétés essentielles à l'identification de chacun des trois nominaux désignant les actes étudiés. Ainsi :

*« ce discours permet également de construire la strate nucléaire de la signification, de la tester en tant que configuration des propriétés essentielles et d'examiner, à partir des exemples qui l'illustrent, des associations stéréotypiques stables [...] »* (Galatanu, 2018 : 266).

Le recours aux discours lexicographiques et le corpus textuels et discursif recueillies auprès de nos informateurs à l'aide du test de savoir déclaratif permet de confronter les représentations sémantiques et de valider le processus de cinétisme sémantico-discursif. Le recours aux explications lexicographiques et d'autres discours d'experts s'appuient justement sur la recherche du partage intersubjectif des significations des locuteurs dans une communauté linguistique. Comme le souligne Galatanu (2018 : 267) :

*«Nous partons [...] de l'appréhension du discours définitionnel et explicatif lexicographique comme discours d'expert, une signification apprise et partagée par la communauté des locuteurs d'une langue et culture, à un moment donné de son histoire, tout en affirmant (et en essayant de le prouver), que le cinétisme de cette signification est un processus sémantico-discursif permanent dont nous pouvons rendre compte des enquêtes auprès de différentes catégories de locuteurs, par l'analyse de corpus textuels/discursif et par une démarche de sémantique expérimentale».*

## Chapitre 2 : Contexte de recherche

### 2.1. Présentation du paysage sociolinguistique du Ghana

Aussi bien que la majorité des pays du continent africain, le Ghana figure parmi les pays dans lesquels plusieurs langues nationales et étrangères sont utilisées dans les échanges langagiers au quotidien. Ces langues sont soit d'origine ethnique ou d'origine européenne. Les langues européennes sont largement présentes suite à la domination européenne qui marque fortement l'histoire du continent africain. À la veille des indépendances dans les années soixante, les langues coloniales ont été adoptées comme langues officielles des nouveaux états créés. En effet, suite à l'aménagement des territoires par les colonisateurs<sup>6</sup>, regroupant différentes ethnies et des tribus rivales, il a été nécessaire et judicieux d'imposer une langue commune afin d'éviter tout affrontement ethnique, faciliter l'unification et la consolidation des nouveaux états africains, et surtout favoriser les interactions entre les nombreuses et diverses ethnies réunies sous un appareil d'état. Les langues officielles occupent donc un statut particulier ; elles sont les langues administratives et politiques de l'état. Elles sont officielles par décision politique et leur caractère officiel s'inscrit dans les constitutions des différents pays.

Cette décision a été motivée par le besoin de renforcer l'union nationale à travers un moyen d'échange commun à tous les citoyens et de créer une nouvelle patrie politique qui va au-delà de l'appartenance ethnique sans forcément reléguer les langues et cultures ethniques à un statut inférieur. Ces langues européennes ont été préservées afin de maintenir les échanges internationaux envers les pays occidentaux et de s'ouvrir aux progrès scientifiques et culturels. En outre, la dispersion et la présence d'autres langues africaines étrangères sur les nouveaux territoires battis avant et après les soleils des indépendances sont dues à l'immigration, le commerce et la religion au sein du continent.

Le paysage sociolinguistique ghanéen présente des caractéristiques fascinantes compte tenu de la superficie du pays et de sa population par rapport aux autres pays africains. Avec une superficie de 238 535 km<sup>2</sup>, la population du Ghana est estimée à 31 millions d'habitants<sup>7</sup>. Le centre et le sud du territoire ghanéen sont les zones particulièrement peuplées comparés au nord qui connaît une population faible avec des zones pratiquement inoccupées.

---

<sup>6</sup> La Conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885.

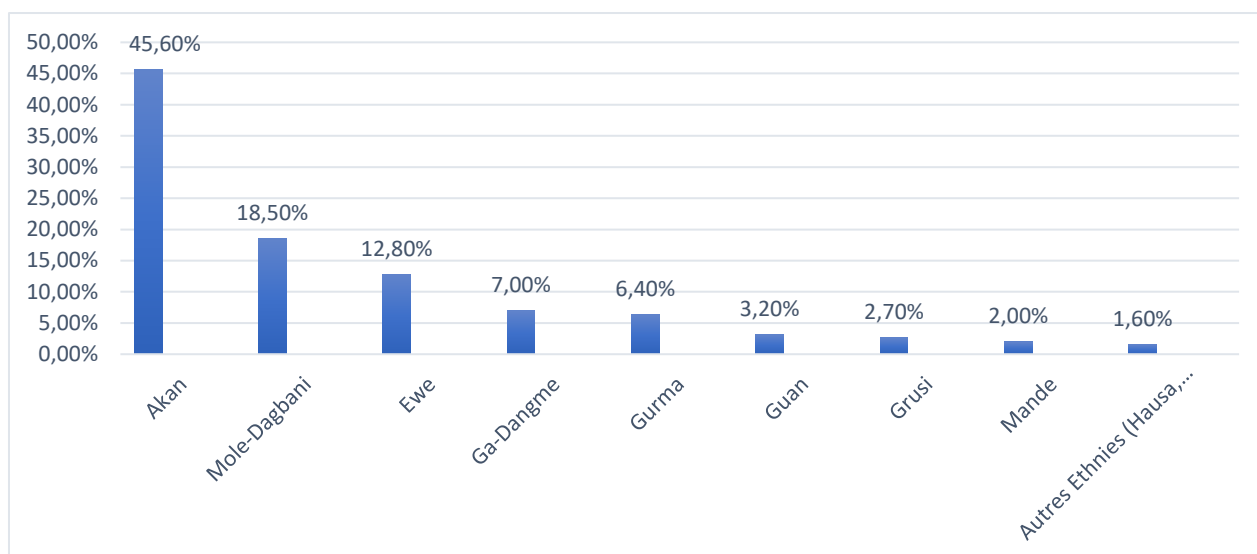
<sup>7</sup> Selon le rapport du recensement démographique de 2021.

D'après Bodomo (2009), le Ghana regroupe entre 45 et 80 langues nationales ou ethniques. Le nombre exact des langues nationales recensées a toujours varié selon les chercheurs en raison des difficultés à établir une distinction nette dans la catégorisation d'une langue et ses dialectes. Agbedor (1996), Bodomo (1996, 1997) Dolphyne et Kropp-Dakubu (1988) et Laitin (1994) ont tous donné différents chiffres des langues parlées au Ghana. Anyidoho et Kropp-Dakubu (2008) reconnaissent qu'il y a environ cinquante langues nationales distinctes non mutuellement intelligibles (Yankson, 2018 : 8). Le nombre exact de langues parlées est loin d'être définitif du fait de la pluralité des langues et de leurs variantes dialectales.

Cette ambiguïté est aussi en raison du manque d'intérêt dans les recherches linguistiques sur les langues nationales à l'exception de quelques-unes ayant un nombre de locuteur considérable. L'absence d'une politique linguistique concrète et détaillée ainsi que la nécessité de s'occuper d'autres sujets nationaux plus pressants que des faits linguistiques, expliquent davantage la nature insuffisante des recherches sur les langues ethniques dites nationales. Anyidoho et Kropp-Dakubu (2008) se sont rendu compte que le nombre des locuteurs des langues nationales varient largement d'une langue à l'autre. Certaines langues nationales possèdent un grand nombre de locuteur tandis que d'autres langues ont à peine cent mille locuteurs. Ainsi la langue akan possède-elle sept millions locuteurs natifs et bien d'autres locuteurs non-natifs alors que le safaliba, une langue du nord, compte moins de cinq mille locuteurs (Yankson, 2018 : 8).

La population ghanéenne est classifiée sous 9 groupes ethnies principaux par le *Bureau of Ghanaian Languages* depuis 1960. Cette classification est adoptée par le *Ghana Statistical Service* dans les recensement décennaux du pays. Les neuf groupes ethniques sont principalement les Akan, les Mole-Dagbani, les Éwés, les Ga-Dangme, les Guan, les Gurma, les Grusi, les Mandé et « les autres ethnies ». Selon le rapport de recensement de 2021, les Akan demeurent le groupe ethnique le plus peuplé.





**Figure 1: La distribution démographique des neuf groupes ethniques sur les 31 millions personnes recensées en 2021<sup>8</sup>**

## 2.2. Classification des langues nationales ghanéennes

Les langues nationales ou ethniques ghanéennes sont répertoriées en deux groupes linguistiques importants à savoir le Kwa et le Gur. Le groupe des langues Kwa rassemble environ 75 % de la population et s'étend du centre vers la côte du pays. Ce groupe est constitué des Akans, des Ga-Adangbes et des Éwés. Au nord du fleuve Volta, se trouve les langues Gur rassemblant les Gurma, les Grusi, les Buli, les Frafra, les Kassem, les Dagomba, les Kussasi, les Dagbani, les Dagare, les Mamprusi, les Kokomba, entre autres. Les groupes ethnies et les locuteurs des langues Gur se trouvent majoritairement au nord du Ghana. Ils constituent 23 % de la population ghanéenne. Il est à réitérer que les langues constituant les deux groupes se divisent linguistiquement en diverses langues à part entière et non en des variétés ou dialectes d'une langue quelconque. D'ailleurs, Kropp-Dakubu (1988) propose une classification dans laquelle les langues sont regroupées en six groupes : le Volta-Comoé, l'Éwé, le Gur, le Central-Togo, le Ga-Dangme et le Mande. Dans cette classification, les langues Akan sont classées sous le groupe Volta-Comoé.

Parmi ces langues nationales ghanéennes, certaines langues comme le Ligbi et Bissa faisant partie du groupe Mande ne sont pas des langues indigènes ghanéennes. Des chercheurs comme Bodomu *et al.*, (2009), Kropp-Dakubu et Naden (1988) sont convaincus qu'elles

<sup>8</sup> Le rapport du recensement de 2021 publié en octobre 2022 par *Ghana Statistical Service*.

proviennent du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Sierra Leone ou les langues Mande ont des millions de locuteurs. De la même manière, les langues Gur comme le Kulango et Lobiri sont des langues indigènes d'origines ivoiriennes et burkinabées respectivement. Ces langues ont intégré le paysage linguistique ghanéen à travers l'immigration et le commerce. Le Hawsa demeure la langue non autochtone d'origine nigériane largement répandue au Ghana.

### **2.3. Les langues les plus répandues dans le paysage linguistique ghanéen**

L'anglais est la langue officielle du Ghana, cela sous-entend qu'elle est la langue de l'état dans tous ses aspects de gouvernance. La constitution ghanéenne est rédigée en anglais ainsi toutes procédures auprès des institutions nationales et privées se réalisent en anglais. L'état s'adresse à ses citoyens en anglais et vice-versa. Elle est également la langue de scolarisation et de recherches scientifiques. L'anglais du Ghana s'accorde en théorie avec celle de la Grande-Bretagne. Au fil des années, une tendance américaine (États-Unis) s'est infiltrée dans sa pratique à l'oral, mais cela reste en quelque sorte inacceptable dans l'instruction scolaire. L'anglais du Ghana se différencie d'autres pays africains, par exemple celui du Nigeria ou du Libéria en termes d'accent et d'intonation. L'anglais est enseigné et appris à l'école. Une acquisition faite en dehors de la classe conduit à un *Broken English* ou *Pidgin English* qui n'obéit guère aux règles d'usage de l'anglais standard. Cet anglais populaire est simplifié dans ses règles d'usage et constitué des mots, des jargons, du verlan et des expressions informelles provenant de plusieurs origines linguistiques. Considéré auparavant comme la langue de la rue, le *pidgin* désormais la langue de la jeunesse est populaire dans les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur. Son usage est limité à l'oral sans aucune trace d'écriture standardisée.

Bien que l'anglais ait un statut prestigieux comparé aux langues nationales, les langues akans surtout l'asanti twi est aussi répandue dans le paysage sociolinguistique. La majorité de la population ghanéenne parlent le twi par conséquent cette langue akan occupe une place prépondérante dans le paysage sociolinguistique. L'Ewe, le Ga, le Dagaare, le Dagbani, et le Nzema et l'Akan sont enseignés à l'école dans les régions où elles demeurent les langues maternelles. Ces langues sont utilisées à la radio et à la télévision. La langue Hawsa est également présente dans les grandes villes notamment dans les communautés musulmanes pour des raisons historiques, religieuses et commerciales. À proprement parler, le Hawsa n'est

pas une langue nationale ghanéenne (Adu Manyah, 2009 : 20).

Il est tout à fait possible de repérer quelques ghanéens qui ne parlent que l'anglais suite à la décision de leurs parents de ne pas transmettre leur langue maternelle. Certains ghanéens n'aperçoivent pas la nécessité d'apprendre d'autres langues nationales outre que leur langue maternelle quand ils en ont pas forcément besoin dans leur milieu social et professionnel. Jusqu'ici, il est évident qu'un ghanéen connaît au minimum deux langues. Les ghanéens possèdent une biographie langagière qui répond à leur vécu et besoin quotidien. La plupart des ghanéens ont recours à l'anglais lorsqu'il y a une obligation ou une nécessité. Les langues nationales ne sont pas interdits dans les institutions publiques bien qu'ils soient limités à l'oral car les procédures administratives se font uniquement en anglais. En revanche les stations de radio mettent pleinement en valeur les langues ghanéennes surtout les dialectes akans.

#### **2.4. Historique du peuple Akan et ses variétés linguistiques**

Le peuple Akan est constitué d'un ensemble de groupes ethniques ayant en commun des traditions, des coutumes, des croyances et des dialectes mutuellement intelligibles. A l'instar de nombreux peuples d'Afrique subsaharienne, les hypothèses sur les origines des Akans sont très difficiles à prouver de manière convaincante en retraçant leur histoire. Les Akans se trouvent au centre-sud du Ghana et à l'est de la Côte d'Ivoire. Les akans sont connus pour plusieurs caractéristiques culturelles et sociales distinctes, dont la pratique de la succession matrilineaire et la répartition des familles en clans. L'attribution des prénoms aux nouveau-nés est dictée par le jour de naissance, les circonstances ou les événements liés à la conception et la naissance du nouveau-né. L'identité culturelle des Akans se distinguent d'autres groupes ethniques par leur pratique obligatoire de la circoncision masculine.

La société Akan est hiérarchisée et dominée par une famille royale détenant un pouvoir monarchique absolu. Le pouvoir politique est représenté par un roi et une puissante reine-mère issus de la famille royale. La reine, qui seconde le roi, n'est dans aucune situation l'épouse du roi mais plutôt sa tante ou sa sœur. Dans le système matriarcale akan, les membres des clans sont obligatoirement les descendants des femmes. En conséquence, au décès du roi, le trône passe à son frère ou son neveu. Le fils du roi n'a aucun droit de succession puisqu'il fait partie du clan de sa mère mais pas celui de son père.

Cela signifie que les enfants d'une femme appartiennent au clan de leur mère et ont des droits de succession au sein de ce clan, tandis que l'appartenance au clan du père peut ne pas avoir autant d'importance en matière d'héritage. Les systèmes de succession et d'héritage varient au sein de groupes ethniques Akan. Certaines ethnies ont des systèmes patrilinéaires, où l'appartenance au clan du père est également prépondérante.

Les Akans du Ghana sont composés des ethnies suivantes : les Asantis, les Akuapems, les Akwamus, les Akyems, les Fantis, les Agonas, les Assins, les Ahafos, les Dankyiras, les Wassas, les Kwawus, les Bonos, les Adanses, les Sefwis, les Assins, les Aowins, les Ahantas, les Nzemas etc. Au 18<sup>ème</sup> siècle, des ethnies Akans se sont déplacés sur d'autres territoires inoccupés dans la recherche de nouveaux terrains fertiles. Ce peuple Akan se retrouve actuellement à l'est de la Côte d'Ivoire. Ils sont les Agnis, les Abourés, les Attiés, les Brons, les Baoulés, les Sanios, les Abidjis, les Adjakrous, les Agonas, les Alladjas, etc.

## **2.5. Le peuple Asanti et le Twi dans son contexte historique, culturel et linguistique**

Parmi les dialectes Akans parlés au Ghana, l'Asanti et l'Akuapem constituent le groupe Twi d'où l'appellation Asanti Twi et Akuapem Twi. Contrairement aux autres dialectes Akans comme le Fanti, le twi est un dialecte du peuple Asanti et Akuapem. Le Fanti est un dialecte Akan parlé par le peuple Fanti installé sur la côte du Ghana ne faisant pas partie des dialectes twi (Adu Manyah, 1997). C'est-à-dire que le dialecte Fanti n'est pas un dialecte Twi même si le Fanti et les dialectes Twis sont mutuellement intelligibles. La différence entre le Twi et le Fanti relève essentiellement des variations au niveau de l'intonation, la phonologie et du lexique. Au sein du groupe twi, il y a une forte distinction, une fois encore, au niveau phonologique et lexical entre le twi parlé par le peuple Asanti et celui parlé par le peuple Akuapem. Dans le cadre de cette thèse, l'Asanti Twi est le dialecte Akan choisi par rapport à l'Akuapem twi et aux autres dialectes Akans.

L'Asanti Twi est une langue à quantité et à deux tons ponctuels, parlée par le peuple Asanti et d'autres peuples Akan au Ghana (Adu Manyah, 2009 : 11). L'Asanti Twi est majoritairement parlé dans la région asanti qui retrace pratiquement la zone d'influence du royaume Asanti (*Asanteman*). En dehors de cette région la plus peuplée du pays, l'Asanti Twi est la deuxième langue d'une grande partie de la population ghanéenne. Sa domination et sa popularité sur la

presque totalité du territoire ghanéen est associé, avant tout, à sa population signifiante, aux antécédents politiques et socio-culturels et la puissance économique que détiennent les Asantis jusqu'à présent sur le territoire ghanéen.

Après avoir obtenu leur indépendance auprès des Dankyiras durant la bataille de Feyiase (1699-1701), les Asantis se sont lancés dans une série d'annexion de territoire. Ils ciblent les royaumes Akan ayant un système politique d'ores et déjà établi et surtout bien organisé. Les territoires des peuples Akans dominés par les Akwamus et les Denkyiras ainsi que beaucoup d'autres peuples Akans sont annexés et intégrés à la Confédération Asanti. Sous le règne du roi Nana Osei Tutu (1697-1731), la confédération Asanti composée de 8 états est née et sa capitale est déplacée de Kwaman à Kumasi. Dans la suite, les Bonos, les Adansis, les Dankyiras, les Akyems, les Sehwis, les Gyaamans, les Bandas, les Kwawus, les Assins, les Wassas, etc. sont tombés sous la domination de la confédération.

*« Le fondateur et tous les rois asantis appliquaient l'équation des conquêtes militaires à l'incorporation politique mais, à part les 8 États asanti d'origine, tous les États sous l'influence asanti n'étaient pas obligés de s'intégrer. Ils avaient le statut d'États vassaux et ne faisaient pas, à proprement parler, partie du territoire asanti puisqu'ils gardaient leurs propres systèmes et institutions de gouvernement » (Adu Manyah, 1997 : 36).*

À partir du 18<sup>ème</sup> siècle, la domination de la Confédération Asanti s'étendait sur la presque totalité et même au-delà du territoire de l'actuel Ghana (*Ibid.*, 2009). Actuellement, il s'avère que trois quarts de la population ghanéenne parlent ou comprennent le twi et d'autres langues Akan (Adomako, 2015). En dépit de cette domination marquante, l'anglais demeure toujours la langue officielle du Ghana c'est-à-dire la langue d'administration et de scolarisation.

Dans cette optique, les deux langues assurent le rôle de lingua franca sur le territoire ghanéen (Dako, 2002). L'Asanti Twi est l'emblème et le symbole substantiel du rayonnement de la culture Asanti. Les traditions et les coutumes sont oralement transmises de génération en génération à travers cette langue. L'appropriation des normes et des valeurs du système social s'effectue et s'actualise oralement, de ce fait, une bonne maîtrise de la langue est quasi-obligée pour entreprendre toute interaction verbale ainsi qu'une intégration réussie dans la société Akan. L'usage de la langue reste essentiellement à l'oral comme la plupart des langues africaines bien qu'elle soit écrite en alphabet romain.

C'est à travers cette langue qu'un nouveau membre de la société acquiert ses repères, la culture, les normes et valeurs sociales. Cette langue demeure le médium de communication principal dans les familles ghanéennes surtout chez les Asantis, dans les rassemblements traditionnels et les lieux de socialisation. Les interactions sociales inter-ethniques se font, en grande partie, à travers les dialectes Akan éminemment en Asanti Twi. Ce dialecte Akan fait partie des neufs langues nationales<sup>9</sup> ou indigènes inscrites dans les curriculums scolaires de la primaire jusqu'à l'université. La langue est activement utilisée dans les crèches et les cours préparatoires comme toutes les langues nationales ghanéennes pour éviter une surcharge cognitive que pourrait subir les enfants qui apprennent simultanément leur langue maternelle et l'anglais la langue de scolarisation.

L'Asanti Twi est doté d'une grammaire et d'une orthographe élaborée. Il détient une littérature orale très riche et variée, basée d'une part, sur un genre narratif des contes impressionnants et mythologiques, et d'autre part, une présence forte des expressions idiomatiques et des aphorismes. Dans la culture Akan, les interactions verbales privilégient l'emploi des énonciations indirectes et une argumentation qui prennent en compte les dessous des échanges verbaux (Owusu-Sarpong, 1998 : 203). Le respect des tabous verbaux et la mise en œuvre permanentes des stratégies langagières pour assurer l'harmonie sociale sont quelques phénomènes caractérisant les interactions en Twi. La communauté linguistique Akan valorisent les talents oratoires et offre au « bons parleurs » de multiples contextes d'énonciations pour manifester leur talent oratoire.

Ayant servi comme vecteur propice aux objectifs prosélytiques des missionnaires chrétiens avant et pendant la colonisation, la bible est entièrement traduite et publiée en trois dialectes Akan : Asanti Twi, Akuapem Twi et Fanti. Jusqu'à ce jour, l'Asanti Twi est la langue nationale la plus développée en écriture, en littérature et en diffusion. Malgré le statut prestigieux qu'occupe l'anglais et les attitudes positives associées à son usage dans le paysage linguistique ghanéen, l'Asanti Twi demeure la langue la plus utilisée au quotidien. La plupart de ces échanges se font en dialecte Akan surtout en Asanti Twi même dans des régions où elle n'est pas forcément la langue maternelle du peuple. Il s'avère très difficile de repérer les locuteurs non-natifs du twi car la plupart des locuteurs acquiert une aisance orale et une

---

<sup>9</sup> Ces langues nationales sont désignées comme des langues indigènes « *Indigeneous Languages* » par la Constitution du Ghana de 1992.

finesse appréciable de la langue. Néanmoins, certains locuteurs non-natifs ont des accents prononcés et conditionnés par leurs langues maternelles.

Les interactions en Asanti Twi écotent un néologisme important, une évolution d'anglicisme et de code-mixing. Ce phénomène est répandu en raison de l'urbanisation dans la société ghanéenne et le manque de vocabulaire Twi pour faire face à la modernisation de la société ghanéenne. En effet, l'Asanti Twi a incorporé un bon nombre de vocabulaire anglais et de nouveaux mots inventés à partir de l'anglais pour compenser ses lacunes lexicales. Il devient de plus en plus normal et acceptable d'entendre des échanges en twi contenant un nombre considérable de mots anglais, un code-mixing assez fréquent et caricatural. Cependant, l'Asanti Twi parlé dans les grandes villes en dehors de la région Asanti présente une variation particulière fortement liée aux langues maternelles et aux identités sociales des locuteurs. Le phénomène d'alternance codique et de code-mixing est très présent chez les jeunes et les personnes scolarisées, tandis qu'il est rare chez la génération un peu avancée en âge.

Contrairement aux idées reçues sur ce dialecte, l'Asanti Twi et les autres dialectes Akans détiennent une richesse lexicale peu utilisée et remplacée par des mots anglais pour des raisons de facilité peu à peu enracinée dans le paysage linguistique ghanéen. Cela est aussi associé aux échecs de la transmission culturelle d'une génération à l'autre au sein de la société et la domination des cultures occidentales au détriment de la culture Akan. En dépit de ce constat, les dialectes Akan notamment l'Asanti Twi dominant les médias audio-visuels au Ghana. Environ 80 % des stations de radios diffusent en dialectes Akans notamment en twi, pourtant la presse écrite publie uniquement en anglais.

## **2.6. Description linguistique de l'Asanti Twi**

L'Asanti Twi est écrite en écrit en alphabet latin et regroupe 22 lettres dont 6 voyelles, 16 consonnes et 9 combinaisons des consonnes (Adu Manyah, 2002 : 25). Cette langue est un mélange de 37 sons composés de 23 sons consonantiques (6 occlusives, 4 nasales, 5 fricatives, 5 affriquées, 1 liquide et 2 approximants) et 14 voyelles (9 voyelles orales et 5 voyelles nasales). Les voyelles nasales ne sont pas marquées dans la graphie bien qu'elles soient importantes dans la détermination des différentes significations d'un mot. En effet, à l'écrit chaque voyelle forme un phonème particulier, porte un ton et garde sa propre articulation

contrairement à la langue française où plusieurs voyelles successives peuvent constituer un seul phonème comme « eau » (*Ibid.*, 2002 : 30). Dans la succession des voyelles identiques, chaque voyelle forme un phonème dans la séquence. Les voyelles peuvent être aussi bien longues que brèves dans des mots.

À l'écrit, les voyelles longues sont marquées par le doublage de la voyelle dans l'orthographe. Cette reduplication provoque un allongement de la voyelle pouvant s'expliquer par le contact des voyelles identiques. Ce phénomène marque aussi les distinctions lexicales et grammaticales des mots. L'allongement d'une voyelle transforme un verbe en un nom, un verbe en un adjectif, un verbe en un adverbe, un nom en un adjectif, un nom en un adverbe, un adjectif en adverbe, et vice versa. En effet, la quantité vocalique demeure un trait distinctif auquel les locuteurs ne peut pas ignorer sachant que la quantité vocalique différencie un mot d'un autre (*Ibid.*, 2002 : 35). La quantité vocalique (brève ou longue) peut être portée par une voyelle d'une ou plusieurs syllabes situées généralement au niveau de la syllabe finale des morphèmes lexicaux. La distinction de la forme masculine de la forme féminine, le marquage du présent continu, le futur imminent et le passé s'effectuent par la reduplication de la voyelle du préfixe pronominal ou de la base verbale.

L'Asanti Twi est ainsi une langue à ton haut et bas. L'ensemble des voyelles et des syllabes consonantiques portent ces deux tons phonétiques. A l'instar de la quantité vocalique, les deux tons ont des fonctions lexicales et grammaticales bien qu'ils ne soient pas marqués à l'écrit par convention orthographique. Les cinq typologies de tons<sup>10</sup> repérées dans la langue sont donc réservées uniquement à l'oral. Les verbes de mouvement et d'état portent le ton bas tandis que les verbes progressifs et les verbes exprimant les habitudes portent le ton haut. Dans la succession de deux verbes ou d'une série de verbes de bases verbales différentes, le premier porte un ton bas et le deuxième un ton haut. Les verbes formés par la duplication d'une base verbal pour avoir un sens nouveau portent le ton bas. Les tons n'ont pas la même « hauteur » à l'oral en fonction de la place de la syllabe qui le porte. La fréquence varie selon sa position dans la phrase, soit au début, au milieu ou à la fin.

La grammaire est soigneusement élaborée en réunissant les règles conventionnelles associées au bon usage de la langue parlée et écrite. Elle établit les cohérences des phénomènes linguistiques présentes dans le fonctionnement de la langue. La sonorité du Twi est illustrée

---

<sup>10</sup> Les tons verbaux, les tons adjectivaux, les tons nominaux, les adverbiaux et les hommotones.



dans son écriture à travers les voyelles et les consonnes. Les éléments constitutifs de la langue (les substantifs, les adjectifs et les adverbes, les temps de conjugaisons) sont régis par des normes d'usage, et remplissent leurs fonctions grammaticales au moyen des deux tons, des élisions et des contractions des voyelles (Adu Manyah, 2002 : 43). L'Asanti Twi est une langue nominative ayant une structure rigide de Sujet-Verbe-Objet (SVO) dans les constructions transitives et intransitives (Osam, 1997 : 254). Des verbes composés exprimant des actions particulières sont dérivés à partir des expressions formées en intégrant des verbes différents ou un verbe et un nom. La maîtrise des expressions idiomatiques et des proverbes est nécessaire dans l'usage de la langue en interaction.

## **2.7. La politique linguistique ghanéenne des langues indigènes**

La constitution ghanéenne reconnaît officiellement l'existence des langues indigènes et même rend l'acquisition d'une de ces langues obligatoires à tout étranger souhaitant avoir la nationalité ghanéenne. Les dialectes akans ont joué un rôle primordial dans la consultation publique qui a précédé la rédaction de cette constitution en 1992. Néanmoins, la politique linguistique ghanéenne sur l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales a été soumise à de nombreuses révisions pour des raisons diverses depuis la période précoloniale jusqu'à présent. Depuis la création de l'éducation formelle en 1529 par les portugais, les langues indigènes ont été repérées et développées pour faciliter les activités commerciales et prosélytes.

Les écoles des châteaux (*castle schools*) installées sur les côtes, notamment celle du château d'Elmina<sup>11</sup> représentent les premières instructions formelles ciblant des enfants sélectionnés sur des critères religieux (des enfants ayant des parents convertis au christianisme), de métissage (les enfants mulâtres), les membres des familles royales et quelques élites. Ces écoles ont été maintenues et renforcées dans le but d'instruire le public ciblé pour servir des intérêts spécifiques.

Cependant les missionnaires catholiques et protestants (la Mission de Bâle, de Brême et les wesleyennes) se sont intéressées aux langues indigènes du Gold Coast<sup>12</sup>. Le succès des écoles

---

<sup>11</sup> Le château d'Elmina (Elmina Castle) fut le siège administratif des portugais et plus tard des néerlandais dans la colonie Gold Coast devenu le Ghana.

<sup>12</sup> Gold Coast fut le nom du Ghana en tant que colonie britannique de 1867 jusqu'à 1957 quand la colonie

missionnaires et l'écriture d'un nombre de langues indigènes pendant la période précoloniale ont obligé le gouvernement colonial britannique à tolérer la cohabitation des langues indigènes et l'anglais dans le système d'éducation coloniale pendant les trois premières années de classes préparatoires. Cette décision du gouvernement colonial de 1925 demeure la première politique linguistique promulguée sur les langues indigènes. Par la suite, ces langues ont fait leur entrée dans tous les niveaux du système d'éducation dans le but de promouvoir une culture collective et de rapprocher le peuple autour des langues indigènes véhiculaires au sein d'une société fortement caractérisée par une pluralité ethnique voire linguistique.

Après l'indépendance du Ghana en 1957, les langues indigènes sont interdites dans les trois premières années d'école préparatoire pour favoriser l'apprentissage de l'anglais la langue officielle et administrative du nouvel état ghanéen. À cette époque, les arguments de cette interdiction étaient de renforcer une cohésion nationale à travers une langue commune associée à une nouvelle patrie politique qui va au-delà de l'appartenance ethnique. Le gouvernement a reconnu une nécessité pressante de rendre l'anglais plus accessible aux ghanéens en instaurant une instruction obligatoire et gratuite ainsi que de nombreuses bourses d'étude ciblant les étudiants provenant des endroits défavorisés<sup>13</sup>. Cette politique a été également motivée par la fragilité du nouvel état ghanéen héritier des territoires coloniaux regroupant diverses ethnies.

11 langues indigènes<sup>14</sup> sont enseignées dans le système éducatif ghanéen à partir de l'école primaire jusqu'à l'université (Ago Yankson, 2018 : 23). La singularité de la politique linguistique ghanéenne repose sur les va-et-vient autour de quelle langue utilisée pendant les trois premières années de cours préparatoires à l'école primaire. Les révisions incessantes alternant l'anglais et les langues indigènes à ce sujet sont très critiquées. Les deux révisions successives de cette politique datent de 2002 et 2014. En 2002, l'usage des langues indigènes en cours préparatoires a été remis en question par le ministère de l'éducation nationale qui l'a jugé inefficace et défailant, du fait, entre autres, de manque de compréhension en classe. D'après Ameyaw-Akumfi<sup>15</sup>, le ministre de l'éducation de l'époque, l'abus de cette pratique aurait entraîné une baisse de niveau d'anglais chez les élèves. Depuis la rentrée scolaire 2014,

---

devient indépendante en tant que pays appelé le Ghana.

<sup>13</sup>Après l'indépendance, le gouvernement ghanéen a instauré une politique d'éducation gratuite dans les trois régions du nord du pays pour compenser la marginalisation et la négligence de cette partie du Ghana par les administrateurs coloniaux.

<sup>14</sup> Asanti Twi, Akuapem Twi, Fanti, Nzema, Ewe, Ga, Dangme, Dagaare, Dagbani, Gonja et Kasem

<sup>15</sup>Source : Reportage du journal *The Statesman* du jeudi 16 juillet 2002.

cette politique a été retirée en raison de l'échec de l'usage unique de l'anglais dans les cours préparatoires. D'ailleurs, les avis sont partagés sur cet arrêté ministériel, l'opinion publique est en faveur de l'usage parallèle l'anglais et des langues indigènes comme langue de scolarisation.

## **2.8. Le français dans le contexte sociolinguistique ghanéen**

Le français est la langue étrangère la plus intégrée dans le système éducatif ghanéen en dépit de la place marginale qu'elle occupe dans la sphère linguistique ghanéenne. Le français demeure la seule langue étrangère enseignée dans le système éducatif à tous les niveaux d'enseignement, de la primaire à l'enseignement secondaire (Education Act 778, 2008). Ce statut du français est fortement lié à l'enclavement linguistique du Ghana entouré de pays francophones d'où la nécessité de favoriser l'apprentissage de la langue française. Le Ghana partage des frontières avec le Burkina Faso au nord, la Côte d'Ivoire à l'est et le Togo à l'ouest.

Par conséquent, l'intérêt national pour cette langue a été reconnu pendant la période coloniale bien avant l'indépendance du pays afin de prévenir son isolement linguistique potentiel dans la région ouest-africaine. Le français est incorporé officiellement dans le système d'enseignement depuis 1948 à Achimota Collège Accra (Ayi-Adzimah, 2010 : 112). Cependant, le français n'entre pas encore dans les langues les plus utilisées dans la société ghanéenne. Son usage est réduit à quelques heures de cours de langue en classe et parmi quelques étrangers francophones dispersés dans les grandes villes ghanéennes surtout dans la capitale Accra. Parmi les 24 568 823 personnes recensées en 2010<sup>16</sup>, seulement 1% étaient alphabétisées en français.

Le français est enseigné à tous niveaux du système d'éducation ghanéen sans aucune obligation et orientation spécifique en raison des incohérences des politiques linguistiques sur les langues étrangères et les réformes incessantes du ministère de l'éducation. Même s'il est prévu de rendre le français obligatoire dans les écoles primaires, le manque d'enseignants et le temps limité consacré à cette matière dans les programmes scolaires restent des obstacles à explorer. Selon la politique éducative du Ghana, le français doit être enseigné comme langue

---

<sup>16</sup>Selon le rapport final du recensement de 2010 publié par *Ghana Statistical Service* en mai 2013.

étrangère dès le secondaire. En effet, le français est une matière obligatoire au secondaire. Cependant, certains élèves le découvrent à l'école primaires dans certains établissements privés. Le français est une matière obligatoire dans les lycées publics, à condition qu'il y ait un enseignant qualifié disponible pour dispenser les cours. Pour cette raison, le français n'est pas accessible dans de nombreux lycées publics en raison du manque de professeurs de français au Ghana.

Au collège, les enseignants proviennent des établissements de formation des enseignants, également appelés « *Colleges of Education* ». Toutefois, le niveau de compétence linguistique des enseignants n'est pas toujours satisfaisant, compte tenu du nombre d'heures consacrées à l'apprentissage de la langue au cours des trois années de leur formation. En revanche, les enseignants de lycée sont tenus d'obtenir une licence en français à l'université, ce qui implique généralement une période de 4 à 5 ans d'études, y compris une année d'immersion linguistique dans un pays francophone. La plupart de ces enseignants ont également suivi une formation pédagogique dans un établissement de formation des enseignants. Il convient de noter qu'il existe également des enseignants exerçant dans des écoles privées qui n'ont pas reçu de formation didactique.

Dans l'enseignement supérieure, le français est proposé aux étudiants dans un système licence-maîtrise-doctorat. Les universités offrent des parcours en littératures, sciences du langage, traduction et interprétariat et en didactique du FLE. L'apprentissage du français devient de plus en plus obligatoire dans les parcours scientifiques et techniques. Les programmes universitaires mettent en évidence l'importance d'orienter les étudiants vers l'apprentissage de la langue française afin de répondre aux besoins changeants du marché du travail dans la région de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En principe, les cours de français orientés vers des objectifs spécifiques sont conçus pour répondre aux exigences professionnelles. À cet effet, des cours de français intitulés *French for Communication*, *French for Scientist*, *French for Business*, etc. visant des compétences linguistiques spécifiques dans les différents domaines d'études sont mis en place dans les établissements d'enseignement supérieurs.

Le français est une matière à part entière dans l'enseignement supérieur. La durée des cours de français est déterminée par les objectifs fixés dans les curriculums. Ces cours sont soit imposés obligatoirement pendant une période spécifique, soit les étudiants ont la liberté de

choisir entre la langue française et d'autres matières de culture générale. Les cours durent généralement entre un et trois ans, et commencent dans une année régie par le programme d'étude. En d'autres termes, certains étudiants commencent à apprendre le français lors de leur deuxième année d'études, alors que dans certaines filières, il est obligatoire dès la première année. L'Alliance française propose également des cours de français, avec cinq centres répartis à Accra, Kumasi, Takoradi, Cape Coast, et Tema, où les apprenants peuvent suivre des cours de français et se préparer aux examens DELF et DALF.

### **2.8.1. Description des cours de français dans l'enseignement supérieur**

Les cours de français sont conçus pour rattraper les retards accumulés dans l'apprentissage du français dans le parcours scolaire des étudiants. Les études supérieures est devenu un avenue de dernier recours pour l'apprentissage du français. Néanmoins, il existe des cours visant à former des étudiants dans le domaine de la linguistique, la didactique du FLE, la traduction et l'interprétariat, etc. Ces domaines d'études sont à la portée des étudiants ayant suivi des cours de français pendant leurs études secondaires. La licence en français qui dure entre quatre et cinq ans est réservé aux étudiants choisis sur des critères académiques définies par les universités. Alors que l'Université du Ghana et Cape Coast prévoient une année supplémentaire et facultative pour le séjour immersif à l'étranger, la durée de la licence en français est fixée à quatre ans y compris une année d'immersion linguistique obligatoire dans au troisième année d'études à KNUST. Ces étudiants suivent au minimum deux programmes, c'est-à-dire qu'ils font un ou deux autres programmes de licence en plus du français de la première année à la quatrième année, par exemple le français et les sciences politiques, le français et la sociologie, le français et la psychologie, etc. La licence en français est organisée sur une durée de quatre années universitaires. Les deux premières années sont principalement dédiées à l'acquisition de compétences essentielles, telles que la compréhension et la production orale et écrite, la grammaire et l'acquisition des compétences communicatives. En troisième et quatrième année, les étudiants sont initiés à la traduction et l'interprétariat, la littérature et la linguistique, etc.

### **2.8.2. Immersion linguistique à l'étranger**

*The Year Abroad Program* est un programme d'immersion linguistique dans un pays francophone. Le but est d'exposer les étudiants à un milieu d'apprentissage francophone, à la culture francophone et aux locuteurs natifs français dans un environnement homoglotte. Ce programme date depuis les années soixante. Les étudiants issus des universités publiques et des instituts de professorat ont été les premiers bénéficiaires. À cette époque, les étudiants étaient financés par le gouvernement ghanéen pendant un semestre ou une année académique. Le programme a été interrompu et réformé en raison du manque de financement de la part du gouvernement ghanéen. Il a été réintroduit dans les universités, avec des dispositions permettant aux étudiants de financer leur voyage en France. En parallèle, le Ghana Scholarship Secretariat, qui supervise les bourses nationales, finance également certains étudiants pour des cours FLE au Village du Bénin de l'Université de Lomé au Togo et au Centre Béninois des Langues Étrangères (CEBELAE) de l'université d'Abomey Calavi au Bénin.

À KNUST, l'immersion linguistique à l'étranger est obligatoire pour les étudiants en troisième année d'étude en licence alors qu'il est facultatif mais recommandé en quatrième année d'étude à l'Université du Ghana. Les départements de français des universités ghanéennes recommandent et valident des centres de FLE en fonction de la formation proposée et les notes obtenues dans les centres FLE sont intégrées dans la note globale des étudiants. À l'Université du Ghana, l'immersion linguistique à l'étranger correspond à une unité d'enseignement à l'opposé de KNUST où cette immersion représente l'ensemble du cursus de troisième année de licence. Les étudiants obtiennent le DEUF (Diplôme d'Études Universitaires Françaises) et quelques-uns en profitent pour passer les examens DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) et DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Le financement du séjour d'immersion linguistique dans les centres de FLE en France est à la charge exclusive des étudiants. Cependant, quelques étudiants boursiers profitent des exemptions des droits d'inscriptions en fonction des accords en matière de coopération universitaire et scientifique entre leurs universités et les centres de FLE qui les accueillent. Au total 15 centres de FLE des universités françaises sont accessibles aux étudiants ghanéens. Campus France Ghana assume la gestion des dossiers pour les demandes d'admission auprès

des universités françaises, ainsi que de la coordination des démarches pour l'obtention des visas étudiants auprès du Consulat français à Accra.

Une centaine d'étudiants ghanéens choisissent la France pour des raisons évidentes, notamment la qualité des formations offertes, la culture française, le contact avec les natifs français, l'accent français, le prestige d'avoir étudié en France ainsi que d'autres stéréotypes qui rendent la France exotique et attrayante pour les étudiants. Pendant leur séjour en France, les étudiants en profitent pour rendre visite à leur famille en Europe, faire du tourisme et découvrir d'autres cultures européennes. Ces étudiants sont toujours impatients à l'idée de cette immersion linguistique à l'étranger. Ils y voient une opportunité d'améliorer leur niveau de français tout en espérant le maîtriser couramment avec un accent français à l'issue de cette expérience.

Les étudiants choisissent les centres de FLE en fonction des conseils d'anciens étudiants de ces centres, des recommandations de leur département de français, des informations fournies par Campus France Ghana, des accords de coopération existant entre leurs universités et les centres de FLE, du coût de la vie dans les villes d'accueil, de l'accès au logement et des opportunités d'emplois étudiants.

### **2.8.3. Immersion linguistique en France**

Les étudiants ghanéens arrivent en France au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre pour s'inscrire dans les centres de FLE. Un certain nombre d'étudiants sont logés par le CROUS<sup>17</sup> dans les villes d'accueil tandis que d'autres sont hébergés dans des logements privés. Dans les logements CROUS, les étudiants sont en contact avec des étudiants natifs français et des étudiants européens du programme ERASMUS<sup>18</sup> et des étudiants de différentes nationalités du monde entier qui poursuivent leurs études dans différents domaines. Les centres de FLE proposent des cours semestriels du niveau A1 à C2, des cours de soutien, la préparation aux examens DELF<sup>19</sup> et DALF<sup>20</sup> et des cours intensifs au printemps et à l'été. L'effectif des classes est

---

<sup>17</sup> Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

<sup>18</sup> ERASMUS est un programme d'échange éducatif de l'Union européenne qui offre aux étudiants de l'enseignement supérieur la possibilité de passer une période d'études ou de stage dans un autre pays européen. Ces expériences permettent aux étudiants d'approfondir leurs compétences linguistiques, de développer des compétences transversales afin de favoriser leur employabilité sur le marché national, européen et international.

<sup>19</sup> Diplôme d'études en langue française.

entre 20 et 25 étudiants, ce qui permet aux enseignants de répondre aux besoins individuels des étudiants et de les guider dans leur apprentissage. 18 heures de cours sont données par semaine. À partir du niveau B2, un éventail d'ateliers (théâtre, poésie et chanson, analyse de l'image, etc.) est intégré aux cours afin de travailler davantage la compétence communicative des étudiants.

---

<sup>20</sup> Diplôme approfondi en langue française.



## **PARTIE II. ANCRAGE THÉORIQUE**

## Chapitre 1 : La théorie des actes de langage

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine des théories des actes de langage et, des analyses et théorisations des interactions verbales. En effet, nous procédons à la présentation de la théorie des actes de langage sur laquelle repose la description pragmatique des trois actes illocutoires étudiés. Elle nous permettra d'illustrer les caractéristiques des actes appréhendés comme des actes directifs présentant une menace illocutoire pour les faces des interlocuteurs. La théorie des actes de langage nous permettra d'appréhender dans une perspective pragmatique les actes étudiés avant de procéder à la perspective de l'interface sémantique-pragmatique du modèle théorique de la sémantique des possibles argumentatives (SPA), et la sémantique de l'interaction verbale (SIV) qu'elle propose dans le traitement des actes de langage dans les différents contextes linguistiques et culturelles. Vu la nature menaçante et incursive des actes, nous nous intéressons également aux différentes théories de la politesse et de l'impolitesse linguistiques pouvant justifier ou expliquer le choix des stratégies et formes linguistiques mobilisées pour réaliser ces actes illocutoires en contexte d'interaction.

Nous présenterons ensuite l'approche sémantique de la construction du sens discursif du modèle de la SPA. Ce modèle constitue la base théorique principale de cette étude en ce qui concerne le traitement des actes étudiés dans une perspective sémantico-pragmatique. Le modèle SPA nous permet de traiter la description des actes de langage dans différents contextes linguistiques en plus de l'analyse de leur performance dans les interactions verbales. Cette approche sémantico-pragmatique des actes de langage est complémentaire de la perspective pragmatique qui met en avant la pression du contexte<sup>21</sup> d'énonciation et culturel sur les stratégies et les formes linguistiques sollicitées dans les réalisations. Ce modèle rend possible la confrontation des réalisations concrètes des actes illocutoires dans différents contextes culturels, précédée par une confrontation des représentations conceptuelles et sémantiques que les différentes cultures et langues construisent et reconstruisent à travers les entités linguistiques qui désignent et réalisent ces actes (Galatanu et Bellachhab, 2011 ; Galatanu, 2012, 2014a, b ; Bellachhab, 2012 ; Bellachhab et Galatanu, 2012 ; Cozma, 2012 ; Galatanu *et al.*, 2016).

---

<sup>21</sup> La pression du contexte regroupe notamment les protocoles de politesse, d'évitement des aspects menaçants de certains actes illocutoires et le fonctionnement de l'impolitesse linguistique (Galatanu *et al.*, 2016 : 132).

Depuis sa conception, la théorie des actes de langage demeure le point de départ de toute analyse des actes de langage, quelle que soit la perspective sémantique ou pragmatique visée. La sémantique de l'interaction verbale (SIV) issue de la SPA compte parmi les approches sémantico-pragmatiques qui proposent une analyse des actes de langage en contexte d'énonciation. Elle s'appuie sur les bases théoriques des actes de langage pour proposer son approche sémantico-pragmatique qui établit un lien conceptuel et sémantique entre l'analyse pragmatique des actes de langage et l'analyse sémantique des marqueurs discursifs à fonction illocutoire.

La parution en 1962 de *How to do Things with Words*<sup>22</sup> de John Langshaw Austin constitue la véritable naissance de la théorie des *Speech Acts* traduits par « *actes de langage* », « *actes de discours* », « *actes de parole* » ou « *actes de communication* » selon le domaine de recherche linguistique. Dans cet ouvrage posthume regroupant ses douze conférences prononcées à Harvard, Austin conteste l'importance accordée par les philosophes du langage, à cette époque, aux énoncés constatifs qui relèvent de la question du vrai et du faux, connue sous le fétiche vérité-fausseté puisqu'un bon nombre d'énoncés échappent à cette problématique. Il s'aperçoit qu'en parlant, le locuteur essaie de faire agir ou d'agir sur son interlocuteur sans forcément décrire la réalité des états de choses. Par conséquent, Austin devient ainsi un des penseurs les plus importants dans les études du langage envisagées dans son utilisation, c'est-à-dire dans l'interaction, contrairement aux approches logicistes du langage qui s'intéressaient aux modèles du langage artificiel construits dans l'abstraction du langage. D'après Bracops (2010 : 34), la considération du langage comme mode d'action est largement due, dans une grande partie, aux éléments de la théorie des actes de langage.

Dans sa théorie de la performativité, Austin (1970) démontre comment le langage est aussi utilisé pour faire des promesses, des requêtes, des déclarations, pour s'excuser, pour exprimer une émotion, etc. plutôt que pour faire seulement des assertions. En effet, un locuteur ne fait pas que produire des énoncés de type assertif/constatif. Austin démontre que le rôle du langage n'est pas exclusivement de décrire le monde tel qu'il est (le réel), mais aussi d'accomplir des actions étant donné qu'en réalité certains énoncés même ayant les caractéristiques d'énoncés constatifs accomplissent des actions. Les performatifs regroupent les énoncés qui, sous réserve de certaines conditions de réussite ou de succès, accomplissent

---

<sup>22</sup> Traduction française : *Quand dire, c'est faire* (1970).

ou réalisent les actes qu'ils dénomment, à savoir une excuse, une demande, un remerciement etc. Ces énoncés ne décrivent rien, par conséquent, ils ne répondent pas au critère de vérité-fausseté. Contrairement aux énoncés constatifs, les énoncés performatifs sont soumis aux conditions de réussite ou d'échec. Dans cette optique, Austin défend l'idée que la fonction du langage est aussi d'agir sur la réalité telle qu'elle est perçue dans les interactions sociales.

L'introduction de la performativité (les énoncés performatifs) a permis de reconsidérer le cadre traditionnel du langage en transformant la définition de la vérité ; car en renonçant à la fin de sa réflexion à la dichotomie entre les énoncés constatifs et les énoncés performatifs, Austin a transformé le rapport entre sens et vérité (Laugier, 2014 : 280). Cette réflexion d'Austin (1962) a été développée davantage par J. R. Searle dans deux ouvrages : *Speech Acts* (1969<sup>23</sup>) et *Sens et expression* (1982) dans lesquels il se repose sur les bases théoriques d'Austin pour approfondir sa réflexion sur le fonctionnement des actes de langage.

Dans ce chapitre, nous présenterons les théories des actes de langage d'Austin (1962) et de Searle (1969, 1982). Nous faisons une synthèse de la théorie des actes de langage d'une manière englobante sans forcément retracer les axes principaux vulgarisés maintes fois dans de nombreux ouvrages linguistiques. Nous cherchons surtout à exposer les grands axes de la théorie des actes de langage afin d'aborder éventuellement les trois actes de langage directifs (*la requête, la question et l'ordre*) qui font l'objet de cette étude.

### **1.1. La théorie des actes de langage**

Les actes de langage sont issus de la théorie de performativité d'Austin (1962) mettant en cause la représentation de la philosophie analytique classique qu'il qualifie d'illusion descriptive, selon laquelle la première fonction des énoncés serait de décrire la réalité ou les états de choses. Austin fait une distinction entre les énoncés performatifs et constatifs. Les énoncés performatifs sont des énoncés qui par le simple fait de leur énonciation permettent d'accomplir des actes. Ce ne sont pas des énoncés qui décrivent quelque chose (comme un état de chose empirique), mais pas non plus des exclamations ou des expressions d'une prise de position émotive ou psychologique, ils expriment des intentions (Laugier, 2005). L'énonciation d'un performatif correspond à l'accomplissement d'un acte dans un certain

---

<sup>23</sup> SEARLE, J.R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, Hermann, Paris.

contexte. Austin (1962) démontre à travers des exemples que l'usage des énoncés sert à exécuter des actions outre qu'à décrire une réalité, affirmer ou constater quelque chose.

Dire « *Je déclare ouvert le Festival de Cannes* » et « *Je te promets une veste en cuir pour ton anniversaire* » dans des circonstances appropriées, revient à accomplir respectivement l'acte d'ouvrir le Festival de Cannes et l'acte de promesse. Cependant, ces actions sont soumises à un certain nombre de conditions (conditions de réussite) qui doivent être réunies pour que l'action dite soit accomplie. L'absence de ces conditions constituera l'échec de l'action supposée ; par conséquent, ce que prétend faire l'énonciateur relève du seul fait qu'il le dise. Confronté à de nombreuses difficultés dans la définition des véritables formes et critères grammaticaux permettant d'identifier les énoncés performatifs par rapport aux autres constatifs, Austin (1962) renforce sa théorie de performativité.

### **1.1.1. La théorie austinienne des actes de langage**

Pour concrétiser sa théorie de la performativité, Austin (1962) renonce à la distinction qu'il fait entre les énoncés performatifs et constatifs en s'apercevant qu'un acte peut être accompli à la fois par un performatif et un constatif. Par exemple : « *Je te promets de le faire* » qui est un énoncé performatif peut être équivalent à « *Je le ferai* » étant un énoncé constatif pour accomplir l'acte de promesse. Austin (1962) conçoit la théorie des actes de langage qui sera ensuite affinée et approfondie par ses successeurs.

Dans cette nouvelle théorie, Austin (1962) envisage le langage comme action, affirmant que tous les énoncés y compris les constatifs possèdent une force illocutoire, c'est-à-dire une valeur d'acte et que les constatifs constituent des actes de langage parmi d'autres. Dans sa théorie, tous les énoncés ont une fonction pragmatique. Il classifie les différentes sortes de malheurs (échecs, ratages, insuccès) auxquelles les énoncés performatifs et les actes illocutoires sont assujettis à l'absence des conditions de réussite. Il élabore les trois actes impliqués dans une énonciation à savoir l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire, et propose un catalogue de cinq valeurs illocutoires différentes qui peuvent être attribuées à un énoncé quelconque.

L'acte locutoire correspond simplement à l'acte de dire quelque chose, ce qui implique la production de sons appartenant à un vocabulaire et à une grammaire dans un sens plus ou moins déterminé et avec une référence. Selon Austin (1962), cet acte est composé de trois actes : l'acte phonétique (la production des sons), l'acte phatique (la production d'un phème, en d'autres termes des mots appartenant à un vocabulaire construit selon une certaine grammaire avec une certaine intonation) et l'acte rhétique (la production d'un rhème autrement dit l'emploi des mots dans un sens et avec une référence déterminée). La réalisation d'un acte locutoire correspond à l'émission d'un énoncé significatif en le prononçant. En accomplissant un acte phatique, on effectue forcément l'acte phonétique. Par contre, la réalisation de l'acte phonétique n'implique pas forcément l'acte phatique.

L'acte illocutoire correspond à l'acte effectué en disant quelque chose, c'est-à-dire l'acte accompli par le fait de dire quelque chose. Il décrit ce que nous faisons en parlant par le biais des actes locutoires dans une convention sociale. L'acte illocutoire projette l'intention que manifeste le locuteur ainsi que l'action envisagée dans une énonciation. Cet acte fait part de la fonction du langage dans un contexte en le dissociant de la signification (sens et référence) de l'énoncé en question. En outre, l'acte illocutoire a un caractère conventionnel (une valeur conventionnelle) régi par les normes sociétales dans la mesure où le locuteur s'imprègne des conventions sociales pour choisir ses phrases dans le but d'accomplir un acte précis.

L'acte perlocutoire constitue l'acte effectué par le fait de dire quelque chose, ce qui est provoqué comme effet par la parole en disant quelque chose. Il s'agit des effets attendus (visés ou non) sur les sentiments, les pensées et les agissements du destinataire et même du locuteur. Cet acte dépend de la dérivation que fait le destinataire de l'acte en question à l'aide du contexte, des marqueurs non ambigus, des variables sociales, l'intonation du locuteur, etc. Il peut ou ne pas être intentionnel contrairement à l'acte illocutoire. L'énoncé est réussi quand le destinataire arrive à reconnaître l'intention que le locuteur associe conventionnellement à son énoncé. Pour y arriver, le locuteur doit se soumettre aux règles de la communication que nous pouvons résumer ainsi : n'importe qui ne peut dire n'importe quoi, en n'importe quelles circonstances.

Austin (1962) accorde une attention particulière aux valeurs illocutoires et présente cinq catégories d'actes illocutoires : les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs. Les verdictifs conduisent à porter un jugement. Les exercitifs servent à affirmer

une influence ou un pouvoir. Les promissifs engagent à des obligations ou servent à déclarer une intention. Les comportatifs servent à adopter une attitude. Les expositifs servent à clarifier davantage ses raisons, ses arguments et à élucider la communication. Cette théorie sera plus tard enrichie par John Rogers Searle. À son tour, il développe sa version sur les bases d'Austin (1962) en introduisant de nouveaux phénomènes pour compléter la conceptualisation austinienne. Il avance sa notion de l'intentionnalité, de l'indirectivité ainsi qu'une nouvelle taxonomie des actes illocutoires.

### 1.1.2. La théorie searlienne des actes de langage

La conception searlienne des actes de langage repose sur le principe que les actes de langage sont les unités minimales de base de la communication. Un acte de langage exprime une intention de son locuteur et la succession des actes de langage constitue la communication langagière. Searle (1969, 1982) identifie deux aspects dans un acte de langage : un contenu propositionnel et une force illocutoire. Il explicite ces deux aspects en proposant les exemples suivants :

- a) *Jean fume beaucoup.*
- b) *Jean fume-t-il beaucoup ?*
- c) *Fume beaucoup Jean !*
- d) *Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !*

Ces énoncés partagent en commun un contenu propositionnel identique dans lequel le locuteur fait référence à un certain sujet qui est « Jean » relié au prédicat « fumer beaucoup ». Pourtant, les forces illocutoires sont loin d'être semblables. En fonction du contexte et du destinataire, l'énonciation de chacune de ces quatre phrases représente des forces illocutoires distinctes. Dans l'énoncé a), l'énonciateur fait un acte d'assertion ; dans l'énoncé b), il pose une question ; dans l'énoncé c), il donne un ordre et dans l'énoncé d), il émet un souhait.

Searle (1969, 1982) avance l'hypothèse de l'acte propositionnel à l'intérieur duquel se trouve l'illocution, c'est-à-dire l'acte illocutoire. Il affirme que l'expression d'une proposition est un acte propositionnel et non pas un acte illocutoire. Cependant une proposition ne peut se produire seule, quand elle est exprimée, elle est toujours exprimée pour l'accomplissement d'un acte illocutoire (Malherbe, 1973). Searle (1969, 1982) propose quatre phases d'acte de langage : l'acte d'énonciation, l'acte propositionnel, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire en

maintenant la notion d'acte illocutoire et perlocutoire d'Austin (1962). Cependant, il propose une conception différente de l'acte locutoire.

L'acte d'énonciation est l'acte d'énoncer des morphèmes, des mots et des phrases. Cet acte ne ressemble guère à l'acte phonétique d'Austin (1962) car le morphème est le plus petit élément fonctionnel d'un mot dans un système linguistique. L'acte d'énonciation est un acte de langage sans signification déterminée, sachant que l'acte phatique consiste à énoncer des vocables, mots et unités syntaxiques d'une langue spécifique sans une signification déterminée. En effet, il est donc possible de produire un acte d'énonciation sans autant exprimer un acte propositionnel ou accomplir un acte illocutoire, ce qui reviendrait à aligner des mots, et ne rien dire pour autant.

L'acte propositionnel correspond à l'acte rhétorique chez Austin (1962). L'acte propositionnel de Searle regroupe l'acte de référence et l'acte de prédication. L'acte de référence est une expression référentielle qui sert à repérer une chose, une action, un événement, ou tout autre type d'être alors que l'acte de prédication est un acte incomplet qui doit s'ajouter à une expression référentielle puisqu'il ne tiendra pas tout seul. Les deux actes permettent donc à un énoncé d'avoir un sens déterminé. Dans les quatre exemples cités plus haut, l'expression référentielle renvoie à « *Jean* » alors que l'expression prédicative renvoie à « *fumer beaucoup* ». La théorie searlienne s'articule en deux volets : l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage et la proposition d'une taxonomie des actes de langage. Searle (1982) avance également le principe d'exprimabilité affirmant que toute intention du locuteur peut être exprimée explicitement et littéralement à l'aide de moyens conventionnels.

### **1.1.3. Les conditions de réussite de Searle**

Searle (1969) s'emploie à déterminer les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un acte illocutoire soit accompli effectivement. Sa méthode consiste d'abord à décrire les conditions de réalisation correcte d'un acte de langage et d'en déduire le principe d'exprimabilité selon lequel tout ce que l'on peut vouloir signifier peut-être dit. Cela permet en effet d'établir l'équivalence entre les règles d'accomplissement des actes illocutoires et les règles de jeu pour la réalisation de ces actes. À partir du cas particulier de l'acte de promesse, il présente neuf conditions dont nous soulignons les grands points sans les reprendre en détail. Ces neuf conditions aboutissent à la conclusion suivante :



1. Certaines conditions de réussite sont propres à un acte spécifique : Ces conditions relèvent de l'intention et l'action désirée du locuteur (la condition essentielle), la condition de sincérité (les conditions adjacentes à celle du but ou l'aspect intentionnel associé à toute action), la conséquence de l'acte sur le destinataire et les conditions portant sur le contenu propositionnel qui détermine la nature de l'énonciation de l'acte spécifique.
2. D'autres conditions sont plus générales notamment le partage en commun de la même langue, l'absence des empêchements physiques de communication et les conditions préliminaires propres à chaque acte.

Cependant, Searle (1969) reconnaît que dans certaines situations, il peut arriver qu'une condition intrinsèque à la nature même d'un acte de langage ne soit pas remplie pour un cas particulier, et pourtant, l'acte aura été accompli. Dans de telles circonstances, l'acte sera considéré comme défectueux, car les conditions de réussite ne seront remplies.

#### **1.1.4. La taxonomie searlienne des actes illocutoires**

Partant de la critique de la taxonomie proposée par Austin (1962), Searle (1969) établit une taxonomie fondée sur des critères qui régissent la classification des forces illocutoires. Il reproche à Austin (1962) d'avoir confondu les actes illocutoires et les verbes illocutoires, le chevauchement de catégorie et le manque de cohérence dans sa classification des actes de langage. La taxinomie de Searle est fondée sur des « dimensions de variations significatives » en accordant un rôle principal aux conditions essentielles, et se ramènent au but illocutoire, à la direction d'ajustement entre les mots et le monde, et aux conditions préparatoires des actes illocutoires (Searle, 1982 ; Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 19-21). En effet, chaque force illocutoire consiste en un but illocutoire, un mode d'accomplissement de ce but, des conditions sur le contenu propositionnel, des conditions préparatoires, des conditions de sincérité et un degré de puissance (Vanderveken, 1988 : 107-140) :

1. *Le but illocutoire* est l'intention que le locuteur exprime sur le contenu propositionnel de son énoncé, ce qui établit une correspondance entre le langage et le monde suivant une certaine direction d'ajustement. Ce but est la composante principale de toute force illocutoire et détermine la direction d'ajustement des énonciations. Lorsqu'un locuteur

donne un ordre, le but illocutoire de son énonciation est de transformer le monde par l'action future du destinataire.

2. *Le mode d'accomplissement* s'oriente sur les multiples façons et les différents moyens de réaliser les buts illocutoires. Le mode d'accomplissement du but illocutoire d'une force illocutoire est la composante de cette force qui détermine comment son but doit être accompli sur le contenu propositionnel lors de l'accomplissement d'un acte ayant cette force (Vanderveken, 1988 : 113). Pour réaliser une requête, le locuteur doit donner une option de refus au destinataire alors que cette option doit impérativement être retiré ou inexistant dans la réalisation d'un ordre (*Ibid.*).
3. Certains buts illocutoires imposent des conditions particulières sur l'ensemble du contenu propositionnels d'acte de langage ayant cette force. *Ces conditions sur le contenu propositionnel* associent à chaque contexte d'énonciation l'ensemble des propositions qui satisfont cette condition dans ce contexte. Le contenu propositionnel doit représenter un état de chose. Le contenu propositionnel d'une promesse doit représenter une action future du locuteur (Vanderveken, 1988 : 115).
4. *Les conditions préparatoires* sont des conditions nécessaires pour l'accomplissement sans défaut. Lorsqu'un locuteur entend accomplir un acte illocutoire ; il présuppose que certaines propositions sont vraies dans le contexte de son énonciation même si certains actes illocutoires peuvent être réalisés bien que les présuppositions soient fausses. Un locuteur qui remercie son interlocuteur d'avoir exécuter une action présuppose que cette action passée est délectable ou louable. À défaut de la véracité des présuppositions, la réalisation de l'acte de remerciement sera défectueuse. (Vanderveken, 1988 : 116).
5. *Les conditions de sincérité* regroupent les états mentaux de certains modes à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel. Par exemple, en réalisant une requête, le locuteur exprime un désir que le destinataire fasse l'action souhaitée. L'accomplissement d'un acte est sincère si le locuteur a les états mentaux qu'il exprime en réalisant cet acte et il est insincère dans le contraire. Une condition de sincérité est l'ensemble de modes d'attitudes propositionnelles (une croyance) et un mode psychologique comme espérer, désirer ou regretter (Vanderveken, 1988 : 107-140).

6. Les états mentaux du locuteur constituent les conditions de sincérité des actes qui peuvent être exprimé avec différents degrés de puissance selon la force illocutoire de l'énonciation. Le degré de puissance d'un ordre est plus fort que celui d'un conseil ou d'une recommandation, puisque le locuteur qui donne un ordre exprime un désir plus fort. D'après Searle et Vanderveken, « *le degré de puissance des conditions de sincérité d'une force illocutoire est souvent (mais pas toujours) identique au degré de puissance avec le quel son but illocutoire est accompli sur le contenu propositionnel* » (Vanderveken, 1988 : 119-123).

Eu égard à ces composantes des forces illocutoires, Searle propose cinq buts illocutoires fondamentales dans l'usage du langage. Du point de vue de la logique illocutoire, ces forces illocutoires sont les plus simples possibles : chacune a un but illocutoire, pas de mode particulier d'accomplissement de ce but, un degré neutre de puissance et seulement les conditions sur le contenu prépositionnel, les conditions préparatoires et les conditions de sincérité sont déterminées par leur but (Vanderveken, 1988 : 127). Les cinq buts illocutoires sont :

1. *Les assertifs* : le locuteur s'engage, à des degrés divers sur l'existence d'un état de chose, sur la vérité de la proposition exprimée (assertions, témoignages, conjectures ou prédictions). Il s'agit par exemple de l'énoncé : « *Christine a des yeux bleus* ».
2. *Les directifs* : regroupent les tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose à l'auditeur (demandes, questions, ordres, conseils). Ces tentatives peuvent être très modestes (inviter à, suggérer, demander, etc.) ou très ardentes (ordonner, insister, etc.). Lorsque le locuteur produit un directif, l'état psychologique exprimé est le désir, la volonté, ou le souhait.
3. *Les promissifs* obligent le locuteur, à des degrés variés, à adopter une certaine conduite dans le futur (promesses, menaces, acceptations). L'état psychologique exprimé lors de la production d'un promissif est l'intention de faire la chose promise. Il s'agit par exemple de l'énoncé : « *Je viendrai te chercher à l'aéroport* ».
4. *Les expressifs* permettent au locuteur d'exprimer un état psychologique spécifique (excuses, remerciement, félicitations) en correspondance avec un état du monde dans la condition de vérité. Il s'agit par exemple de l'énoncé « *Bravo* ».

5. *Les déclarations* : le locuteur change l'état du monde en provoquant une modification du statut ou de la situation des objets auxquels il fait référence seulement en vertu du fait que la déclaration a été accomplie avec succès (licencier, ouvrir une séance, nommer, etc.). Il s'agit des énoncés déclaratifs de type « *Je vous déclare mari et femme* ».

### **1.1.5. Les actes de langages indirects**

Dans ses réflexions, Searle (1969, 1982) prête une attention particulière à la question des actes de langage indirects, un phénomène assez fréquent dans l'usage quotidien du langage dans l'interaction. Il admet que le sens de l'énonciation et le sens de la phrase divergent. Il est très facile de remarquer qu'on ne dit pas directement ce qu'on veut vraiment dire, c'est-à-dire qu'on réalise indirectement un acte illocutoire par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire. Par exemple, l'énoncé « *Avez-vous l'heure ?* » est généralement interprété comme *une demande* pour avoir l'heure et non pas *une question*. En réalité, un acte de langage peut être réalisé de différentes façons et une phrase peut contenir des valeurs illocutoires différentes. De ce fait, Bracops (2010) désigne un acte de langage indirect comme une phrase dont le marqueur de force illocutoire indique une force illocutoire donnée et en fait utilisée avec un but illocutoire tout à fait différent.

Searle s'interroge sur l'interprétation des actes indirects notamment le processus permettant à l'auditeur de ne pas se focaliser sur le sens littéral de l'énoncé et d'établir le véritable sens illocutoire. Il admet qu'il est possible de relever dans un énoncé indirect, un acte illocutoire primaire et secondaire. Le destinataire met en œuvre une stratégie différentielle qui consiste à établir d'abord que le but illocutoire primaire diverge du but littéral, et ensuite, à définir le but illocutoire primaire. Pour Searle, le passage du sens littéral au sens illocutoire s'effectue à travers dix étapes. Bernicot (1992) les regroupe en trois niveaux à savoir :

« *le destinataire interprète l'énoncé de manière littérale, il reconnaît que cette interprétation initiale est inadéquate dans le contexte dans lequel l'énoncé a été produit et il fait une autre interprétation plus compatible avec le contexte* » (Dardier, 2004 : 51).

Le destinataire qui décode l'énoncé « *Peux-tu me passer le sel ?* » applique les règles sémantiques de décodage (les règles conventionnelles) et constate que la question du locuteur n'a pas grande pertinence dans la situation de communication, il reconnaît que cette question

n'est pas l'acte illocutoire visé par le locuteur. Il identifie l'intention du locuteur et l'acte illocutoire primaire de l'énoncé qui est *la requête*.

En conséquence, l'interprétation se fait soit en deux étapes distinctes, littéral (la valeur de *la question*) avant le sens non-littéral (*la requête*) ou en une seule étape simultanée. Searle (1982) et Ducrot (1972) s'accordent sur cette position, la signification implicite ne peut être comprise qu'une fois la signification littérale est saisie, donc le locuteur veut dire ce qu'il dit, mais en même temps, il veut dire aussi quelque chose de plus. Cependant, il est tout aussi plausible que le sens non littéral soit prise en compte sans nécessairement passer par le sens littéral. Searle (1982 : 73) estime que :

« [...] dans les actes de langage indirects, le locuteur communique à l'auditeur davantage qu'il ne dit effectivement en prenant appui sur l'information d'arrière-plan, à la fois linguistique et non linguistique, qu'ils ont en commun, ainsi que sur les capacités générales de rationalité et d'inférence de l'auditeur ».

Le locuteur communique plus que la signification littérale de son énoncé en fonction d'un arrière-plan de données contextuelles qu'il partage avec son interlocuteur. La réalisation réussie des actes de langage indirects dépend donc de l'information commune dont disposent les interlocuteurs et les compétences distinctives du destinataire qui lui permettent de comprendre le but illocutoire d'un énoncé. D'après Searle (1982 : 77), « *C'est la politesse qui constitue la principale motivation en faveur de l'indirectivité* », par contre elles ne s'appliquent pas nécessairement à tous les types d'actes de langage puisque les formes indirectes peuvent ne plus être polies dans certains contextes d'énonciation. Le recours aux actes de langage indirects est un des procédés de *face-work* (*figuration*) lorsqu'il s'agit des actes directifs (*demandes, suggestions, ordres, etc.*).

Dans l'interprétation des actes de langage indirects, l'indirection d'un acte de langage est graduelle. Lycan (1984) distingue trois types d'actes de langage indirects en fonction de trois degrés d'indirection : l'indirection possible, probable et manifeste. Cette catégorisation des actes langage indirects est en fonction du degré de codification de l'acte indirect (son caractère conventionnel) et du contexte dans lequel l'acte s'inscrit (Kerbrat-Orecchioni, 1995) :

1. *L'indirection possible* regroupe les énoncés dont le but illocutoire correspond au marqueur de force illocutoire. Ces énoncés peuvent être interprétés de façon indirecte

mais peuvent également être interprétés de façon directe. L'énoncé « *Voulez-vous vous asseoir ?* », prononcé dans un transport en commun ou dans une pièce quelle que soit la personne à qui le locuteur s'adresse, exprime soit une question (acte direct), soit une proposition « *Je vous cède ma place et vous propose de vous asseoir* » (acte indirect).

2. *L'indirection probable* concerne les énoncés dont l'utilisation et l'interprétation demeurent habituellement de façon indirecte. Un exemple typique de cette indirection apparaît dans l'énoncé suivant : « *Pouvez-vous me montrer les papiers du véhicule* ». Lors d'un contrôle routier, cet énoncé équivaut habituellement à un ordre prononcé par un policier. D'ailleurs, cet énoncé correspondrait à une vraie question (acte direct) si le locuteur est un mécanicien ou un assureur qui cherche à trouver une information particulière sur la carte grise du véhicule.
3. *L'indirection manifeste* concerne les énoncés qui s'utilisent toujours de façon indirecte comme « *Peux-tu me passer le sel* », « *Peux-tu fermer la fenêtre* » pour exprimer des requêtes, et « *Veux-tu bien te taire* » pour un ordre.

Lorsque l'indirection est probable ou manifeste, il s'agit d'un acte indirect conventionnel car il est conventionnel de faire usage d'un acte pour exprimer un autre ou d'exprimer un acte par le biais d'un autre. Lorsque l'indirection est seulement possible et qu'aucune convention langagière ne prévoit le recours à un autre acte de langage, il se produit alors un acte indirect non conventionnel. Il est de convention de recourir à *la question* comme dans cet énoncé « *Veux-tu bien éteindre la lumière dans la salle de bain ?* » pour exprimer l'injonction « *Éteins la lumière dans la salle de bain !* ». En revanche, aucune convention ne prévoit que l'assertion « *Il fait froid ici* » exprime l'injonction « *Ferme la porte* ». De la même manière, l'affirmation « *On est mercredi* » pourrait, dans certaines situations de communication, avoir l'intention illocutoire de l'énoncé « *Sors les conteneurs de poubelles* », parmi d'autres possibilités. Dans ces deux scénarios d'acte de langage, qu'il soit conventionnel ou non conventionnel, la coopération des interlocuteurs ainsi que les connaissances préalables liées à la situation de communication sont essentielles pour interpréter les actes, comme le souligne Bracops (2010).

Pour comprendre une formulation indirecte conventionnelle, le destinataire adulte ne passe pas nécessairement par une interprétation littérale pour saisir l'intention de son interlocuteur. En effet, selon R. Gibbs (1981), le processus d'inférence est plus compliqué pour les actes

indirects non conventionnels que pour les actes indirects conventionnels.

### **1.1.6. L'indirection, un procédé d'expression d'intention illocutoire**

L'indirection est un mode particulier de réalisation d'acte de langage de manière non littérale. Une distinction est faite entre la signification de l'énoncé et la signification du locuteur ou de l'énonciation dans la reconnaissance et la construction du sens des énoncés. En effet, la signification du locuteur ou de l'énoncé constitue *le vouloir dire* du locuteur c'est-à-dire l'unité minimal de toute analyse pragmatique. L'indirection demeure un phénomène récurrent dans l'accomplissement des actes de langage dans la mesure où, pour de nombreux raisons linguistiques et culturelles, la signification du locuteur ne correspond pas à la signification linguistique de l'énoncé choisi pour réaliser un acte donné.

Dans ces circonstances, le locuteur veut dire autres choses que ce que signifie l'énoncé exprimant un acte particulier. Il existe donc un écart entre l'acte de langage réalisé et l'acte secondaire exprimé par l'énoncé. Cela veut dire que la signification d'un énoncé indirect est non littérale et que l'acte accompli s'effectue non littéralement. A l'instar de l'indirection, la métaphore, l'ironie et le sarcasme sont des procédés de réalisation non littérale des actes de langage en raison du décalage existant entre les significations des énoncés et leur vouloir dire. Cependant, l'indirection se distingue de la métaphore par son recours aux autres actes de langage détournés pour accomplir un autre acte illocutoire. La métaphore demeure un procédé d'accomplissement non littéral dans lequel le locuteur utilise une expression métaphorique pour réaliser un acte.

L'indirection, c'est cette possibilité qu'offre le langage d'effectuer de façon détournée un acte de langage dit « *primaire* », par l'accomplissement explicite et littéral d'un autre acte de langage dit « *secondaire* » (Gauthier, 2002b). Face aux actes indirects, l'interlocuteur construit un sens littéral de l'énoncé puis remet en cause son interprétation dans le contexte d'énonciation pour accéder à l'acte primaire de l'énoncé. Le caractère conventionnel de l'indirection facilite l'accès au sens de l'acte primaire. L'indirection s'applique donc à l'ensemble des actes de langage, et demeure un phénomène issu d'un processus gouverné par des règles et des conditions nécessaires pour la réalisation d'un acte précis à un moment donné, dans un contexte d'énonciation. Elle n'est donc pas une opération aléatoire, mais bien au contraire structurée et réglée.

L'indirection dans l'énonciation requiert ainsi une relation étroite et une connexion entre l'acte primaire et secondaire. Ainsi, elle est assujettie à une contrainte structurelle constituée par les liens existants entre l'acte primaire et secondaire, ce qui favorise la condition fondamentale de réalisation d'un acte indirect et son interprétation. D'après Gauthier (2002b : 73), « *la connexion au cœur de l'indirection est de nature précise : ce qu'ont en partage les actes primaire et secondaire, ce à quoi tous deux ont trait, c'est une condition [de réussite] de l'acte primaire* ». La construction du sens des énoncés indirects non conventionnels dépend fortement du contexte d'énonciation. L'interprétation de ces énoncés est plus flexible que celle des énoncés indirects conventionnels, qui est plus restrictive et dépend davantage des éléments contextuels spécifiques. Les conditions de réussite sont autant convoquées pour construire le sens des énoncés indirects conventionnels.

L'indirection demeure un phénomène structuré ayant une régularité dans l'énonciation. Pour qu'un énoncé soit accompli indirectement, l'acte primaire et l'acte secondaire doivent partager une condition de réussite de l'acte primaire. L'indirection résulte donc d'une opération de l'acte secondaire sur une des conditions de réussite de l'acte primaire. Elle consiste en une intervention de l'acte secondaire sur la condition de réussite de l'acte primaire auxquels tous deux ont trait. Dans cette optique, « *[il faudrait] que les actes primaire et secondaire aient en partage un élément commun relatif à une condition de [réussite] de l'acte primaire et que, dans l'acte secondaire, soit menée une certaine opération au sujet de cette condition de [réussite] de l'acte primaire* » (Gauthier, 2002b : 74). Les mécanismes d'indirection peuvent être déduits à partir des conditions de réussite des actes illocutoires visés. Par ailleurs, la classification searlienne des actes de langage définit un certain nombre de mécanismes d'indirection.

Comme tout acte de langage, les actes directifs sont soumis à des conditions préparatoires, des conditions essentielles, des conditions de contenu propositionnel et des conditions de sincérité. La condition préparatoire des actes directifs constitue en soi la capacité de l'interlocuteur d'effectuer une action quelconque. La condition de sincérité demeure le désir du locuteur que son interlocuteur effectue l'action en question. La condition de contenu propositionnel repose sur une action future au moment de l'énonciation.



Gauthier (2002b : 69-86) propose quatorze mécanismes généraux d'indirection de quatre catégories d'actes de langage en fonction de leur but illocutoire mis en relation avec les conditions qui pour chaque catégorie les rendent possibles. Il énumère trois mécanismes pour les assertifs, cinq mécanismes pour les directifs, quatre mécanismes pour les commissifs et enfin deux mécanismes pour les expressifs. Eu égard à l'intérêt que nous portons aux actes directifs dans cette recherche, nous nous restreignons à la présentation des cinq mécanismes de l'indirection relative aux actes directifs. Le locuteur se sert essentiellement de ces cinq mécanismes pour inciter son interlocuteur à effectuer une action :

1. En affirmant qu'il en a la capacité à travers une opération sur la condition préparatoire.
2. En questionnant sa capacité à travers une opération sur la condition préparatoire.
3. En questionnant son accomplissement à travers une opération sur les conditions du contenu propositionnel.
4. En exprimant le désir qu'il la fasse à travers une opération sur la condition de sincérité.
5. En affirmant avoir le désir qu'il la fasse à travers une opération sur la condition de sincérité.

En conséquence, il est possible d'adopter cinq modes d'indirection pour accomplir des actes directifs (*Ibid.*). Le locuteur peut :

1. Affirmer que l'interlocuteur a la capacité d'effectuer une action requise.
2. Questionner l'interlocuteur sur sa capacité d'effectuer l'action requise.
3. Questionner l'interlocuteur sur la réalisation de l'action requise.
4. Exprimer son désir que l'interlocuteur effectue une action.
5. Affirmer avoir le désir que l'interlocuteur effectue une action.

Les mécanismes d'indirection et les modes d'indirection employés pour réaliser un acte indirect varient en fonction des contextes d'énonciation. Ils servent à inciter et susciter l'adhésion de l'interlocuteur d'une manière détournée pour accomplir un but illocutoire. L'indirection est ainsi un outil de détour, c'est-à-dire qu'elle permet de mener une opération de persuasion de façon oblique. Elle demeure indispensable lorsque le locuteur incite son interlocuteur à se soumettre à son désir, en affirmant que l'action à accomplir lui sera bénéfique, comblera un besoin ou une attente, en donnant un espoir qu'un résultat positif sera atteint (Gauthier, 2002b : 69-86).

### 1.1.7. L'universalité et la spécificité des actes de langage

La théorie des actes de langage repose sur un postulat universaliste et manifeste une superbe indifférence à la diversité des langues et des cultures. Cependant, certains linguistes, tels que Bernicot (1992a) et Wierzbicka (1991), présentent une perspective plus nuancée et raisonnable. En partant du principe que les actes de langage sont des actes sociaux par lesquels le locuteur agit sur le monde, il est envisageable que l'environnement socioculturel ait un impact sur le fonctionnement des actes de langage d'une communauté à l'autre. Il est reproché à la théorie des actes de langage telle qu'elle est présentée par Austin (1962) et Searle (1969, 1982) de correspondre davantage aux pratiques sociales observées dans les sociétés occidentales. En effet, des recherches interculturelles et contrastives ont été nécessaires pour vérifier l'universalité de cette théorie dans d'autres contextes culturels.

Dans son étude sur la pragmatique interculturelle, Wierzbicka (1991) affirme que les différentes langues ne possèdent pas exactement les mêmes inventaires d'actes de langage. Certains facteurs socioculturels expliquent le fait que des actes de langage identiques soient réalisés avec des modalités différentes dans différentes cultures (Bernicot, 1992b). Ce qui reste universel est l'ajustement de la langue aux actes de langage. Pourtant, le mode de réalisation de cet ajustement varie en fonction des cultures et des contraintes linguistiques.

Les études sur la pragmatique contrastive et interculturelle notamment le CCSARP<sup>24</sup> ont démontré l'existence d'un certain degré d'universalité entre un bon nombre de phénomènes pragmatiques. Pourtant la variation affecte d'abord la façon dont chaque langue découpe et catégorise la réalité. Une formule pour remercier peut dans d'autres circonstances valoir pour une louange, un souhait, une condoléance, etc. dans un certain nombre de langues africaines (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 169). Parmi ces phénomènes pragmatiques, nous pouvons citer les stratégies de politesse employées dans la réalisation des actes de langage (Brown et Levinson, 1987) et les réalisations des actes indirects (Blum-Kulka, 1989 ; 1991). Certains actes sont spécifiques à certaines cultures en particulier et soumis à la variation culturelle.

Nous présenterons des théories de l'(im)politesse linguistique qui constitue les règles

---

<sup>24</sup> Blum-Kulka S. et Olshtain E. (1984), Requests and Apologies : A Cross-Cultural Study of Speech Act Realization Patterns (CCSARP), *Applied Linguistics*, Vol.5, No.3.

sociolinguistiques auxquelles les interlocuteurs sont censés adhérer afin d'accomplir et d'exercer des actions en réalisant leurs intentions illocutoires. L'(im)politesse linguistique joue un rôle à la fois décisif et essentiel dans le fonctionnement et la réalisation des actes de langage. Elle demeure un phénomène culturel qui varie d'une culture à l'autre.

### **1.1.8. Intégration de la théorie illocutoire à la sémantique**

La théorie de la logique illocutoire est une partie intégrante des fondements théoriques des actes de langage proposée par Austin, et renforcé ultérieurement par Searle et Vanderveken (1985) dans le but d'enrichir la théorie des actes illocutoires, et de procéder à une analyse systématique des actes de langage. Après avoir examiné les actes illocutoires surtout la forme logique des énoncés performatifs, Austin s'oriente sur les intentions illocutoires au-delà de l'analyse des énoncés performatifs (Vanderveken, 1992). Il en découle que tout énoncé ayant l'intention de communiquer vise invariablement à accomplir un acte illocutoire spécifique dans le cadre de sa réalisation. L'intention de réaliser un acte illocutoire dépend de ce que le locuteur souhaite signifier et de ce qu'il veut faire comprendre à son interlocuteur dans un contexte donné. En principe, le locuteur exprime et communique ses pensées en réalisant des actes illocutoires.

Ce point de vue logique des actes illocutoires justifie d'une part l'existence des formulations linguistiques variées dans le langage à la disposition du locuteur pour réaliser un acte illocutoire spécifique dans un contexte d'énonciation précis, et de l'autre, la capacité de plusieurs énoncés ayant des structures linguistiques identiques de réaliser plusieurs actes illocutoires distincts dans les mêmes contextes. Il est donc possible que plusieurs énoncés avec des contenus propositionnels distincts aient la même intention d'acte illocutoire, alors que des énoncés avec des contenus propositionnels similaires puissent avoir des intentions d'actes illocutoires différentes en fonction du contexte d'énonciation. La logique illocutoire, initiée par Austin et développée par Searle et Grice, considère les actes illocutoires comme l'unité minimale de la signification dans l'usage et la compréhension du langage. La taxinomie de Searle répond aux fonctions d'usage du langage reliant des propositions au monde lors de l'accomplissement des actes de langage. La typologie des buts illocutoires (assertifs, promissifs, directifs, déclaratifs, et expressifs) est considérée comme une classification rationnelle des intentions communicatives possibles qui ne dépend pas autant de la langue que la classification d'Austin, qui se concentre sur les verbes performatifs.

La logique illocutoire présente une analyse à la fois syntaxique, pragmatique et sémantique de l'usage du langage dans l'énonciation afin d'étudier la relation entre le langage et le monde. Les actes illocutoires sont analysés en fonction des liens existant entre les expressions linguistiques, leur signification et usage dans l'énonciation. La logique illocutoire postule que chaque énoncé dont la forme logique est complètement analysée contient des mots et des traits syntaxiques dont la signification linguistique contribue à déterminer dans chaque contexte possible les buts illocutoires qu'il pourrait accomplir (Vanderveken, 1992). Ainsi, certains traits syntaxiques des énoncés expriment un but illocutoire dans la mesure où un énoncé impératif aura une force illocutoire directive. Néanmoins, d'autres types d'énoncés comme les interrogatifs et les optatifs peuvent exprimer des forces illocutoires dérivées en contexte.

L'analyse formelle des verbes performatifs et des marqueurs de force illocutoire effectuée dans la langue anglaise ont établi l'existence d'un grand nombre de mots et de traits syntaxiques dont la signification contribue systématiquement à la détermination des forces illocutoires des énonciations contenant leur occurrence (Searle & Vanderveken, 1985). Ainsi, l'idée que la signification des expressions linguistiques consiste seulement à déterminer le contenu propositionnel est donc mise en question. Cependant, le marqueur de force illocutoire d'un énoncé est plus complexe que son type syntaxique. Certains marqueurs sont constitués des adverbes et des traits syntaxiques oraux ou écrits qui modifient intégralement le type syntaxique de l'énoncé en incorporant des composantes nouvelles ou en changeant le degré de puissance des conditions de sincérité. En effet, les entités linguistiques agissant comme marqueurs de force illocutoire deviennent désormais un domaine à explorer pour la détermination et l'interprétation des forces illocutoires dans les interactions verbales. Il est donc logique d'analyser les actes illocutoires d'un point de vue sémantique. La nature du langage et de l'intentionnalité justifie la nécessité, voire l'importance de cette perspective sémantique des actes de langage. La fonction essentielle de la langue est de fournir des moyens linguistiques appropriés aux locuteurs pour qu'ils puissent exprimer avec précision et communiquer aux autres leurs pensées conceptuelles. Dès lors, la signification, la communication et les actes de langage sont logiquement liés dans la structure logique profonde du langage. La théorie des actes de langage permet à la sémantique :

1. D'analyser les marqueurs de force illocutoire et d'interpréter les différents types d'énoncés exprimant les intentions illocutoires.

2. De décrire et d'expliquer les implications et incompatibilités existant dans la langue entre les énoncés et les contextes dont les conditions de réussite sont logiquement liées.
3. De formaliser le raisonnement humain dans l'usage et la compréhension du langage en interaction. Elle rend possible l'étude du fonctionnement des actes illocutoires dans leur accomplissement et compréhension quelle que soit leur direction d'ajustement.

L'approche sémantique de l'interaction verbale proposée par la théorie SPA<sup>25</sup> pour l'analyse des actes de langage permet de tracer le fonctionnement des actes de langage qui va de la conceptualisation à la réalisation des intentions illocutoires à travers les nominaux qui les désignent au sein des différentes communautés linguistiques et culturelles. Cette approche sémantique des actes de langage permet d'atteindre les trois objectifs mentionnés ci-dessus et de mettre en lumière les mécanismes de construction et de reconstruction du sens discursif à travers les éléments linguistiques mobilisés pour accomplir une intention illocutoire.

## **1.2. L'(im)politesse linguistique**

L'(im)politesse représente les règles sociolinguistiques auxquelles les interlocuteurs sont censés se conformer lorsqu'ils cherchent à réaliser leur intention illocutoire. Elle exerce un rôle décisif et essentiel dans le fonctionnement et l'accomplissement des actes de langage, même si elle demeure un phénomène culturel sujet à des variations d'une culture à l'autre. Le choix d'une formulation pour réaliser un acte de langage est régi, parmi d'autres facteurs, par les normes et conventions sociétales préconisant ce qui est poli et impoli. Chaque société détient une conception collective d'(im)politesse en dépit des conceptions individualisées de ses membres. L'(im)politesse n'est donc pas une propriété instinctive innée mais plutôt un phénomène construit à travers des processus socioculturels et historiques (Shahreza & Isfahan, 2013). C'est la raison pour laquelle chaque individu au sein d'une société acquiert dès son enfance les compétences pour se comporter de manière polie et s'exprimer de façon courtoise. Les règles de politesse se transmettent de génération en génération et connaissent des évolutions au fil du temps. Elles se caractérisent par des traits universels ainsi que des particularités propres aux interactions sociales au sein de diverses sociétés. L'(im)politesse demeure ainsi un phénomène intégrant les pratiques discursives et les interactions verbales.

---

<sup>25</sup> La théorie SPA et son approche des actes de langage sur lesquelles sont fondés nos réflexions théoriques de recherche seront présentés dans le chapitre suivant.

En réalité, la notion de politesse inclut implicitement celle de l'impolitesse, car les deux sont intrinsèquement liées.

Fraser (1990) souligne que chaque société possède un ensemble spécifique de normes sociales, qui se manifestent à travers des règles plus ou moins explicites qui dictent des comportements, des modes de pensée et d'action dans un contexte donné. La politesse, en effet, englobe l'ensemble de ces normes sociales et découle d'une conscience des obligations sociales qui incombent au locuteur vis-à-vis des membres de la société. Selon Held (1992), les obligations sociales du locuteur reposent sur deux principes fondamentaux :

1. La conscience de son propre statut et comportement dans la société, qui s'exprime par le respect et la déférence envers le statut social d'autrui.
2. La composante morale et la décence, qui englobent une préoccupation pour la dignité humaine générale en protégeant autrui contre les intrusions désagréables, en respectant les sujets tabous et sensibles, tout en évitant et réduisant les empiètements sur l'espace personnel d'autrui.

Les analyses des interactions verbales mettent en évidence un décalage entre la conception de la politesse dans la société et les théories de la politesse linguistique (Jobert, 2010). En conséquence, il existe une disparité entre l'acception courante de la politesse et sa conception dans le domaine linguistique. La distinction établie par Watts (2003) entre « *first-order politeness* » et « *second-order politeness* » met en lumière la différence entre la politesse basée sur le bon sens et les notions théoriques. « *First-order politeness* » correspond à la manière dont la politesse est communément perçue et discutée dans la société, englobant les diverses façons dont les comportements polis ou impolis sont appréhendés. Cela correspond aux attentes sociales en termes de comportement, d'étiquette et plus globalement de bonnes ou mauvaises manières d'agir (Jobert, 2010 : 7). Cependant, l'acception linguistique de la politesse, appelée « *second-order politeness* », est une construction théorique axée sur la jonction des comportements sociaux et l'utilisation du langage. Cette conception se focalise sur les comportements et les pratiques discursives observés dans le but de définir les fonctions de la politesse et de fournir des critères permettant de distinguer les comportements polis des impolis.

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 191) éclaire cette différence entre les deux conceptions de la politesse en employant les termes « une notion courante » pour désigner la perception populaire de la politesse et « une notion construite » pour décrire la conception élaborée de la politesse en tant que concept théorique. La politesse linguistique est construite à partir de la conception courante afin d'établir des critères descriptifs, des stratégies discursives y compris les entités linguistiques mobilisées dans l'énonciation en fonction des normes sociales. La conception théorique est donc une version améliorée et structurée de l'acceptation courante de qui se veut universaliste.

La politesse s'avère indispensable pour le maintien de contact et de l'harmonie sociale afin d'éviter les tensions sociales. Elle est ainsi pertinente au bon fonctionnement et déroulement des interactions verbales. En principe, elle constitue un savoir-vivre essentiel dans les différents échanges relationnels au sein de la société. Les interlocuteurs adoptent diverses stratégies de politesse en fonction des buts illocutoires visés dans l'objectif d'éviter des conflits tout en renforçant leur image auprès des autres. Cependant, l'expression de la politesse ou de l'impolitesse relève de la volonté personnelle du locuteur, influencé par les normes sociales en vigueur dans le contexte de l'interaction.

Goffman (1955), Lakoff (1973, 1975), Leech (1983), Brown & Levinson (1987), et d'autres chercheurs ont entrepris d'analyser la politesse du point de vue linguistique. Les théories de la politesse ne se contentent pas seulement de proposer une vision idéalisée de la politesse réelle, mais elles recensent également un ensemble de procédés observables qui facilitent la gestion relativement harmonieuse des relations interpersonnelles. Ces procédés reflètent une représentation collective des individus et de leur relation avec autrui (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 21). Parmi les théories de la politesse linguistique, celle de Brown et Levinson (1987) revendiquant une portée universaliste, demeure la plus répandue. Le succès de cette théorie découle certainement de son inspiration tirée des concepts de « *territoire* » et de « *face* » de Goffman (1955), ainsi que de leur intégration à la théorie des actes de langage.

Dans le cadre cette recherche, nous présentons trois théories de la politesse au service de l'interaction verbale. Nous élaborons la théorie de Grice (1967), la perspective théorique du contrat de communication (Fraser, 1990), la théorie de Brown et Levinson (1978, 1987) ainsi que la théorie de l'impolitesse de Culpeper (1996, 2005). Cependant, nous sommes conscients de l'importance d'autres perspectives théoriques pour une compréhension holistique de la

politesse linguistique afin de saisir la complexité du phénomène dans toute sa diversité. Les perspectives théoriques telles que celles de la figuration et la politesse interpersonnelle d'Arndt et Janney (1985, 1991), la gestion des rapports de Spencer-Oatey (2000), le discernement et la volonté d'Ide (1989, 1993), la communication interculturelle de Scollon et Scollon (2001), etc., contribuent de manière significative à la compréhension de la politesse dans les interactions linguistiques.

### **1.2.1. La perspective théorique des maximes conversationnelles**

La perspective théorique des maximes conversationnelles de la politesse est fondée sur le Principe de Coopération de Grice (1967) qui, par conséquent, a posé les fondements des notions théoriques de la politesse linguistique. Selon Grice, toutes choses égales par ailleurs, tout individu rationnel s'intéresse avant tout à la transmission efficace de son message. Par le Principe de Coopération, les interlocuteurs rendent leur contribution conversationnelle telle qu'elle est requise, au moment où ils interviennent, par les objectifs ou directions acceptées de l'échange dans lequel ils sont engagés. En d'autres termes, les interlocuteurs doivent dire ce qu'ils ont à dire au moment où il doit être dit d'une manière dont il doit être dit. Le Principe de Coopération de Grice (1967) est érigé sur quatre maximes auxquelles les interlocuteurs doivent se soumettre dans les échanges interactionnels :

1. La maxime de quantité (Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire).
2. La maxime de la qualité (Que votre contribution soit véridique).
3. La maxime de relation (Soyez pertinent, parlez à propos).
4. La maxime de modalité (Soyez clair).

Cependant, toutes les interactions verbales réussies, présentant une forme de coopération sans que les interlocuteurs adhèrent aux maximes de Grice, font recours à un autre ensemble de règles connu sous le terme des principes de politesse (Lakoff, 1973 ; Leech, 1983). Les principes théoriques et empiriques, tels que le Principe de Politesse de Lakoff (1973) et les maximes de politesse de Leech (1983), ont été formulés en s'inspirant du Principe de Coopération. La contribution de Lakoff (1973) au domaine de la politesse consiste à nuancer les maximes de Grice en intégrant l'importance de l'autre et de la dimension relationnelle dans l'interaction. Lakoff (1973) établit deux maximes fondamentales de la politesse dans les interactions linguistiques : « Soyez clair ! » et « Soyez poli ! ».



La maxime « Soyez clair ! » s'inscrit dans la lignée du Principe de Coopération, néanmoins, elle observe que, dans la plupart des interactions linguistiques, la prééminence revient à la maxime de politesse plutôt qu'à celle de clarté. Le locuteur accorde davantage d'importance à éviter de déplaire à son interlocuteur qu'à être clair dans son message. En effet, la maxime « Soyez poli ! » est décomposé en trois principes, à savoir : « *Ne pas imposer* », « *Donner le choix* » et « *Faire en sorte que l'interlocuteur soit à l'aise* ». Le premier principe, « *Ne pas imposer* », vise à établir une distanciation et une distinction des statuts respectifs des interlocuteurs en fixant un cadre formel qui assigne les fonctions et les responsabilités de chacun dans le déroulement d'une interaction harmonieuse. Le deuxième principe, « *Donner le choix* », encourage les interlocuteurs à éviter de chercher à s'imposer dans la prise de décisions ou à contraindre leur interlocuteur à accomplir une action quelconque. Enfin, le troisième principe, « *Faire en sorte que l'interlocuteur soit à l'aise* », recommande l'instauration d'une relation équilibrée entre les interlocuteurs, même en présence de rapports déséquilibrés, afin de créer une atmosphère détendue par le biais d'un sentiment de camaraderie et de solidarité mutuelle.

Bien que Lakoff (1973) soit la première à traiter la politesse linguistique comme un véritable champ théorique, cette notion de politesse a été critiquée pour son manque de preuves empiriques suffisantes concernant les stratégies interculturelles de politesse. Elle a été reprochée de ne pas réussir à établir une distinction claire entre ce qui est considéré comme poli et ce qui est approprié. Un comportement linguistique jugé approprié dans un contexte spécifique à un moment donné ne peut pas être généralisé ni interprété comme étant systématiquement poli dans toutes les situations d'interaction.

En se basant sur la théorie de Grice (1967), Leech (1983) considère la politesse comme un régulateur de la communication par le biais d'un ensemble de maximes, et à son tour, il propose son principe de politesse. Il décrit la politesse comme un phénomène visant à réduire ou minimiser l'expression de croyances impolies qui seraient désagréables et coûteuses pour les interlocuteurs. Le principe de politesse élaboré par Leech est étroitement lié au Principe de Coopération, ce qui lui permet d'expliquer les violations de ce dernier au cours des interactions linguistiques. Il considère la politesse non seulement comme un moyen crucial de transmettre indirectement les intentions illocutoires, mais également comme l'une des raisons pour lesquelles les interlocuteurs peuvent s'éloigner du Principe de Coopération. Ainsi, la politesse joue un rôle central dans la dynamique des interactions verbales, influençant la

manière dont les participants coopèrent et gèrent la communication.

Le principe de Leech (1983) s'octroie un rôle régulateur plus étendu qui va au-delà de maintenir l'équilibre social et la relation harmonieuse dans les interactions linguistiques. Cela implique que les interlocuteurs sont enclins à coopérer dans le cadre d'un échange communicatif. Leech (1983) distingue entre ce qu'il appelle « *la politesse absolue* » et « *la politesse relative* ». Selon lui, « *la politesse absolue* » consiste à minimiser l'impolitesse d'une illocution qui est intrinsèquement impolie et à maximiser la politesse d'une illocution polie. Cette forme de politesse lie les actes de langage à d'autres formes de politesse et leur attribue des caractéristiques positives et négatives, bien que certains actes de langage comme les ordres, les requêtes soient intrinsèquement considérés comme impolis. En revanche « *la politesse relative* » se réfère aux normes spécifiques à une culture ou une communauté linguistique.

Le principe de politesse de Leech (1983) est élaboré à travers six maximes, qu'il décrit de manière suivante :

1. *Maxime de tact* : minimiser le coût et maximiser le bénéfice de l'autre.
2. *Maxime de générosité* : minimiser le bénéfice et maximiser le coût pour soi.
3. *Maxime d'approbation* : minimiser le déplaisir et maximiser le plaisir de l'autre.
4. *Maxime de modestie* : minimiser le plaisir et maximiser le déplaisir de soi.
5. *Maxime d'accord* : minimiser le désaccord et maximiser l'accord entre soi et l'autre.
6. *Maxime de sympathie* : minimiser l'antipathie et maximiser la sympathie entre soi et l'autre.

La maxime de tact et de générosité pouvant être attribuée à un acte de langage est déterminée par un ensemble de variables pragmatiques établies par Leech (1983) :

1. La disponibilité de choix : le nombre d'options offertes au destinataire pour accomplir une action.
2. L'indirection : le degré d'inférence impliqué dans l'action proposée.
3. L'autorité : le degré de distance et de pouvoir entre les interlocuteurs.
4. La distance sociale : le degré de solidarité entre les interlocuteurs.

Lorsqu'il s'agit d'actes directifs, la maxime de tact est intrinsèquement liée à celle de la générosité. Selon la maxime du tact, une action qui impose un coût à l'interlocuteur serait considérée comme moins polie qu'une action qui bénéficie au locuteur. C'est-à-dire qu'en réduisant au minimum le coût pour l'interlocuteur, un acte directif sera perçu comme plus poli qu'une action entraînant un coût. Il est également préférable que le locuteur minimise les avantages qu'il profitera d'une action impositive afin de faciliter la réalisation de son intention. Ces deux maximes expliquent et justifient, d'une manière ou d'une autre, la réalisation des actes directifs sans une référence spécifique ou avec une référence partielle au coût de l'action pour l'interlocuteur, tout en décrivant le but de l'acte comme bénéfique pour le locuteur. Par exemple, dans la requête « *Serait-il possible de récupérer mon colis sur ton chemin de travail en rentrant ce soir* ».

Leech (1983) est critiqué pour son insistance sur l'utilisation de réalisations indirectes afin de respecter les maximes qu'il propose. Un énoncé direct peut parfois être la forme appropriée d'une réalisation et être considéré comme poli dans un contexte donné. Cependant, les maximes demeurent utiles pour expliquer les motivations sous-jacentes justifiant l'emploi de marqueurs de politesse. O'Driscoll (1996) souligne que les maximes de Leech ne contribuent pas nécessairement à l'universalité de la politesse, mais elles peuvent être employées pour rendre compte de nombreuses manifestations culturelles spécifiques de la politesse ainsi que des variations interculturelles. La perspective théorique de Leech est également critiquée pour son manque d'exhaustivité du fonctionnement de la politesse dans les interactions linguistiques.

### **1.2.2. La perspective théorique du contrat de communication (Fraser, 1990)**

Dans cette perspective, la politesse est étroitement liée aux droits, termes et conditions du contrat de communication lors d'une interaction verbale. L'ensemble des rôles interactionnels définit le contrat de communication auquel sont soumis les interlocuteurs dans un type déterminé d'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1996). Ce contrat regroupe les règles qui facilitent la gestion de l'alternance des tours de parole, régissent l'organisation structurale de l'interaction, et interviennent au niveau de la relation interpersonnelle. Au moment où les interlocuteurs respectent le contrat établi par le contexte situationnel, ils interagissent de manière polie. La politesse englobe tous les aspects du discours régis par des règles, visant à

préserver l'harmonie de la relation interpersonnelle.

En raison de la possibilité de négociation et de réajustement des droits, termes et conditions de l'interaction, la négociation des intentions illocutoires est ouverte afin d'adopter un comportement poli. Ces droits, termes et conditions reposent sur les relations sociales entretenues par les interlocuteurs au cours du processus d'interaction. Par conséquent, les interlocuteurs ont toujours la possibilité de renégocier les droits et obligations initiaux convenus au préalable, qui définissent le devoir des interlocuteurs comme un contrat conversationnel. Selon Kerbrat-Orecchioni (1996), ces règles créent pour les interlocuteurs un système de droits et de devoirs, formant ainsi un système d'attentes pouvant être satisfaites ou contrariées. En effet, les règles de la conversation peuvent être transgressées, d'autant plus facilement qu'elles sont généralement assez souples. Toutefois, si ces transgressions ne sont pas immédiatement « réparées », elles peuvent donner lieu à des sanctions, ou du moins entraîner des effets notables, souvent négatifs, sur le déroulement de l'interaction - des effets qui, à l'inverse, révèlent la norme.

Cette perspective théorique de la politesse se rapproche des normes sociales, dans la mesure où elle promeut l'obéissance aux codes de bonne conduite socialement partagés et acceptés. Cependant, la perspective du contrat de communication diffère de celle des normes sociales, car dans le contrat de communication, les droits, termes et obligations sont sujets à la négociation. Watts (2003) remet en question la nature des droits, termes et conditions de l'interaction, car il n'est pas clair quelles conditions sociales peuvent préparer le terrain pour leur réajustement et leur renégociation au cours de l'interaction.

### **1.2.3. La perspective théoriques des « faces » : La théorie de Brown et Levinson (1987)**

Goffman (1974 :9) introduit pour la première fois le concept de « *faces* » dans le domaine des études sociologiques :

*« On peut définir la face comme la valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi ».*

Le modèle de la politesse élaboré par Brown & Levinson (1987) s'appuie sur la conception théorique de Goffman (1974) en introduisant de nouveaux aspects de la notion de la face. Selon eux, la face se réfère simplement à l'image publique que chaque personne souhaite revendiquer pour elle-même dans la société. Ils reconnaissent qu'au cours des interactions linguistiques, la face peut être perdue, préservée ou valorisée, nécessitant ainsi une surveillance constante. Ils identifient deux types de face impliqués dans les interactions linguistiques :

1. La face positive étant le désir de plaire aux autres, ce qui correspond à l'ensemble des images construites par le locuteur, qui cherche à les imposer aux autres et à susciter leur appréciation.
2. La face négative étant le désir d'être libre de ses actions, ce qui correspond au territoire corporel, spatial, temporel ou à tout ce qui concerne les activités personnelles.

Selon cette conception, la politesse consiste à ménager à la fois la face positive et négative des interlocuteurs en s'abstenant de produire des actes pouvant menacer la préservation des faces. Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni (1992 : 167-168) ajoute que la face positive correspond en gros au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction. La face négative correspond à ce que Goffman décrit comme les « *territoires du moi* » à savoir « *territoire corporel, spatial ou temporel* » ainsi que les biens et réserves matérielles ou cognitives (Mbow, 2011). La politesse consiste donc à préserver les faces des interlocuteurs en évitant de les heurter dans les interactions sociales. D'ailleurs, des expressions courantes telles que « *ne pas perdre la face* » et « *sauver la face* » renforcent cette conception des « *faces* ».

Ainsi, la politesse peut être définie comme un ensemble de procédés visant à concilier le désir mutuel de préserver les faces, étant donné que la plupart des actes réalisés au cours des interactions linguistiques présentent le risque de menacer les faces des interlocuteurs (Kerbrat-Orecchioni, 1993). Brown et Levinson (1987) partent de l'idée que les actes de langage réalisés pendant l'interaction peuvent soit représenter une menace, soit être valorisants pour la face positive et/ou la face négative.

Ils élaborent quatre catégories d'actes menaçants<sup>26</sup> pour la face positive et négative des interlocuteurs :

1. Les actes menaçants pour la face négative du destinataire : les actes de langage qui obligent l'interlocuteur à faire quelque chose et qui restreignent sa liberté d'action. Par exemple la demande, l'ordre, la supplication, etc.
2. Les actes menaçants pour la face positive du destinataire : les actes de langage qui dévalorisent ou qui entre en conflit avec l'opinion du destinataire. Par exemple le reproche, la critique, l'insulte, le désaccord, etc.
3. Les actes menaçants pour la face négative du locuteur : les actes de langage qui engagent le locuteur pour l'avenir qui risque d'envahir le territoire de celui qui les produisent. Nous pouvons citer l'acte de la promesse, l'offre, la garantie, etc.
4. Les actes menaçants pour la face positive du locuteur : les actes de langage qui dévalorisent l'image du locuteur par autodénigrement tels que les excuses, l'autocritique, etc.

Les actes de langage d'une catégorie n'excluent pas les autres car un acte de langage peut menacer les faces des interlocuteurs simultanément. Prenons l'exemple de l'expression d'une insulte. Elle peut non seulement menacer la face positive du destinataire, mais aussi la face positive du locuteur, notamment dans le cas où ce dernier utiliserait des propos qu'il juge normalement indignes.

Dans un contexte de vulnérabilité mutuelle des faces, le locuteur a la liberté d'éviter les actes menaçant la face ou de les réaliser. Il a le choix de produire un acte qui exprime clairement ses intentions sans aucune ambiguïté, ou de produire un acte qui ne met pas en valeur une intention particulière. Le maintien des faces dans l'interaction sociale est crucial puisque les faces peuvent être menacées ou préservées par les interlocuteurs. Par conséquent, une coopération s'avère nécessaire, voire exigée de la part des interlocuteurs, afin de ne pas perdre les faces et surtout de les maintenir. Dans le désir de préserver sa propre face, le locuteur est également très conscient de ménager les faces de son interlocuteur. Il a recours à certaines stratégies pour minimiser ou éviter les menaces potentielles lorsqu'il doit produire un acte menaçant. La nécessité de ménager les faces engendre des règles régissant le comportement du locuteur envers son interlocuteur dans la perspective du ménagement des faces. Brown & Levinson (1987) proposent des stratégies que le locuteur pourrait utiliser pour préserver les

---

<sup>26</sup> *Face-threatening Acts (FTA)*

faces lorsqu'il réalise un acte menaçant (FTA).

Premièrement, le locuteur a le choix d'émettre un acte menaçant pour exprimer son intention ou de s'abstenir de le faire. Un acte menaçant peut être énoncé de manière directe, sans aucune atténuation ou tentative de réparation. Dans ce cas, le locuteur exprime ouvertement et de manière très directe son intention, son désir ou son opinion, sans prendre en considération la face de son destinataire. Cette stratégie est la plus menaçante car le locuteur ne fait aucun effort pour atténuer l'agressivité de l'acte énoncé. Cependant, un acte menaçant peut également être énoncé de manière indirecte ou non explicite, offrant ainsi au destinataire la possibilité d'interpréter son intention illocutoire. En raison de la nature ambiguë des énoncés indirects, le destinataire peut feindre de ne pas les comprendre, et le locuteur peut également nier avoir eu l'intention de transmettre un certain sens. Cette stratégie d'énonciation atténue la nature menaçante de l'acte et le rend moins agressif.

En outre, un acte menaçant peut être réalisé avec une action de réparation ou une atténuation soit à l'égard de la face négative du destinataire, soit à l'égard de sa face positive. L'action réparatrice est celle qui sauve et valorise la face du destinataire. Brown et Levinson les désignent comme la politesse négative et positive. La politesse négative implique la reconnaissance de la liberté d'action personnelle de son interlocuteur dans « son territoire ». Le locuteur réalise un acte par lequel il reconnaît le caractère menaçant de son énoncé en démontrant qu'il est conscient du désir du destinataire d'être respecté. L'effet recherché est d'atténuer l'empiétement du territoire du destinataire. Cependant, la politesse positive englobe la reconnaissance de l'image publique du destinataire. Le locuteur, étant conscient du désir de son interlocuteur d'être respecté, accomplit ainsi une action qui contribue à valoriser cette image.

Pour déterminer la stratégie d'atténuation la plus adaptée et appropriée lors de la réalisation d'un acte menaçant, le locuteur prend en considération trois variables socioculturelles pour évaluer la gravité potentielle de son acte :

1. La distance sociale entre les interlocuteurs.
2. Le statut social ou le rapport de pouvoir existant entre les interlocuteurs.
3. Le degré d'imposition

Nous constatons que les expressions les plus polies ne conviennent pas nécessairement à toutes les situations d'interaction. Les différences culturelles ont un impact sur l'évaluation de

ces trois variables, car chaque société évalue ces variables socioculturelles de manière distincte. La nécessité de prendre en compte les aspects liés à la reconnaissance et la préservation des faces au cours des interactions sociales demeure une caractéristique universelle. Cependant, la notion des faces et des actes menaçants, ainsi que les stratégies de politesse privilégiées varient d'une culture à l'autre. Les trois variables socioculturelles sont interprétées de manière distincte au sein des différentes communautés culturelles, étant donné que chaque culture accorde une valeur différente à ces variables. Chaque système culturel exerce ainsi une influence sur le degré de menace que représente un acte de langage.

Zheng (1998) ajoute les concepts de « *gagner de la face* » et « *donner de la face* » dans le processus de figuration. « *Gagner de la face* » consiste à améliorer son image publique auprès de son interlocuteur dans l'objectif d'acquérir une réputation sociale appréciable. « *Donner de la face* » consiste à améliorer ou valoriser l'image sociale de son interlocuteur. En effet, ces deux concepts renforcent l'idée de préserver les faces positives et négatives, telle que présentée par Brown et Levinson (1987), tout en soulignant la possibilité de rehausser tant sa propre image que celle de son interlocuteur.

Dans notre analyse de *la requête, la question et l'ordre*, nous nous appuyons sur le cadre théorique de Brown et Levinson (1987). En considérant ces actes directifs comme potentiellement menaçants et incursifs, le recours à la notion des « faces » nous permet de mettre en évidence les divergences dans la perception des faces, ainsi que dans le choix des formes linguistiques utilisées pour réaliser ces intentions illocutoires en français et en twi. Cette appréhension pourrait en partie contribuer à expliquer l'usage des marqueurs linguistiques visant à atténuer la perte de face ou d'indépendance, en veillant à ce que ces actes soient ressentis comme moins violents et menaçant (Galatanu, 2016 : 134). Ce choix s'inscrit également dans le cadre de nombreuses études de la sémantique de l'interaction verbale menées sur les actes de langage dans différentes langues et contextes culturels. L'objectif est de mettre en lumière les spécificités marquées dans les stratégies et formes de réalisation mobilisées des actes en lien avec le degré des menaces et de la valorisation des faces.



#### **1.2.4. La politesse et l'indirection**

La corrélation entre la politesse d'un acte de langage et l'indirection a fait l'objet de nombreuses réflexions linguistiques. L'indirection est associée à la politesse car les formulations indirectes sont censées atténuer les menaces potentielles des actes, en supposant que l'intention du locuteur est dissimulée dans son énonciation tout en imposant un effort supplémentaire d'interprétation au destinataire. La formulation directe d'un acte peut être perçue comme brutale, menaçant la face du destinataire tout en écartant toute forme de négociation possible entre les interlocuteurs. En effet, le locuteur n'accorde aucune option d'accepter ou de refuser l'action souhaitée à son interlocuteur. Néanmoins, la formulation directe de certains actes de langage peut également être perçue comme polie et valorisée, notamment dans certaines cultures telles que la culture polonaise (Wierzbicka, 1985).

D'après les travaux de Lee-Wong (2000), les sociétés asiatiques ne ressentent généralement ni malaise ni menace vis-à-vis des formulations directes ; au contraire, celles-ci sont perçues comme marqueurs de manifestation d'appartenance au même groupe social. La désignation d'une formulation comme étant plus polie qu'une autre renvoie inévitablement à des valeurs absolues indépendamment du contexte d'interaction. L'utilisation d'une formulation indirecte pourrait, d'une part, susciter des reproches lorsqu'il existe une relation étroite entre les interlocuteurs, et d'autre part, signaler une volonté de distanciation de la part du locuteur.

La notion de politesse joue un rôle crucial dans la réalisation des actes directifs sollicitant l'engagement du destinataire dans l'accomplissement d'une action quelconque. Ces actes directifs sont réalisés à travers les formulations directes, les formulations indirectes conventionnelles et les formulations indirectes non-conventionnelles. Les formulations directes expriment de manière concrète l'action souhaitée, tandis que les formulations indirectes conventionnelles accomplissent la même intention à travers d'autres actes de langage. Les formulations indirectes non conventionnelles sont des allusions qui, en dehors de leur contexte, ne peuvent pas être interprétées comme un tel acte (Bernicot, 2002).

Selon Brown et Levinson (1987), la politesse d'une formulation impliquant un acte potentiellement menaçant pour la face est proportionnelle à son degré d'indirection. Lorsqu'un locuteur réalise un acte potentiellement menaçant, il est souvent contraint de recourir à des stratégies de réparation pour éviter ou atténuer toute atteinte à la face. La réalisation des actes

indirects demeure une stratégie efficace et adéquate pour démontrer sa prise en compte de la face du destinataire ainsi que pour préserver l'image sociale qu'il donne de lui.

Selon Searle (1982 : 90), la principale motivation, bien que non exclusive, pour utiliser une forme indirecte est la politesse. Les actes indirects et la politesse constituent une forme de compétence stratégique impliquée dans le processus de figuration, visant à assurer une interaction harmonieuse en préservant les faces des interlocuteurs. Malgré le surcoût cognitif que les formulations indirectes entraînent chez le destinataire, cet effort est largement compensé par le bénéfice psychologique qu'elles procurent aux interlocuteurs (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 59). La politesse ne se réduit pas à l'adoucissement des actes menaçants (FTA) mais rassemble également des actes valorisants<sup>27</sup> pour les faces des interlocuteurs tels que les vœux, les compliments, les salutations et tout un ensemble d'adoucisseurs utilisés pour réaliser les actes de langage. L'usage des adoucisseurs permet de minimiser ou d'atténuer la brutalité d'une formulation directe dans un contexte précis. Ainsi, dans le cas d'un acte directif, nous pouvons observer le recours à des stratégies qui mettent en question la capacité du destinataire à accomplir une action ou qui interrogent sur une des conditions de réussite de l'acte, afin de dissimuler sa nature incursive.

Leech (1983 : 108) suggère qu'il existe un lien authentique entre l'indirection et l'optionnalité. Plus un énoncé est indirect, plus il devient facile pour devient de refuser d'agir, ce qui multiplie les options de l'interlocuteur face à l'action à accomplir. D'une part, les illocutions indirectes ont tendance à être plus polies car elles augmentent le degré d'option. D'autre part, plus une illocution est indirecte, plus sa force tend à être diminuée et hésitante. L'optionnalité est une stratégie adoptée par le locuteur qui consiste à alerter son interlocuteur qu'il lui offre une forme de liberté (du moins en apparence) pour accomplir une action désirée. La notion de politesse implique également les stratégies de ménagement de la face, en donnant l'option de refus à l'interlocuteur tout en respectant son autonomie en tant qu'être social libre de tout engagement quel qu'il soit. Plus les formulations sont indirectes, plus elles offrent la possibilité aux interlocuteurs de refuser d'agir.

Une hypothèse pertinente concernant la relation entre l'indirection et la politesse réside dans la capacité de transmettre une intention à travers l'allusion. Il est admis que l'allusion n'est pas entièrement considérée comme polie par rapport aux formulations directes, même si certaines

---

<sup>27</sup> Face-Flattering Acts (FFA)

allusions sont perçues comme moins polies que des formulations relativement directes. Par exemple, une allusion forte, contenant une référence partielle aux éléments nécessaires à la réalisation d'une action requise, peut être considérée comme plus polie qu'une allusion faible. Prenons l'exemple d'une demande adressée à son colocataire pour faire le ménage. Une allusion moins forte, comme « *C'est le bordel ici* », serait perçue comme moins polie que « *Un petit coup d'aspirateur dans le salon ne serait pas mal* ».

Blum-Kulka (1992) observe que la clarté d'un énoncé et la durée des processus inférentiels sont des éléments essentiels pour la politesse. Plus un énoncé est opaque, plus son interprétation est coûteuse, donc moins il est considéré comme poli. Les formulations indirectes, qui ne suivent pas le principe de clarté et d'économie, imposent une charge cognitive plus élevée au destinataire. Cependant, les formulations directes sont claires et moins contraignantes. La conventionnalisation des formulations indirectes compense l'indirection dans la réalisation des actes de langage. La politesse des formulations indirectes découle du sens littéral de l'énoncé, marqué par l'utilisation de tournures comprenant des adoucisseurs, des amadoueurs et des formules de politesse.

Selon Bernicot (1992 : 119), la politesse est envisagée comme une stratégie basée sur la métaphore d'échange économique dans le fonctionnement des interactions sociales. La politesse ne garantit pas l'accomplissement d'un acte réalisé. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'être poli pour réaliser un acte, et que l'impolitesse ne nuit pas forcément à l'accomplissement d'un acte. La formulation la plus polie, malgré ses tournures contournées, peut se révéler inefficace si elle va à l'encontre de la volonté du destinataire, en plus d'engendrer des coûts démesurés liés à la nature intrinsèque de l'action. La politesse d'une formulation réside dans le respect des normes sociales, ce qui en fait un enjeu majeur pour les interlocuteurs lors d'une interaction. Brown & Levinson (1987) et Lakoff (1990) en concluent que la fonction principale de la politesse est de gérer la relation interpersonnelle en minimisant le risque de conflits et d'affrontements entre les interlocuteurs. Ainsi, la distance interpersonnelle et le rapport de pouvoir existant entre les interlocuteurs ainsi que la nature intrinsèque de l'acte à accomplir déterminent l'enjeu communicatif.

Les allusions (ou les insinuations) pourraient être considérées moins polies dans la mesure où les informations préalables à sa mise en exergue sont insuffisantes pour repérer l'intention du locuteur dans la situation envisagée. Quand un locuteur choisit de réaliser un acte en ayant

recours à une allusion moins forte, son interlocuteur fait une inférence dans son interprétation en supposant que le choix du locuteur est motivé par la gravité de l'acte. Une gravité telle qu'aucune formulation indirecte conventionnelle ne pourrait l'atténuer. Ainsi, le recours à une formulation très indirecte est considéré comme le plus approprié et convenable. Blum-Kulka (1989) et Held (1995) soutiennent que l'utilisation fréquente de formulations indirectes non conventionnelles survient lorsque le coût de la réalisation de l'action souhaitée est perçu comme élevé, devenant ainsi embarrassant pour le locuteur. Les formulations non conventionnelles sont perçues comme relativement polies. D'après Blum-Kulka (1987), le critère déterminant pour évaluer de politesse n'est pas tant la clarté de l'énoncé, mais plutôt la décision du locuteur de renoncer à formuler d'emblée son intention communicative de manière univoque. Contrairement aux formulations directes et indirectes conventionnelles par lesquelles le locuteur essaie d'amener son interlocuteur à faire ou exécuter une action requise, les allusions permettent une incertitude plus ou moins grande quant à la véritable intention du locuteur (Manno, 2002 : 28).

L'allusion rend possible plusieurs interprétations puisqu'elle ne traduit pas directement les intentions du locuteur. Cette caractéristique est souvent exploitée dans le ménagement de la face dans la mesure où l'intention du locuteur pourrait être démentie ou contestée. Cette opacité pragmatique permet au locuteur de ménager sa face et celle du destinataire au cas où son action envisagée n'ait pas réussi. Le locuteur pourrait renoncer à sa demande initiale ou la maintenir partiellement, en prétendant avoir voulu dire autre chose. Cette stratégie lui donne la possibilité d'esquiver de perdre la face ou de perturber le déroulement harmonieux d'une interaction (Bernicot, 1992 : 125). L'allusion demeure une stratégie efficace pour réaliser une intention illocutoire sans nécessairement heurter la face même si elle n'est pas considérée comme la plus polie. Sa nature implicite et peu précise (vague) tend à respecter l'autonomie et le territoire du destinataire.

### **1.3. L'impolitesse selon Culpeper**

La théorie des faces de Brown & Levinson (1987) a ouvert la voie aux linguistes dans l'investigation du phénomène de l'impolitesse. Cependant, Brown et Levinson ont traité la politesse comme un cadre appliqué pour adoucir les actes menaçant les faces des interlocuteurs. D'autres linguistes, tels que Culpeper et Bousfield, ont adopté une approche opposée en explorant l'impolitesse. Ils se sont focalisés sur les situations de communication

dans lesquelles le but du locuteur est de porter atteinte à la face de son interlocuteur plutôt que d'adoucir les actes menaçant sa face. Culpeper (1996) a remarqué que les théoriciens de la politesse se réfèrent à l'impolitesse de manière superficielle alors que, dans la pratique, leur attention est davantage portée sur la politesse. Par conséquent, leurs propos sur la notion d'impolitesse étaient insuffisants et teintés de préjugés dans une certaine mesure. L'attention récente portée à l'impolitesse a été suscitée par l'incapacité des perspectives de la politesse à fournir une explication complète des interactions conflictuelles (Bousfield, 2008 : 71).

Watts (2003) souligne que l'(im)politesse est actuellement sujet à débat, a été débattu par le passé, et vraisemblablement continuera à l'être à l'avenir. La conception la plus répandue de l'impolitesse est celle de Culpeper (2005 : 38) qui la décrit comme l'utilisation délibérée de stratégies visant à attaquer la face d'autrui, entraînant ainsi des conflits sociaux et une disharmonie. Culpeper (1996) s'appuie sur la théorie de Brown et Levinson (1987) pour présenter sa conception de l'impolitesse qu'il qualifie de « parasite de la politesse ». Alors que Brown & Levinson (1987) mettent l'accent sur la préservation de la face comme étant un élément fondamental de la politesse, Culpeper (1996) adopte l'attaque de la face comme élément structurant de sa conception de l'impolitesse (Jobert, 2010 : 15). Ainsi, Culpeper (1996) présente cinq stratégies d'impolitesse axées sur les principes de Brown & Levinson (1987). De même, Bousfield (2008) détaille certaines stratégies d'impolitesse fondées sur des concepts antérieurs de la politesse notamment ceux de Brown & Levinson (1987) et de Culpeper (1996, 2005).

Avant d'élaborer les concepts de Culpeper et de Bousfield, il semble pertinent d'examiner la rudesse, une forme spécifique d'impolitesse qui a suscité l'intérêt des linguistes, notamment celui de Culpeper. Nous faisons référence ici au terme « *Rudeness* » que nous traduisons par « rudesse » plutôt que par « impolitesse » afin d'éviter toute ambiguïté et d'essayer de distinguer ce phénomène même si le terme entretient une liaison étroite avec l'impolitesse. Selon Rondina et Workman (2005 : 3) la rudesse peut être généralement défini comme tout ce qui est dit ou fait - ou n'est pas dit ou fait - qui offense l'autrui, le mettant mal à l'aise ou incommodé. La rudesse regroupe ainsi les caractères de ce qui est dépourvu de raffinement et de délicatesse, y compris les comportements qui manifeste de la dureté et de l'insensibilité. En d'autres termes, la rudesse est un comportement irrespectueux et insensible faisant preuve de manque de considération envers autrui. Par conséquent, elle demeure un phénomène

d'interaction sociale parfois sous forme d'acte menaçant qui transgresse les normes sociales établies dans le contexte où elle se manifeste (Culpeper, 2011 : 9).

Beebe (1995) considère la rudesse non seulement comme étant une offense personnelle, mais aussi comme une violation des normes sociales. D'après Segarra (2007 : 141), le message sous-tendu par la rudesse est celui de l'ignorance et de l'indifférence vis-à-vis les bonnes manières ainsi que celui d'un manque de courtoisie intentionnel. Contrairement à l'impolitesse, la rudesse est toujours intentionnelle alors que l'impolitesse peut-être soit intentionnelle ou soit accidentelle. D'après Culpeper (2005), l'impolitesse survient lorsque :

1. Le locuteur attaque intentionnellement la face du destinataire,
2. Le destinataire perçoit un comportement comme une attaque intentionnelle de sa face ,
3. La combinaison de 1 et 2.

Bien que Culpeper (1996) établisse un lien entre l'impolitesse et l'intentionnalité dans la première partie de sa définition, il emploie au contraire et surtout le mot « ou » par lequel il entend qu'un locuteur peut ne pas avoir l'intention d'attaquer la face du destinataire, mais son comportement peut être perçu comme impoli. Dans les interactions interculturelles, l'impolitesse peut être à la fois intentionnelle et accidentelle en raison du faible niveau de compétence de communication des interlocuteurs.

### **1.3.1. Le modèle d'impolitesse de Culpeper**

Dans son article intitulé « *Towards an Anatomy of Impoliteness* », Culpeper expose sa théorie d'impolitesse, un phénomène linguistique auquel les linguistes ont prêté moins d'attention comparé à la notion de politesse linguistique. Culpeper (1996) aborde cette négligence dès les premières lignes de son article, puis il procède à l'élaboration d'un modèle de l'impolitesse linguistique qui deviendra à la fois le plus répandu et remarquable dans les études linguistiques :

*« Au cours des vingt dernières années, les théories de la politesse se sont concentrées sur la manière dont nous employons les stratégies de communication pour maintenir ou promouvoir l'harmonie sociale... Dans cet article, j'étudierai l'impolitesse, l'utilisation de stratégies conçues pour avoir l'effet inverse - celui de la rupture sociale (la disharmonie sociale). Ces stratégies sont orientées vers l'attaque des faces, un concept émotionnellement sensible de soi ... »* (Culpeper, 1996 : 349-350).

L'impolitesse vise donc à produire une rupture sociale ou une disharmonie sociale entre les interlocuteurs. Bien que son modèle s'inspire de la politesse de Brown et Levinson (1987), Culpeper (1996) réfute leur vision dite marginale de l'impolitesse dans les échanges interactionnelles. De son point de vue, la maîtrise de la notion de politesse est impossible sans comprendre le phénomène d'impolitesse. Il préconise l'élargissement et l'amélioration du cadre analytique de l'impolitesse afin de susciter plus d'intérêt et d'attention dans les recherches linguistiques. Le modèle de Culpeper (1996) est élaboré à partir d'exemples authentiques issus de données médiatiques, en particulier des programmes de télévision, afin d'illustrer les fonctions du modèle de l'impolitesse (Mullany et Stockwell, 2010 : 72).

Il s'appuie également sur divers types de discours, tels que des énoncés conflictuels et impolis dans les discours d'entraînement de l'armée américaine, ainsi que sur les interactions impolies dans les discours d'enfants bilingues en anglais et en espagnol. Culpeper (1996) se base sur des sources où l'impolitesse est manifestée de manière différente et peut être interprétée de diverses manières, telles que dans les films, les documentaires, les débats, et les programmes de quiz caractérisés par des conflits continus entre les interlocuteurs. Ainsi, la diversité des données utilisées dans l'élaboration de sa théorie renforce son modèle et lui confère une plus grande fiabilité (Bousfield, 2008 : 90). Le modèle de Culpeper ne se restreint pas uniquement à l'élaboration des stratégies d'impolitesse, en revanche il aborde entièrement la notion d'impolitesse dans les interactions sociales. Au fil des années, le modèle de Culpeper a été affiné et consolidé grâce à des articles, des ouvrages successifs, ainsi que grâce aux contributions d'autres chercheurs tels que Bousfield (2008) et Terkourafi (2008), qui ont apporté des critiques et des suggestions complémentaires. Le modèle propose trois variantes d'impolitesse, examinant d'une part la corrélation entre les énoncés directs et les stratégies d'impolitesse, et d'autre part, entre ces dernières et le contexte d'interaction. Il accorde également une attention particulière à l'aspect paralinguistique et non verbal de l'impolitesse.

Culpeper (2011) distingue trois types d'impolitesse : l'impolitesse affective, l'impolitesse coercitive et l'impolitesse divertissante, tous trois perturbant les relations interpersonnelles, les désirs de préservation des faces, ainsi que les normes sociales :

1. Dans l'impolitesse affective, le locuteur exprime sa colère envers son destinataire en créant une atmosphère émotionnelle négative entre les interlocuteurs. Le locuteur fait savoir de manière passive, active ou impersonnelle à son interlocuteur que sa face n'est

plus désirée. Il réalise son énoncé impoli de manière explicite ou implicite en conséquence d'une action préalable jugée inappropriée et inadmissible. Exemple : « *Désolé, votre vie privée ça ne m'intéresse pas* ».

2. L'impolitesse coercitive profite au locuteur au détriment du destinataire dans la réalisation d'une action souhaitée. D'une part, le locuteur s'empare et renforce les inégalités sociales, le degré d'autorité entre lui et son destinataire pour exercer une pression ou contrainte sur le dernier dans un cadre contextuel donné. Ce type d'impolitesse se produit, dans une plus large mesure, dans des situations où le locuteur appartient à un niveau social plus élevé et plus puissant que celui de son interlocuteur. Elle se réalise aux moyens des ordres, des injonctions, des sommations, des ultimatums, etc. D'après Culpeper, la politesse coercitive permet au locuteur d'accéder et marquer son pouvoir par le biais du langage (Culpeper, 2011 : 252). Exemple : « *J'en ai assez, casse-toi d'ici* ».
3. Quant à l'impolitesse divertissante, le locuteur attaque le destinataire en se moquant de lui et en jouant sur ses sentiments pour des fins divertissantes. Il cherche à berner son interlocuteur aux moyens de plaisanteries (taquineries) et de méchancetés afin de le ridiculiser, de le saturer et de le persuader de fausses croyances en lui faisant croire à quelque chose qui n'est pas vrai. Exemple : « *Qu'est-ce c'est que cette coupe de merde* ».

En outre, Culpeper élabore des stratégies d'impolitesse basées sur les trois types d'impolitesse. Ces stratégies englobent des procédés linguistiques que le locuteur peut employer pour délibérément attaquer la face du destinataire.

### **1.3.2. Les énoncés directs, le contexte et l'(im)politesse**

Dans la théorie des actes de langage, un acte direct est caractérisé par sa clarté et son caractère explicite dans la mesure où le locuteur ne prend aucun détour pour exprimer son intention illocutoire. L'acte direct ne doit son existence qu'à la signification de la phrase énoncée, sans qu'un processus de dérivation illocutoire n'intervienne (Anquetil, 2013). La clarté du contenu d'un énoncé peut être perçue comme polie ou impolie dans un contexte d'énonciation selon la nature de l'acte réalisé. Le coût et bénéfice de l'action à accomplir détermine d'une manière



ou l'autre le caractère direct des réalisations linguistiques. Lorsqu'une action désirée par le locuteur est bénéfique et favorable à l'interlocuteur, la réalisation directe de l'acte exprimant cette action sera considérée comme appropriée et polie puisqu'elle renforce ou maximise le bénéfice de l'interlocuteur.

Cependant, les énoncés directs seraient inappropriés dans les situations où l'action à accomplir est favorable au locuteur et/ou défavorable à son interlocuteur puisqu'ils constitueront une menace pour les faces des interlocuteurs. Contrairement aux énoncés directs dont les formulations renforcent souvent les forces illocutoires menaçantes, les énoncés indirects sont généralement considérés comme plus appropriés et efficaces pour atténuer ces forces. Le modèle de politesse de Brown et Levinson (1987) est en réalité axé sur les effets éventuels des réalisations directes sur les faces. Les stratégies de politesse qu'ils proposent ne sont pas uniquement organisées en fonction de la menace des faces, mais elles impliquent les formulations surtout les réalisations directes.

Une formulation directe exprimant de manière claire et explicite l'intention du locuteur sans aucune ambiguïté constitue une forme d'impolitesse. Les réalisations directes sont ainsi déconseillées lorsque le risque de menace à la préservation de la face est élevé pour autant qu'il est souhaitable de ne pas réaliser l'acte en question (*Don't do the FTA*). Cela sous-entend que toutes formulations directes sans aucune action atténuante ou réparatrice relèvent dans certains cas d'impolitesse linguistique. Effectivement, nous réitérons une fois de plus que la politesse demeure la motivation principale derrière les réalisations indirectes (Searle, 1982 : 77). Les énoncés indirects sont polis dans la plupart des situations d'énonciation, car, toutes choses étant égales par ailleurs, ces énoncés maximisent les options de l'interlocuteur quant à l'action à accomplir tout en minimisant la force illocutoire. Cependant, Leech (1983) admet que l'indirection peut également intensifier le caractère impoli d'un énoncé. Les actes indirects permettent au locuteur de faire preuve de tact en utilisant des moyens non coercitifs, en différant et en évitant la responsabilité de l'action envisagée par l'acte réalisé.

Culpeper (2011) avance l'hypothèse d'une relation linéaire réciproque entre la gravité de la menace ou de l'offense subie par l'interlocuteur et les énoncés, qu'ils soient directs ou indirects. Les énoncés directs se révèlent plus offensants que les énoncés indirects peu importe la face des interlocuteurs. Néanmoins, la prise en compte, entre autres variables, du contexte d'énonciation dans lequel les énoncés directs sont réalisés et la nature des relations

interpersonnelles entre les interlocuteurs, est décisive dans la désignation et la détermination du degré d'(im)politesse. Les stratégies d'(im)politesse englobent la présence et/ou l'absence de comportements linguistiques basés sur les normes sociales, les formulations linguistiques des énoncés et le contexte d'énonciation. Quel que soit le caractère de l'énoncé (direct ou indirect), la prise en compte du contexte d'énonciation demeure une condition *sine qua non* pour déterminer et évaluer le degré de la politesse et de l'impolitesse. Les comportements et attitudes du locuteur sont évalués en fonction du contexte d'énonciation. En effet, les stratégies de l'(im)politesse ne peuvent être dissociées du contexte puisque ces stratégies sont des choix de formulations linguistiques mobilisées pour atteindre des objectifs spécifiques.

En guise de conclusion, la pragmatique défend une approche fonctionnelle du langage et examine non seulement ses aspects formels, mais également l'usage que nous faisons du langage en considérant les variations contextuelles. Les travaux d'Austin et Searle constituent les références fondamentales. Nous sommes convaincus que dire c'est faire, c'est-à-dire que dire c'est faire une chose sous l'apparence d'une autre et c'est aussi faire plusieurs choses à la fois. L'universalité des actes illocutoires concerne l'existence, ou non, de certains actes de langage au sein des communautés linguistiques et culturelles, tout en acceptant des variations. À travers le concept d'acte de langage, on s'avise sur le fait que le langage ne sert pas uniquement, ni d'abord ni surtout, à représenter ou décrire le monde, mais qu'il sert à accomplir des actions et agir sur autrui. Autrement dit, parler c'est instaurer un sens en réalisant un acte de langage dans l'interaction verbale.

L'(im)politesse linguistique fait référence à des formes linguistiques ou comportementales qui sont conventionnellement associées à des contextes dans lesquels les attitudes d'(im)politesse sont activées. Son développement découle des expériences, à la fois individuelles et collectives, forgées au cours des interactions sociales. Elle implique donc la réalisation d'énoncés et d'expressions qui sont à la fois adaptés au contexte d'énonciation et évalués positivement ou négativement par les interlocuteurs. Les stratégies d'(im)politesse se manifestent à travers les formulations linguistiques adaptées au contexte et à leur signification conventionnelle. Cependant, l'(im)politesse nécessite une évaluation contextuelle et globale de l'énoncé réalisé, dépassant la simple utilisation de formes linguistiques, car l'emploi d'un marqueur de politesse ne garantit pas nécessairement un acte poli.

## Chapitre 2 : La requête, la question et l'ordre

Nous présentons les trois actes de langage constituant le noyau de notre recherche contrastive dans ce chapitre. Ces actes ont été regroupés sous deux catégories d'actes illocutoires différentes dans la théorie austinienne et searlienne. Dans la classification des actes illocutoires proposée par Austin (1975), les actes étudiés sont classés parmi les actes exercitifs tandis qu'ils se retrouvent sous les actes directifs dans la typologie de Searle (1979). Austin (1975) désigne les actes exercitifs comme tout acte dont le but illocutoire est de formuler une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions auprès d'un interlocuteur.

Cette classification austinienne repose sur la catégorisation des verbes utilisés pour exprimer les actes illocutoires. Les verbes exercitifs expriment l'exercice de pouvoir, de droit et d'influence (*approuver, avertir, commander, conseiller, supplier, plaider pour, avertir, ordonner*). Austin (1975) identifie les intentions illocutoires des requêtes, des questions et des ordres comme étant de nature exercitive. La remise en question de cette classification d'Austin réside dans la difficulté de regrouper les verbes dans une catégorie d'acte illocutoire précise, étant donné que certains verbes illocutoires pourraient appartenir à une ou plusieurs catégories illocutoires. À titre d'exemple, le verbe *approuver* peut-être catégorisé parmi les actes comportatifs et exercitifs. Une des critiques majeures de la théorie austinienne repose principalement sur la catégorisation des valeurs illocutoires fondée sur des critères grammaticaux de descriptions performatives relativement faibles. Cette critique souligne également le chevauchement entre les catégories, ainsi que des erreurs potentielles dans le recensement des intentions illocutoires.

Searle (1979) procède à une classification d'actes illocutoires au lieu d'une élaboration des verbes illocutoires pouvant susciter une valeur illocutoire. Il établit une distinction entre les verbes et les actes illocutoires. Il associe les verbes illocutoires à des langues données tandis que l'aspect illocutoire du langage transcende les différences entre les langues (Bracops, 2010 : 54). En effet, Searle propose une taxonomie à l'aune des actes illocutoires pouvant exprimer l'intention du locuteur. Sa taxonomie est basée sur douze axes de variation significatives dont quatre sont considérés comme les plus décisifs : le but de l'acte, la direction d'ajustement entre les mots et le monde, l'état psychologique exprimé, et le contenu propositionnel.

Malgré les critiques de cette taxonomie, à laquelle on a également reproché, d'une part, des chevauchements entre catégories dus à la polysémie, et d'autre part, sa thèse universaliste des actes illocutoires, allant à l'encontre de la conceptualisation, de la dénomination et de la caractérisation des actes illocutoires dans les différentes communautés linguistiques. Cependant, cette taxonomie d'acte illocutoire de Searle (assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs) reflète mieux les intentions illocutoires dans les différentes langues et s'oriente vers une approche plus pragmatique de la langue.

Selon la taxonomie searlienne, *la requête, la question et l'ordre* sont des actes directifs à travers lesquels le locuteur cherche à faire faire quelque chose par son interlocuteur. Par conséquent, le but illocutoire des actes directifs est de faire accomplir une action langagière ou non langagière à son interlocuteur. Les actes illocutoires directifs expriment le désir du locuteur d'amener le destinataire à réaliser l'action souhaitée. Les actes directifs correspondent aux ordres, aux invitations, aux autorisations, aux conseils, aux questions, aux demandes, etc. D'après Kerbrat-Orecchioni (2010 : 20), le but illocutoire des actes directifs constituent des tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur ; tentatives qui peuvent être « très modestes » (« inviter à », « suggérer », etc.), ou au contraire « ardentes » (« ordonner », « réclamer », « insister »), selon l'axe du degré d'intensité de la présentation du but.

La classification des actes illocutoires en cinq catégories fondamentales de Searle demeure la plus acquise et renommée parmi les vingtaines de classifications proposées. La plupart de ces classifications provenant de l'analyse des interactions verbales approuve plus ou moins l'avis de Searle. La venue de ces classifications n'ont fait qu'empirer les imbroglios autour des typologies des actes illocutoires et les mystères des nombreuses questionnements suscitées au fils du temps. Les classifications de Sinclair et Coulthard (1975), Labov et Fanshel (1977), Doris (1979), Hancher (1979), McLaughlin (1984) et Gulich et Kotschi (1987) sont des exemples classiques des typologies des actes illocutoires des analystes conversationnels. Les pragmaticiens comme E. Buysens (1968), Leech (1983), B. Fraser (1975), Vanderveken (1998) proposent d'autres typologies établies sur des axes spécifiques. D'ailleurs, Benveniste (1966, 1974) présente trois modalités constituant les valeurs illocutoires à savoir assertives, interrogatives et impératives ; Gardinier (1989) complète ces modalités de Benveniste en proposant la modalité exclamative.

Dans son article intitulé « *Où en sont les actes de langage* » paru en 1995, Kerbrat-Orecchioni aborde les problèmes liés à l'inventaire et à la classification des actes de langage. Elle examine spécifiquement les relations entre les actes illocutoires, construits à travers la théorie, et les verbes illocutoires issus de la langue naturelle, tout en examinant d'autres arguments associés à cette problématique. Elle évoque également son scepticisme sur les frontières qui distinguent les différentes catégories illocutoires dans la mesure où en réalité les déclaratifs ne sont pas si nettement distincts des assertifs, ni les assertifs des expressifs (*se plaindre* étant un assertif tandis que *déplorer* est considéré comme un expressif).

La distinction entre les actes eux-mêmes, envisagée dans la perspective de la communication tout en retraçant l'universalité des actes de langage, a enrichi la théorie des actes de langage dans sa globalité. Les critiques des catégorisations des actes illocutoires sont bien fondées au regard des phénomènes langagiers caractérisant l'usage du langage, dont certains n'ont pas été forcément pris en compte. Toutefois, la catégorisation de Searle constitue le noyau autour duquel d'autres typologies virevoltent. Searle comme Austin proposent des actes illocutoires plus spécifiques comparés aux catégorisations génériques d'autres pragmaticiens dont nous pouvons citer Benveniste, Gardinier et Buysens<sup>28</sup>. Nous sommes d'avis que la théorie des actes de langage n'a pas été fragilisée par les nombreux débats et polémiques qu'elle a suscités, mais bien au contraire, elle a été dotée d'autres notions plus utiles dans les domaines linguistiques variés allant de l'analyse de discours aux analyses d'interactions verbales. La théorie des actes de langage doit être considérée dans la perspective de la théorie de l'action d'une manière globale.

Notre objectif en évoquant la catégorisation des actes illocutoires est de donner à notre lecteur un aperçu clair des divers débats entourant cette question. Bien que nous ayons choisi de ne pas les développer en détail pour éviter de couvrir les arguments déjà largement abordés dans les littératures pragmatiques. Nous optons pour la catégorisation de Searle (1979) en raison de sa cohérence et du fait que cette catégorisation accorde une grande importance aux intentions illocutoires plutôt qu'aux verbes performatifs, qui peuvent être considérés comme des verbes illocutoires. Cette approche nous permettra d'approfondir l'analyse des actes de langage que nous étudions à partir de leurs conceptualisations, leurs analyses sémantiques ainsi que leurs différentes réalisations linguistiques dans les interactions verbales. Nous entamons à présent

---

<sup>28</sup> E. Buysens (1968) attribue quatre fonctions à l'énonciation à savoir : informer le destinataire, interroger le destinataire, lui intimer un ordre et finalement le prendre à témoin d'un vœu.

la présentation des trois actes directifs qui sont au cœur de notre étude, à savoir *la requête, la question et l'ordre*.

## **2.1. La requête en français**

La requête est une unité lexicale polysémique à travers laquelle plusieurs significations se dégagent dans son usage. La requête peut prendre plusieurs sens dans les différents domaines où le terme est utilisé. On parle souvent de la requête dans le domaine juridique et administratif, informatique et linguistique. La requête est un jargon juridique faisant partie des procédures requises pour avoir un jugement auprès d'un juge. Selon le TFLi<sup>29</sup>, c'est un acte motivé adressé à un magistrat dont on sollicite une décision gracieuse, une ordonnance ; mode d'introduction de certaines procédures ou de certaines voies de recours ; mémoire produit par les avocats dans la procédure devant le Conseil d'État ou la Cour de Cassation. La requête est une voie de recours extraordinaire par laquelle le requérant demande aux juges qui ont rendu une décision de bien vouloir la rétracter, à l'effet de procéder à nouveau à l'examen et au jugement de l'affaire. Dans ce domaine, la requête est une demande écrite présentée directement à un juge dans le but d'obtenir une décision provisoire, en raison de l'urgence du problème à régler.

D'après Le Petit Robert (2019), la requête est un acte également motivé adressé par écrit à un magistrat pour solliciter une autorisation, pour faire ordonner une mesure de procédure. Elle constitue aussi un mémoire produit par un avocat (ou la partie elle-même) pour introduire certaines voies de recours devant le Conseil d'État ou la Cour de Cassation. Un exemple de requête est la requête civile, une voie de recours extraordinaire et de rétraction par laquelle on demande civilement à la juridiction qui a statué de revenir sur une décision que l'on prétend rendue par erreur. D'après ses définitions, la requête est donc un mode de saisine d'une juridiction, un recours auprès d'une institution ou une demande effectuée au nom de la justice ou d'une autorité.

---

<sup>29</sup> Le Trésor de Langue Française informatisé. <https://www.cnrtl.fr/definition/requ%C3%AAte> consulté le 01/03/2020

La requête représente également l'une des procédures administratives formelles entreprises auprès des autorités publiques et privées en vue d'obtenir une décision. Dans ce sens, la requête est une demande, une sollicitation, un vœu formulé, une prière orale ou écrite, adressée à une autorité ayant le pouvoir de prendre une décision juridiquement contraignante. Elle englobe les procédures voulant favoriser ou empêcher la prise d'une décision visant une action donnée. En effet, la requête est une demande adressée à une ou un groupe de personne (un conseil ou un comité) ayant l'autorité d'accomplir l'action souhaitée. Le Lexis de Larousse (2009) en conclut qu'elle consiste en une demande effectuée auprès d'une autorité ayant pouvoir de décision.

Dans le domaine informatique, le terme « *requête* » illustre une fois de plus son caractère polysémique. La requête dénote le langage utilisé dans la recherche sélective d'informations dans une base de données ou d'autres systèmes d'information ; elle regroupe l'ensemble des mots, des signes utilisés pour procéder à cette recherche (TLFi). Elle permet d'avoir des données en suivant un critère de sélection. Selon Le Petit Robert (2019), la requête est une commande permettant d'extraire des informations d'une base de données. C'est une procédure de lancement d'une recherche sur internet à partir d'une base de données en utilisant des mots-clés. La requête est aussi la commande permettant d'afficher une page web ou de transférer un fichier. En d'autres termes, elle représente les commandes émises vers un serveur, une base de données ou d'autres systèmes d'information dans le but d'exécuter une action précise. Il peut s'agir d'une expression saisie dans un navigateur internet pour interroger un moteur de recherche afin de trouver l'adresse d'un site. Le terme « requête » désigne également l'adresse web d'un site internet, saisie dans la barre d'adresse du navigateur web, afin d'atteindre cette page. Dans le monde des bases de données, une requête SQL<sup>30</sup> est un ordre d'exécution de traitement sur les données, que ce soit pour extraire ou modifier des données.

En linguistique pragmatique, *la requête* est une demande adressée à un interlocuteur dans le but de lui faire accomplir une action quelconque soit dans l'intérêt du locuteur, de l'interlocuteur, des deux sujets impliqués dans l'interaction ou d'une tierce personne. La requête détient une signification particulière de celui d'un acte illocutoire exprimant une intention d'accomplir une action par le biais d'un tiers. D'après Le Petit Robert (2019), la requête est une demande instante, verbale ou écrite (instance, prière, sollicitation) pour obtenir une

---

<sup>30</sup> Structured Query Language traduit en français « *langage de requête structurée* ».

faveur ou une grâce (démarche, placet, supplique). L'acte de requête provient de la traduction anglaise de « *request act* » des travaux linguistiques rédigés en anglais. Cette traduction amplifie la nature polysémique du mot en français, voire traduit mieux la notion de « *request* » en français au lieu du mot « demande<sup>31</sup> » qui détient un sens assez large relativement à cet acte illocutoire exprimant une action précise. *La requête* est une demande visant l'exécution d'une action particulière contrairement à la demande pouvant aboutir à une action, une tâche langagière, non langagière ou abstraite. En effet, *la requête* dénote une forme de demande particulière. Étymologiquement, *la requête*, écrit « *requeste* » en français archaïque consistait à la base en une demande instante ou une prière adressée dans une forme polie à quelqu'un dans les littératures de 1155 jusqu'en 1236. Le mot a acquis son sens juridique en tant que procédure juridique et s'est installé définitivement après son emploi dans le *Bulletin des Lois*<sup>32</sup> en 1806.

Peu importe le domaine dans lequel *la requête* est utilisée le terme s'avère indispensable. C'est un recours incontournable dans l'accomplissement d'une action précise. Émettre une requête en droit, en informatique ou dans les interactions sociales est d'actualité. Dans les interactions verbales, les caractéristiques de *la requête* en tant qu'acte de langage exigent une compréhension pragmatique et certaines conditions de réussite pour utiliser des énoncés appropriés aux différents contextes situationnels. *La requête* met en péril les faces des interlocuteurs de différentes manières. Ainsi, le choix de la formulation linguistique implique des enjeux sociaux plus ou moins élevés pour les deux parties. L'abondance des moyens des formulations possibles pour une requête donnée fait preuve de la complexité sociale liée au choix du mode de performance et au caractère potentiellement menaçant de cet acte.

## 2.2.L'acte de requête

Depuis la théorisation des actes de langage, nombreuses sont les études qui ont été menées sur l'acte de requête afin de saisir son fonctionnement. Il existe de nombreuses définitions élaborées par les chercheurs dans les littératures pragmatiques. Ces définitions se complètent tout en présentant des variations et des convergences d'une à l'autre. *La requête* est classée comme

---

<sup>31</sup> Pour Vandverken (1988), une demande : c'est faire une tentative linguistique pour que l'allocataire fasse quelque chose ou demander une réponse à une question en lui laissant l'option de refuser.

<sup>32</sup> Bulletin des Lois, n o107, 22 juillet. IVème série, p. 337 cité par le TFLi.



un acte directif impositif, c'est-à-dire un acte de langage par lequel le locuteur cherche à influencer le comportement intentionnel de l'interlocuteur, visant à le pousser à exécuter, principalement dans l'intérêt du locuteur, l'action directement spécifiée ou suggérée indirectement par le contenu propositionnel (Campbell 1996 : 107-16 ; Mey 1993 : 131 ; Levinson 1992 : 240). Un certain nombre d'études et d'ouvrages ont été consacrés à l'acte de requête dans le domaine de l'acquisition des langues étrangères et secondes (Aydin & Koch, 2012 ; Cohen & Shively, 2007 ; Achiba, 2003 ; Van Mulken, 1996 ; Blum-Kulka & Olshtain *et al.*, 1984 ; etc.), de la politesse linguistique (Held, 1997 ; Brown & Levinson, 1987 ; Blum-Kulka, 1987 ; Leech, 1983 ; House & Kasper, 1981 ; etc.), des études interculturelles (Trinh, 2002 ; Béal, 1994 ; Wierzbicka, 1991 ; Kerbrat-Orecchioni, 1994 ; Blum-Kulka, House & Kasper, 1989 ; Rintell & Mitchell, 1989 ; Ervin-Tripp, 1976, etc.), et intra-culturelles (Drew & Couper-Kuhlen, 2014 ; Kerbrat-Orecchioni, 2001 ; Brasdefer, 2007, etc.), et en interlangue pragmatique (Barron, 2003 ; Trosborg, 1995 ; House, J. & Kasper, G., 1987, etc.).

Kerbrat-Orecchioni (2010) considère *la requête* comme un énoncé produit par un locuteur pour demander à son interlocuteur d'accomplir un acte quelconque à caractère non langagier. Cette définition vise à faire une distinction entre *la requête* et d'autres types de demandes comme *la question* et *l'ordre* qui prennent l'allure de cet acte dans les interactions verbales. Une distinction assez importante dans la délimitation de l'acte de requête parmi les autres actes dans la catégorie des demandes. *La requête* est un acte incursif dû à son caractère menaçant pour le territoire d'autrui dans l'accomplissement de l'action souhaitée ou envisagée. Elle constitue une tentative de la part du locuteur de faire faire quelque chose par le destinataire à son profit. Généralement, le locuteur cherche à provoquer une réaction de nature non verbale chez le destinataire. En faisant *une requête*, le locuteur estime que le destinataire a la possibilité d'accomplir sa demande tout en sachant qu'il peut la refuser de toute façon à sa propre volonté selon le degré d'imposition et d'autres circonstances contextuelles.

En raison de sa nature incursive, le locuteur dispose d'une palette de formulations possibles pour réaliser une requête donnée ; des formulations indirectes non conventionnelles et un grand nombre de formulations indirectes conventionnelles (Kerbrat-Orecchioni, 2010). Par conséquent, *la requête* s'exprime dans plusieurs actes de langage tels que *la question*, *la suggestion*, *l'assertion* (l'affirmation d'un désir, d'une obligation, et d'un constat sur un état de choses particulier ou général) en les détournant à son profit dans la visée de restreindre la menace ou pour répondre aux pratiques discursives et aux normes conventionnelles d'une com-

munauté linguistique. En essayant de faire faire des choses à autrui, *la requête* exige une certaine précaution oratoire dans sa manipulation dans l'interaction afin d'affaiblir sa charge relationnelle et interpersonnelle caractérisant son fonctionnement.

Kerbrat-Orecchioni (2016) relève deux grandes réactions à *la requête* comme l'ensemble des actes directifs auprès de l'interlocuteur : la réaction positive d'acceptation (l'enchaînement préféré) et la réaction négative de refus ou d'inaction. La dernière réaction est aussi menaçante que *la requête* pour le locuteur qui peut être offusqué si le refus n'est pas justifié ou face à un silence de la part de son interlocuteur. Parmi ces deux réactions, une réplique<sup>33</sup> susceptible d'être menaçant pourrait accompagner l'enchaînement préféré ou le refus. Le caractère distinctif de *la requête* se voit dans la diversité des formulations pouvant réaliser l'acte en tenant compte le caractère menaçant. La formulation choisie entraîne des conséquences sur la nature de la réaction de *la requête* et sur la relation interpersonnelle. Ainsi, le recours aux adoucisseurs et atténuateurs facilite le processus de figuration et de la politesse.

Selon Croll (1991), *la requête* pourrait se définir comme un acte illocutoire de visée transitive et factitive dont l'enjeu est d'obtenir du destinataire qu'il répare une situation de manque en faveur d'un bénéficiaire qui est dans la plupart des cas le locuteur ou un tiers. Les deux visées désignent le type d'orientation de la relation interlocutive existant entre les interlocuteurs et l'opération attendue dans la réalisation de l'acte de requête. Dans la visée transitive, *la requête* est toujours orientée vers un interlocuteur dans une opération factitive qui consiste à transmettre l'action à accomplir à l'interlocuteur. Par cette conception de l'acte, *la requête* demeure un acte conditionnel qui s'appuie sur des principes de légitimité et une situation de manque nécessitant donc une justification. La finalité d'*une requête* est donc réparatrice dans la mesure où l'action provoque une situation positive remplaçant une situation initiale perçue comme négative chez le bénéficiaire. L'objet de *la requête* est souvent un service, un bien matériel portant sur une action palpable. L'interlocuteur détient la possibilité de refuser ou d'accomplir l'action souhaitée pour des raisons indépendantes du discours. En d'autres termes, l'interlocuteur est libre d'exécuter l'action souhaitée par le locuteur ou de s'abstenir sans aucune atteinte à sa liberté.

---

<sup>33</sup> Le locuteur pourrait faire face à un silence de la part de son interlocuteur.

*La requête* nécessite une justification établie sur les conditions de pertinence (les critères de légitimité utilisable pour se justifier) dans l'interaction. En conséquence, elle s'adosse sur une légitimité liée à la situation de manque dans laquelle se trouve le futur bénéficiaire. Elle nécessite une argumentation et demeure négociable. Les contraintes d'enchaînement exercées sur l'interlocuteur relèvent à la fois du type procédural et pathémique. Dans la contrainte procédurale, lorsqu'une *requête* remplit les conditions de réussite, elle ne peut pas être refusée. La contrainte pathémique constitue le chantage affectif que subit l'interlocuteur. Ce chantage affectif est lié au manque dont le bénéficiaire de *la requête* est victime (Croll, 1991 : 54). L'enjeu de *la requête* est d'obtenir une réparation à une situation de manque chez l'interlocuteur en faveur d'un bénéficiaire qui peut être le locuteur lui-même ou un tiers. *La requête* demeure un acte conditionnel qui s'appuie sur le principe de légitimité et une situation de manque, et donc laisse le choix de refus ou la possibilité de refuser à l'interlocuteur. Elle manifeste ainsi le désir d'une action chez un locuteur, une action qui ne dépend pas uniquement de sa propre volonté (Gardinier, 1989).

Trosborg (1995 : 187) présente *la requête* comme étant un acte illocutoire à travers lequel le locuteur transmet une intention particulière à son interlocuteur, celle d'accomplir une action à son profit. *La requête* est un énoncé préalable sollicitant une réaction verbale ou non-verbale de la part de l'interlocuteur dans l'immédiat ou dans le futur. L'objet de *la requête* peut être verbal (une information, un dire, etc.) ou non-verbal (un service, une faveur, une aide, une grâce, un objet ou une action palpable, etc.). L'action désirée représente un coût pour l'interlocuteur ou l'auteur de l'action présumée et peut varier d'une petite demande de faveur à une demande très exigeante qui nécessite plus d'investissement auprès du locuteur. Le locuteur essaie d'exercer une forme de contrôle sur l'agissement de son interlocuteur dans l'accomplissement de l'action souhaitée. Néanmoins, l'accomplissement de l'acte est au profit du locuteur.

Selon Gardinier (1989 : 269), *la requête* est une expression de désir d'une action de la part du locuteur qui ne dépend pas uniquement de sa propre volonté. Selon lui, faire *une requête*, c'est demander à quelqu'un de faire quelque chose d'une façon relativement formelle. *La requête* est une forme polie de la demande dans laquelle l'action à accomplir est nommée par le locuteur dans son énoncé au cours de l'interaction. A l'instar de Trosborg (1995), la nature de cette action qui pourrait être de nature verbale ou non-verbale ne constitue pas uniquement l'accomplissement d'une tâche en soi mais elle pourrait aussi déclencher l'arrêt d'une action

en pleine exécution. En effet, *la requête* est une tentative d'un locuteur pour amener son interlocuteur à faire quelque chose sous entendant l'arrêt de faire cette chose dans un temps imminent ou dans le futur (Searle, 1976 : 11). Elle fait donc référence à un énoncé destiné à indiquer le désir du locuteur de réguler le comportement de son interlocuteur d'une manière à ce que celui-ci fasse quelque chose.

Les différentes définitions de *la requête* partagent des points communs axés sur la tentative du locuteur de changer son monde et celui de son interlocuteur dans l'accomplissement d'une tâche donnée. En exprimant *une requête*, le locuteur déclenche une action particulière chez son interlocuteur et s'attend à une réaction de celui-ci pour combler un certain manque précis. Pourtant, le bénéficiaire de cette action pourra être le locuteur lui-même, un tiers ou un groupe de personnes dont les deux interlocuteurs font partie. Malgré la nature incursive de l'acte, son destinataire détient une liberté qui lui laisse l'option de refuser de réaliser l'action en question à sa volonté. Cet acte de langage est donc une tentative linguistique qui implique la possibilité d'un échec quant à la réalisation de l'action souhaitée.

Quant à la nature de l'action à accomplir, les actions non-verbales correspondent aux activités langagières que l'interlocuteur peut être sollicité de produire dans un but précis. Cependant, toutes activités langagières ne relèvent pas forcément de *une requête* même si elles remplissent les caractéristiques de *la requête* déjà élaborées à travers les différents auteurs consultés. L'emprunt incessant de l'acte de question dans les formulations de *la requête* souligne le fait qu'une demande de dire équivaut à une demande de faire. Cela résume parfaitement les fondamentaux de la théorie des actes de langage, c'est-à-dire quand dire, c'est faire.

Lorsqu'il s'agit de *la requête*, l'action envisagée est soit spécifiquement nommée et exigée par le locuteur dans son énonciation (Gardinier, 1989), soit le contenu propositionnel de l'énoncé laisse des traces référentielles (conventionnellement ou non conventionnellement) à l'action éventuelle à accomplir par l'interlocuteur. Le contexte situationnel affine les actions langagières que l'acte pourrait déclencher dans une interaction donnée. Les actions verbales qui regroupent principalement les demandes de parole (Searle, 1972) ou les demandes de dire (Kerbrat-Orecchioni, 2010) aboutissent généralement à l'accomplissement implicite d'une action. *La requête* concerne une demande de dire ou un ensemble de tâches langagières. Les actions verbales sollicitées par la requête entraînent une ambiguïté qui réside dans la délimitation entre *la requête* et *la question* en tant qu'acte de langage. Nous rappelons que la délimita-

tion ou la différenciation des deux actes constitue l'un des objectifs de ce travail. Par conséquent, nous consacrerons donc une sous-partie pour tenter d'éclairer cette ambiguïté.

### 2.2.1. Les conditions de réussite de la requête

L'accomplissement de *la requête* exige un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour que sa valeur illocutoire puisse avoir une chance de réussite dans un contexte d'énonciation. D'une part, ces conditions relèvent des normes socioculturelles, de la situation contextuelle et des attitudes des interlocuteurs, et d'une autre part, des normes conversationnelles et la compréhension mutuelle concernant l'usage des différents moyens linguistiques nécessaires pour la réalisation de cet acte. Le destinataire doit être en mesure de recevoir et d'interpréter l'énoncé qui contient l'acte illocutoire de *la requête*. Pour que cet acte illocutoire soit réussi le destinataire doit être capable de réaliser l'action demandée. Il n'est certain, ni pour le locuteur, ni pour l'interlocuteur, que ce dernier serait conduit de toute façon à effectuer l'action de lui-même (les conditions préparatoires<sup>34</sup>) et le locuteur doit désirer que son interlocuteur réalise l'action (la condition de sincérité<sup>35</sup>). Pourtant, il n'est certain ni pour le locuteur, ni pour son interlocuteur que l'action à accomplir serait exécutée par l'interlocuteur lui-même. Par la suite, la condition essentielle de *la requête* constitue la tentative d'amener l'interlocuteur à effectuer l'action désirée (Searle, 1972 :108). *La requête* implique une compréhension des intentions communicatives du locuteur (Dardier, 2004 : 82).

En effet, *les requêtes* peuvent prendre des formes différentes en fonction des variations des caractéristiques textuelles et/ou contextuelles. Il existe bien évidemment des énoncés de requête dans lesquels le locuteur ne fait aucune référence explicite à l'acte désiré ou son intention illocutoire ni son interlocuteur. Le locuteur fait usage des stratégies d'insinuation ou d'allusion pour réaliser sa requête (Blum-Kulka *et al.*, 1987). La prise en compte des indices socioculturels tels que le statut et la distance sociale entre les interlocuteurs est également bien nécessaire pour la satisfaction des conditions nécessaires pour la réussite d'une requête sin-

---

<sup>34</sup> « Les conditions préparatoires d'une force illocutoire déterminent quelles propositions le locuteur doit présupposer lorsqu'il accomplit un acte de discours ayant cette force dans un contexte d'énonciation » (Vanderveken, 1988 : 118).

<sup>35</sup> « Les conditions de sincérité d'une force illocutoire déterminent les modes des états mentaux (par exemple désirer, regretter, souhaiter, espérer) que le locuteur devrait avoir s'il accomplissait sincèrement un acte illocutoire ayant cette force dans un contexte possible d'énonciation » (Ibid. : 120).

cère. La force illocutoire de la requête dépend de l'affirmation de ces conditions déjà mentionnées ainsi que le degré d'imposition de l'acte face à son interlocuteur.

### 2.2.2. La requête en tant qu'acte incursif et menaçant la face

Étant un acte de langage directif, *la requête* est un acte menaçant pour la face des interlocuteurs. Le locuteur essaie de faire accomplir à autrui des choses opposées à ses visées ou ses intérêts. L'interlocuteur peut interpréter cet acte comme un empiètement intrusif sur sa liberté d'action ou un obstacle dans l'exercice de son autonomie même si le locuteur lui laisse la liberté d'adhérer à l'action visée ou de la refuser. Le locuteur peut hésiter à exprimer une requête de peur qu'il expose un besoin ou un manque, risquant ainsi de perdre sa face auprès de son interlocuteur. C'est pourquoi la requête constitue une menace à la fois pour la face négative de l'interlocuteur et pour la face positive du requérant, car l'interlocuteur aspire à préserver son désir d'indépendance et peut donc refuser d'exécuter les souhaits du locuteur, avec ou sans justification. La formulation d'une requête semble menacer l'image ou le territoire du requérant au sein des interactions dans diverses sociétés.

Cette image du requérant se construit à partir des sentiments, des normes et des valeurs autour desquelles le requérant développe son intégrité personnelle dans la société dont il fait partie. Le malaise du requérant est fondé, au premier abord, sur la supposition de sa dépendance<sup>36</sup> de son interlocuteur pour réaliser une action qui pourrait être bénéfique à lui, un tiers ou un groupe de personne dont les deux font partie. La face négative de l'interlocuteur est toujours menacée par l'imposition de *la requête*. Quelle que soit l'action constituant *la requête*, la fierté du requérant est en péril, car elle est menacée par la possibilité d'un refus de sa requête, ce qui pourrait entraîner une forme d'humiliation. En effet, *la requête* est : « *Un acte menaçant par excellence, riche en implications socio-relationnelles, et offrant une grande variété de réalisations dans la plupart des langues* » (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 173).

Le destinataire est victime d'une intrusion dans sa liberté d'action du fait que l'intention du locuteur lui offre deux options notamment celle d'exécuter l'action envisagée ou de la décliner. Cette violation territoriale dont l'interlocuteur est victime constitue une menace pour sa face négative, celle d'être libre de ses actions. Ces deux options imposées par *la requête* ne lui

---

<sup>36</sup> Son incapacité de réaliser une action particulière lui-même.

laissent pas la possibilité d'adopter une position neutre face à l'action envisagée. Par ailleurs, afin de préserver une image positive auprès du requérant, il pourrait céder au chantage affectif de celui-ci en accomplissant l'action contre son gré, dans le but de lui faire plaisir ou au nom de l'intérêt commun, de la bienveillance et de la politesse, afin d'éviter de créer une image négative non seulement auprès de son entourage, mais surtout auprès du requérant.

Le destinataire est souvent dans l'obligation de se justifier en évoquant son état de désolation ou de consternation dû à son incapacité sincère (ou pas) d'accomplir l'action du requérant. La justification dont la désolation revient très souvent est une stratégie verbale qui sert à réparer psychologiquement les conséquences de son refus sur le requérant qui est déjà dans une situation de manque. Le requérant doit encaisser le refus de l'action pouvant combler son manque. Ces réactions sont importantes puisqu'elles visent d'abord à maintenir une bonne relation interpersonnelle et une harmonie dans l'interaction et à éviter que le requérant garde des rancunes.

En cas de refus, le destinataire s'engage dans un procédé de défense pour justifier sa décision. Le procédé de défense est naturellement les répliques réparatrices visant dédommager la face du requérant tout en sauvant la face du destinataire. En revanche, une justification offensive pourrait s'immiscer dans une interaction lorsque le requérant viole volontairement ou inconsciemment une des conditions préliminaires et formule *une requête* scandaleuse ou perverse à l'égard des normes en vigueur. Dans cette situation, le destinataire peut exprimer son désenchantement ou sa stupéfaction dans une réaction offensive menaçant davantage les faces positives des deux interlocuteurs. Le requérant écope donc une double peine dans l'interaction. Il est toujours assujéti au manque qu'il cherche à combler et il subit également une humiliation à la suite de l'échec de sa requête.

Nous pouvons affirmer que *la requête* est un acte préalable pouvant inciter d'autres actes de langage comme le remerciement de la part du locuteur quand l'acte est réussi ; l'excuse quand le destinataire n'est pas en mesure de réaliser l'action désirée ; des moqueries, des critiques, des reproches ou des insultes quand l'action désirée est perçue comme scandaleuse et superficielle auprès du destinataire. Une formulation mal choisie pourrait éventuellement agacer un destinataire. Après une observation minutieuse, le destinataire n'a pas une liberté en soi quant à l'exécution de l'action qui constitue *la requête*. Le destinataire se trouve dans une situation délicate lorsqu'il opte pour le refus motivé par les facteurs contextuels. Les attentes du requé-

rant s'orientent surtout vers une réussite qu'un échec. Le refus en tant qu'acte de langage et une réaction à la demande ne correspond pas aux attentes sociales en termes de comportement favorable, c'est pour cette raison que sa réalisation prend une forme de présentation d'excuses pour sauvegarder son image positive dans l'interaction.

*La requête* est pourvue d'une forte charge de relation interpersonnelle, d'où les précautions avec lesquelles le locuteur doit la manipuler dans l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 2016). L'appréhension de la face étant omniprésente dans l'harmonisation de l'interaction, le locuteur s'efforce à ménager les faces pour adoucir le caractère menaçant de son acte en observant les contraintes socioculturelles et contextuelles dans les réalisations. Le choix d'une formulation donnée de *la requête* s'effectue au terme de ce processus de figuration de face. Pour parvenir à concilier les exigences de face et d'atténuer cette menace, les interlocuteurs effectuent incessamment le travail de figuration (*face-work*<sup>37</sup>) (Goffman, 1974 : 15). Ce travail des faces regroupe les nombreuses et diverses stratégies qui peuvent être mises au service de l'exercice de la politesse : les formulations indirectes d'abord, mais aussi des procédés tels que *les réparateurs*, et toutes sortes de procédés *adoucisseurs* comme les préliminaires (Je peux te demander une chose ?), *les minimiseurs* (c'est juste pour savoir si...), *les désarmeurs* (je ne voudrais pas déranger mais) ou *les amadoueurs* (sois gentil passe-moi le sel), etc. En effet, il est très rare qu'une *requête* soit formulée de manière brutale ou abrupte (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 73).

D'ailleurs, la nature incursive de *la requête* est aussi conditionnée par son degré d'imposition et le contexte d'énonciation. Un certain nombre de facteurs contextuels sont pertinents dans le travail de figuration pour la réussite de la politesse dans l'interaction verbale. La nature du lieu d'interaction et le type d'interaction sont primordiaux dans le ménagement de la face. Le type de relation existant entre les interlocuteurs, le choix de stratégie de *la requête* (la formulation et l'orientation de l'acte), la place de *la requête* dans la syntagmatique de l'interaction y contribue. D'après Brown et Levinson (1987), le degré de gravité du FTA, la distance sociale entre les interlocuteurs et leur relation de « *pouvoir* » régissent la politesse des énoncés dans une interaction verbale. Le degré de gravité est conditionné par la nature intrinsèque de l'acte, le contenu et la nature du contrat communicatif existant entre les interlocuteurs. La demande d'une petite faveur assez simple à exécuter est moins menaçante qu'un grand service exigeant

---

<sup>37</sup> « *Tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même)* » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 72).



plus d'effort et d'implication de la part de l'interlocuteur. Finalement, toutes choses égales par ailleurs, plus l'action désirée est contraignante voire accablante, plus le degré d'imposition est élevé, rendant *la requête* plus menaçante pour les faces des interlocuteurs.

### 2.2.3. Les stratégies de la requête

Afin d'agir sur son interlocuteur, le requérant détient un large répertoire de formulations possibles pour réaliser sa requête. Cela s'explique évidemment par la nature incursive de l'acte pour le destinataire et menaçante pour la face positive du locuteur. Le requérant opte pour un moyen d'attribuer la force illocutoire à son énoncé dans un contexte d'interaction soumis aux contraintes socioculturelles, où la politesse ne peut être négligée. L'énoncé exprimant *une requête* peut contenir un verbe performatif explicitant la force illocutoire ayant une modalité et un mode particulier (l'impératif, indicatif, conditionnel). *La requête* peut être également réalisée au moyen des structures déclaratives, interrogatives, impératives, etc. En effet, la clarté d'une *requête* est étroitement liée à la formulation mobilisée par le requérant en tenant compte des contraintes socioculturelles et contextuelles. En d'autres termes, le requérant détient un ensemble de stratégies pour réaliser son intention illocutoire en fonction des facteurs contextuels et des normes en vigueur et de la nature de l'objet demandé. Le requérant peut s'effacer devant son interlocuteur en se servant des règles de politesse ou bien au contraire promouvoir ses intérêts en violant toutes les règles de politesse.

Des recherches antérieures<sup>38</sup> proposent plusieurs classements de la formulation de *la requête* dans la plupart des langues. En anglais, Blum-Kulka élabore 9 réalisations principales tandis que Clark et Schunk (1980) proposent 18 formulations indirectes. Fraser et Nolan (1981) vont un peu plus loin en proposant à leur tour 25 types de réalisations. Nous nous inspirons des trois stratégies fondamentales proposées par Blum-Kulka, House & Kasper (1989 :18) axées sur la directivité des énoncés par rapport à leur force illocutoire. Nous présentons donc une classification des stratégies de réalisation de *la requête* en français regroupant les stratégies de réalisation issues des études de Kerbrat-Orecchioni (2010), Warga (2005), Trosborg (2005), Bernicot (1992), et Blum-Kulka *et al.*, (1989 :17-19). Nous distinguons ainsi trois stratégies

---

<sup>38</sup> Ervin-Tripp (1976), Clark et Schunk (1980), Blum-Kulka (1987), Bernicot et Legros (1987a), Blum-Kulka *et al* (1987 ; 1989), Blum-Kulka et Olshtain (1984), House et Kasper (1981), Fraser et Nolan (1981), Trosborg (1995), Warga (2005).

principales de réalisation à savoir : les formulations directes, les formulations indirectes conventionnelles et les formulations indirectes non conventionnelles.

### 2.2.3.1. Les formulations directes de la requête

Lorsqu'un locuteur produit une formulation directe, le contenu propositionnel de son énoncé correspond à ce qu'il souhaite exprimer ou à son intention. C'est-à-dire qu'il dit ce qu'il signifie puisque l'acte locutoire de son énoncé exprime directement sa valeur illocutoire. Cette formulation explicite de l'action à accomplir facilite la compréhension de l'intention illocutoire du locuteur en réduisant fortement le coût interprétatif chez le destinataire. En revanche, les formulations directes font souvent preuve d'une grande brutalité auprès du destinataire censé exécuter l'action en question quel que soit le bénéficiaire de l'action.

Il est possible qu'une *requête* soit neutre par rapport aux deux catégories graduelles de la politesse et de l'impolitesse. Nous faisons ici référence au concept de la non-politesse ou de l'apolitesse proposé par Lakoff (1989 : 103). Une formulation directe peut être apoli si elle est réalisée conformément aux normes en vigueur dans une société. Elle peut être jugé poli quand elle est suffisamment adoucie et impolie lorsqu'elle n'est pas assez adoucie pour neutraliser le degré de gravité comme les normes sociales l'exigent. Cependant, dans certaines sociétés asiatiques et en Pologne, par exemple, une formulation directe peut revêtir davantage de connotations de politesse qu'une formulation indirecte (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 88). D'autre part, dans certains contextes contraignants, les formulations directes peuvent être perçues comme impolies lorsque leur contenu propositionnel contient *des durcisseurs*<sup>39</sup>.

Ces durcisseurs regroupent un grand nombre de procédés verbaux, paraverbaux et non verbaux qui expriment l'impolitesse dans les interactions verbales (Trinh, 2002 : 147-150). Ils regroupent les gestes non verbaux du locuteur pendant la réalisation pouvant susciter de l'impolitesse comme un simple regard, la posture, le mouvement des mains, la tenue du visage (grimaces) et les gestes grossiers constatés chez le requérant. Les durcisseurs paraverbaux sont généralement le ton du locuteur, les hurlements, les cris aussi bien que les sourires moqueurs, méchants et méprisants (Goffman, 1988 : 171) dont le locuteur s'en sert dans

---

<sup>39</sup> D'après Kerbrat-Orecchioni (1992 : 224), les durcisseurs sont « *les procédés qui ont fonction de renforcer l'acte de langage au lieu de l'amortir, et d'augmenter l'impact au lieu de l'atténuer* ».

l'interaction. Les durcisseurs verbaux auxquels nous portons nous accordons une attention particulière regroupent un ensemble de procédés linguistiques visant à rendre ou à renforcer un acte menaçant.

Ces durcisseurs peuvent être employés dans les formulations directes comme indirectes, même si certains sont uniquement réservés pour une formulation précise. La présence de ces procédés dans les énoncés sont aussi volontaires qu'involontaires de la part du locuteur, toujours en fonction des normes en vigueur, des contraintes d'énonciation et de la relation interpersonnelle entre les interlocuteurs. Dans certaines contraintes d'énonciation, leur présence dans les formulations n'est pas choquante quant aux facteurs socioculturelles en vigueur. Certains durcisseurs comme l'implicite, certains adverbes, des modalisateurs de certitudes, etc. peuvent être au service de l'(im)politesse selon l'usage qu'en fait le locuteur dans le contenu propositionnel.

L'usage de requêtes directes est fréquent dans les interactions régies par un contrat de communication particulier. Les requêtes directes sont repérées dans des contextes où les contraintes sociopragmatiques et les enjeux sociaux de l'objet de *la requête* sont faibles. Il est également possible de repérer des requêtes directes dans des contextes marqués par une relation hiérarchique ou dans des contextes institutionnalisés. Elles se manifestent le plus souvent par de petites demandes de faveur entre des interlocuteurs partageant une intimité et dans des contextes où les rôles et statuts des interlocuteurs sont bien établis au préalable. En dépit des caractéristiques qui conditionnent leur utilisation, le locuteur prend en compte la face de son interlocuteur et s'engage dans le processus de figuration en incorporant *des adoucisseurs* dans l'interaction. Jusqu'ici, nous constatons que la politesse n'est pas exclusivement orientée vers l'efficacité de l'énoncé exprimant la requête, mais plutôt vers la gestion des relations entre les interlocuteurs, ce qui, en retour, devrait garantir l'efficacité de l'acte. Dans la réalisation d'une requête directe, le requérant utilise les procédés linguistiques suivants :

### **1. L'emploi du mode impératif et des tournures elliptiques**

Le locuteur produit la structure linguistique canonique de *la requête*, rendant sa réalisation plus explicite. *La requête* est communément énoncée à l'impératif présent qui sert à exprimer *un souhait, un conseil, une défense et un ordre* en français. Les tournures elliptiques sans verbes sont incluses dans cette formulation à travers le mode impératif en raison de leur va-

leur illocutoire (Blum-Kulka, 1989 : 279 ; Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 38). Le requérant a tendance à minimiser la brutalité de sa formulation malgré l'usage de l'impératif, qui somme radicalement le destinataire, en utilisant des adoucisseurs rituels tels que les formules de politesse telles que « *s'il vous plaît, s'il te plaît, excusez-moi, etc.* » ainsi que d'autres minimiseurs, par exemple, « *une petite pièce s'il vous plaît* ». Ces formulations sont courantes dans des contextes imprégnés d'autorité et de distance, comme une relation hiérarchique, où le locuteur détient plus de pouvoir à l'égard de son interlocuteur. L'utilisation du mode impératif accentue l'urgence de l'action à accomplir ainsi que les contraintes qui y sont attribuées. Quelques exemples :

- 1.1. Baisse le son du téléviseur ! (*énoncé impératif*)
- 1.2. S'il vous plaît, parlez moins fort ! (*énoncé impératif atténué*)
- 1.3. La clef du garage ! (*tournure elliptique*)

## **2. L'emploi des performatifs explicites**

Dans cette formulation, la valeur illocutoire de l'énoncé est réalisée d'une manière explicite à travers l'emploi du verbe performatif demander.

- 2.1. Je vous demande de sortir d'ici.
- 2.2. Il vous demande de faire moins de bruit.

## **3. L'emploi des performatifs avec un verbe semi-auxiliaire**

L'emploi des verbes semi-auxiliaires modifie le verbe performatif dans l'énoncé. Les semi-auxiliaires ajoutent au verbe des indications aspectuelles (*aller, en train de, commencer à, finir de et venir de*) ou modales (*pouvoir, devoir, paraître, sembler et vouloir*) (Riegel et al., 2005 : 252-254). Dans certains contextes, il existe des verbes qui, bien qu'ils ne soient pas nécessairement semi-auxiliaires, fonctionnent de manière similaire, comme par exemple « *se permettre de* ».

- 3.1. Je dois te demander de m'emprunter ton fourgon ce week-end.
- 3.2. Je me permets de vous demander de me déposer au Rond-point de Paris.
- 3.2. Tu peux me déposer alors !

#### 4. Énoncé d'obligation et de nécessité (une locution dérivable)

La valeur illocutoire de l'énoncé exprimant *la requête* découle directement du sens sémantique de la locution utilisée. Cette locution désigne l'affirmation d'une obligation ou l'affirmation de l'état des choses (Warga, 2005 : 158). Ces locutions sont souvent conditionnées par le rapport existant entre les interlocuteurs et l'urgence de l'action à accomplir. On y trouve des locutions comme « *avoir besoin de* », « *il faut que* », « *il faudra que* » et des énoncés contenant le verbe « *devoir* ».

4.1. Il faut que tu m'accompagnes au commissariat.

4.2. Tu dois m'aider à monter mon canapé.

#### 5. Affirmation d'un désir ou d'un besoin

Le requérant exprime *une requête* en affirmant un désir particulier qu'il cherche à réaliser par le biais de son interlocuteur. Cette affirmation est énoncée d'une manière explicite en utilisant des verbes comme *aimer*, *vouloir*, *préférer*, etc. qui peuvent être suivis d'un infinitif ou d'un complément d'objet.

5.1. J'aimerais prendre un verre d'eau, s'il vous plaît.

5.2. Je veux que tu restes avec moi.

5.3. J'aurais besoin de ta boîte à outils pour bricoler ce week-end.

Selon les formulations directes que nous venons de présenter, il est évident que les réalisations directes de *la requête* sont chargées de durcisseurs qui renforcent la nature incursive de l'acte. Cela justifie la nécessité d'utiliser des procédés compensatoires comme des adoucisseurs et des intensifieurs afin de préserver les faces. Lorsqu'un requérant opte pour une formulation directe dans un contexte, il a tendance à l'adoucir en permanence pour éviter de heurter la face de son interlocuteur. Ainsi, le degré de l'(im)politesse d'un énoncé exprimant une requête peut être évalué sur la base du contenu sémantico-pragmatique, de la formulation utilisée, du ton du locuteur, de ses gestes et mimiques associés, ainsi que de divers paramètres contextuels tels que la nature du canal de communication, le contexte situationnel et culturel (Kozlova, 2009). Ces formulations directes remettent en question le lien étroit souvent associé aux actes de langage directes et l'impolitesse. En français, l'usage du mode impératif, des verbes performatifs, des modalisateurs déontiques à valeur d'obligation et des assertions à l'indicatif (à valeur d'ordre) peut être perçu comme plus ou moins brutal. Le caractère autori-

taire de ces formulations dépend du contexte d'énonciation, du contenu, du ton et des indications mimogestuelles.

Le requérant peut utiliser des adoucisseurs rituels à travers des moyens verbaux, non verbaux (sourire, inclinaison latérale de la tête) et paraverbaux (le ton du locuteur). Ces adoucisseurs verbaux regroupent les procédés substantiels qui remplacent l'expression menaçante de *la requête* par un équivalent qui l'est moins (l'emploi permanent des questions pour exprimer des requêtes) et des procédés accompagnateurs qui rendent l'acte moins exigeante auprès du destinataire (*Ibid.*). En ce qui concerne le contenu de ces formulations, lorsqu'elles sont accompagnées d'adoucisseurs tels que « *si possible* », « *s'il vous plaît* », « *d'accord* », *etc.*, elles sont moins brutales et plus polies. En revanche, *les aggravateurs* et *les intensifieurs* comme « *immédiatement* », « *tout de suite* », *etc.*, renforcent la menace (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 102-103). En dépit de la brutalité des formulations directes, le requérant a toute une panoplie d'*adoucisseurs* à sa disposition pour entamer une « *figuration* » ou une préservation mutuelle des faces. Un requérant peut choisir une formulation directe pour exprimer *une requête* tout en restant poli.

### **2.2.3.2. Les formulations indirectes conventionnelles**

À l'encontre des formulations directes, l'acte locutoire du requérant ne correspond pas à l'acte illocutoire de son énoncé. *La requête* est donc réalisée sous la forme d'autres actes de langage de manière implicite. Les formulations empruntent les apparences d'autres actes à travers lesquelles l'acte est réalisé. *La requête* peut prendre la forme d'un constat, d'une question, d'un conseil, *etc.* Une formulation indirecte est conventionnelle lorsque l'interlocuteur interprète automatiquement la valeur illocutoire de l'énoncé même si elle ne correspond pas à sa valeur locutoire (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 39 ; Holttinen 2013 : 26-31). Les formulations indirectes conventionnelles sont gouvernées par les normes et conventions d'usage éprouvées dans une langue particulière. *Les requêtes* indirectes conventionnelles prennent les formes suivantes :

#### **1. La question simple**

Le locuteur réalise son intention illocutoire via une question simple sur l'action envisagée. Les questions simples constituent une des formulations les plus utilisées pour réaliser la requête en interaction verbale. Il s'avère qu'elles constituent une stratégie efficace de figuration pour les

faces. En français, les interlocuteurs reconnaissent aisément les tournures interrogatives qui, dans certains contextes d'énonciation, équivalent en réalité à *une requête*, même si elles peuvent être ambiguës.

1.1 Tu as un aspirateur ?

1.2 Vous êtes motorisée ?

## **2. Les questions sur les conditions de réussite (QCR)**

Le requérant exprime son intention illocutoire au moyen d'un énoncé interrogatif questionnant une des conditions de réussite de l'action à réaliser. Cette stratégie reflète la perception canonique de Searle sur les actes indirects. Selon Searle (1982 : 72), accomplir un acte indirect consiste généralement à affirmer ou questionner une des conditions de réussite auxquelles est soumis l'acte en question. Autrement dit, il s'agit d'opérer un déplacement de l'acte lui-même vers l'une ou l'autre de ses conditions de réussite. Warga (2005 : 151) décrit cinq conditions auxquelles la question peut se rapporter : *la capacité, la possibilité, la volonté, la disponibilité et la permission* :

2.1 Pourrais-tu m'aider à monter mon canapé ? (*la capacité*)

2.2 Est-il possible d'emprunter vos enceintes pour la soirée du week-end ? (*la possibilité*)

2.3 Voudrais-tu m'aider un peu ? (*la volonté*)

2.4 Auriez-vous du temps pour relire mon mémoire ce dimanche ? (*la disponibilité*)

2.5 Je peux fumer dans la cuisine ? (*la permission*)

## **3. Les questions sur une condition de réussite subordonnée**

La formulation est composée de deux propositions : une principale et une subordonnée. La tournure interrogative portant sur la condition de réussite se trouve dans la proposition subordonnée. Selon Warga (2005 : 150), cette stratégie se caractérise par des performatifs combinés, impliquant ainsi la combinaison d'un énoncé performatif avec une question portant sur une condition de réussite. Cependant, certaines formulations présentent une proposition principale comportant un verbe autre que *vouloir* ou *aimer*. À notre avis, la formulation « *j'aimerais bien savoir si tu peux m'aider à peindre ma chambre* » sera perçue comme plus indirecte que « *Peux-tu m'aider à peindre ma chambre* » dans le même contexte d'énonciation. À titre d'exemple, l'énoncé suivant correspond à une réalisation indirecte conventionnelle, impliquant une question sur une condition de réussite subordonnée :

3.1 *Comme tu seras en congé la semaine prochaine, je me demandais si ça serait possible que tu m'aides à mettre mes anciens meubles à la déchetterie ?*

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 251-253) propose deux tournures spécifiques concernant les formulations conventionnellement indirectes de *la requête* en français. Elle fait une distinction entre les tournures centrées sur le locuteur et celles orientées vers le destinataire. Les formulations centrées sur le locuteur relèvent d'une affirmation de la condition de sincérité, où il exprime son souhait par rapport à l'accomplissement de l'action demandée. Il exprime son intention illocutoire en mettant en valeur ses propres intérêts et désirs. Par conséquent, il semble direct quant à la force illocutoire de sa requête. Ces formulations reposent sur une assertion à la première personne du singulier comportant les verbes « aimer (bien) » au conditionnel, ou « vouloir » à l'indicatif ou au conditionnel (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 101). Le locuteur ne fait qu'affirmer ses désirs et ses souhaits :

3.2 *J'aimerais bien que tu me fasses à manger ce soir.*

3.3 *Je veux qu'on mange ensemble ce soir.*

3.4 *J'aimerais une bière bien fraîche !*

Cependant, les tournures orientées vers le destinataire ont généralement pour habitude d'interroger la capacité et la bonne volonté de l'interlocuteur par rapport à la réalisation de l'action requise. Les tournures sont souvent composées :

a) D'une structure interrogative à la deuxième personne, incluant le modalisateur « *pouvoir* » ou « *vouloir* » à l'indicatif ou au conditionnel :

3.5 *« Pourriez-vous me passer un peu de sel ? »*

b) D'une structure assertive du même type comportant le modalisateur « *pouvoir* » de préférence au conditionnel (Kerbrat-Orecchioni, 2001) :

3.6 *« Tu pourrais descendre la poubelle en sortant »*

#### **4. Les formules de suggestion**

En utilisant ces formules, le requérant tente d'évaluer la coopération de son interlocuteur en anticipant des facteurs possibles susceptible d'empêcher son interlocuteur d'exécuter sa demande (Bellachhab, 2004 : 69) :

4.1 *Ça te dirait de passer l'été avec nous à Sarzeau ?*

4.2 *Et si tu invitais Germaine à manger avec nous ce dimanche midi.*



#### 4.3 On pourrait aller au restaurant avant la séance ?

##### 2.2.3.3. Les formulations indirectes non conventionnelles

Une formulation indirecte est considérée comme non conventionnelle lorsque l'interprétation de l'énoncé comme un certain acte de langage, dans ce cas, *une requête*, n'est pas évidente (Holttinen, 2013 : 30). Les requêtes non conventionnelles sont interprétées comme telles dans des contextes spécifiques en se basant sur les informations contextuelles et les caractéristiques formelles de l'énoncé (Dardier, 2004 : 84). Le locuteur utilise *des insinuations* ou *des allusions* afin de ne pas expliciter ses intentions. Par conséquent, la valeur illocutoire de son énoncé est totalement implicite et implique des mécanismes de dérivation plus complexes en fonction des situations d'énonciation.

Ces allusions sont souvent des constats sur un état de choses qu'il soit particulier ou général, réalisé ou non. L'utilisation des stratégies d'allusions constitue un moyen d'atténuer principalement le degré d'imposition de *la requête*, tout en espérant que ses intentions soient satisfaites. L'allusion peut être exprimée d'une manière forte ou légère selon les indices qu'elle laisse dans l'énoncé. On parle d'une allusion forte lorsque le requérant fait une référence partielle à la valeur illocutoire qu'il souhaite accomplir dans l'énoncé. En revanche, lorsqu'il n'y a aucune référence à l'action à accomplir, l'allusion est donc légère :

5.1 Cette soupe manque un peu de sel (*allusion forte*)

5.2 Il va pleuvoir cet après-midi (*allusion légère*)

Il est récurrent que la réalisation linguistique de *la requête* soit composée d'une ou plusieurs énoncés. D'après Warga (2005 : 142-143), un énoncé exprimant *une requête* se compose généralement d'un acte central encadré de différents actes subordonnés. L'acte central confère à l'ensemble des énoncés leur valeur illocutoire, tandis que les actes subordonnés servent à adoucir ou à renforcer cette valeur. L'acte centrale constitue la valeur illocutoire de l'acte, et ainsi, le locuteur ne peut pas s'en passer. Le degré de politesse d'une réalisation linguistique de *la requête* ne dépend pas uniquement de l'acte central, mais repose également sur les actes subordonnés. Les formulations sont souvent composées au minimum de deux à trois propositions, chacune jouant un rôle crucial dans la transmission de la valeur illocutoire. Elles sont constituées d'un énoncé introductif, un énoncé central explicite ou implicite exprimant l'acte illocutoire et un énoncé de conclusion.

Dans l'exemple suivant : « *J'ai un service à te demander, est-ce que tu pourrais m'aider avec ma présentation ? Ça serait très gentil.* » La formulation utilisée est composée de trois énoncés dont :

1. Un énoncé introductif de l'acte qui correspond à « *J'ai un service à te demander* »,
2. Un acte central explicite ou implicite qui est « *est-ce que tu pourrais m'aider avec ma présentation ?* », et
3. Un énoncé de conclusion qui correspond à « *Ça serait très gentil.* »

L'introduction englobe tous les énoncés qui précèdent l'acte central tandis que la conclusion désigne tout ce qui suit l'acte central. Ces deux composants ne sont pas toujours indispensables pour exprimer *une requête* car le locuteur adapte sa formulation en fonction du contexte d'énonciation, après avoir évalué le degré d'imposition que sa demande pourrait avoir. Dans les pratiques discursives, la formulation d'*une requête* varie considérablement. Certaines requêtes consistent en une introduction suivie de l'acte central, d'autres en l'acte central suivi de la conclusion. De nombreuses formulations se limitent même à l'acte central sans être entourées d'une introduction ou d'une conclusion.

En conclusion, la variété des formulations utilisées pour exprimer *la requête* est étroitement liée à la nature menaçante de cette demande. Le requérant s'engage constamment dans un processus de figuration visant à garantir une harmonisation dans les interactions sociales. La gestion des relations interpersonnelles entre les interlocuteurs est primordiale même si elle n'est pas orientée nécessairement vers l'efficacité de l'interaction. La politesse demeure un phénomène linguistique essentielle voire incontournable dans certains contextes d'énonciation. Le requérant détient la possibilité de formuler sa demande d'une façon plus ou moins directe ou indirecte, brutale ou adoucie selon les variables sociales dont le contexte d'énonciation, le degré d'imposition de l'action désirée, la distance sociale entre les interlocuteurs, et bien d'autres variables. L'emploi des adoucisseurs et des durcisseurs dans les formulations est motivé par la notion de l'(im)politesse, l'urgence de l'action désirée, et d'autres variables motivant la réalisation de l'acte dans le contexte situationnel ainsi que les règles d'interaction gouvernant le cadre institutionnel de l'interaction. Le requérant détient donc un catalogue de formulations en fonction de sa maîtrise de la langue, son intention illocutoire, son appréhension des normes socioculturelles en vigueur quant à sa demande particulière et le délai dans lequel il envisage la réussite de son acte.

La conceptualisation de l'acte influence également sa réalisation dans la mesure où les marqueurs linguistiques et illocutoires mobilisés dans la réalisation sont issus du processus de pragmatization<sup>40</sup> (Dostie, 2004). Il est ainsi évident qu'*une critique, une menace, un remerciement, une recommandation, une suggestion, un conseil, un encouragement, une promesse, une question, un ordre*, etc. puissent exprimer une requête dans un contexte donné. Le requérant qui s'engage dans la réalisation de cet acte devrait faire preuve de tact quant à sa formulation, afin d'éviter des malentendus et d'autres chocs culturels dans le but de séduire et de convaincre son interlocuteur à réaliser sa demande. En effet, le statut du requérant exerce une certaine influence sur la manière dont il formule sa demande, surtout lorsque le contexte exige des formulations conventionnelles auxquelles il doit se conformer en raison de ses responsabilités. Cette tendance est fréquente dans des cadres situationnels où les relations hiérarchiques sont prédominantes comme dans l'armée.

Le degré d'imposition de l'action souhaitée régit le processus de persuasion employé dans la réalisation linguistique. Une demande moins contraignante, représentant une petite faveur, utilisera moins de procédés linguistiques et d'adoucisateurs par rapport à une demande nécessitant un effort significatif ou ayant un coût important pour l'interlocuteur. Une demande qui pourrait être perçue comme pénible est souvent exprimée à travers plusieurs actes subordonnés dans une formulation indirecte conventionnelle. Cette formulation inclut souvent une justification de la demande, visant à minimiser le coût perçu par l'interlocuteur. À moins que le requérant ne cherche simplement à tester la réaction de son interlocuteur, une requête est généralement formulée dans l'optimisme de voir l'action souhaitée réussir. Cependant, *la requête* demeure un acte délicat dans des contextes situationnels où le requérant perçoit une probabilité élevée de refus, même si l'acceptation de la requête sous-entend la possibilité de réussite et d'échec.

Le coût d'interprétation est plus important lorsqu'il s'agit des formulations indirectes conventionnelles, en particulier celles qui sont non conventionnelles. Ces formulations requièrent une connaissance approfondie des normes socioculturelles et des informations contextuelles, parfois externes à la situation d'énonciation. Les allusions légères nécessitent une interprétation judicieuse et minutieuse tout en comportant le risque d'être mal comprises ou de ne pas être saisies correctement par l'interlocuteur. Les allusions présentent des malentendus dans le cas

---

<sup>40</sup> Le processus d'évolution sémantique qui produit des unités à fonctions pragmatiques (Galatanu, 2011 : 175).

d'une interprétation erronée ou littérale de l'énoncé. La question de l'(im)politesse linguistique est aussi évoquée dans ces circonstances car les allusions présentées sous forme de constat peuvent être perçues comme des reproches ou des critiques implicites, parfois nécessitant des clarifications de la part du locuteur pour éviter tout malentendu.

### 2.3. L'acte de question

*La question* est considérée comme tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité d'obtenir de son destinataire un apport d'information (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 86). En ce sens, lorsqu'un locuteur demande à son interlocuteur de lui fournir une information qu'il ne possède pas au moment de la réalisation de sa demande il s'agit d'une question. Pourtant dans les échanges interactionnels, le locuteur peut poser une question même si celui-ci possède l'information demandée (*Ibid.*, 1991 : 13). Kerbrat-Orecchioni (2010 : 86) précise à cet égard :

*« Les raisons qui font que le locuteur requiert cette information pouvant être fort diverses – ce peut être (cas estimé le plus « normal ») parce que ne la possédant pas au départ il désire l'acquérir, mais ce peut être aussi parce qu'il veut savoir si son interlocuteur la possède (questions produites en classe et questions d'examen), ou qu'il veut la lui faire avouer (interrogatoire policier), ou pour informer par la bande un tiers témoin de l'échange (dans une interview par exemple), ou pour déclencher chez le questionné un mécanisme associatif quelconque (stratégie bien connue des psychothérapeutes), ou par pur réflexe de politesse ».*

Le locuteur peut aussi poser une question simplement pour son propre plaisir ou celui du questionné, voire se rassurer et confirmer des informations déjà connues. La caractérisation du fonctionnement de *la question* telle qu'elle se réalise dans les différents contextes d'interaction s'avère être une problématique pour les linguistes en raison de sa polyvalence inhérente et de la richesse du domaine empirique associés à l'acte. Les recherches<sup>41</sup> en analyses conversationnelles ont réussi à mettre en lumière une caractérisation holistique étayée sur un fonctionnement interactionnel<sup>42</sup> de *la question*. Selon ces recherches, tout énoncé sollicitant une réponse de la part de l'interlocuteur peut être considéré comme *une question* même si d'autres actes de langage entraînent également une réponse ou du moins une réaction.

---

<sup>41</sup> Les recherches du « Groupe de Recherche sur les Interactions Conversationnelles » publiées en 1991 sous la direction de Kerbrat-Orecchioni dans la collection *Linguistique et Sémiologie* de l'Université de Lyon 2.

<sup>42</sup> La littérature sur l'acte de question est diverse selon l'approche adoptée : logique, philosophique, linguistique, morphosyntaxique, sémantique, pragmatique ou conversationnelle.

Cette caractérisation de l'acte exclut les questions oratoires ou rhétoriques dans la mesure où elles ne suscitent pas de réponse mais fonctionnent comme des assertions. Lorsque l'interlocuteur détient déjà la réponse, l'intention du locuteur ne correspond plus aux caractéristiques fondamentales *la question* en tant qu'acte directif.

Searle (1982) définit *la question* comme toute tentative du locuteur visant à obtenir une réponse de son interlocuteur, à le conduire à accomplir un acte de langage en induisant un changement d'état de connaissance. La question est ainsi une demande d'un dire à réaction verbale, une sollicitation visant à obtenir une réponse verbale englobant toute demande portant sur ce faire particulier. Lyons (1980 : 367) observe que la langue confère une autonomie à cette action spécifique parmi les demandes. Cependant, il semble évident qu'aucune langue décrite jusqu'à présent ne dispose d'un mode distinct réservé à l'expression de *la question*. D'une part, cela explique la diversité du domaine des questions et la variété de formulations par lesquelles elles peuvent être exprimées. D'autre part, cela souligne le fait qu'elles sont largement employées pour exprimer d'autres intentions illocutoires. En réalité, *la question* renvoie à l'assertion où à l'expression d'un doute ou d'une ignorance de la part du locuteur dont l'obligation de répondre n'est qu'un simple effet perlocutoire de la déclaration d'incertitude (*Ibid.*, : 168-169).

*La question* est intrinsèquement interactif dans la mesure où sa réalisation implique activement l'interlocuteur. C'est un acte initiatif qui permet de démarrer et de relancer efficacement une interaction. Elle présente un caractère obligatoire de réaction et d'enchaînement, c'est-à-dire qu'elle est particulièrement contraignante pour l'interlocuteur qu'elle somme véritablement de réagir, une sorte de mise en demeure à fournir une réponse ou une réaction instantanée. Dans sa fonction interactionnelle, elle constitue une forme de sommation doublée d'une incursion dans les réserves informationnelles d'autrui, une incursion plus ou moins marquée en fonction du degré de discrétion de *la question*. Il s'agit d'un appel à l'autre, l'invitant à remplir instantanément le vide présent dans l'énoncé qui lui est présenté. La visée perlocutoire peut être aussi bénéfique au questionneur qu'au questionné ou à une tierce personne, et dans certains cas, sans qu'il y ait de bénéficiaire spécifique. Ses effets interactifs se manifestent également à travers l'échange question-réponse construit à deux dans certains types d'interactions où il représente l'élément central du matériel conversationnel, comme c'est le cas dans les interviews, les interrogations, etc. (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 10).

La typologie de *la question* est aussi vaste que l'étendu des critères pouvant les opposer dans les contextes d'usage qui expriment l'acte ainsi que les intentions illocutoires du locuteur. Il existe autant de type de questions axées sur des critères variés pris en compte en fonction de l'approche adoptée : logique, philosophique, linguistique (morphosyntaxique, sémantique, pragmatique ou conversationnelle). L'acte de question peut être classifié selon ces critères (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 86-87) :

1. La nature des marqueurs de la valeur illocutoire.
2. Les raisons motivant la réalisation de la question et les conditions de réussite auxquelles elle est soumise dans les différents contextes.
3. La nature particulière de l'information demandée et corrélativement la fonction conversationnelle de *la question* dans l'interaction.
4. La valeur taxémique de *la question* et ses effets sur la relation interpersonnelle. La valeur taxémique d'une question varie en fonction du type de question et du contexte (la nature ambivalente de la question).
5. Le cadre énonciatif dans lequel *les questions* s'inscrivent et le statut des interlocuteurs.

En se basant sur les critères énumérés, divers types de questions peuvent être établis, parmi lesquels nous pouvons mentionner les questions verbales et non-verbales, les questions univoques et ambiguës, les questions rituelles, les questions rhétoriques, les questions stéréotypiques, les questions délibératives, les questions absurdes, les questions ludiques, les questions préliminaires, les questions elliptiques, les questions théoriques, les questions pratiques, les questions émotionnelles, les questions totales, les questions partielles, les questions régulatrices ou métacommunicatives, les questions-pièges, etc. (Parret, 1979 ; Kerbrat-Orecchioni, 1991). *La question* se distingue par son caractère intrinsèque d'enchaînement qui sollicite une réaction verbale auprès du destinataire tout en lui offrant la liberté de produire une suite non souhaitée ou de ne pas donner suite à la question. Cette réaction verbale peut être une réponse (positive ou négative, exhaustive ou non exhaustive), une réplique ou un gestuel dans certaines sociétés. Les réponses enchaînent sur le contenu de la question sous forme d'information recherchée ou d'aveu d'ignorance, alors que les répliques (réactions plus rares, [...] exceptionnelles) mettent en cause la pertinence de la question posée (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 92-93) :

- a) *Elle est majeure votre grand-mère ? – Vous allez bien ? (Réplique)*
- b) *Tu prends des vacances cet été ? – Je ne sais pas encore. (Réponse)*

Cependant, refuser de répondre à une question au cours d'une interaction peut être perçu comme une offense grave ou une provocation, mettant en péril la face des interlocuteurs. Ainsi, il devient impératif de restaurer l'équilibre harmonieux en réparant la face. Cette nécessité s'étend également aux réponses décevantes qui ne répondent pas aux attentes du locuteur en termes d'information demandée. Conformément aux termes de Kerbrat-Orecchioni (*Ibid.*), la politesse recommande de réparer cette incapacité à satisfaire l'interlocuteur par le biais d'excuses. À titre d'exemple :

c) *La navette est déjà passée ? – Désolé je n'ai aucune idée.*

### 2.3.1. Les conditions de réussite de la question

Dans la logique illocutoire, l'acte de question consiste à faire une tentative linguistique pour amener l'interlocuteur à faire une action future pouvant déclencher un changement d'états de choses et de connaissances en transformant immédiatement la situation personnelle des interlocuteurs en vertu des règles interactionnelles. Les conditions préparatoires de *la question* présupposent que le locuteur ignore la réponse à la question et qu'il n'est évident que le destinataire fournisse l'information contenue dans la réponse en l'absence de la réalisation de *la question*. Cependant, il est possible que le locuteur ait déjà connaissance de la réponse tout en cherchant à vérifier si le destinataire possède également cette information. Nous pouvons réduire la condition de sincérité au vouloir ou au désir du locuteur que l'interlocuteur accomplisse une action, en fournissant l'information demandée ou une réponse qui ajuste ainsi les états psychologiques et la relation communicative. Au vu de la condition essentielle de *la question*, celle-ci est demande d'information ou d'affirmation selon l'intention illocutoire du locuteur de faire faire quelque chose conventionnellement à autrui en fonction de la situation de communication et des règles conversationnelles.

Selon la caractérisation searlienne, la réalisation de *la question* doit répondre à certaines conditions de satisfaction. Parret (1979)<sup>43</sup> résume les conditions de Searle (1969), à savoir les conditions du contenu propositionnel, les conditions préparatoires, les conditions de sincérité et les conditions essentielles, en les appliquant à la question de manière juxtaposée :

---

<sup>43</sup> Parret Herman (1979), Ce qu'il faut croire et désirer, pour poser une question, Langue française, n°42, 1979. La pragmatique. pp. 85-93.

<b>Condition du contenu propositionnel</b>	N'importe quelle proposition ou fonction propositionnelle
<b>Conditions préparatoires*</b>	1. Le locuteur (L) ne sait pas la réponse, i.e. Ne sait pas si la proposition est vraie ou, dans le cas d'une fonction propositionnelle, ne sais pas l'information nécessaire à compléter de manière vraie la proposition. 2. Il n'est pas évident pour le locuteur (L) et le destinataire (I) donnerait l'information contenue dans la réponse en l'absence de la question.
<b>Conditions de sincérité</b>	Le locuteur veut (désire) l'information contenue dans la réponse du destinataire (I)
<b>Conditions essentielles</b>	La question sert comme un essai d'obtenir du destinataire l'information contenue dans la réponse.
<i>Commentaires *</i>	Deux types de questions : (a) question réelle, Le désire savoir la réponse (b) question d'examen, L désire savoir si I sait.

**Tableau 1: Conditions de réalisation de la question (Parret, 1979 : 86)**

#### **2.4. Les formulations de la question**

*La question* demeure un des actes interactifs fondamentaux au sein des communautés linguistiques. Pour réaliser son intention illocutoire de solliciter une information nouvelle, afin de combler un manque, confirmer ou relever un doute (sur un fait ou un état de chose), ou à des fins ludiques, le locuteur peut avoir recours à plusieurs marqueurs de *la question* dans son énoncé en fonction de sa compétence linguistique de la langue utilisée, les caractéristiques de la situation de communication (formelle vs informelle) ainsi que les règles du discours. Le locuteur a la possibilité d'exprimer sa question de manière directe ou indirecte selon les conventions établies. La formulation de *la question* peut également s'articuler à travers des énoncés pragmatiquement complexes.



### 2.4.1.1. Les formulations directes

D'après Kerbrat-Orecchioni (1991, 2010), une formulation directe se caractérise par un énoncé comportant une structure interrogative munie de marqueurs spécifiques reflétant la valeur illocutoire de *la question* :

1. « *Marqueur lexicale : verbe performatif (« je te demande si/où tu pars »)*
2. *Morpho-syntaxique : la présence d'un morphème interrogatif (pour les questions totales : « est-ce que » en début de phrase, et en fin de phrase « hein », « non », « n'est-ce pas ? » ; pour les questions catégorielles : un élément de la série des substantifs, adjectifs ou adverbes interrogatifs tels que « qui (est-ce qui) », « quoi », « quel », « lequel », « quand », « où », « pourquoi », « combien », « comment » ;*
3. *Syntaxique (inversion du pronom sujet) ;*
4. *Prosodique à l'oral [...] ou typographique à l'écrit (le point d'interrogation) » (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 88)*
5. *Une structure impérative avec « dire » ou l'une de ses variantes, toute demande de « dire » de cette nature revient à la question (Ibid. 1991 : 6) :*
  - a) *Dis-moi ou t'était/Pourrais-tu/Voudrais-tu me dire où tu vas*
  - b) *Je te demande de me dire où tu vas.*

### 2.4.1.2. Les formulations indirectes

L'état relatif des savoirs des interlocuteurs, le type d'activité au cœur de l'échange, les marqueurs prosodiques et les indices contextuels servent d'indicateurs conventionnels pour marquer *la question* de manière spécifique. L'état supposé des savoirs du destinataire au moment de la réalisation est crucial lorsque l'énoncé est dénué de tout marquage explicite de la valeur de question (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 89). La valeur illocutoire est donc exprimée par un autre acte de langage :

1. Un acte d'assertion, une structure assertive ou déclarative d'un doute ou d'une ignorance, d'une incertitude (une assertion à valeur de réponse), une assertion accompagnée d'un modalisateur de doute ou d'incertitude pourtant sur un état de chose supposé connu du destinataire peut fonctionner comme une question indirecte posée sur cet état même si elle est moins contraignante qu'une question directe :

- a) *Je voudrais savoir si vous avez reçu le virement.*

b) *J'aimerais savoir où tu as rangé les ciseaux.*

c) *Tu rentres tôt ce soir.*

2. Une question portant sur la condition de réussite orientée vers l'interlocuteur :

d) *Pourriez-vous me donner le numéro du contrat ?*

3. Une assertion portant sur lui-même ou le destinataire lors de son énonciation :

e) *Je ne sais si tu restes dîner avec nous.*

La formulation indirecte dépend des facteurs pragmatiques contextuels pouvant susciter l'interprétation d'un énoncé comme ayant la valeur illocutoire de *la question*. C'est la raison pour laquelle :

« *toute assertion accompagnée d'un modalisateur de doute ou d'incertitude pourtant sur un état de chose supposé connu du destinataire peut fonctionner comme une question indirecte posée sur cet état de chose* (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 89) ».

Les énoncés ayant une valeur de question sur lesquels d'autres valeurs illocutoires comme la suggestion (*As-tu pensé à désinstaller ton antivirus ?*), la requête (*Pouvez-vous me confirmer votre numéro fiscal ?*), l'ordre (*Peux-tu déplacer ton véhicule ? C'est une place handicapé*), le reproche (*Où est l'intérêt de raconter ta vie à cette inconnue ?*), viennent s'ajouter demeurent *des questions* en dépit de la dominance de la valeur seconde (la notion de trope illocutoire).

Autrement dit, un énoncé indirect exprimant *une question* peut être interprété comme un autre acte de langage dans un contexte. Pourtant, cet acte peut se réaliser par d'autres moyens que la structure interrogative ; une assertion modalisée peut exprimer *une question*. La structure interrogative n'exprime que l'intention illocutoire de question, elle peut exprimer une autre intention illocutoire que celle de *la question*. Une question rhétorique ou oratoire peut prendre forme à travers une assertion (un énoncé assertif), tandis qu'une requête peut être formulée sous la forme d'*une question* (comme observé dans *les questions* ayant une valeur de requête élaborées dans les stratégies de réalisation de *la requête*).

Au sujet de la pluralité illocutoire complexe des énoncés exprimant *la question*, Kerbrat-Orecchioni (2010 : 97) souligne que :

« [...] Cette pluralité illocutoire peut donner lieu à toutes sortes de négociations entre les interlocuteurs, et de malentendu réels ou feints ; étant donné le caractère flou des marqueurs de la question, et des règles de dérivation illocutoire, il n'est pas étonnant que les flottements soient fréquents, entre par exemple l'interprétation d'un énoncé [...] ».

La diversité pragmatique des énoncés pouvant exprimer *la question* souligne l'importance fondamentale de cet acte dans les échanges interactionnels. La structure interrogative demeure la manifestation la plus explicite de cet acte, avec des marqueurs pouvant être lexicaux, morphosyntaxiques ou prosodiques. Cependant, *la question* peut emprunter d'autres formes de réalisation en dehors de la structure interrogative, tout en exprimant une intention illocutoire de questionner. Parmi les actes directifs, *la question* est fréquemment détournée au profit d'autres types de demandes telles que *la requête*, *la suggestion*, etc.

Ainsi, la flexibilité de *la question* dépend du type d'interaction, du contexte de réalisation, et de nombreux autres critères à prendre en compte pour déterminer et interpréter un énoncé comme ayant une valeur illocutoire primaire ou secondaire de *la question*. Les requêtes indirectes déguisées en question pour adoucir la nature incursive des demandes sont conventionnellement interprétées comme *des requêtes*. L'inventaire des réalisations directes et indirectes de *la question* est loin d'être exhaustif, car chaque type d'interaction, le cadre énonciatif et la nature particulière de *la question* ont tendance à engendrer des modalités de questions adaptées à ces diverses situations. La formulation d'*une question*, qu'elle soit douce ou brutale (explicite ou implicite), ainsi que l'utilisation d'intensifieurs et d'adoucisateurs, dépendent de la finalité envisagée par le locuteur, du type de société (la communauté linguistique), et des variables contextuelles caractérisant la situation d'interaction.

#### **2.4.2. La question : un acte directif également menaçant**

En dehors de sa fonction régulatrice, métacommunicative et affective axée sur le fonctionnement de certain type d'échange interactionnel sous forme des demandes de reformulations, de poursuites, de répétitions et de compréhension, l'acte de question impose un cadrage à la parole d'autrui. *La question* convie d'autorité son destinataire à répondre, c'est donc une sommation, une sorte de mise en demeure, doublée d'une incursion dans les réserves d'autrui (les informations qu'il possède en propre) ; c'est donc un acte menaçant pour l'interlocuteur, un acte

qui place le locuteur en position dominante (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 28). En revanche, *la question* est une manifestation d'un manque de savoir du locuteur par rapport à l'interlocuteur, ce qui le place dans une position d'infériorité. Il semble s'effacer complètement tout en faisant intrusion sur le territoire de son interlocuteur. Bien que cet acte soit subtil et parfois négligé, elle présente une menace de grande ampleur aux faces des interlocuteurs par son caractère intrusif. Le locuteur est pleinement conscient qu'en posant une question, il menace potentiellement la face de l'autre tout en reconnaissant implicitement son propre manquement par rapport à la demande spécifique qu'il a formulée.

Dans certains cadres énonciatifs hiérarchisés, *la question* renforce le rapport dominant-dominé dans la mesure où sa réalisation demeure un privilège exclusif réservé au locuteur occupant la position dominante dans des situations interactives naturellement inégalitaires. Dans des situations telles qu'un contrôle routier ou une garde à vue, par exemple, un policier peut poser des questions tout en étant conscient de l'impact potentiel sur la face de la personne interrogée, tout en manifestant également la nécessité de recueillir des informations pertinentes pour l'enquête ou le contrôle en cours. Néanmoins, *la question* demeure un moyen d'accaparer la position dominante en situation théoriquement égalitaire (*Ibid.*). L'acte de poser une question a immédiatement le pouvoir de transformer la dynamique interpersonnelle au sein d'un échange interactif, ce qui entraîne une variabilité de sa valeur taxémique (ambivalence taxémique). Cette variation dépend du type de question ainsi que du cadre institutionnel qui encadre les relations interpersonnelles, notamment le rapport de pouvoir entre les interlocuteurs. Cette diversité d'utilisation justifie son emploi non seulement pour provoquer un changement d'état de connaissance entre deux interlocuteurs, mais également pour solliciter une action, comme dans le cas des questions-requêtes et des ordres.

## **2.5. L'ordre**

*L'ordre* en tant qu'acte directif est une forme particulière de *la requête* puisque le destinataire est privé de sa volonté de désobéir à l'exécution de l'action envisagée. Sa coopération est saisie de manière automatique à l'égard d'un acte quelconque à caractère langagier ou non langagier. Un ordre entend bien contraindre autrui à agir d'une certaine manière, ce qui en fait un impératif car l'ordre crée une obligation dont la contrepartie est le droit qu'à le locuteur d'attendre qu'elle soit suivie (Ambroise, 2022 : 122). Cette obligation constitue la caractéris-

tique et conséquence distinctive de *l'ordre* parmi les actes directifs. C'est un acte par lequel une autorité, un pouvoir ou un droit incarné par le locuteur manifeste sa volonté à l'égard de son interlocuteur pour qu'il accomplisse ce qu'il a ordonné. La nature de l'autorité du locuteur varie en fonction du contexte, du cadre d'interaction et de la configuration des variables sociales réunies dans les circonstances interactionnelles. Par conséquent, l'autorité du locuteur est relativement faible dans les rapports informels comparé aux rapports distants formels, hiérarchisés, structurés et institutionnalisés.

Selon Kerbrat-Orecchioni (2010 : 98), *l'ordre* demeure un cas particulier de l'acte de requête distingué par son caractère autoritaire. Le refus d'obtempérer à un ordre entraîne des conséquences stipulées en amont, issues des règles interactionnelles, du contexte de communication et de la structure institutionnelle préétablie. Selon les termes d'Ambroise (2022), l'effet perlocutoire d'un ordre n'est jamais obtenu de manière certaine, comme c'est le cas pour tous les effets perlocutoires des actes de langage, étant donné que l'interlocuteur peut désobéir, même si cette possibilité n'est pas accessible à n'importe quel interlocuteur. Ce n'est pas parce qu'un interlocuteur peut désobéir à l'ordre donné que celui-ci est raté, bien au contraire, on ne peut désobéir à un ordre que s'il est réussi en tant qu'ordre, c'est-à-dire s'il est reconnu comme tel (Ambroise, 2022 : 120). Dans le cadre ses pratiques discursives, *l'ordre* regroupe *les injonctions, les directives, les instructions, les consignes, les prescriptions, les ultimatum, les sommations, les réquisitions*, etc. Ces énoncés visent à induire des actions spécifiques en vue d'accomplir diverses tâches et d'atteindre des objectifs variés. D'après le TLFi<sup>44</sup>, *l'ordre* est un acte par lequel une autorité commande de faire quelque chose ; un ensemble d'injonctions, de dispositions impératives. L'usage de *l'ordre* est aussi commun dans des contextes institutionnels hiérarchisés que dans les interactions quotidiennes de la vie courante.

Ainsi, *l'ordre* exprime la décision d'un locuteur qui donne des prescriptions précises pour exécuter une mission, une tâche ou une action précise ou une demande impérieuse de faire taire un ou plusieurs interlocuteurs. Un énoncé exprimant *un ordre* a pour intention de susciter une action chez celui à qui il est adressé, incitant ainsi à accomplir une action qui correspond à l'ordre énoncé, engageant ainsi le destinataire à réaliser quelque chose qui satisfait cette directive. De par sa nature, la formulation directe demeure la structure privilégiée de réalisation de l'acte en ayant recours au mode impératif au moyen des formes d'expression impérative et

---

<sup>44</sup> <https://cnrtl.fr/definition/ordre>

l'usage des formules explicitement performatives contenant un verbe performatif. Quant à l'action à accomplir par le destinataire, l'effet perlocutoire peut être à son avantage ou à son détriment dans sa qualité d'individu ou en tant que membre d'un ensemble collectif. En tant qu'acte menaçant privilégiant les formulations directes, les réalisations indirectes conventionnelles et non conventionnelles sont aussi largement utilisées dans la visée de ménager les faces des interlocuteurs et d'assurer une harmonie sociale fondée sur les conventions et normes socioculturelles.

*L'ordre* peut prendre également la forme d'une demande urgente où le locuteur décide de soustraire l'éventualité non contraignante de son acte afin de souligner la nature pressante de la tâche à accomplir auprès de son interlocuteur. Ces ordres sont des demandes urgentes contextualisées, renforcées, assommées ou galvanisées par des intensifieurs (tout de suite, maintenant, vite, dans  $x$  minutes, le plus vite possible, dans les meilleurs délais, dès que possible, instantanément, urgemment). Les conditions préparatoires exigent que le locuteur soit en position de pouvoir au d'autorité (coercitif ou non coercitif) et que le contenu de l'énoncé doit concerner une action future, conformément à tout acte directif - un événement à venir pour le destinataire. Lorsqu'un locuteur donne un ordre, il émet une déclaration en exprimant son intention que son interlocuteur exécute l'action prescrite. *L'ordre* est soumis à une dimension d'effectivité c'est-à-dire qu'il peut échouer s'il ne parvient pas à être compris ou à être admis, en conséquence les dimensions pertinentes pour évaluer *un ordre* sont celles de la réussite ou de l'échec comme tous les actes de langage (Ambroise, 2022 : 117).

### **2.5.1. Les conditions de réussite de l'ordre**

En tant qu'acte performatif doté d'un but illocutoire et une visée perlocutoire, un ordre peut échouer pour différentes raisons. Certaines conditions doivent être remplies à différents degrés afin qu'un énoncé d'ordre soit compris comme invitant ou intimant le destinataire à faire une chose de manière impérative. La seule formule linguistique du contenu propositionnel utilisé ne détermine pas précisément l'énoncé d'ordre car le contexte d'énonciation fournit davantage d'éclairage et permet de comprendre comment l'énoncé doit être interprété dans une interaction verbale. Ainsi, les conditions de félicité des énoncés performatifs d'Austin (1975) telles qu'elles sont résumées par Ambroise (2022 : 117) sont valables pour le fonctionnement de *l'ordre* :

1) « Il doit exister une procédure conventionnelle, reconnue et acceptée, qui a un certain effet conventionnel, et qui doit comprendre l'énonciation de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances.

2) Il faut que, dans chaque cas, les personnes et les circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B. 1) La procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois correctement et

(B. 2) intégralement.

(F. 1) Lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou de l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(F. 2) ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite ».

Ces conditions de félicité mettent en avant la perspective conventionnaliste qu'un acte illocutoire ne peut trouver à s'accomplir que si une communauté linguistique considère, par convention, une simple coutume ou habitude, que l'accomplissement d'une certaine énonciation, suivant une certaine procédure elle-même conventionnelle, vaut comme la réalisation d'un certain effet. Dans cette perspective, le contenu sémantique des énoncés assemblant les différentes stratégies de réalisation de *l'ordre* ne détermine pas forcément sa force illocutoire mais plutôt, c'est par une convention prescrivant qu'un énoncé de telle forme vaut un ordre dans une communauté linguistique. Cette perspective conventionnaliste rejoint la définition constitutive de l'acte de langage de Searle (1969) : X vaut comme Y dans un contexte C (Ambroise, 2022 : 117).

L'autorité incarnée par le locuteur à l'égard de son interlocuteur demeure une condition fondamentale dans la réalisation de *l'ordre*. Cela implique que des circonstances doivent être réunies pour que celui qui donne un ordre se trouve dans une position d'autorité ou de pouvoir face à son interlocuteur. La nature de cette position d'autorité pouvant être temporaire ou permanente, pleine ou modeste, coercitive ou non coercitive, légale ou morale, a un impact sur la réussite de l'acte envers celui à qui il est adressé. Un énoncé ne parviendra pas à valoir comme ordre si l'autorité du locuteur est difficile à établir et que les conventions sociales ne

favorisent pas la reconnaissance des formulations des réalisations utilisées. Pourtant, il est vital de ne pas confondre l'effet illocutoire de *l'ordre* et son effet perlocutoire qui peut consister, le cas échéant, à obtenir que l'interlocuteur y obéisse et fasse ce qu'il lui a été ordonné de faire. L'interlocuteur peut désobéir à un ordre comme pour tous les effets perlocutoires dont les conséquences ne sont jamais obtenues de manière certaine.

Dans la caractérisation searlienne des actes de langage, tout acte illocutoire s'analyse en termes d'un contenu propositionnel exprimé, modulé par une force illocutoire, au moyen de la phrase utilisée dans l'énoncé. Dans son schéma explicitant le fonctionnement de la demande pouvant être remanié pour correspondre à celui de *l'ordre*, Ambroise (2022 : 124) le synthétise de la manière suivante :

1. « *Contenu propositionnel : Acte futur A de la part de l'interlocuteur*
2. *Règles préparatoires : 1) l'interlocuteur est capable de faire A. Le locuteur croit que son interlocuteur est capable de faire A. ; 2) Il n'est pas évident pour le locuteur et l'interlocuteur que l'interlocuteur fera A de lui-même si les événements suivent leur cours normal.*
3. *Règle de sincérité : Le locuteur veut que son interlocuteur fasse A.*
4. *Règle essentielle : Vaut comme une tentative d'obtenir que son interlocuteur fasse A.*

*Commentaire : Les ordres et les commandements ont comme règle préparatoire additionnelle que le locuteur doit être dans une position d'autorité par rapport à son interlocuteur [...] Par ailleurs, dans les deux cas, la relation d'autorité infecte la condition essentielle car l'énoncé vaut comme une tentative de conduire l'interlocuteur à faire A en vertu de l'autorité que le locuteur a sur son interlocuteur (Searle 1969 : 66 ; cité dans Ibid.) ».*

Dans ce schéma, c'est la règle essentielle qui définit le but illocutoire d'un énoncé exprimant *l'ordre*, une tentative d'obtenir ou imposer qu'autrui fasse ce que le locuteur demande, en raison d'une position d'autorité de celui-ci. *L'ordre* a une direction d'ajustement allant des mots au monde (le monde se conforme aux mots) en exprimant un état psychologique. Le but de modifier l'état du monde en invitant autrui à le faire, ou d'essayer de le conduire à le faire dans une tentative très modeste ou ardente dans des circonstances contextuelles. *L'ordre* est une demande particulière formulée avec plus d'ardeur dont une des conditions de réussite préparatoire est qu'il soit énoncé depuis une position d'autorité. Par rapport aux autres actes



directifs, il détient un statut particulier qui oriente son efficacité dans des conditions où le but illocutoire a plus de force ou plus fort que celui de *la requête*. C'est-à-dire que le statut du locuteur n'a pas d'impact sur le but illocutoire central de cette demande particulière qu'est *l'ordre*, mais invite simplement à la considérer comme un ordre, plutôt qu'*une requête* (*Ibid.* : 128).

### 2.5.2. L'ordre selon Austin et Searle

Ambroise (2022) observe une perspective différente sur les effets attribués à *l'ordre* par Austin et Searle, cela étant illustré par la différence entre leur catégorisation des actes de langage puisque *l'ordre* est un exercitif pour Austin et un directif pour Searle. Selon le premier, *l'ordre* a pour but d'obliger l'interlocuteur ; pour l'autre, il s'agit d'essayer, de manière impérieuse, que l'interlocuteur fasse quelque chose au motif que le locuteur le désire et qu'il occupe une position d'autorité (Ambroise, 2022 : 134). Pour Austin, il s'agit de modifier le monde ; quant à Searle, il s'agit d'inciter fortement à le faire :

« À première vue, la différence peut sembler n'être que de degré mais [...] La compréhension de l'effet produit est en réalité assez différente du point de vue conceptuel et qu'elle tient précisément à la différence entre une perspective quasiment anthropologique, qui voit *l'ordre* comme une pratique linguistique, et une perspective mentaliste, qui caractérise *l'ordre* comme une façon pour l'esprit de se rapporter au monde » (*Ibid.* : 128).

En analysant les caractérisations conceptuelles austiniennes et searliennes de, il retrace ces six différences conceptuelles suivantes :

- 1) « Tout d'abord dans la caractérisation searlienne un énoncé est un ordre lorsqu'il exprime un contenu portant sur le futur. Le contenu propositionnel est associé à une force illocutoire ayant pour but de tenter de faire faire quelque chose de manière très vive, suivant une direction d'ajustement qui vise à faire correspondre le monde à ce qui est dit au niveau propositionnel. L'interlocuteur est censé comprendre la proposition exprimée par le locuteur, mais aussi l'attitude de désir qu'il entretient à son égard et la position d'autorité dans laquelle le locuteur se trouve à son égard » (*Ibid.* : 129).

- 2) « *Pour Austin, l'ordre ne s'inscrit pas nécessairement dans une logique (théorique) de la conviction (ou de l'invitation ou encore de la sollicitation), mais bien plutôt dans une logique (pratique) de l'imposition : le père qui ordonne à son enfant de se taire ne cherche pas (toujours, ni nécessairement) à lui donner une raison de se taire, mais entend le contraindre à le faire [...]* » (Ibid. :130).
- 3) « *[...] La caractérisation searlienne est précisément qu'elle évacue le caractère d'obligation ou de contrainte de l'ordre donné. Un caractère que Austin souligne dans les exercitifs et qui lui permet de classifier l'ordre à côté de la nomination (un moyen d'exercer son autorité en imposant de nouvelles normes dans le monde)* » (Ibid. : 130).
- 4) « *Pour Searle, l'ordre doit néanmoins se présenter comme étant désiré pour être conçu comme un ordre, d'où l'idée que ce désir s'exprime à travers l'ordre. La simple intention (ou désir), aussi reconnue ou comprise soit-elle, n'a pas de pouvoir contraignant sur l'interlocuteur. Elle ne peut déterminer ni son comportement, ni ses actions – son expression, en tant qu'elle est un signe de sa présence chez le locuteur, peut simplement inviter l'interlocuteur à le faire, c'est-à-dire l'amener à comprendre, au terme d'une interprétation des paroles du locuteur, que celui-ci voulait faire un ordre et donc l'inviter à faire la chose demandée – sans aucune contrainte, ni force intrinsèque. D'où probablement la compréhension searlienne de l'ordre en tant que demande renforcée* » (Ambroise, 2022 : 132).
- 5) « *[...] Austin nous rappelle qu'un ordre est d'abord une intimation qui oblige, et que sa réussite correspond ainsi, sur le plan illocutoire, à la création d'une obligation (à faire quelque chose), laquelle nécessite une position d'autorité du locuteur – ne serait-ce qu'au moment de l'interaction verbale (comme on l'a déjà signalé, on n'a souvent pas le choix d'obéir à un ordre – et c'est même souvent parce qu'on n'a pas le choix qu'il est donné : l'interlocuteur doit être dans une position d'acquiescement, au moins minimal)[...]. L'ordre agit sur les modalités déontiques de la relation d'interlocution et qu'il crée quelque chose comme des droits et des obligations nouveaux* » (Ibid. : 133).

6) « Dans une relation d'interlocution donnant lieu à un ordre, l'interlocuteur devient obligé de faire ce qui est demandé par l'ordre, étant donnés la définition conventionnelle de l'acte de parole réalisé et le contexte approprié de sa réalisation : si les conditions conventionnelles de réussite de l'ordre sont réunies, l'interlocuteur n'a en un sens pas d'autre choix que d'accepter cette obligation – même si, bien sûr, il pourra ne pas y satisfaire et ainsi désobéir. L'état créé, l'obligation, se ramène alors à une modification de la relation entre le locuteur et l'interlocuteur, qui prend une modalité déontique particulière. Ce faisant, l'ordre a bien changé l'état du monde, c'est-à-dire plus spécifiquement l'état de la situation interactionnelle » (Ambroise: 133).

Les différences conceptuelles énumérées ci-dessus proviennent de l'ambiguïté de caractérisations ancrées dans la théorie des actes de langage propulsée par Austin (1975) et Searle (1979), relayées désormais par les linguistes. Les conceptualisations proposées se complètent dans l'analyse de *l'ordre* dans les interactions verbales qui prévalent dans les communautés linguistiques. Les disparités théoriques élargissent la compréhension de l'étendue de son usage pouvant justifier les différentes stratégies d'accomplissement à la portée du locuteur face aux différents contextes interactionnels. Ces différentes caractérisations de l'acte répondent aux exigences des communautés linguistiques en fonction des normes et conventions des communautés linguistiques.

Elles englobent d'une manière formelle l'universalité de *l'ordre* à laquelle des ajustements seront nécessaires pour cerner son fonctionnement dans un contexte linguistique. Les notions de désir, d'obligation, de droit, d'acquiescement ou de soumission seront *sine qua non* pour énoncer un ordre lorsque le contexte et les circonstances s'y prêtent. Cependant, un contexte d'énonciation peut reposer sur une ou plusieurs notions tout en excluant certaines pour légitimer l'énonciation d'un *ordre*. Le contexte d'énonciation et le rapport de pouvoir entre les interlocuteurs sont fondamentaux pour la réalisation de *l'ordre*. Dans certains contextes institutionnels et interactifs spécifiques, l'utilisation de l'ordre peut être favorisée et rendue courante. Cependant, l'acte demeure souvent le dernier recours parmi les différents actes directifs lorsqu'il s'agit de solliciter un interlocuteur à accomplir une action quelconque.

### 2.5.3. Les stratégies de réalisation de l'ordre

L'ordre peut être exprimé par un énoncé performatif explicite ou un énoncé implicite dans une formule interrogative polie ou des tournures impersonnelles. Sa force illocutoire peut être marquée en contexte, entre autres, par un ton brusque ou comminatoire. Le but illocutoire requiert que l'énoncé soit interprété comme une injonction ou une invitation pressante à l'interlocuteur d'accomplir une action de manière impérative. L'acte peut être réalisé par :

1. Un énoncé impératif (*Fermez la porte !*).
2. Un énoncé performatif explicite (*Je vous demande de fermer la porte*).
3. Un énoncé performatif fermé (*En fait je vous demande de fermer la porte*).
4. Une déclaration de nécessité ou d'obligation (*Vous devez fermer la porte*).
5. Une déclaration de souhait ou de volonté (*Je veux que la porte soit fermée*).
6. Une formulation d'un conseil (*Et si la porte est fermée*).
7. Des tournures impersonnelles (*Il faut fermer la porte / Il est interdit de laisser la porte ouverte*).
8. Une question (*Tu peux fermer la porte ?*).
9. Un énoncé au subjonctif présent (*Qu'il ferme la porte*).
10. Une insinuation forte (*Avec une porte comme ça, j'aurai froid*) ou subtile (*J'ai froid*).
11. Un énoncé contenant des expressions comme *interdiction de ...*, *merci de...*, *défense de*, etc., à l'écrit (*Interdiction de laisser la porte ouverte / Défense de fumer*).

Les réalisations directes promulguent une clarté pragmatique. Lorsque le locuteur émet un ordre de manière directe, il est plus transparent, même si la nature de l'énoncé peut être brutale, grâce à la formulation directe qui intègre néanmoins la notion de politesse. En revanche, dans les énoncés indirects non conventionnels, l'acte demeure moins transparent et moins précis, même s'il est perçu comme plus poli et aimable, notamment lorsque des marqueurs de politesse et des tournures impersonnelles sont employés.

### 2.6. État des lieux de la distinction illocutoire entre la requête, la question et l'ordre

Nous passons en revue les distinctions établies entre les trois actes directifs étudiés : *la requête*, *la question* et *l'ordre* dans les caractérisations et analyses des actes de langage dans les approches pragmatiques, sémantiques et interactionnistes. La nécessité de poser des frontières entre ces actes intrinsèquement enchevêtrés pour représenter leur unicité a déjà suscité

l'attention d'autres chercheurs dans l'élaboration du fonctionnement de chaque intention illocutoire. Nous retraçons leurs caractérisations distinctives dans leurs conceptions théoriques en les contrastant afin d'élucider leur ambiguïté permanente dans les échanges interactionnels. Il est important de souligner que le contexte d'interaction joue un rôle déterminant très significatif dans chaque intention illocutoire exprimée dans un énoncé, quelle que soit sa nature.

L'acte de question se distingue de *la requête* et de *l'ordre* par sa finalité principale d'obtenir de l'interlocuteur un apport d'information par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé exprimant cette intention illocutoire - une demande d'un dire. Cet apport d'information à son tour sert à combler un manque, confirmer ou vérifier un état de chose et d'autres raisons propres au locuteur. L'interprétation de *la question* relève des règles et maximes qui gouvernent les échanges conversationnels et la structuration des interactions, de ce fait le recours systématique des inférences utiles au contexte d'interaction (Paquette, 2006). Lorsqu'un locuteur « *pose une question* », il fait une demande pour que l'interlocuteur fasse un acte futur qui lui fournira une réponse appropriée (qui satisfait sa demande exprimée) et la forme logique de cette réponse attendue est déterminée par le contenu propositionnel de son énoncé.

Dans la conception théorique de la logique illocutoire, la restriction qui impose que la réponse à une question soit appropriée ou correcte est une condition sur le contenu propositionnel qui est particulière à la force illocutoire de la question. *La question* appelle une réponse véridique, l'interlocuteur s'engage à la vérité du contenu propositionnel de sa réponse (assertion, affirmation, etc.). La réponse attendue doit être tenue pour vraie par l'interlocuteur pour que les conditions de satisfaction de *la question* soient remplies. La réponse ne prend pas nécessairement la forme d'une assertion mais peut être une réplique et un refus voire le silence dans le cas extrême. La réalisation de *la question* en soi implique toujours deux actes de langage à savoir l'acte qui est performé en posant la question et celui qui est réclamé de l'interlocuteur en tant que réaction verbale ou non verbale selon les contextes de communications. La réponse à une question peut prendre la forme d'autres actes de langage comme *une promesse*, *une assurance*, *une confirmation*, *une recommandation* ou *une suggestion* en fonction du contenu propositionnel dans son contexte de réalisation. En cas de refus, la demande sur laquelle porte l'acte est considérée « *réussie* » par le locuteur mais non satisfaite par la réponse ou la réaction de l'interlocuteur.

Selon la logique des échanges conversationnels (Searle et Vanderveken), la compréhension d'une question est étroitement liée aux représentations des réponses éventuelles que *la question* sollicite auprès de l'interlocuteur. C'est-à-dire une des caractéristiques sémantiques de l'acte de question est qu'elle s'interprète fréquemment à l'aide de présuppositions issues du contexte et de la structuration de l'interaction. *La question* entretient une relation ordonnée avec les réponses, ce qui oriente la logique des questions. Comprendre et interpréter un énoncé en tant qu'une question, c'est savoir avant tout ce que l'on doit considérer comme une réponse possible et convenable. Les réponses possibles forment un ensemble de possibilités mutuellement exclusives d'où la fréquence de *la relation question-réponse* dans l'interaction dialogique.

« *Le point de départ de l'analyse des conversations est que la plupart de nos conversations sont intelligentes - c'est-à-dire rationnelles et orientées vers des buts - et que c'est une rare exception que d'avoir un échange conversationnel totalement désorienté ou qui n'aurait comme seul objectif que la fonction phatique de poursuivre la conversation, par exemple pour le plaisir que procure la poursuite de la conversation. [...], l'interprétation des actes de discours interrogatifs et des réponses directes qui s'ensuivent doit se faire de façon dynamique car la succession des actions discursives et leur enchaînement est essentiel pour le processus de désambiguïsation* » (Paquette, 2006 : 14).

Interpréter un énoncé en tant que question dans une interaction verbale implique le principe de la rationalité dans l'interprétation des dialogues en contexte discursif car chaque participant assume un rôle, et réalise des actes requis pour que l'interaction progresse et atteigne son but (Parret, 1979). La rationalité des interlocuteurs oriente les interprétations des formulations indirectes non conventionnelles puisqu'ils cherchent à maximiser la pertinence et l'efficacité de leurs interventions. Les maximes de Grice (qualité, manière, pertinence et quantité) expriment un certain concept de rationalité qui encadre les interactions verbales.

En ce qui concerne *la question*, elle se distingue d'autres actes directifs par la gradation ou l'intensité de la nature d'autorité du locuteur sur l'axe *ordre-requête-question* (au niveau des conditions préparatoires). Il y a une gradation de la faculté de faire X ou de répondre informativement à une question (Parret, 1979 : 86-87). *La question* se distingue de *la requête* précisément au niveau des états psychologiques du locuteur, *la question* est axée sur le vouloir ou désir que l'interlocuteur fournisse l'information recherchée alors que *la requête* vise une ac-

tion (que l'interlocuteur fasse X). Néanmoins les deux s'approchent en termes de tentatives de faire réaliser une action ou une réponse (*Ibid.*). L'assignation de degré de puissance de la force illocutoire mesurant le degré de puissance des conditions de sincérité et le degré de puissance déterminé par le mode d'accomplissement de cette force illocutoire est relativement faible comparée à *l'ordre* et *la requête* dans le groupe des directifs (Vanderveken, 1988 : 123).

*L'ordre* se démarque des actes directifs (*la requête* et *la question*) par sa création d'obligation ou de contrainte sur le plan illocutoire. *L'ordre* s'inscrit dans la logique d'imposition, une contrainte de faire faire une chose sans convaincre de manière normative. Il s'agit également de l'usage de l'impératif, sans qu'il soit nécessaire, pour caractériser une demande de faire quelque chose à autrui. *L'ordre* est caractéristique de l'interaction impérative s'agissant d'une tentative d'amener l'autre à faire certaine chose (une action ou une information) formulée avec plus d'ardeur et une force illocutoire plus élevée. Il s'agit donc d'une tentative d'un degré plus fort que *la requête*. Le statut du locuteur ne modifie pas l'intention illocutoire et le but illocutoire central de *l'ordre* mais invite simplement à la considérer comme *un ordre* plutôt que comme *une requête* (Ambroise, 2022 : 128). Le destinataire d'*un ordre* doit être à minima en position d'acquiescement.

### **Chapitre 3 : La Théorie Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA)**

Nous proposons une analyse des actes directifs étudiés dans une approche sémantique de l'interaction verbale afin d'élaborer la description et la construction discursive de leur signification. Nous recourons à la sémantique argumentative, plus spécifiquement à la théorie de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (désormais la SPA). Notre objectif consiste à proposer une analyse holistique de *la requête*, *la question* et *l'ordre* afin de déterminer les frontières existant entre ces actes et d'étudier leur acquisition auprès des étudiants du FLE. Les mécanismes de délimitation de ces frontières illocutoires seront basés sur les outils théoriques et méthodologiques de la construction du sens en contexte à l'interface de la sémantique et la pragmatique. Par sa proposition du fonctionnement du sens linguistique, la SPA nous offre la possibilité d'une part d'examiner les entités lexicales désignant les actes de langage étudiés, et de l'autre d'étudier les entités linguistiques mobilisées dans la réalisation de ces actes illocutoires en fonction des variables sociales et les protocoles établis par les différents contextes culturels.

Cette théorie sémantique nous permet également d'étudier les actes de langage à un stade préalable à leur construction et réalisation, et ce dès leur conceptualisation jusqu'à leur performance. Ainsi, nous pouvons nous intéresser aux significations des entités linguistiques (les verbes, les syntagmes et les nominaux) qui génèrent les forces illocutoires dans les deux langues et contextes socioculturels examinés en fonction des protocoles culturels caractérisant leurs communautés linguistiques respectives. Le recours à cette théorie permet davantage une analyse des représentations conceptuelles et sémantiques des nominaux désignant les actes étudiés, des représentations organisées de manière spécifique pour chacun des actes illocutoires afin d'exprimer les intentions illocutoires précises dans chacune des deux langues cultures mises en parallèle (Galatanu, 2018). En sollicitant la SPA, nous aspirons à apporter une réflexion sur les liens entre la signification des nominaux désignant les actes illocutoires, la conceptualisation des actes qu'ils désignent dans les contextes linguistiques et culturels étudiés, et les formes linguistiques mobilisées pour réaliser et marquer la force illocutoire de chaque acte de langage soumis à notre analyse.



### 3.1. La Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA)

La Sémantique des Possibles Argumentatifs (Galatanu, 1999, 2004, 2009, 2011, 2013, 2014, 2018) se situe à l'interface de la sémantique, entendue comme l'étude de la signification linguistique, notamment lexicale et de la pragmatique, qui cherche à décrire les mécanismes de la production du sens discursif, c'est-à-dire le sens produit dans et par les occurrences discursives. La SPA est une théorie de l'interface des potentialités discursives de la signification des mots et des potentialités sémantiques du sens produit dans et par la parole, le sens discursif (Galatanu, 2018 : 101). Cette théorie part du principe que le sens des expressions linguistiques (mot, syntagme, phrase) est construit dans un espace de présence simultanée de deux formes de manifestations : la signification lexicale et le sens discursif du même phénomène linguistique (Galatanu, 2011).

La SPA parvient à rendre compte du potentiel de la signification lexicale de produire du sens discursif, et du sens discursif de produire et reproduire la signification lexicale. La théorie est susceptible de décrire et de représenter le potentiel des expressions linguistiques à produire du sens discursif de manière argumentative et descriptive, de même que le potentiel argumentatif et descriptif du sens discursif de proposer des significations pour les expressions mobilisées dans la parole (Galatanu, 2018 : 102). En conséquence, la SPA prône une étude des mécanismes sémantiques et pragmatico-discursifs de production du sens dans l'activité langagière (Galatanu, 2008).

*« La SPA se veut une sémantique des potentialités discursives de la signification des mots, telle qu'elle est apprise par les sujets parlant et donc « reconnue » comme fonctionnant dans leurs échanges, mais également du potentiel qu'a le sens discursif de proposer, dans et par les occurrences discursives, une signification lexicale régénérée voire même déconstruite et reconstruite » (Galatanu, 2018 : 107).*

La théorie est axée, d'une part, sur le potentiel discursif de la signification partagée par une communauté linguistique qui se stabilise dans les occurrences discursives en contexte, et d'autre part, sur le potentiel sémantique du sens discursif dans les occurrences de parole stabilisés dans le temps de parole. Le sens linguistique est donc appréhendé comme un double potentiel des deux formes de manifestations linguistiques mentionnées.

« La SPA entend décrire la signification linguistique, notamment lexicale comme un processus toujours recommencé de « révision » de l'univers « référentiel » que le discours propose dans et par ses actes de langage, elle propose une approche lexicale holistique (puisqu'elle regroupe différents types d'information, classés selon leur centralité et leur pertinence et qu'un lexème est traité dans sa totalité), associative (dans la filiation d'Anscombe 1995b) et encyclopédique (puisque le modèle conçoit la signification lexicale d'une entité comme l'ensemble des connaissances qui contribuent au sens de l'expression qui la désigne) de la signification » (Galatanu, 2008a : 15-16).

La SPA s'investit dans la construction du sens notamment dans le domaine de l'interaction verbale à travers l'étude et l'analyse des actes de langage et des verbes illocutoires, et de l'analyse du discours. Dans une approche théorique appelée la Sémantique de l'Interaction Verbale (SIV), la SPA propose une analyse des actes de langage, de leurs réalisations linguistiques et du lien entre les deux au sein des communautés linguistiques et culturelles. Dans le domaine de l'analyse de discours renommé Analyse Linguistique du Discours (ALD), la SPA met en avant « une étude des mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs de production du sens discursif et de régénération voire de déconstruction de la signification des mots mobilisés par le discours (Galatanu, 2018 : 38) ». L'ALD est appréhendée comme l'étude des mécanismes sémantico-discursifs permettant au sens discursif de s'enraciner dans une communauté linguistique et culturelle, et aux discours qui s'y croisent, d'imposer un discours dominant, porteur de représentations qui peuvent être aussi subjectives. L'objectif est d'analyser le fonctionnement du discours dans les communautés linguistiques, dans leurs pratiques sociales et dans les échanges interpersonnels dans la construction de soi et du monde (*Ibid.*). D'après Galatanu (2013 : 2) :

« l'hypothèse fondatrice centrale de la SPA, qui la distingue des autres approches en sémantique argumentative et la rapproche des sémantiques cognitives est que [le] sens argumentatif, mais également les aspects dénotatifs/descriptifs/dénommatifs, autrement dit le processus d'activation des dénominations [...] s'appuie sur et (ré)inscrit avec chaque occurrence discursive, un potentiel axiologique (donc argumentatif) dans la signification des entités lexicales ».

Le tableau suivant présente et récapitule les champs de recherche, les domaines empiriques de la SPA, le lien entre les recherches empiriques et les postulats et hypothèse de la SPA.

Champs de recherche en sciences du langage	Domaines empiriques des faits de langage observés	Postulats et hypothèses externes pour une théorie du sens linguistique	Théories du sens linguistique
L'(inter)action verbale	Les rapports entre les représentations sémantiques et les réalisations linguistiques des actes de langage	Postulats et hypothèses externes sur la conceptualisation des actes de langage et sur leurs réalisateurs linguistiques	Une sémantique de l'interaction verbale
AD ↔ ALD	Les mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs de construction du sens discursif et de (re)construction des significations des mots	Postulats et hypothèses externes sur la génération du sens discursif et la régénération de la signification lexicale	↑ Une sémantique des potentialités de sens discursif et de signification lexicale

**Tableau 2: Les champs de recherches empiriques la SPA (Galatanu, 2018 : 46)**

Notre étude compte parmi les nombreuses recherches<sup>45</sup> en Sémantique de l'Interaction Verbale (SIV) dans lesquelles la théorie et le modèle de la SPA ont été appliqués. La SIV a déjà été investie dans plusieurs contextes linguistiques et culturels dont nous pouvons compter désormais le contexte *twi* que nous mettons en parallèle avec le français afin d'analyser *la requête, la question et l'ordre*.

### 3.2. Filiations théoriques de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA)

La SPA s'inscrit principalement dans les fondements théoriques des sémantiques argumentatives issues de l'Argumentation dans la langue (Anscombe et Ducrot, 1983), les sémantiques du stéréotype issues de la réflexion de Putnam (1975, 1990, 1994) et les théories des modalités (Galatanu 2018 : 47-49).

<sup>45</sup> Pescheux 2003, Le Thiec 2004, Château 2005, Dubreil 2006, Menuet 2006, Merlet 2006, Frugani 2007, Perez-Bourmallo 2007, Marie 2008, Cozma 2009, Bellachhab 2009, 2012, Nguyen Percher 2010, Ruiz 2011, Alarcon 2011, Chaillou 2011, Nikolenko 2011, Leduc-Penot 2012, Malunga-Payet 2016, Rochaix, 2017...

En tant que théorie du sens linguistique, la SPA englobe un arsenal de riches héritages conceptuels de la sémantique argumentative et de la dynamique du sens. En considérant le langage comme outil argumentatif, la sémantique argumentative (Anscombe, Ducrot, 1983, 1995 ; Ducrot, Carel, 1999) cherche à repérer les contraintes intrinsèques des mots. C'est-à-dire, les associations de représentations au sein de blocs signifiants qui permettent d'expliquer, dès le niveau lexical, les enchaînements argumentatifs autorisés en contexte par les entités linguistiques (Rochaix, 2017). La sémantique argumentative s'érige donc sur des concepts et théories linguistiques telles que la notion d'énonciation (Benveniste 1966, 1970), la théorie de la polyphonie (Ducrot, 1984, 1985), la théorie des Topoi (Anscombe, Ducrot, 1995), la théorie des blocs argumentatifs (Carel, 1992, 1998, 2000, 2001) et d'autres que nous évoquerons au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir.

En tant que modèle sémantique argumentatif, les nombreuses études menées dans le cadre théorique de la SPA ont révélé des convenances et une alliance théorique avec les modèles de la sémantique cognitive<sup>46</sup> dans la perspective observationnelle et explicative du modèle de la SPA. D'ailleurs, les études menées sur des données expérimentales dans lesquelles la SPA a été investie font un rapprochement avec la Métalangue Sémantique Naturelle<sup>47</sup> au niveau du métalangage dans la représentation du modèle de la signification lexicale. De même, l'approche théorique de la SPA est au diapason avec la pensée constructiviste en sémantique et avec une autre approche de la signification des mots comme potentiel de sens (Allwood, 2003) malgré les divergences de la SPA dans son principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique au regard de cette dernière approche (Galatanu, 2018 : 49).

Nous procédons à la présentation des trois filiations revendiquées par la SPA : les sémantiques argumentatives, les sémantiques du stéréotype et les théories des modalités en élucidant ses postulats, hypothèses, principes, concepts et méthodologies de la description de la signification lexicale et le fonctionnement du sens linguistique. Ces derniers constituent les idées fondatrices de la théorie SPA.

---

<sup>46</sup> Nous faisons référence en particulier aux modèles sémantiques cognitives de Koveces (2006) ; Lakoff (1987) ; Langacker (1987, 1987, 2002) cités par Galatanu (2018 : 48)

<sup>47</sup> Wierzbicka (1996, 1997), Goddar (1998, 2011), Goddard et Wierzbicka (2014), Peteers (2006) cités par Galatanu (2018 : 48)

### 3.2.1 Les sémantiques argumentatives

Les sémantiques argumentatives sont issues de la conception de la langue en tant qu'outil argumentatif contrairement à celui de la sémantique référentielle attribuant à la langue la seule fonction de représenter le monde (Rochaix, 2017). Cette approche argumentative illustrée dans *L'Argumentation dans la langue* mise en avant par Anscombe et Ducrot révèle que le sens linguistique et discursif est construit de manière argumentative. Cette appréhension est nourrie par l'observation des énoncés dans la logique argument + conclusion. Anscombe et Ducrot prennent conscience des quatre points suivants :

1. Certains énoncés présentent une valeur argumentative qui ne peut se déduire de sa valeur informative.
2. Des énoncés ne possèdent pas de valeur informative ou descriptive et cependant pourvus d'une valeur argumentative.
3. Certains énoncés ont des potentialités argumentatives à l'inverse de celles prévisibles à partir de la valeur informative et,
4. Certains énoncés permettent de déduire la valeur informative de la valeur argumentative et non l'inverse.

À partir de ces constats, ils s'intéressent aux déductions logiques qu'impliquent les énoncés à travers leurs enchaînements réels et arrivent à la conclusion que tout énoncé est argument du fait qu'au niveau de la phrase apparaît des fonctions argumentatives liées à la phrase elle-même et qui circonscrivent une classe de conclusions ou une classe de types de conclusions. Les deux linguistes découvrent ainsi des opérateurs argumentatifs qui, appliqués à une phrase, modifient la classe de conclusions pouvant lui être attribuées (Anscombe, 1989 :14-20 cité par Rochaix, 2017). Ainsi, pour décrire et représenter le sens linguistique, il est nécessaire de prendre en considération des enchaînements argumentatifs explicites que la signification des mots et des phrases ayant fait l'objet d'une énonciation autorise, et écarter les enchaînements que cette même signification rend très peu probables, voire inacceptables dans les occurrences discursives (Galatanu, 2018 : 50). Ce postulat propose une interface de la signification et du sens, de nature contextuelle et inférentielle en établissant l'interface sémantique-pragmatique ; en d'autres termes, un rapport particulier entre la signification des entités linguistiques, leur usage en contexte et leur potentialité de produire du sens discursif argumentatif dans leur vocation discursive.

L'énonciation dans sa capacité d'occurrence particulière porteuse de sens permet donc des enchaînements discursifs par sa signification et rend très peu probable, voire improbable, voire même impossibles d'autres enchaînements dans une communication normale. Les enchaînements discursifs sont des formes d'argumentation externe à la signification des mots, mais leur habilitation dans la langue est portée par un potentiel argumentatif contextualisé dans un environnement linguistique et culturel (*Ibid.*). Certaines expressions linguistiques détiennent donc un statut argumentation surtout ceux qui portent les marques de leur usage dans le discours, étant des indicateurs de la manière dont les énoncés produits doivent être interprétés par le processus interprétatif détiennent donc un statut argumentatif. Le constituant argumentatif des mots et des expressions linguistiques est ciblé en dehors de leur contenu informatif. Cette conception de l'argumentation et l'intégration de la pragmatique à la sémantique dans la description du sens linguistique constituent l'une des assises pour la construction théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs.

### **3.2.2. La théorie des Topoi**

Dans la Théorie de l'Argumentation dans la langue, Anscombe et Ducrot développent également la théorie des topoi pour une sémantique de l'interprétation des énoncés ou une théorie du sens des énoncés (Anscombe, Ducrot, 1995 : 186). L'hypothèse de départ de cette réflexion est que le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qu'il manifeste. Pour y arriver, il est nécessaire donc de procéder de façon médiate par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités. C'est-à-dire que le sens des énoncés sera « *calculé* » à partir de valeurs sémantiques « *profondes* », jouant dans le domaine sémantique un rôle analogue à celui de la structure profonde en grammaire générative (*Ibid.*). Ils constatent l'existence de la pragmatique dès le niveau sémantique profond, et que la valeur sémantique profonde des énoncés comporte des indications de nature pragmatique. Ils avancent l'hypothèse que certaines relations argumentatives des enchaînements de structure argument + conclusion ne sont pas rhétoriques au sens ordinaire. C'est-à-dire que ces relations argumentatives ne se surajoutent pas à des valeurs sémantiques plus fondamentales mais sont linguistiques, et donc présentes de droit dès le premier niveau de l'analyse (Anscombe, 1995 : 186).

Ils arrivent à la conclusion que les mots et les structures phrastiques contraignent les enchaînements discursifs argumentatifs, et ceci indépendamment du contenu informatif véhiculé par les énoncés. En effet, le point d'articulation entre la langue et le discours argumentatif est celui *des garants* ou des *topoi*<sup>48</sup> mis en œuvre par le discours (Ducrot, 1995b : 85, Anscombe, 1995a : 30, cité par Galatanu, 2018 : 54) et ces *topoi* possèdent les caractéristiques suivantes (Anscombe, Ducrot, 1995 :190-192) :

1. Ce sont des principes généraux qui servent d'appui au raisonnement, mais ne sont pas ce raisonnement. Ils ne sont pas assertés par leur locuteur (il prétend justement ne pas en être l'auteur), mais simplement utilisés. Ils sont par ailleurs présentés comme allant de soi au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un seul individu). C'est ce qui leur permet d'être créés de toutes pièces sans perdre un pouce d'efficacité [...]. Ils ne reposent sur rien de logique, issus d'une certaine idéologie, et pourraient être refusés au nom d'une autre [...]. C'est un fait linguistique qu'il y a des *topoi* ; mais l'existence ou non de tel *topos* particulier est une affaire d'idéologie, de civilisation. Les inférences qu'autorisent les *topoi* relèvent de la plausibilité et non de l'inférence logique. Les idéologies n'étant pas monolithiques, un même état de langue voit fréquemment coexister un *topos* et son contraire. D'où des antinomies comme « *Qui se ressemble s'assemble* », versus : « *Les extrêmes s'attirent* » (Anscombe 1995 :190-191). Les *topoi* sont des croyances communes à une communauté dont font partie au moins les interlocuteurs. Ils sont censés être partagés collectivement par cette communauté avant la mise en œuvre du discours afin d'assouvir sa fonction de support du discours argumentatif (Galatanu, 2018 : 54-60).
2. Les *topoi* sont intralinguistiques, c'est-à-dire qu'ils sont présents en langue. Il y a des représentations langagières des *topoi* ou au moins de certains d'entre eux. Ils sont disponibles en permanence – leur existence ne dépend pas du locuteur qui n'est pas responsable de leur choix. Le sens d'un mot n'est rien d'autre que le faisceau de *topoi* attaché à ce mot. Les mots doivent donc être décrits avec des éléments argumentatifs parce qu'ils possèdent des significations argumentatives (Galatanu, 2018).
3. Le *topos* est graduel, il met en relation deux échelles des prédicats concernés (Anscombe et Ducrot, 1995 : 191). La relation de gradualité entre les *topoi* est

---

<sup>48</sup> Anscombe et Ducrot reprennent la notion aristotélicienne de *topos* (ou *topoi*, au pluriel) pour désigner des lieux communs ou principes généraux partagés entre les interlocuteurs, qui servent d'appui au raisonnement (Rochaix, 2018 : 36).

développée davantage par le concept de forme topique attribuant à chaque topos deux formes topiques converses :

- a) Un topos concordant, qui fixe pour les deux échelles de P et Q le même sens de parcours, peut se présenter sous les formes topiques converses : +P, +Q et -P, -Q (la relation argumentative est envisagée dans ce cas comme « normative », avec un connecteur argumentatif abstrait DONC ou +P, -Q et -P, +Q (la relation argumentative est envisagée dans ce cas comme transgressive, avec un connecteur argumentatif abstrait POURTANT (Galatanu, 2018 : 55).
- b) Un topos discordant, qui fixe pour les deux échelles de P et Q des sens contraires, peut également se présenter sous deux formes topiques : +P, -Q et -P, +Q la relation argumentative est envisagée dans ce cas comme « normative », avec un connecteur argumentatif abstrait DONC, ou +P, +Q et -P, -Q (la relation argumentative est envisagée dans ce cas comme transgressive, avec un connecteur argumentatif abstrait POURTANT (*Ibid.*).

La forme topique désigne toute relation de gradualité entre deux prédicats, qui peut prendre deux formes, soit (+P, +Q) et (-P, -Q) lorsque la gradation est parcourue dans le même sens dans les deux cas, soit (+P, -Q) et (-Q,+P) quand ce n'est pas le cas. Cette dimension étant présente dès le niveau lexical, chaque mot possède un champ topique, qui permet ou interdit certaines associations et donc certaines orientations argumentatives à ce même niveau (Rochaix, 2017 : 37).

La théorie des topoï avance l'hypothèse que les topoï créent le sens des mots car ce dernier est dérivé des topoï qui lui sont essentiellement attachés dans le discours. Elle s'intéresse ainsi à la référence interne au langage ; d'une part, la référence interne à la mise en discours par les fondements linguistiques des enchaînements discursifs de nature argumentative, ensuite, par la recherche, dans la signification même des expressions linguistiques (et des structures phrastiques), de l'autorisation de ces enchaînements argumentatifs (*Ibid.*). La référence interne à la langue mise en exergue est analysée en deux typologies : les topoï extrinsèques destinés à fonder des enchaînements conclusifs facilitant la construction des représentations idéologiques (l'argumentation externe), et les topoï intrinsèques qui sont toujours potentiellement présents dans les unités lexicales (l'argumentation interne). Ces réflexions sur la description du sens linguistique proposées par les sémantiques argumentatives ont suscité



d'autres questionnements quant aux analyses des topoï au sein du discours, la signification des mots et des expressions dans les énoncés dans leur visée argumentative. La SPA s'est donc construite sur ces derniers et d'autres propositions des sémantiques argumentatives dans la finalité de mettre en avant un modèle susceptible de ne pas séparer l'argumentation de l'informativité de la signification lexicale, et de rendre compte des liens entre son potentiel descriptif et son potentiel argumentatif dans la construction et l'interprétation du sens discursif (Galatanu, 2018 : 59)<sup>49</sup>.

La SPA s'inscrit également dans la théorie des blocs sémantiques de Carel (2000, 2001) qui reprend et réorganise la formalisation des topoï en blocs sémantiques en substituant la notion de concordance de sens de gradation à celle de formes régulières (représenté par le connecteur abstrait *DONC*) ou exceptionnelles (*POURTANT*) des connecteurs, respectivement appelés « enchaînements normatifs » et « enchaînements transgressifs » (Carel & Ducrot 1999). Le statut d'enchaînement argumentatif en vertu duquel A *DONC* B ou A *POURTANT* B constitue un bloc d'argumentation. De la même manière, la SPA conçoit la dimension argumentative au niveau lexical sous cette forme en établissant un lien entre l'argumentation et l'orientation axiologique des mots (Rochaix, 2017).

### 3.2.3. La sémantique du stéréotype

Dans la poursuite d'un modèle explicatif du fonctionnement argumentatif du sens linguistique, la SPA assume sa filiation à la sémantique du stéréotype de Putnam (1975). D'après Galatanu (2018 : 61-69), la réflexion de Putnam sur la possibilité de construire une sémantique linguistique et sur son objet, sur la place centrale du lexique dans une sémantique linguistique, et son approche de la signification lexicale, ont été des sources d'inspiration pour plusieurs propositions théoriques de sémantiques du stéréotype. Le modèle SPA s'inscrit donc dans l'approche de la signification des mots de Putnam remettant en question la dimension référentielle du sens dans la description du sens des sémantiques référentialistes des conditions nécessaires et suffisantes.

---

<sup>49</sup> Dans son ouvrage *La sémantique des possibles argumentatifs, Génération et (re)construction du sens linguistique* (2018), Galatanu réitère en détail la filiation argumentative de la SPA et distingue sa théorie par rapport aux autres développements de l'ADL.

Deux contestations de Putnam (1975) se sont avérées utiles à l'élaboration du modèle SPA :

1. La première est celle de son affirmation de l'insuffisance d'une description correcte du sens et donc d'une connaissance des propriétés qu'un objet du monde présente, pour déterminer, dans n'importe quelle approche mécanique ou algorithmique, si un objet donné appartient à la classe d'objets ainsi décrite. Le modèle de la SPA élabore un ensemble ouvert de représentations à travers les représentations sémantiques des mots de la langue concernée associées au mot (appelé stéréotypes), ancrées culturellement et, de ce fait cinétiques (Galatanu, 2018 : 61-69).
2. La deuxième s'adresse au changement potentiel des caractéristiques de la classe des objets naturels, parce que les conditions de leur existence changent mais pas suffisamment pour induire un changement de mot. Dans cette optique, la SPA aborde le cinétisme culturel et le cinétisme sémantique, pour désigner ce mouvement permanent, ce recommencement permanent du processus de construction et de reconstruction sociale mais surtout de la signification linguistique (*Ibid.*).

L'approche de la signification lexicale proposée par Putnam (1975) a été pertinente à la notion de l'hétérogénéité de la signification lexicale du modèle SPA. Cette approche consiste donc à ne plus considérer la signification lexicale comme un phénomène simple mais comme un vecteur basé sur plusieurs composants de nature distincte : « *noyau, formé de marqueurs syntaxiques et de marqueurs sémantiques (traits de catégorisation sémantique), et des stéréotypes, ensemble de propriétés attachées à un mot dans une langue et dans une culture et extension<sup>50</sup>* » (Galatanu, 2018 : 64). Autrement dit, la signification d'un mot et son usage sont formés des stéréotypes associés à ce mot dans sa dimension sociale, ce qui nécessite une analyse du noyau (porteur des traits de catégorisation) et des stéréotypes (porteurs des qualités attribués à des objets de son extension différents d'un locuteur à l'autre) dans une communauté linguistique et culturelle (Galatanu, 2018 : 60-69).

Dans la même perspective, la SPA préconise une introspection du potentiel discursif de la signification du mot, potentiellement argumentatif et à orientation axiologique à partir du noyau et de l'ensemble des stéréotypes. En revanche, la nature du noyau et des stéréotypes

---

<sup>50</sup> L'extension renvoie à la dimension sociale du lexique et notamment au principe de la division du travail linguistique dans une société, à l'usage différent qui est fait des dénominations des objets dans les différentes communautés de savoir et dans différentes pratiques sociales (Galatanu, 2018 : 64).

proposées par la SPA est différente de celle de Putnam. En SPA, d'une part, le noyau est porteur de traits de catégorisation et de propriétés essentielles à l'identification d'un mot et de l'objet sémantique, intersubjectif et largement partagé par les locuteurs d'une communauté langue-culture, avec un degré de stabilité et de l'autre, les stéréotypes et associations plus cinétiques et ancrées dans le cinétisme culturel. La réflexion de Putnam et ses propositions sur l'hétérogénéité de la signification lexicale, sur sa nature « *massive* », sur les changements des propriétés attribuées aux objets dénotés, à travers le stéréotype, sur sa complexité, ont eu des conséquences importantes sur l'élaboration des concepts théoriques de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (Galatanu, 2018 : 68).

#### **3.2.4. La linguistique des modalités**

L'analyse sémantico-discursive du sens linguistique de la SPA est axée sur les concepts de modalité et de modalisation. La SPA intègre les différentes approches des modalités dans la langue et dans le vécu social dans une approche conceptuelle de la modalité. La modalité se définit comme l'inscription de prise de position du locuteur (objective ou subjective) par rapport au contenu des énoncés par le biais des formes et entités linguistiques mobilisées (Galatanu, 2018 : 72). Ces dernières regroupent les réalisateurs modaux (les formes temporelles et modales des verbes), les modificateurs sémantiques des prédicats nominaux et verbaux, les adverbes de phrases comme les adverbes d'énonciation, et les marqueurs de force illocutoire. Dans l'orientation du vécu social, la réflexion sur les modalités s'appuie sur les valeurs et les systèmes de valeurs, sur les crises des valeurs et sur le lien social que fondent les discours acceptés par tous comme « *moralement corrects* » dans les communautés langues-cultures au fur et à mesure du temps. Ces valeurs, leur système et leur dynamique socio-culturelle, et la dimension linguistique sont incontournables dès lors que l'on se penche sur leur énonciation, leur communication et leur diffusion dans une communauté linguistique (Galatanu, 2018).

Ces concepts sont ainsi indispensables à la SPA dans la mesure où les procédures de communication, persuasion et conviction dans le partage des valeurs, s'expliquent par des mécanismes discursifs argumentatifs qui mettent en œuvre des valeurs inscrites de façon relativement stable dans la signification des mots désignant « *le fait humain et social* » (Galatanu, 2000a, 2018). En effet, les modalités et le processus de modalisation font partie du principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique dans l'approche de la modalisation

discursive que propose la SPA. Nous élaborerons davantage et en détail les modalités dans la présentation du modèle SPA et son approche sémantique de l'interaction verbale.

En tant que théorie sémantique inscrite dans une approche argumentative du sens, la modalité est fondamentale à la SPA. Cette théorie considère que tout énoncé est argumentatif et constitue une prise de position, étant donné qu'il permet certains enchaînements discursifs générés par les significations des entités linguistiques présentes dans l'énoncé et des interprétations probables de l'énoncé. Les entités linguistiques sont donc porteuses de valeurs modales dans la mesure où le sens discursif est argumentatif et que la fonction argumentative du sens ne s'appuie pas uniquement sur les mêmes mécanismes langagiers pour tous les mots mobilisés par le discours.

### **3.3. Alliances théoriques et méthodologiques de la SPA**

La SPA et sa méthodologie de la description du sens convergent avec les approches des sémantiques cognitives notamment celle de la Grammaire Cognitive (Langacker, 1987, 2010) sur le point de vue observationnel du langage, tout en y ajoutant l'aspect communicationnel dans une version argumentative étant donné que la communication passe par l'argumentation dans la réflexion de la SPA. Ainsi en SPA, communiquer c'est argumenter. Étant donné que les sémantiques cognitives appréhendent le langage comme un outil cognitif des individus et des communautés, la SPA conçoit le langage comme étant à la fois :

*« Un outil cognitif, de conceptualisation du monde, conceptualisation ancrée dans les expériences individuelles et relativement stabilisée (mais toujours recommencée) à travers l'intersubjectivité des expériences collectives de la communauté linguistique et culturelle » et « un outil de communication et donc d'argumentation de soi et du monde conceptualisé par le langage [...] Et proposé par les significations des mots, apprises et partagées par les communautés linguistiques et culturelles, mais susceptibles d'être régénérées ou reconstruites par le discours » (Galatanu, 2018 : 91-92).*

Le modèle SPA entretient une alliance avec la sémantique cognitive à travers des notions comme la flexibilité de la structure (appelée configuration d'associations de la signification en SPA), les liens avec le vécu, le caractère encyclopédique des concepts lexicaux, les

enchaînements discursifs autorisés par les entités linguistiques et les changements de sens (*Ibid.*). De cette alliance, la SPA est un modèle explicatif des mécanismes langagiers (sémantico-discursifs) du cinétisme de la signification lexicale. Cette alliance prend appuie sur l'appréhension du langage (la conceptualisation lexicale du monde) dans sa dimension subjective et intersubjective, c'est-à-dire l'appréhension collective de l'enracinement du langage dans une communauté (Geeraerts, 1991).

Ainsi, la SPA et la Sémantique Cognitive se rallient sur les fondements cognitifs du sens linguistique autour des trois points suivants (Geeraerts, 1991 ; Bellachhab, 2012 ; Galatanu, 2018) :

1. La flexibilité comme caractéristique cognitivement essentielle de la langue.
2. L'expérience humaine comme phénomène individuel avant d'être collectif et culturel.
3. Le fait que celle-ci ne prends pas place dans un champ isolé de la réalité, d'où le caractère encyclopédique de la signification.

D'après Galatanu (2018 : 95-99), la SPA entre aussi en résonance avec le Métalangage Sémantique Naturelle (Wierzbicka, 1972, 1976) sur l'interface du langagier et du culturel. Les deux théories se retrouvent dans la conception de la signification même des mots et sur leur usage, dans la description de leurs significations d'autres mots de la langue à laquelle ces mots appartiennent. Pourtant la SPA s'éloigne sur plusieurs points des fondements théoriques, méthodologiques mis en œuvre, ce qui tient aussi à la différence d'objectifs de la description du sens linguistique par rapport au Métalangage Sémantique Naturel.

#### **3.4. La Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA)**

La Sémantique des Possibles Argumentatifs présente un modèle d'analyse sémantique qui entend décrire et justifier l'hétérogénéité de la signification lexicale et ses composantes. Elle a comme objectif, d'une part, de proposer et justifier un modèle d'analyse, de description, de présentation et de représentation de la signification lexicale susceptible de rendre compte de la différence de statut (nucléaire, stéréotypique, de virtualité discursive ou possibles argumentatifs) des différents « faits » associés aux mots des différentes « catégories sémantiques », et de l'autre, de rendre compte de la complexité de l'organisation (de nature argumentative) de l'ensemble de ces « faits noyaux » associés au mot (Galatanu, 2018).

La SPA appréhende le sens linguistique dans ces deux formes de manifestation dans le discours : la signification linguistique et le sens discursif en se focalisant sur les représentations sémantiques, notamment sur le cinétisme discursif et sémantique susceptibles d'expliquer les phénomènes de bivalence axiologique et la poly-fonctionnalité des mots. La SPA<sup>51</sup> propose la formalisation d'un lien systématique entre argumentation et orientation axiologique, dans un ordre conceptuel permettant de rendre compte des mécanismes de cette formalisation de lien, à travers la réinscription du potentiel axiologique dans chaque occurrence. Elle part du postulat que tout énoncé actualise un potentiel discursif, et par conséquent tout lexème (ou mot) peut véhiculer un contenu sémantique et axiologique. En d'autres termes, un lexème est potentiellement porteur d'une valeur axiologique même si le potentiel modal s'inscrit de manière différente dans les entités linguistiques, et que le discours ne préserve pas toujours les valeurs inscrites dans la signification des entités linguistiques (Galatanu, 2007). La SPA est une théorie du sens linguistique conçue comme un double potentiel correspondant à ses deux formes de manifestation à savoir (Galatanu 2018 : 107) :

1. *Le potentiel discursif de la signification* partagé par une communauté linguistique, un potentiel qui se stabilise dans l'occurrence discursive et dans son environnement sémantique, cotextuel et contextuel.
2. *Le potentiel sémantique du sens discursif* ainsi produit et stabilisé le temps de l'occurrence de parole (sens qui confirme ou infirme la signification) construit, déconstruit et reconstruit (régénération sémantique appelée ici cinétisme de la signification lexicale) [...] et partagé par l'ensemble d'une communauté linguistique.

D'après Galatanu (2018 : 108), la SPA se distingue d'autres théories sémantiques dans ses réflexions et ses objectifs de présenter :

1. un modèle d'analyse et de représentation des probabilités discursives de la signification des mots et de leur possible transgression par rapport à la communication dans des conditions normales et,
2. celui de construire un modèle d'analyse et de représentation des probabilités sémantiques portées, voire imposées aux interlocuteurs par le sens discursif

En tant que théorie sémantique argumentative, la SPA se veut à la fois une théorie de la signification et du sens. Le sens linguistique est conçu comme une interface de manifestation simultanée de la signification lexicale et du sens discursif.

---

<sup>51</sup> Galatanu (1999, 2000, 2004, 2005, 2007, 2009, 2010a et b)

Elle demeure une théorie sémantique d'interface sens discursif-signification lexicale dont l'objectif principal, selon Galatanu (2018 :126-128), est :

*« [...] De décrire la signification linguistique, notamment lexicale, comme « un processus toujours recommencé » de « révision » de l'univers « référentiel » que le discours propose dans et par des actes langagiers. Autrement dit, il s'agit de rendre compte d'un processus toujours recommencé de conceptualisation et d'évaluation/argumentation du monde tel que les locuteurs le vivent et le communiquent en utilisant les mots appris » et de rendre compte de la complexité de l'organisation argumentative des éléments signifiants constituant la signification d'un mot. Cet objectif a deux corollaires :*

- 1. Décrire la reconstruction discursive des représentations (linguistiques et culturelles) du monde et de soi, des identités et dynamiques identitaires,*
- 2. Décrire la prise de position de l'énonciateur à travers les valeurs modales portées par les mots mobilisés (formes modales ou modalités) ».*

La théorie SPA propose une représentation de la signification des entités linguistiques en intégrant le savoir sur le monde le plus stable et le plus largement partagé et répandu, le savoir encyclopédique, culturel, mais également celui lié au vécu individuel et collectif, de même que la dynamique potentielle de cet ensemble de conceptualisations du monde telles qu'elles sont proposées dans et par les discours.

### **3.4.1. Les postulats de la SPA**

Fort de ses fondements, ses filiations et ses alliances théoriques brièvement élaborées dans les parties précédentes, la SPA présente des postulats sémantiques qui lui permettent de prétendre sa lignée théorique de l'interface signification-sens discursif dans la description du sens linguistique. Avant toute chose, la SPA considère le langage comme outil cognitif et en tant qu'outil de communication de l'expérience, du vécu du monde et d'axiologisation et donc d'argumentation du monde construit par le langage (Galatanu, 2018 : 131). Hormis ce postulat fondamental, la SPA forge deux postulats empiriques correspondant à sa double perspective observationnelle sur lesquels son approche linguistique du sens est construite et élaborée. Son premier postulat empirique réinvente et renforce le statut argumentatif du sens discursif déjà mis en avant par les sémantiques argumentatives, alors que le second est centré sur la

dimension descriptive du vécu expérientiel collectif, culturel, intersubjectif et individuel du sens linguistique dans une communauté linguistique et culturelle.

En ce qui concerne le premier postulat, la SPA se distingue d'autres sémantiques argumentatives notamment l'approche de Ducrot par son désaccord avec l'appréhension de la signification des mots en synchronie comme une référence stable et à l'appréhension conformiste du sens que les mots prennent dans le discours. Cette appréhension du sens conforme au potentiel argumentatif du mot renvoie à l'idée que la sémantique argumentative doit et peut rendre compte des enchaînements argumentatifs autorisés par la signification dans la langue et ceux difficiles à accepter, peu probables, considérés comme inacceptables. Pourtant, la SPA dans sa capacité de modèle théorique d'une sémantique d'interface ne partage pas ce point de vue observationnel du langage comme structure autonome car le langage seul ne peut satisfaire à toutes les conditions de la sémantique. Selon la SPA, la sémantique argumentative doit remplir d'autres conditions afin de rendre compte de la complexité des éléments signifiants qui constituent la signification d'un mot et de l'organisation des enchaînements argumentatifs. Elle doit donc s'orienter vers une sémantique d'interface sémantico-pragmatique susceptible de rendre compte des points suivants (Galatanu, 2018 : 126-127):

1. Le potentiel discursif, argumentatif et axiologique des significations.
2. L'ancrage culturel et expérientiel du cinétisme discursif et sémantique des significations lexicales comme aboutissement d'une certaine forme de cinétisme sémantique, du changement sémantique.
3. La dimension descriptive des significations, non pas comme une représentation du monde mais une présentation du monde « vécu », partagé par la communauté linguistique et culturelle dans laquelle prend place l'activité de parole ; il s'agit ainsi d'une représentation du monde qui participe, de par son auteur, à l'élaboration d'ontologies sémantiques, qui organisent les connaissances des sujets parlant une langue (Galatanu, 2017b, c).
4. La dimension cinétique, inscrite culturellement et/ou dans la situation de communication, toujours inédite et singulière, est susceptible de rendre compte de la partie la plus stable de la signification, apprise et partagée par les locuteurs, même si elle n'est pas la première convoquée dans l'interprétation des énoncés.



5. La partie la plus instable, ancrée culturellement et évoluant avec les évolutions de la culture concernée ; cette partie est censée être aussi « obligatoirement » connue, donc apprise et partagée par les locuteurs ou tout au moins par les participants à l'instance de la communication, [...] même si le discours ne cesse d'agir sur elle, pour régénérer voire la déconstruire pour la reconstruire.

De ce point de vue expérientiel et empirique, le langage demeure un outil cognitif dans lequel l'expérience du monde à travers le vécu intersubjectif, collectif, culturel ou individuel est enracinée dans l'appréhension du sens dans l'énonciation, et en conséquence, dans l'appréhension de la signification des mots mobilisés durant l'activité d'énonciation. Le potentiel argumentatif est réinscrit ou reconstruit avec chaque occurrence discursive dans ce qui est appréhendé par les interlocuteurs comme signification du mot (Galatanu, 2018).

Dans ce cadre, la SPA sous-entend et met en avant l'idée que le potentiel discursif de la signification des mots supporte aussi des déploiements non conformistes en proposant un principe explicatif interne à la sémantique de l'interface sémantico-pragmatique. D'ailleurs, la nature empirique de ce postulat du statut argumentatif du sens de la SPA porte sur la signification expérientielle axée sur le vécu expérientiel des locuteurs et des interprétants. La SPA met en évidence l'expérience collective du monde à travers l'activité discursive, dans une culture donnée, dans une communauté linguistique donnée, et fait ainsi reposer le processus de dénomination sur cette expérience langagière, qui varie d'un groupe humain à l'autre, mais qui intègre aussi les expériences individuelles, singulières qui, elles, peuvent faire l'objet d'un partage par des actes discursifs singuliers (Galatanu, 2018 : 154-155).

Quant au deuxième postulat sur la dimension descriptive de la signification des mots, la SPA observe que le potentiel argumentatif du sens s'inscrit et se réinscrit dans la signification du mot mobilisé et se reconstruit ainsi avec chaque occurrence discursive dans l'activité langagière. Par conséquent, elle avance la notion d'ancrage dénotatif et adopte une dimension descriptive d'un monde discursif dans sa réflexion sur le sens linguistique. Ces deux notions renvoient à l'idée initiale de la SPA dans laquelle la construction et la déconstruction du sens de la signification lexicale se réalisent dans et par le discours, en proposant une description de la signification lexicale en termes de noyau stable et de stéréotypes associés, de manière relativement stable, aux éléments du noyau et donc du mot, ainsi que de potentialités discursives des mots, celles-ci étant des possibles argumentatifs.

La description de la signification lexicale prend donc en considération les possibilités d'interaction des stéréotypes avec les stéréotypes d'autres mots dans le discours afin de rendre compte des phénomènes discursifs non conformes aux potentiels discursifs des mots en associant le noyau aux stéréotypes. Par conséquent, la SPA présente une organisation stratifiée de la description de la signification lexicale en trois strates, que nous évoquerons dans les prochaines parties de ce chapitre. Chacune de ses trois strates présente une dimension argumentative et descriptive dans la signification des mots et dans son fonctionnement discursif.

La dimension argumentative du sens s'actualise ainsi dans le noyau qui stabilise l'identité sémantique du mot, dans les stéréotypes qui lui sont associés et l'environnement sémantique et contextuel de l'énonciation ainsi que les enchaînements discursifs argumentatifs que les mots mobilisés dans les énoncés autorisent. Cependant, la dimension descriptive rassemble les énoncés définitionnels, comprenant le discours d'explicitation des significations des mots dans le dictionnaire ou dans leur usage en discours, auxquels le recours s'avère indispensable et utile dans l'interprétation du sens linguistique quand l'interprétation en contexte n'est pas atteinte.

#### **3.4.2. Les hypothèses externes observationnelles de la SPA**

Les hypothèses externes du sens discursif sont issues de l'observation des phénomènes langagiers identifiés dans différents types de corpus et à travers différents types d'observables construits dans l'élaboration de la théorie. Ces hypothèses externes observationnelles correspondent aux postulats empiriques fondateurs de la SPA qui évoquent le statut argumentatif et descriptif du sens discursif à partir des généralisations des phénomènes sémantico-discursifs observés dans des corpus discursifs ou ouverts et leur corollaires sous l'angle d'une théorie sémantique d'interface : sens discursif-signification lexicale de la SPA (Galatanu, 2018 :158). En guise de rappel, les deux postulats empiriques de la Sémantique des Possibles Argumentatifs sont les suivants :

*Postulat 1 : « Le sens discursif est argumentatif et orienté axiologiquement.*

*Postulat 2 : Le sens linguistique propose une description du monde (évaluée, orientée axiologiquement), telle qu'il (le sens linguistique) la construit à partir de l'expérience du monde du locuteur, en général partagée par son groupe d'appartenance, mais*

*susceptible aussi de transgresser cette expérience collective pour en proposer la sienne, singulière dans ses situations inédites » (Galatanu, 2018 : 158).*

Les trois hypothèses externes corollaires de ces deux postulats sont (Galatanu, 2018 : 159) :

- *Hypothèse externe 1 : La signification des mots, telle qu'elle est apprise et acceptée par les locuteurs conformément au principe d'obligation (Putnam, 1975), a des potentialités axiologiques et argumentatives, qui rendent possible la construction du sens discursif et orienté axiologiquement.*
- *Hypothèse externe 2 : Ce potentiel est réinscrit, régénéré, voire même reconstruit, avec et par les occurrences discursives de la signification lexicale.*
- *Hypothèse externe 3 : La signification des mots, y compris au niveau descriptif du monde construit par le langage, telle qu'elle est apprise et acceptée par les locuteurs, est confirmée ou régénérée voire même infirmée et reconstruite par le sens discursif.*

À partir de ces hypothèses, en SPA (*Ibid.*) :

1. *Le sens linguistique est cinétique, ancré dans l'expérience collective et/ou subjective, expérience renouvelable des locuteurs ; et ceci dans ses deux formes de manifestation .*
2. *Le sens linguistique est expérientiel et de ce fait holistique, argumentatif, orienté axiologiquement.*
3. *La signification des mots comporte à la fois un potentiel descriptif et un potentiel argumentatif : chacun présentant des degrés de stabilité différents, pour (re)présenter les objets du monde : d'une stabilité forte, intersubjective et collective jusqu'à une stabilité très faible, celle de la singularité d'une proposition de signification lexicale le temps d'une occurrence de parole.*

### **3.4.3. Les hypothèses internes de la SPA : la stratification de la signification lexicale et du sens**

Les hypothèses internes gravitent autour de l'explicitation et la prédiction des phénomènes sémantico-discursifs observés dans la représentation de l'organisation et la nature des éléments signifiants qui configurent la signification des entités lexicales et le sens discursif. Ces hypothèses apportent plus de clarté sur les phénomènes linguistiques observés tout comme la mise en œuvre d'un modèle explicatif de leur fonctionnement dans la construction du sens discursif.

La première hypothèse interne et fondatrice du modèle SPA porte sur la stratification de la signification lexicale. Cette hypothèse émet deux réflexions substantielles portant d'une part sur l'inscription dans la signification des mots d'une ou de plusieurs valeurs modales axiologiques (monovalent ou bivalent) et sur la stabilité des valeurs modales dans leur signification, et de l'autre, sur la reprise du modèle sémantique de Putnam qui distingue un noyau avec des traits de catégorisation sémantique et grammaticale, et un stéréotype attaché aux mots partagés par les locuteurs d'une langue dans une communauté linguistique. Cette hypothèse affirme que (Galatanu, 2018 :162) :

*« ... la signification lexicale n'est pas homogène au niveau du statut épistémologique et théorique des éléments signifiants qui la forment ; ces éléments sont des associations argumentatives de représentations sémantiques portées par d'autres mots du lexique d'une langue, associations ayant des degrés de stabilité et de durabilité différents. »*

En effet, l'organisation de la signification lexicale d'un mot en harmonie avec son sens linguistique est le résultat d'une opération cognitive et énonciative. L'opération cognitive consiste à associer deux ou plusieurs représentations sémantiques et conceptuelles de l'entité lexicale, et l'opération énonciative revient à sélectionner une de ces représentations comme source, cause ou prémisse de l'autre représentation.

En SPA, la signification lexicale désigne *« les représentations associées à une expression verbale [c'est-à-dire linguistique] de façon durable dans une communauté linguistique, par convention de l'institution langagière, au sens de Searle (1969) [...] . Le sens désigne l'association de deux ou plusieurs proposées par un sujet parlant dans un acte discursif, nécessairement singulier, dans une situation discursive, nécessairement inédite »* (Galatanu, 2000b : 29 ; 2018 : 163). La signification lexicale du mot est ainsi organisée en trois strates, à savoir le noyau, les stéréotypes et les possibles argumentatifs.

Le sens linguistique désigne *« l'association de deux ou plusieurs représentations proposées par un sujet parlant dans un acte discursif, nécessairement singulier, dans une situation discursive nécessairement inédite »* (Galatanu, 2000b : 29). Le sens discursif s'active de nature argumentative sous forme de déploiements argumentatifs (DA), ou déploiements discursifs argumentatifs (DDA) et occupe la dernière strate de la représentation sémantique du mot dans le modèle SPA.

Nous élaborons les quatre strates de la description sémantique du modèle SPA tout en abordant les hypothèses propres à chaque niveau. Ces hypothèses détaillent chacune des strates dans leur configuration argumentative à l'intérieur de chaque strate et entre les strates, ce qui permet d'ériger le modèle de construction et reconstruction du sens discursif via les déploiements virtuels des associations argumentatives du mot. Nous aborderons également la formalisation du lien systématique entre argumentation et orientation axiologique des mots validés davantage par les notions de « *strates* » et « *de potentiel modal* » mettant en avant le potentiel argumentatif du mot.

#### **3.4.4. Les strates de la signification lexicale : le noyau (N), les stéréotypes (Sts) et les possibles argumentatifs (PA)**

Le noyau (N) est appréhendé comme une configuration stable d'associations argumentatives correspondant à des propriétés essentielles, identitaires de la signification, apprises et partagées, d'un mot dans une culture donnée. C'est un ensemble de traits de catégorisation sémantique constitué d'éléments susceptibles de subir des changements en diachronie, qui présente un postulat empirique sur le monde vécu. Ces traits peuvent être représentés par des noms ou des verbes ordonnés selon une structure prédicative, sémantico-syntaxique où chacun de ces éléments occupe une place bien déterminée (Galatanu, 2006b : 504).

Ces traits sont reliés entre eux par un lien vectoriel argumentatif normatif ou transgressif (Galatanu, 2007, 2009), constituent un bloc argumentatif et rendent compte de l'ancrage dénotatif du mot différent de la signification pourtant nécessaire à la signification (Ducrot, Todorov, 1972). Le lien vectoriel et les associations de chacun des traits avec une association en particulier représentent l'individuation du mot décrit (Rochaix, 2017). Le noyau d'une signification lexicale est formé de marqueurs syntactiques, de marqueurs sémantiques et de propriétés essentielles pour l'identité sémantique permettant de saisir les rapports entre les pôles universels axiologiques (Galatanu, 2018 :164).

Les Stéréotypes (Sts) représentent « *l'ensemble ouvert d'associations argumentatives des éléments du noyau avec des représentations conceptuelles (portées par d'autres mots de la langue), ancrées culturellement et, de ce fait, cinétiques* » (Galatanu, 2018 : 165). Cet ensemble ouvert d'associations des éléments du noyau avec d'autres représentations constitue des blocs d'argumentation internes ancrés culturellement dans la communauté linguistique. Les stéréotypes d'un mot sont formulés en termes d'associations de blocs sémantiques d'argumentation dont les éléments semblent liés naturellement aux éléments du noyau du

même mot. Ayant un ancrage culturel relativement stable, les stéréotypes se construisent par l'association de représentations conceptuelles aux éléments du noyau, constituant un ensemble ouvert, qui récupère les changements expérimentiels culturels et individuels. Par conséquent, la strate des stéréotypes est ouverte et inépuisable. Cette association constitue les blocs d'argumentations internes caractérisant les occurrences discursives issues du dispositif de génération des discours potentiels en co-texte et en contexte (Galatanu, 2006, 2018).

Les Possibles Argumentatifs (PA) sont « *les séquences discursives déployant dans des blocs d'argumentation externe, l'association du mot avec un élément de son stéréotype, séquences calculées à partir des stéréotypes* » (Galatanu, 2009 : 61). Ils symbolisent le dispositif génératif du sens argumentatif, formé du noyau et de l'ensemble ouvert d'associations stéréotypiques et la génération d'ensembles ouverts de séquences discursives virtuelles associées à un élément des stéréotypes du mot. Ces séquences discursives de nature virtuelle, potentielles voire prédictibles correspondent aux argumentations externes à la signification du mot. Ces argumentations externes peuvent être calculées et prédites dans et par la signification du mot apprise et partagée collectivement dans la communauté linguistique. Les Possibles Argumentatifs sont des potentialités de sens discursif en raison de sa capacité à relier les éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques. Rochaix (2017:45) en conclut que :

*« Il s'agit d'une description de la signification dans la langue, qui exercera ensuite une contrainte sur la construction du sens dans la parole au stade observable [...] Cette parole et le contexte de sa production seront susceptibles de (ré-)organiser ces PA sur un axe axiologique doté de deux pôles, positif et négatif et de « contaminer discursivement » la visée argumentative du mot concerné.*

#### **3.4.5. Les déploiements argumentatifs (DA) ou les déploiements discursifs argumentatifs (DDA) : la strate du sens discursif**

En SPA, la dimension discursive du sens est abordée par le biais de la conception des Déploiements Discursifs Argumentatifs (DDA) perçus comme des séquences argumentatives réalisées par les occurrences discursives à partir du fonctionnement argumentatif du sens linguistique et de son cinétisme discursif sémantique. Les DA ou DDA constituent, en principe, le potentiel argumentatif, descriptif, désignatif du mot évoqué dans l'activité

langagière, susceptible de transgresser le protocole sémantique du mot. Axés sur les hypothèses externes corollaires, les DA ou DDA représentent un ensemble de séquences illimité, évolutif et éventuellement inédit qui atteste du pouvoir du discours de reconstruire la signification linguistique, pour proposer à ses destinataires, une signification lexicale dans les occurrences discursives à travers l'activité langagière. Ils proposent de nouvelles séquences d'associations stéréotypiques et nucléaires qui ne correspondent pas forcément au protocole sémantique du mot. Selon les termes de Galatanu (2018:167) :

*« Les DA peuvent apparaître sous une forme argumentative séquentielle, mais également par la présence des éléments du stéréotype (Sts) dans l'environnement discursif sémantique du mot (avec des degrés de proximité variables), ou même dans les définitions naturelles ou des reformulations ».*

L'interface PA-DA/DDA représente l'espace des mécanismes discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale *id est* le cinétisme sémantique et discursif. Cette interface expose le principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique dans laquelle les contraintes de la signification apprise et partagée sur la génération du sens discursif et les contraintes du sens discursif sur l'interprétation d'une signification confirmée ou régénérée voire même déconstruite sont reconstruites dans et par le discours. Les rapports PA-DA/DDA constituent l'espace où se construit le cinétisme des fonctions discursives et méta-discursives des significations lexicales des verbes de communication verbale, les contraintes plus précisément les structures performatives des verbes désignant les actes illocutionnaires.

En se dotant des deux faces - la face de la signification lexicale et celle du sens discursif dans la description et la construction du sens, le modèle SPA présente une analyse sémantico-discursive censée rendre compte du potentiel de la signification lexicale de produire du sens discursif, et de manière réciproque la tendance du sens discursif à produire et reproduire la signification lexicale d'une manière argumentative et descriptive. Cela justifie l'approche SPA du sens linguistique comme une interface de manifestation simultanée de la signification lexicale et du sens discursif.

La SPA demeure une théorie de la sémantique des potentialités discursives de la signification des mots étant donné que la signification lexicale proposée par le sens discursif peut-être (Galatanu, 2018 : 107) :

1. *« Conforme (« conformiste ») à celle déjà appréhendée comme partagée par les sujets parlants d'une communauté linguistique et par conséquent intersubjective,*
2. *Mais aussi non conforme (« non conformiste »), renouvelée, réitérée voire « malmenée », déconstruite et imprégnée du changement culturel, politique, stratégique des collectivités, des communautés professionnelles, idéologiques, etc. au sein d'une communauté linguistique,*
3. *Ou carrément imprégnée de la subjectivité des sujets parlants constituant une communauté linguistique (le cas des métaphores créatives, les discours littéraires, etc.) ».*

### **3.5. La modélisation de l'interface sémantique-pragmatique : la (re)présentation et l'analyse de la signification lexicale et du sens discursif**

Le principe explicatif du sens linguistique est donc envisagé dans une interface où se manifeste de façon synchronique les significations lexicales partagées par les locuteurs mais toujours reconstruites, et le sens discursif contraint par les significations lexicales et exerçant, en retour, ses contraintes sur les significations lexicales. La SPA présente une modélisation de l'interface sémantique-pragmatique au cœur du principe explicatif et en même temps descriptif du fonctionnement du sens linguistique.

*« Cette interface n'est ni une jonction, ni une intégration de la pragmatique à la sémantique, même pas « une intrication » de la signification lexicale et du sens en contexte, mais « un espace de deux formes de manifestation simultanée de ces deux états du même phénomène langagier, le sens linguistique » (Galatanu, 2011c : 117).*

Dans cette perspective, la parole est appréhendée comme l'espace de deux manifestations synchroniques et simultanées impliquant :

1. *« Le sens contraint par l'entité lexicale (la forme linguistique) porteuse de potentialités discursives [...] Construites par le processus discursif [...] Susceptible d'être transgressées dans et par l'activité de parole et,*
2. *Les significations lexicales proposées et contraintes par le sens discursif [...] » (Galatanu, 2018 : 173).*



Galatanu (2018 : 175) explique davantage ce principe fondamental de la SPA, en affirmant que :

*« Le principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique de la SPA [...] s'appuie sur un ensemble ouvert de potentialités discursives des significations apprises et partagées largement par une communauté linguistique, et sur un ensemble ouvert de potentialités sémantiques du sens discursif, produit dans et par les instances de parole ; [...]. Un fonctionnement du sens linguistique soumis à deux forces opposées :*

- 1. Une force centripète ayant tendance à mettre les déploiements discursifs en conformité avec la signification stabilisée, mais qui reste ouverte par l'ancrage de ses stéréotypes dans les dynamiques culturelles et individuelles, et*
- 2. Une force centrifuge, qui tend à les en éloigner et à reposer de nouvelles potentialités de signification ».*

Par le biais de son principe explicatif du fonctionnement du sens fondé sur l'interface sémantico-discursif, la SPA présente une description stabilisée du monde conceptualisé<sup>52</sup> par le langage au niveau du noyau, à travers des propriétés essentielles et identificatoires à un ensemble ouvert d'association de ces propriétés avec des représentations<sup>53</sup> ancrées dans la dynamique de l'expérience intersubjective et culturelle des sujets parlants (Galatanu, 2018).

De ce fait, la SPA<sup>54</sup> représente, simule et éclaire le fonctionnement sémantico-discursif du langage, les processus de construction du sens dans et par la parole, et de façon concomitante, la construction et la reconstruction de la signification des entités lexicales. Le modèle de description du sens que propose la SPA dépeint un dispositif bien agencé des potentialités discursives de la signification et du potentiel sémantique du sens discursif centré sur les hypothèses internes de la stratification de la signification et les strates de cette signification même. Le modèle SPA illustre en détail les configurations et les déploiements argumentatifs de la signification lexicale ainsi que la construction du sens discursif des mots mobilisés dans et par la parole.

Galatanu (2018 :171-260) argumente les potentialités discursives et argumentatives de la

---

<sup>52</sup> En SPA, le monde est proposé, décrit et argumenté par le sens linguistique (Galatanu, 2018 : 173).

<sup>53</sup> Ces représentations sont sémantiques, portées par des mots du lexique de la langue d'appartenance de l'entité linguistique décrite.

<sup>54</sup> En tant que théorie de l'interface sens discursif-signification lexicale.

signification à travers les deux formes de manifestation du sens linguistique et l'interface établie entre les deux, en mettant en avant, la nature, les caractéristiques et les mécanismes des éléments configurant leur fonctionnement sémantique et leurs potentialités de fonctionnement discursif. Elle affirme davantage la complexité, l'holisme, le cinétisme de la signification lexicale et son émergence à partir d'un ensemble d'autres mots qui configurent ses propriétés discursives (descriptives et argumentatives) et leurs orientations axiologiques.

### **3.6. Statut, organisation et potentialités discursives des configurations argumentatives de la signification lexicale**

#### **3.6.1. Hétérogénéité des configurations argumentatives et holisme fonctionnel de la signification lexicale**

Dans les réflexions théoriques de la SPA, la signification lexicale par son organisation interne s'étend sur un ensemble de potentialités discursives allant au-delà des potentialités discursives que le dispositif *N-Sts* permet de prévoir et/ou de prédire sous la forme de PA<sup>55</sup>, étant donné que chaque mot du dispositif *N-Sts* possède également des potentialités discursives qui, à leur tour, mobilisent d'autres mots provenant du lexique de la langue. En effet :

*« La signification lexicale n'est pas homogène au niveau du statut épistémologique et théorique des éléments signifiants qui la forment ; ces éléments sont des associations argumentatives de représentations sémantiques portées par d'autres mots du lexique d'une langue, associations ayant des degrés de stabilité et de durabilité différents »* (Galatanu, 2008 : 176).

Elle est le fruit d'un processus récurrent à la fois complexe mais aussi fluide, flexible et cinétique dans la mesure où les éléments qui la configurent sont des associations d'autres mots, par conséquent, d'autres potentialités de représentations conceptuelles et sémantiques qui, à leur tour, n'ont pas tous le même statut.

La signification lexicale est hétérogène et se manifeste au niveau du degré de stabilité de l'association des mots qui configurent la signification d'un mot, l'organisation interne de la partie nucléaire du mot et l'ensemble des stéréotypes qui lui sont attachés. Les associations argumentatives du noyau ont un haut degré de stabilité intersubjective et une configuration

---

<sup>55</sup> Les Possibles Argumentatifs.

organisée de manière vectorielle. Les liens entre le noyau et les stéréotypes d'un mot ont un degré de stabilité plus faible tandis que les associations argumentatives des éléments des stéréotypes ne sont ni vectorielles, ni biunivoques. C'est-à-dire qu'un élément des stéréotypes d'un mot peut être associé à plusieurs éléments du noyau, de même un élément du noyau peut être associé à plusieurs éléments des stéréotypes et ces derniers peuvent avoir des orientations argumentatives discordantes et des orientations axiologiques opposées (Galatanu, 2018). Par conséquent, la signification lexicale est hétérogène, holistique et est appréhendée dans toute sa complexité, sa fluidité, sa flexibilité et son cinétisme dans la conception théorique de la sémantique des possibles argumentatifs.

La signification lexicale est par sa nature complexe dans la mesure où elle implique les différents statuts et fonctions du noyau du mot, l'ensemble ouvert des stéréotypes et des possibles argumentatifs, leurs configurations argumentatives et finalement l'enchevêtrement des liens argumentatifs entre le noyau et les stéréotypes. Dans l'approche SPA, la signification lexicale a un caractère « *holiste* » en raison de la convocation dans sa configuration d'autres mots du lexique de la langue par la mobilisation de son potentiel argumentatif. En réalité, l'interprétation de la signification en action langagière s'appuie sur un faisceau d'enchaînements qu'elle rend possible dans les occurrences discursives mais pas sur l'interprétation de chacun des éléments qui la configurent dans l'énonciation (Galatanu, 2008 :181-182). La fluidité de la signification lexicale est appréhendée comme son potentiel d'évocation et de mobilisation d'autres significations de mots du lexique de la langue :

1. Des mots qui participent à sa configuration d'associations argumentatives,
2. Des mots qui l'infusent dans l'environnement sémantique du sens discursif ou par son environnement contextuel (*Ibid.*).

Considérée comme une propriété générale du sens linguistique, la flexibilité sémantique se manifeste sous la forme d'une variabilité des significations d'un locuteur à l'autre et pour le même locuteur dans une communauté linguistique. Le sens linguistique est présenté en SPA comme une (re)conceptualisation du monde, toujours recommencée dans et par les occurrences discursives. Dans cette perspective, le partage du sens s'active à partir des propriétés essentielles à l'individuation d'un noyau signifiant du mot avec un haut degré de stabilité. Le haut degré de stabilité garantit l'intercompréhension, facilite le cinétisme discursif et sémantique et assure l'ancrage robuste de la dynamique des stéréotypes associés

au mot dans la communauté linguistique. Le caractère associatif et encyclopédique de la signification permet aussi de concevoir un mot de diverses façons, puisque l'approche SPA permet d'établir de nouvelles associations susceptibles de générer de nouvelles conceptualisations (Galatanu, 2018).

Le cinétisme sémantique ou sémantico-discursif demeure un phénomène sémantico-discursif fondamental de la SPA en tant que théorie de sémantique d'interface, de potentialités dynamiques et cinétiques. Le potentiel argumentatif et axiologique des significations lexicales est réinscrit dans ces significations à chaque occurrence de parole (le sens discursif). Chaque occurrence de parole conforte la signification lexicale, la confirme, ou au contraire, la régénère, voire même la déconstruit pour la reconstruire. Le sens cinétique propose en même temps une signification cinétique, soumise à l'interprétation au nom d'un principe de coopération (Grice, 1975) et d'un principe de charité (Quine & Davidson, 1960, 1970, 1975, 1985).

Le cinétisme renvoie ainsi à l'injonction paradoxale du langage mise en avant par la théorie SPA. La signification lexicale contraint le sens discursif, et la signification lexicale est contrainte à son tour par le sens discursif produit dans son environnement sémantico-pragmatique. Le cinétisme sémantique est appréhendé comme la reconstruction permanente de la signification contrainte par le sens (lui-même flexible et cinétique). C'est un changement sémantique, qui inscrit la reconstruction des potentialités argumentatives et descriptives des mots et la stabilisation relative de ces reconstructions dans une perspective diachronique (Galatanu, 2018 : 185). Ce phénomène renforce le concept de l'interface signification lexicale - sens discursif dans la mesure où les définitions lexicographiques des mots, telles qu'elles sont proposées par les dictionnaires, sont considérées comme étant hors contexte. C'est la mise en parole des mots qui permet à leurs significations de déclencher le déploiement des potentialités de sens discursif et de la discordance avec ces potentialités.

Le sens discursif ne se résume pas en acte de réalisation et d'achèvement de la signification du mot, il promeut la saillance de certaines associations potentielles et de leur orientation axiologique en contexte et environnement discursifs. Le concept de cinétisme démontre que la mobilisation d'un mot dans l'activité de parole peut promouvoir des éléments saillants, sans désactiver les autres, mais peut ainsi rendre impossible leur évocation, comme dans le

phénomène discursif de stéréophagie<sup>56</sup>. En principe, le concept s'appuie sur la transgression du protocole sémantique du mot, déconstruisant sa signification et la reconstruisant, en intégrant la non-homogénéité et la complexité, la flexibilité et la fluidité de la signification lexicale (Galatanu, 2018).

Le concept de cinétisme incarne le principe explicatif du fonctionnement sémantique selon lequel,

*« la signification lexicale est une « création indéfinie, variété sans limite », représentant déjà dès le niveau des entités linguistiques « la vie même du langage en action », [ainsi] c'est dans le discours, actualisé en énoncés, que la signification des phrases se forme et se configure, ce processus commence dès la signification lexicale, c'est avec la signification des mots, confirmée et régénérée par leur environnement sémantique et syntaxique, voire reconstruite, que le langage commence » (Galatanu, 2018 :187).*

Ce principe explicatif du sens linguistique englobe un processus de conceptualisation, d'argumentation et d'évaluation, toujours recommencée et *ipso facto*, de régénération et de reconstruction de la signification dans et par le sens discursif (Galatanu, 2018).

### **3.6.2. La configuration du noyau de la signification**

Le noyau est une configuration stable d'associations argumentatives d'éléments correspondant à des *propriétés essentielles identitaires*<sup>57</sup> de la signification apprise et partagée d'un mot dans une communauté linguistique. Le noyau va au-delà des traits de catégorisation syntaxique et sémantique, et intègre les associations de mots provenant des représentations sémantiques du mot. Ces associations fonctionnent comme des propriétés essentielles d'un objet langagier postulé et conceptualisé par et dans le langage. Les propriétés essentielles du mot renvoient donc au partage inter-subjectif de la communauté langue-culture, des propriétés essentielles pour l'identification du mot et son noyau de signification. Ces propriétés essentielles sont des objets discursifs et interdiscursifs stabilisés et partagés, dans et par la communauté, c'est-à-dire elles sont le sens expérientiel stabilisé dans la langue et culture de l'expérience collective y compris subjective du monde des interlocuteurs.

---

<sup>56</sup> Un mécanisme/une forme de manifestation importante du cinétisme de la signification lexicale.

<sup>57</sup> Des propriétés essentielles pour la reconnaissance d'une « *identité sémantique* » d'un mot telle qu'elle fonctionne dans une langue-culture (*Ibid.*).

Dans cette conception du noyau, les rapports entre les propriétés essentielles, le sens expérientiel et la stabilisation de l'expérience collective sont des facteurs déterminants de la signification lexicale. Par conséquent, le processus de dénomination est ainsi toujours renouvelé, confirmé ou remis en question par le sens discursif même si la partie nucléaire du noyau demeure la plus stable dans la communauté. Galatanu (2018 : 196) présente cinq caractéristiques du noyau de la signification sur lesquels reposent la conceptualisation de la signification lexicale telle qu'elle est avancée par la théorie SPA et son modèle de description du sens discursif :

1. *« Le noyau [...] garde les marqueurs syntaxiques (catégorie grammaticale) et sémantiques (artefact, naturel, social, etc.) du noyau proposé par Putnam, mais développe les propriétés essentielles d'un objet sémantique [...]».*
2. *Le degré de stabilité et de partage intra- et inter-lingual est dépendant de la catégorie sémantique.*
3. *La notion de syntaxe argumentative définie comme une configuration d'enchaînements argumentatifs interne au noyau de la signification [...]. Il s'agit d'une organisation syntaxique argumentative, sous forme d'un enchaînement argumentatif des différentes propriétés dans la conceptualisation de l'objet sémantique. Les associations argumentatives sont donc organisées dans une configuration vectorielle ; on ne peut intervertir le sens de l'enchaînement.*
4. *L'organisation argumentative vectorielle, cette syntaxe interne au noyau peut être décrite comme une structure sémantico-syntaxique profonde, spécifique de la caractérisation sémantique du mot [...] pour les verbes qui désignent des actes illocutionnaires et fonctionnent, en structure performative, comme des marqueurs de force illocutoire. L'organisation du noyau renvoie à la configuration argumentative et vectorielle des attitudes subjectives et intersubjectives du locuteur [...].*
5. *Les liens entre les configurations du noyau et de l'ensemble des stéréotypes (id est l'intrication de ces deux « strates »), se trouvent au centre de l'explication des mécanismes sémantico-discursifs de génération du sens et de régénération de la signification lexicale. Le noyau de signification y apparaît comme entouré de « nuages topiques », reliant ses éléments à d'autres éléments dans des associations à potentiel axiologique bivalent et argumentatif multiple :*

*a) Axiologiquement bivalent parce que même les mots axiologiquement monovalent (crime, bonheur, tuer, etc.) Peuvent donner lieu à des associations*

*argumentatives normatives ou transgressives de ce potentiel et que les mots axiologiquement bivalents (grève, guerre, etc.) Peuvent produire des associations bivalentes ou monovalentes...)*

*b) Multi- ou plurivalent du point de vue argumentatif, parce que les stéréotypes, qui associent aux éléments du noyau d'autres représentations sémantiques (d'autres mots), représentent des ensembles ouverts ».*

Au vu de ces caractéristiques, le noyau permet en première instance de garantir et d'assurer le partage de l'usage collectif du mot appris et partagé dans et par la communauté langue-culture, et ensuite de permettre le recours à ce partage lorsque les déploiements de Possibles Argumentatifs bloquent ou rendent difficile la lecture argumentative du mot dans l'énonciation.

### **3.6.3. L'ensemble ouvert des stéréotypes associés au noyau et le potentiel cinétique de la signification**

La SPA émet l'hypothèse de l'existence d'un ensemble ouvert d'associations argumentatives des éléments du noyau avec des représentations conceptuelles et sémantiques portées par des mots du lexique de la langue concernée, ancrées culturellement et, de ce fait, cinétiques (Galatanu, 2018 : 199). En principe, cette hypothèse évoque la présence des *Stéréotypes* comme un ensemble ouvert de représentations sémantiques attachées au mot en élaborant leur statut caractéristique et fonctionnement holistique à la signification lexicale. Les caractéristiques des *Stéréotypes* sont également essentielles pour le principe explicatif du fonctionnement discursif. Elles contribuent et s'intègrent au modèle SPA au niveau du principe explicatif de la construction du sens discursif et de la mobilisation du potentiel discursif de la signification lexicale, de la confirmation et de la stabilisation de ce potentiel, de sa régénération, voire de sa déconstruction - reconstruction par les occurrences de parole et par le sens discursif qu'elles produisent dans l'activité langagière (Galatanu, 2018 : 200). Les stéréotypes sont des associations rattachées aux éléments du noyau (les propriétés essentielles de la signification du mot). Ces associations peuvent mobiliser des éléments de description différents de l'objet sémantique :

1. « *[des] propriétés non essentielles (au sens expliqué dans la présentation du noyau) comme par exemple la douceur associée à la féminité et donc à femme ...*,

2. *[des] actions ; attitudes, affects, croyances spécifiques des représentations sémantiques des objets discursifs associées à des éléments de leurs noyaux de signification « elle est trop femme pour (ne pas) avoir/vouloir des enfants et*
3. *Plus largement, des valeurs modales liées au vécu intersubjectif par rapport à l'objet discursif » (Ibid.).*

Cette grande diversité d'associations renvoie à la notion de connotation et à la prise de position intrinsèque à la signification lexicale, à la modalisation interne inscrite à des niveaux différents : au niveau nucléaire, comme c'est le cas de la valeur axiologique morale et éthique négative dans le mot « *crime* » et de la valeur axiologique morale négative inscrite au niveau des stéréotypes pour le mot « *guerre* » (Galatanu, 2018 : 202). Cependant, l'ouverture de la diversité d'associations argumentatives est contrainte par la strate nucléaire et les expériences collectives sur le plan linguistique et culturel respectivement. L'évocation des stéréotypes se fait dans le cadre posé par les potentialités associatives et donc argumentatives des mots qui configurent le noyau de signification du mot sur le plan linguistique, et de l'autre par les expériences collectives (sociales, cognitives, affectives) et leurs dynamiques dans la communauté linguistique. En principe,

*« Quel que soit le statut de la représentation sémantique attribué à un ou plusieurs mots de la configuration nucléaire, le lien associatif du dispositif N-Sts est de nature argumentative. Le lien entre l'ensemble ouvert des stéréotypes et le noyau signifiant ne sont ni vectoriels ni univoques, un élément du noyau peut être associé à plusieurs mots de l'ensemble des stéréotypes et un mot de l'ensemble des stéréotypes peut s'associer à plusieurs éléments du noyau. De même, les associations argumentatives peuvent être normatives ou transgressives au sens de la théorie des topoï »<sup>58</sup>.*

Il s'avère que l'ensemble ouvert des stéréotypes d'un mot n'épuise qu'une partie de la connaissance dite normale de ce mot par les locuteurs, la partie la plus cinétique, la plus soumise aux contraintes des dynamiques sociales et humaines. Cela sous-entend que le noyau, son potentiel descriptif et argumentatif sont complémentaires et inéluctables dans la construction du sens linguistique puisque les locuteurs y font recours dans l'interaction lorsque l'interprétation argumentative première du sens linguistique axée sur les stéréotypes

---

<sup>58</sup>Anscombe *et al.*, 1995 ; Galatanu, 2018 : 203.



subit un échec et/ou provoque des malentendus.

*« Le rôle des stéréotypes dans le fonctionnement de la signification est, dans la théorie et ipso facto dans le modèle SPA, celui d'espace et de moteur du cinétisme du sens et de la régénération de la signification lexicale. Les stéréotypes participent à deux phénomènes langagiers, qu'ils rendent possibles :*

- 1. D'abord, en subissant le processus de « décohérence » de leurs potentialités discursives, à la fois « normatives et transgressives » axiologiquement bivalentes et plurivalentes sur le plan argumentatif ;*
- 2. Ensuite en permettant ainsi au sens discursif de proposer aux sujets interprétants des significations confirmées, mais régénérées, ou déconstruites et reconstruites, comme dans les nombreux exemples de non-conformisme linguistique et culturel [...]. La reprise interdiscursive de stéréotypes nouveaux est susceptible de stabiliser dans la langue de nouvelles significations du mot, participant ainsi au changement sémantique » Galatanu (2018 : 205).*

Les stéréotypes permettent d'élaborer des séquences discursives potentielles nommées *les Possibles Argumentatifs (PA)*, en associant le mot avec des mots de ses stéréotypes susceptibles de déstabiliser sa signification lexicale. Ils permettent également d'expliquer le processus d'insertion de nouveaux stéréotypes et plus largement de régénération de l'ensemble ouvert des stéréotypes par :

- 1. « Des mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs comme la « stéréophagie » [...] ou,*
- 2. Une insertion d'une association stéréotypique nouvelle allant jusqu'au changement de champs sémantiques élicités par le noyau, [ou]*
- 3. Un « emprunt stéréotypique » à un autre mot de l'environnement sémantique [...] » (Galatanu, 2018 : 205).*

La conception théorique de la SPA ne restreint pas l'ensemble ouvert d'associations stéréotypiques aux mots, elle identifie et définit les critères d'élicitations discursives d'associations de mots au noyau d'un mot donné. Ces élicitations discursives renvoient aux représentations conceptuelles et sémantiques du mot.

### 3.6.4. La génération des Possibles Argumentatifs (PA)

Les Possibles Argumentatifs sont des séquences virtuelles porteuses de sens discursifs présentes dans la signification d'un mot. Ils sont appréhendés comme la première forme de manifestation simultanée des deux phénomènes constituant le sens linguistique : la signification des expressions linguistiques et le sens discursif auquel contribuent ces expressions linguistiques dans l'activité de parole. Ils sont des séquences discursives potentielles issues du dispositif *noyau-stéréotypes (N-Sts)* ; le noyau et l'ensemble ouvert d'associations stéréotypiques forment un dispositif génératif de sens discursif argumentatif potentiel. La génération des PA consiste à l'élaboration de séquences discursives potentielles qui associent au mot même un élément de ses stéréotypes (qui peut être nucléaire) voire un élément extrinsèque au noyau mais toujours présent dans les stéréotypes. Ces séquences discursives participent à un ensemble ouvert d'association de mot dans lequel un locuteur peut puiser les déploiements discursifs de sa signification, en mobilisant entre autres, un mot dans ses activités langagières en fonction de sa compétence sémantico-discursive dans la langue de communication.

Ces séquences constituent en partie la signification obligatoire du mot et de son usage discursif tel qu'il est appris collectivement dans la communauté linguistique des locuteurs. Les PA fondés sur les représentations stéréotypiques sont très répandus dans les interactions verbales et les discours tandis que ceux fondés sur les représentations nucléaires du mot sont en revanche moins présents dans la mise en parole des mots y compris dans les actes de langage du moins ceux étudiés. Ce phénomène s'explique par le biais de la dissymétrie entre la stabilité linguistique et culturelle des éléments du noyau et la saillance des éléments des stéréotypes dans les instances de parole (Galatanu, 2018) : Les Possibles Argumentatifs sont générés et prédictibles à partir :

1. « *des propriétés essentielles de l'objet sémantique qui configurent le noyau de signification : travail donc effort, travail donc résultat, [et]*
2. *des inventaires de stéréotypes (travail donc salaire/réussite sociale, etc.) réalisés sur la base :*
  - a) *des définitions dictionnairiques [...] attestés ou construits par le lexicographe [et]*
  - b) *de données issues d'enquêtes menées auprès de différentes catégories socioculturelles [...] de locuteurs,*
  - c) *de données issues de l'analyse [...] de corpus discursif par des logiciels d'analyses*

*des données discursives et*

- d) *Du croisement, de la triangulation de ces trois catégories de données* » (Galatanu, 2018 : 215).

### **3.6.5. Les déploiements argumentatifs de la signification lexicale et la (re)construction du sens**

À partir du dispositif *noyau-stéréotypes (N-Sts)*, la SPA présente une configuration générée de la signification lexicale, sous forme de potentialités discursives argumentatives et descriptives relatives à des déploiements virtuels. Ce dispositif est interne à la signification des mots dans la génération de potentialités discursives, polyvalentes sur le plan argumentatif et bivalentes axiologiquement dans l'environnement sémantique des occurrences discursives. Il permet également de rendre compte, tout en les mettant en évidence, les mécanismes polysémiques des mots à partir de la configuration de la signification linguistique et d'autres mécanismes de la construction et reconstruction du sens linguistique dans l'activité langagière.

À cet égard, le modèle SPA rend compte de la complexité et la variation des mécanismes de (re)construction du sens dans les occurrences discursives d'une part par le déploiement, dans et par l'activité, du potentiel argumentatif, descriptif et désignatif de la signification d'un mot, et de l'autre part par le sens ainsi construit, d'une signification régénérée ou reconstruite pour ce mot, qu'il soit mobilisé dans les occurrences discursives » (Galatanu, 2018 : 222). Galatanu (2018 : 220) y ajoute que :

*« La SPA permet ainsi d'envisager la variation des manifestations des potentialités dans les occurrences discursives [...] à travers l'activation de potentialités fondées sur les stéréotypes représentant la partie la plus liée à l'état de la culture dans laquelle prend place cette activation [...] voire même de l'insertion de nouvelles associations. [En] transgressant ces potentialités jusqu'à l'activation des potentialités fondées sur le noyau, il est sur les propriétés essentielles à la reconnaissance d'un mot appris et stabilisé par les locuteurs d'une communauté linguistique et culturelle [...]. [Elle] permet surtout de rendre compte des variations de saillance de ces différentes associations au-delà du degré de stabilisation dans l'apprentissage et la reconnaissance de l'identité d'un mot ».*

### 3.6.6. L'interface signification lexicale-sens discursif en SPA

Avant d'élaborer l'interface signification lexicale-sens discursif dans la réflexion SPA, il nous semble nécessaire de réitérer les définitions de *la signification* et du *sens discursif* telles qu'elles sont envisagées dans cette approche de la sémantique argumentative. En SPA, *la signification* d'un mot est appréhendée comme un ensemble de potentialités de sens discursif constitué par des potentialités plus stables du noyau ou des potentialités ancrées dans les évolutions culturelles (dynamiques et cinétiques) et par des stéréotypes. Le sens discursif d'un mot désigne l'ensemble des potentialités sémantiques qui définit une signification régénérée et reconstruite, que la stabilisation, par la décohérence des potentialités discursives de la signification des expressions linguistiques peuvent proposer. Ceci étant dit, le modèle de fonctionnement du sens linguistique de la SPA est axé sur la double contrainte simultanée de la signification sur le sens et l'inverse (le sens sur la signification) dans les occurrences discursives. Le modèle de fonctionnement et le principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique sont essentiellement fondés sur l'interface *possibles argumentatifs-déploiements argumentatifs*. Les rapports<sup>59</sup> entre ces deux strates représentent l'espace des mécanismes discursifs cinétiques de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale.

Nous rappelons qu'en SPA le principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique est envisagé comme reconceptualisation du monde par des représentations discursives, argumentatives et à orientation axiologique, évaluative et des représentations sémantiques, repropoées par le sens discursif (Galatanu, 2018 : 231). Ce fonctionnement s'appuie sur des contraintes agissant simultanément et synchroniquement :

1. « *la contrainte de la signification, apprise et partagé par les locuteurs de la communauté linguistique, sur la génération du sens discursif par le déploiement du potentiel de cette signification (conforme ou non conforme au protocole sémantique du mot) ;*
2. *les contraintes du sens discursif sur l'interprétation d'une signification, confirmée ou régénérée, ou encore déconstruite et reconstruite dans et par l'activité de parole. (la double contrainte « l'injonction paradoxale » (Galatanu, 2018 : 231).*

---

<sup>59</sup> Le fonctionnement de la signification lexicale dans le discours et l'impact du sens discursif sur la signification lexicale.

L'interface signification-sens discursif met en avant les mécanismes de passage des possibles argumentatifs aux déploiements argumentatifs ainsi que la construction du sens discursif sous la double contrainte de la signification du mot mobilisé tout en permettant de rendre compte des deux formes de manifestation simultanées du cinétisme du sens linguistique à savoir :

1. *« le cinétisme de la signification toujours recommencé, remise en question, confirmé mais contaminé par l'environnement discursif, régénérée par cet environnement, déconstruite et reconstruite ;*
2. *le cinétisme du sens discursif, par des phénomènes de « flexion de polarité » et d'autres mécanismes argumentatifs » (Ibid.).*

### **3.6.7. Du déploiement des Possibles Argumentatifs (PA) à la construction du sens discursif et à la régénération de la signification lexicale**

Avant toute chose, la SPA affirme la présence des potentialités discursives dans la signification des mots et des potentialités sémantiques, confirmées et régénérées ou reconstruites dans le sens discursif à travers la manifestation synchronique des potentialités discursives de la signification lexicale et des potentialités sémantiques du sens discursif. Les déploiements discursifs des potentialités de la signification des mots qui est argumentative et à orientation axiologique. Leur fonction contribue et participent à la construction du sens discursif.

La première forme de déploiement discursif du potentiel de la signification lexicale est celle qui correspond au protocole sémantique des mots. Les mécanismes sémantico-discursifs de ce type de déploiements discursifs dans la construction du sens s'appuient sur la polyvalence argumentative (l'orientation argumentative polyvalente) et l'orientation axiologique bivalente et/ou monovalente du mot. En ce qui concerne la polyvalence argumentative, les *Possibles Argumentatifs* forment un ensemble ouvert de potentialités discursives argumentatives dans lequel le discours sélectionne un parcours argumentatif ou laisse ouvert une association d'ensemble de potentialités discursives. Quant à l'orientation axiologique bivalente, il s'agit de significations axiologiques bivalentes que l'environnement sémantique dans le discours sanctionne selon l'un des deux pôles axiologiques du mot. L'orientation axiologique est dite monovalente lorsqu'elle est inscrite dans le discours au niveau du premier enchaînement argumentatif par la mobilisation de mots monovalents ou par l'environnement sémantique.

Deux formes de manifestation de la construction d'un sens discursif conforme au protocole sémantique des mots et des entités ou expressions linguistiques sont identifiées. La première manifestation concerne l'implicite argumentatif à visée argumentative et son fonctionnement sous le nom d'implicite argumentatif par visée discursive, et la seconde renvoie à l'implicite argumentatif à visée lexicale concernant le déploiement des potentialités descriptives et argumentatives (les déploiements discursifs) d'un mot absent de l'énoncé/discours, mais évoqué justement par les mots qui configurent ses potentialités (Galatanu, 2018 : 234).

### **3.7. De la construction du sens discursif à la reconstruction de la signification lexicale**

Les mécanismes de la construction du sens discursif et de la régénération de la signification lexicale s'appuient sur les hypothèses internes de l'interface *possibles argumentatifs-déploiements argumentatifs*. Ces hypothèses expliquent la déconstruction et la reconstruction de la signification lexicale permettant l'acceptation et l'interprétation des significations des mots apprises et partagées dans une communauté linguistique. Il arrive que cette déconstruction - reconstruction corresponde et transgresse les protocoles et conventions culturels dans l'activité langagière, et pourtant s'actualise en s'adossant sur le principe d'obligation de Putnam (1975) et d'autres principes pragmatiques tels que celui de la coopération de Grice (1975) et celui de la charité de Quine et Davidson (1960, 1970, 1975, 1985). Les mécanismes spécifiques du cinétisme discursif et sémantique agissent toujours à l'interface des deux formes de manifestation simultanée du sens linguistique. C'est-à-dire les mécanismes d'adaptation de la signification lexicale au sens discursif, celui-ci étant inadapté au mot appris et partagé par la communauté socio-culturelle. Ces mécanismes permettent ainsi au locuteur d'inscrire dans le discours non seulement l'intersubjectivité d'une communauté socio-culturelle et linguistique mais également sa propre subjectivité (Galatanu, 2018 : 237).

En guise de conclusion, la SPA présente le langage comme outil de conceptualisation dynamique, comme outil cognitif, d'évaluation, de communication et d'argumentation des entités sémantiques qu'il construit et reconstruit dans l'activité langagière. Elle présente également un modèle de fonctionnement du sens linguistique à l'interface de la signification lexicale et du sens discursif, et un principe explicatif de la production-interprétation du sens linguistique. L'interface signification - sens discursif fonde une injonction paradoxale dans le fonctionnement du langage, c'est-à-dire que la signification lexicale contraint la génération du

sens discursif et *vice versa*. Le modèle SPA propose un double principe explicatif du fonctionnement sémantique du langage à travers l'expressivité du vécu expérientiel de la communauté linguistique des sujets parlants et des communautés culturelles et linguistiques, et comme outil d'argumentation de la conceptualisation du monde toujours recommencé, régénéré ou reconstruit par l'activité langagière.

La SPA met en exergue un modèle linguistique issu des études empiriques pour simuler le fonctionnement du sens linguistique en fonction de son approche observationnelle du langage et du principe explicatif. Ce modèle est orienté vers des mécanismes linguistiques du fonctionnement du sens, entre autres, le cinétisme et l'acceptabilité du sens non conforme au protocole sémantique des mots dans les occurrences discursives. Le modèle présente ses concepts linguistiques et ses définitions en précisant la fonction de chaque concept dans la simulation du fonctionnement du langage (Galatanu, 2018 : 257) :

1. Le noyau (N)
2. L'ensemble ouvert de stéréotypes (Sts)
3. L'ensemble ouvert de possibles argumentatifs (PA)
4. Les déploiements argumentatifs basés sur la configuration nucléaire et déploiements argumentatifs basés sur la configuration des stéréotypes, conformes au protocole sémantique du mot (intrinsèques)
5. Les déploiements discursifs non conformes au protocole sémantique du mot, à portée culturelle ou inédit.

## Chapitre 4 : La Sémantique de l'Interaction Verbale (la SIV)

La Sémantique de l'Interaction Verbale (désormais la SIV) est le domaine d'application de la SPA dans lequel cette théorie d'interface signification lexicale - sens discursif s'investit dans l'étude des actes de langage et des verbes illocutionnaires dans une approche sémantico-pragmatique. La SIV présente une approche des interactions verbales axée sur l'interface de la signification linguistique (la sémantique) et du sens discursif (la pragmatique), c'est-à-dire que la réalisation d'un acte de langage est considérée comme un espace de deux formes de manifestations simultanées du même phénomène linguistique (Galatanu, 2012 : 61). Dans cette interface sémantico-pragmatique, les actes de langage, véhicules du sens discursif, apparaissent comme des objets spécifiques de la pragmatique linguistique. Leurs réalisateurs linguistiques sont ainsi traités en lien avec les stratégies discursives mobilisées par le locuteur, ancrées dans une communauté linguistique. Ces réalisateurs linguistiques sont envisagés comme des objets pragmatiques mais aussi et surtout sémantiques, puisqu'ils agissent en général comme des mots du discours, des marqueurs discursifs holophrastiques, résultat de processus de pragmatocalisation dans le discours (Galatanu *et al.*, 2016 : 135).

La SIV propose une étude des actes de langage dans la perspective de la philosophie du langage ordinaire d'Austin (1962), Searle (1965), Grice (1975), Vanderveken (1985) etc., tout en complétant les approches pragmatiques des interactions verbales et la pragmatique comparée (Kerbrat Orecchionni, 1990-1992 ; Blum Kulka & Olshtain, 1984 ; House & Kasper, 1981 ; etc.). L'étude des actes de langage que propose la SIV va au-delà des réalisateurs linguistiques des actes illocutoires et de leur adéquation au contexte. Elle ne se restreint pas à l'étude des traces de parole de l'interaction verbale dans la langue, l'objet de la pragmatique intégrée à la sémantique (Anscombe & Ducrot, 1983). Dans cette approche, La SIV établit un lien conceptuel et sémantique entre l'analyse pragmatique de l'acte et l'analyse sémantique des marqueurs discursifs à fonction illocutionnaire (Galatanu, 2011a). Dans cette perspective, elle présente une définition et une analyse du fonctionnement des actes de langage en fonction de leur visée perlocutoire centrale correspondant à leur visée perlocutoire canonique (Anquetil, 2014) par la médiation d'intentions illocutionnaires différentes (Galatanu, 2014 : 14). Les actes de langage sont donc analysés à la fois dans une perspective sémantique et par le marquage dans l'énoncé exprimé de sa force illocutoire.



L'intérêt est porté sur les actes de langage eux-mêmes, la signification et la nature des entités linguistiques mobilisés pour les exprimer, leur effet sur les actions y compris la provocation des affects de leurs destinataires examinés dans leur contexte culturel et situationnel, qu'ils soient évoqués ou non par le cotexte linguistique<sup>60</sup>. L'interface pragmatique-sémantique est envisagée comme une tension entre le linguistique, le culturel et le situationnel. Les deux derniers justifient et confortent le premier : le choix d'effectuer tel ou tel acte et d'utiliser, pour réaliser, telle ou telle forme linguistique. Selon Galatanu *et al.*, (2014 : 8), la SIV s'est enrichi des apports des théories de la politesse (Goffman, 1973,1974 ; Brown & Levinson, 1987) et de l'impolitesse (Culpeper, 2011).

La SIV établit un lien entre la représentation sémantique d'un mot désignant un acte illocutoire conceptualisé par un postulat empirique dans une communauté linguistique et culturelle donnée, et les réalisateurs linguistiques potentiels de cet acte. Elle propose de vérifier les liens entre les représentations conceptuelles de l'acte illocutoire, de ses réalisations linguistiques potentielles et la mobilisation, volontaire, intentionnelle voire stratégique ou, au contraire, involontaire, spontanée des réalisateurs linguistiques « *en action* » (Galatanu, Bellachhab, Cozma *et al.*, 2014 : 137). Cette approche des actes de langage entend expliquer et justifier les liens existant entre les représentations sémantiques et culturelles de l'acte de langage et les formes linguistiques privilégiées par les locuteurs d'une communauté linguistique à partir des savoir-faire langagiers déclaratifs et des occurrences de réalisations des actes illocutoires recueillies dans des interactions verbales authentiques voire simulées au moyen d'un test d'achèvement de discours (DCT). Il s'agit essentiellement d'analyser des actes de langage dans le contexte culturel de leur performance, un traitement envisagé dans la perspective d'une confrontation des représentations conceptuelles et sémantiques que les différentes communautés linguistiques construisent et reconstruisent à travers les entités linguistiques qui désignent et réalisent ces actes illocutoires (*Ibid.*).

La SIV est complémentaire de la perspective pragmatique qui s'intéresse aux impacts des variables du contexte sur le choix et la mobilisation des formes linguistiques de réalisation des actes, correspondant à des protocoles de politesse et des variables sociopragmatiques. Elle privilégie le traitement des représentations conceptuelles et sémantiques des actes de langage,

---

<sup>60</sup> L'environnement sémantique et syntaxique des entités linguistiques mobilisées dans la réalisation de ces actes de langage.

à travers leurs désignations et leurs formes de réalisation (Galatanu *et al.*, 2014). L'objet d'étude se situe dans un espace de rencontre des représentations sémantiques, culturellement ancrées, des actes de langage et de leurs réalisateurs mobilisés y compris les verbes illocutionnaires.

La complexité de l'interface sémantique-pragmatique reflétée par « l'injonction paradoxale du fonctionnement langagier » se situe dans la construction des représentations conceptuelles et s'interroge ainsi sur la complexité ontologique des actes de langage, leurs conceptualisations étant organisées dans l'esprit et motivées par des conventions linguistiques et culturelles (*Ibid.*). Dans cette perspective, les actes de langage sont envisagés ainsi :

1. *« d'une part, les représentations sémantiques et conceptuelles des actes illocutoires, représentations porteuses, tout comme les significations des nominaux et des verbes qui les désignent, d'une strate nucléaire que nous avons postulée comme stable, mais également d'une charge culturelle, à travers une strate de stéréotypes linguistiques et culturels ;*
2. *d'autre part, les réalisateurs linguistiques des actes de langage, dont la mobilisation préférentielle, selon nos hypothèses, est liée à la représentation conceptuelle et sémantique, ancrée culturellement, de ces actes, et à leur traitement dans le protocole de communication spécifique dans la culture dans laquelle ces actes sont performés »* (Galatanu, 2012 : 61).

La SIV propose ainsi une description sémantico-conceptuelle des actes illocutoires et de leur fonctionnement sémantico-pragmatique, et une analyse des entités linguistiques mobilisées participant d'emblée à la construction de la force illocutoire, et ensuite à la construction du sens discursif dans l'énoncé exprimant l'intention illocutoire.

#### **4.1 La SIV : une conceptualisation modale et argumentative de l'acte illocutoire**

La SIV propose une approche modale de la force illocutoire et de ses réalisateurs linguistiques axée sur :

1. *« les rapports entre les actes de langage et les entités linguistiques (les verbes et nominaux déverbaux) qui les désignent dans la conceptualisation des actes eux-mêmes ainsi que dans la catégorisation d'une typologie des actes illocutoires ;*

2. *l'universalité vs spécificité culturelle de la représentation des actes de langage et de leur fonctionnement ;*
3. *la représentation sémantique des verbes de communication verbale et les rapports entre leurs structures sémantico-syntaxiques et morpho-syntaxiques et leurs fonctions discursives dans les énoncés discursifs ;*
4. *le processus de pragmaticalisation sous forme de manifestation du cinétisme discursif de la signification lexicale dans les énoncés exprimant les intentions illocutoires »*  
(Galatanu, 2014 : 17).

L'acte de langage est conceptualisé comme une configuration spécifique de modalisations correspondant aux attitudes qui sous-tendent l'intention illocutoire à partir du vécu langagier et expérientiel des locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Cette configuration sous forme de prédicats modaux s'actualise à partir de la signification des verbes et des syntagmes nominaux désignant l'acte illocutoire surtout dans sa mise en exergue dans la structure performative de l'énoncé. Cette conceptualisation est ensuite confrontée aux représentations conceptuelles portant sur les représentations sémantiques des verbes et déverbaux désignant l'acte de langage, les réalisateurs et entités linguistiques mobilisées dans l'énoncé afin d'exprimer une intention illocutoire. La confrontation de la configuration modale de l'acte illocutoire aux représentations conceptuelles du même acte permet de rendre compte d'une manière simultanée des propriétés essentielles du noyau de signification de ces entités linguistiques assurant la stabilisation du monde référentiel et les traits saillants des stéréotypes, des associations aux éléments du noyau, évolutives et ancrées culturellement dans la communauté linguistique des locuteurs (Galatanu *et al.*, 2014 : 18).

L'acte illocutoire est conceptualisé comme une configuration de valeurs modales correspondant à l'intention illocutoire du locuteur reflétant ainsi une approche modale des réalisations linguistiques de l'acte illocutoire. Cette configuration regroupe les valeurs modales de l'intention illocutoire, les marqueurs discursifs illocutoires et/ou des éléments de contenu propositionnel de l'acte. L'acte illocutoire est ainsi un phénomène de modalisation discursive, qui inscrit dans le sens de l'énoncé produit une configuration d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutoire.

Les deux fonctions discursives de la modalisation<sup>61</sup> sont de nature sémantique et émergent au niveau du marquage discursif de la prise de position du locuteur. Les modalisations discursives regroupent les valeurs modales et les attitudes du sujet parlant à l'égard de la fonction que l'acte réalisé est censé accomplir dans l'interaction (*Ibid.*). En SIV, l'acte illocutoire est analysé dans « *une interface fait langagier vs fait culturel* » d'une part, à travers les éléments ancrés dans les représentations sémantiques et conceptuelles des actes de langage ; d'autre part à travers l'ancrage culturel de la réalisation linguistique des actes de langage : *mobilisation des marqueurs illocutionnaires et/ou des éléments de contenu propositionnel – indice de la force illocutoire* » (Galatanu et al., 2016 : 138).

## **4.2. Les postulats et hypothèses de la SIV**

### **4.2.1. Les postulats empiriques**

La SIV part d'un double point de vue observationnel du sens linguistique posé par la SPA en termes d'interface signification-sens discursif dans l'analyse des représentations et des réalisations des actes illocutoires et l'analyse du sens produit dans et par les interactions verbales. La SIV demeure un domaine empirique observé au niveau de la conceptualisation du monde, de la communication et l'argumentation de cette conceptualisation. Cela s'appuie sur les expériences des sujets parlants et interprétants qui annexent leur vécu intersubjectif, collectif, culturel ou individuel dans l'appréhension des mots mobilisés et du sens produit pendant l'activité langagière. La SIV postule qu'un acte illocutoire peut être conceptualisé à partir des règles d'usage d'une expression linguistique utilisée littéralement dans une communauté linguistique et culturelle. La SIV part également du postulat que :

*« la notion qui peut rendre compte de la présence des valeurs dans le discours est celle de la modalisation discursive que nous pouvons brièvement définir comme l'inscription dans l'énoncé, par une marque linguistique (formes modales) de l'attitude (valeurs modales) du sujet communiquant à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe »* (Galatanu, 2009 : 160).

---

<sup>61</sup> La modalisation d'énoncé et la modalisation d'énonciation.

La configuration d'attitudes modales d'un acte de langage devrait couvrir l'ensemble des règles d'emploi de son marqueur de force illocutoire : les règles préliminaires, la règle essentielle, la règle de contenu propositionnel, la règle de sincérité ; et de ce fait pouvoir avoir un caractère universel même si certaines langues ne détiennent pas de structure performative à laquelle les règles d'usage pourront être associées directement à la production de l'effet perlocutoire recherché. Dans cette logique, « *l'inscription systématique de valeurs modales signifie que des valeurs subjectives et intersubjectives influent sur l'ensemble des actes illocutoires et que celles-ci sont observables au travers de marqueurs illocutoires* » (Rochaix, 2017 :67).

De même, la conceptualisation d'un acte illocutoire est possible lorsque l'intention illocutoire est reconnaissable à partir des règles d'usage associées à une expression linguistique utilisée littéralement dans l'énonciation. Il est donc possible qu'une structure performative d'un verbe de communication désigne un acte illocutoire dans la mesure où la performance de l'acte de langage coïncide avec la réalisation de l'acte prédiqué dans la structure (Galatanu, 2012 : 65 ; Galatanu *et al.*, 2014 :19). La configuration modale couvre la structure de la strate nucléaire de la signification des verbes et des déverbaux désignant l'acte illocutoire. L'inscription systématique de la valeur modale dès le noyau du verbe ou du déverbal désignant l'acte forge la représentation du noyau de l'acte illocutoire. Cette représentation du noyau est envisagée comme un croisement d'une conceptualisation issue d'un postulat empirique sur une force illocutoire pouvant s'exercer dans l'interaction et l'analyse sémantique du mot qui désigne l'acte. Elle peut, sur un même plan, rendre compte des conditions psychiques et matérielles d'emploi de l'acte, des intentions du locuteur et des effets perlocutoires attendus. La valeur modale illocutoire désigne l'ensemble d'attitudes volitives impliquées dans l'acte illocutoire caractérisant l'intention de l'énonciateur d'obtenir un effet perlocutoire à travers l'acte réalisé.

#### **4.2.2. Les hypothèses**

La SIV émet les hypothèses fondamentales suivantes dans l'analyse des actes illocutoires :

1. « *La configuration de valeurs modales sous-tend la valeur illocutoire spécifique d'un acte de langage, en croisant la conceptualisation et l'analyse sémantique du verbe de communication et/ou du déverbal qui désigne l'acte de langage. Les valeurs sur-modalisées dans la hiérarchie spécifique de ces configurations renvoient à des effets perlocutoires* » (Galatanu, 2014 : 20-21).

2. « *La représentation conceptuelle et sémantique ainsi construite, confortée par les représentations (savoir déclaratif) des sujets parlants entretiennent des liens biunivoques avec la mobilisation de formes linguistiques (marqueurs directs illocutoires, formes de modalisation discursive ou marqueur issus du processus de pragmaticalisation) pour la performance de cet acte* » (Galatanu, 2014 : 20-21).

À partir de ces hypothèses mentionnées, l'approche modale de l'acte illocutoire envisage de configurer de manière précise pour chaque type d'acte illocutoire, les attitudes et valeurs modales qui sous-tendent l'intention illocutoire interactive de l'acte, conformément aux postulats empiriques. La SIV propose un modèle théorique et un outil pour analyser les entités linguistiques mobilisées dans la réalisation des actes de langage et leurs possibles argumentatifs dans les communautés linguistiques. En SIV comme en SPA, le fonctionnement des actes de langage est simulé à partir de l'inscription des valeurs modales dès le noyau et une représentation qui, en reliant la valeur de l'intention illocutoire et l'effet perlocutoire facilite le repérage du réajustement que l'acte de langage produit dans la langue, produisant par un mécanisme de contamination discursive, un cinétisme de la signification (Rochaix, 2017 : 67).

#### **4.3. La complexité sémantico-pragmatique des actes illocutoires : l'interface du sens discursif et de la signification linguistique**

En SPA, la conceptualisation et le fonctionnement discursif d'un acte de langage devraient correspondre au noyau de la signification du verbe illocutionnaire et/ou du déverbal qui désigne l'acte illocutoire. Chaque élément du noyau s'associe à des représentations liées au protocole de communication de chaque communauté linguistique. La complexité sémantique des verbes et des nominaux désignant les actes illocutoires, et des associations ancrées dans ces verbes et prédicats nominaux correspond à la complexité des représentations conceptuelles des actes de langage. Cette complexité se manifeste également à partir des réalisations linguistiques, par conséquent, la mobilisation des différentes valeurs modales dans les modalisations d'énoncé est générée à partir de la représentation conceptuelle de l'acte et de la représentation sémantique du verbe et/ou nominal qui le désigne dans la langue.

Les représentations conceptuelles<sup>62</sup> constituent le savoir langagier des sujets parlants et les choix des formes linguistiques mobilisées pour réaliser les actes illocutoires tels qu'ils se représentent en contexte d'interaction (Galatanu, 2014).

*« La complexité sémantico-pragmatique se manifeste d'abord au niveau de la représentation conceptuelle modale de l'acte illocutoire et de la représentation modale du noyau des entités linguistiques qui le désignent. Il s'agit de rendre compte de la présence, à des niveaux différents dans la configuration modale, non seulement des valeurs modales correspondant aux attitudes qui sous-tendent la valeur illocutionnaire spécifique de l'acte, et ce faisant aux règles de réalisation de l'acte (Searle, 1969), aux conditions de raisonnabilité de l'acte (Gordon & Lakoff, 1973) et aux autres principes pragmatiques mais également de la visée perlocutoire centrale pour la zone des actes de langage » (Galatanu, 2014 : 29).*

Le choix d'un réalisateur linguistique est ainsi lié à la représentation conceptuelle et sémantique de l'acte ancrée culturellement dans la communauté linguistique, et à son traitement par le protocole de communication de la culture dans laquelle il est produit. La représentation conceptuelle et sémantique permet de comprendre et d'expliquer l'usage privilégié de certains réalisateurs spécifiques (marqueurs morphosyntaxiques ou lexicaux) dans le contenu propositionnel exprimant un but illocutoire et une visée perlocutoire. La SIV permet une analyse des actes de langage en s'interrogeant sur leur statut universel ou culturel et sur les liens existentiels entre :

1. *« la mobilisation de certaines expressions linguistiques pour réaliser les actes illocutoires en conformité avec les protocoles de politesse et d'impolitesse spécifiques des contextes culturels, et*
2. *la conceptualisation, à travers les significations des verbes et des prédicats nominaux qui désignent ces actes illocutoires dans les langues des communautés culturelles concernées par les protocoles culturels » (Galatanu, 2018 : 34).*

Les études en SIV menées dans plusieurs communautés linguistiques (Bellachhab, 2012 ; Xia, 2013 ; Dinh, 2011 ; Galatanu, 2011a ; 2017a, etc.) démontrent que les représentations conceptuelles et sémantiques des verbes et prédicats nominaux désignant les mêmes actes ne sont pas toujours identiques. La conceptualisation des actes illocutoires prend la forme d'une structure modale se rapportant aux attitudes (valeurs modales) qui sous-tendent l'intention

---

<sup>62</sup> Recueillies à l'aide d'un questionnaire de sémantique expérimentale issu de la SPA.

illocutoire, organisé de manière spécifique pour chacun des actes illocutoires que l'on peut identifier dans une langue et une culture (Galatanu, 2018 : 35).

#### **4.4. Le potentiel axiologique dans la signification des réalisateurs linguistiques des actes illocutoires**

##### **4.4.1. Modalité, modalisation et valeurs modales**

Par sa filiation à la linguistique des modalités, la SPA investit les concepts de modalité et de modalisation dans son approche sémantique d'analyses sémantico-discursives des entités lexicales dans les occurrences discursives. Elle propose une approche sémantico-discursive de la modalité et du processus de la modalisation discursive en les intégrant aux approches à dominante énonciative<sup>63</sup> et sémantico-conceptuelle<sup>64</sup>.

Ces concepts font partie intégrante de la SIV et de l'Analyse Linguistique du Discours (ALD). Même si ces concepts de modalité se retrouvent à l'interface de la linguistique et d'autres sciences humaines et sociales (la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie sociale etc.), son usage est « *de nature proprement linguistique, puisque les procédures de communication, persuasion et conviction dans le partage des valeurs, s'expliquent par des mécanismes discursifs argumentatifs qui mettent en œuvre des valeurs inscrites de façon relativement stable dans la signification des mots désignant « le fait humain et social»* (Galatanu, 2018 : 71). La saillance des valeurs modales peut varier d'une culture à l'autre, pourtant certaines demeurent relativement stables et communes aux communautés linguistiques et culturelles.

La SPA présente une approche linguistique des valeurs dans laquelle les concepts de modalité, de modalisations et de valeurs modales sont constitutives. Le discours est donc composé des entités linguistiques à l'exception des mots grammaticaux est porteur de valeurs dans sa visée

---

<sup>63</sup> Les approches à dominante énonciative sont basées sur « *L'analyse des processus discursifs et des mécanismes sémantico-discursifs de la dimension édifiante des discours* » (Galatanu, 2008 : 75).

<sup>64</sup> D'après Galatanu (2008), dans cette approche sémantico-conceptuelle « *La conceptualisation des actes de langage est l'élaboration de représentations conceptuelles et sémantiques des mots qui les désignent et qui marquent les forces illocutoires dans les énoncés produits dans les interactions verbales [et] l'analyse des mécanismes sémantico-discursifs de (re)construction discursive de soi, du monde et des systèmes de valeurs* » (Ibid.).



discursive selon le contexte, même s'il n'a pas pour objet d'émettre et de transmettre ces valeurs. Les réalisateurs linguistiques des actes de langage sont porteurs de valeurs modales relatives à des systèmes de valeurs. Leur dynamique socio-culturelle et le lien social que fondent les discours dits « moralement corrects<sup>65</sup> » construits dans différentes cultures et langues, à différents moments de leurs histoires (Galatanu, 2018 : 70).

Le concept de modalité couvre un ensemble de mécanismes linguistiques destinés à modifier le fait énoncé par une proposition dans la mesure où ces mécanismes concernent la manifestation de la subjectivité (Longhi & Sarfati, 2011 : 103). En d'autres termes, c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé (Le Querler, 1996 ; 2004). Dans les pratiques discursives, il s'agit des formes linguistiques mobilisées pour exprimer, marquer l'attitude du locuteur comme le résultat linguistiquement marqué du processus de modalisation (Galatanu, 2003b : 93). La modalité intervient sur le contenu sémantique de la proposition ou de l'énoncé qu'elle contribue ainsi à modifier, de manière aléthique, épistémique, déontique et évaluative. Cette conception de la modalité évoque le processus énonciatif de production de l'énoncé et donc le processus de modalisation. Galatanu (2018 : 71) y ajoute :

*« nous retrouvons les champs d'expérience humaine et sociale de l'axiologique, id est de l'évaluation de ces expériences, du vécu collectif et individuel, en termes de positif (+) et négatif (-), ce qui vaut et ce qui ne vaut pas pour les communautés et pour les individus qui les composent. Mais pas seulement puisque, par les enchaînements argumentatifs qu'autorisent les deux pôles de l'axiologique, nous arrivons à des évaluations de croyances (doxologiques) de connaissance du monde (épistémiques), d'obligation vs interdit (déontiques) et en termes existentiels, ontiques, de nécessité, de possibilité, d'impossibilité (aléthiques) ».*

Les valeurs modales inscrites dans une entité linguistique sont objets d'une expérience commune d'évaluation du monde qui conforme au système de valeurs auquel l'énonciateur est affilié dans la construction du sens commun dans le discours.

La SPA et les théories de modalité affirment la nécessité de faire recours à un processus discursif, relevant notamment de l'énonciation afin de rendre compte de la nature et la source des modalités. La modalité n'est pas restreinte qu'à « l'attitude du locuteur » à l'égard du

---

<sup>65</sup> Conformément aux règles de conduite.

contenu de son énoncé, elle est aussi définie par les valeurs attribuées à un énoncé et marquées linguistiquement. La modalisation est envisagée comme le processus qui fait apparaître les modalités, par l'inscription de l'attitude du locuteur dans les énoncés produits dans le but de réaliser un acte de langage. Elle englobe l'ensemble des procédés linguistiques qui permettent à l'énonciateur d'exprimer son sentiment ou son jugement sur ce dont il parle dans l'interaction. Il s'agit donc de :

*« l'inscription dans l'énoncé, par une marque (au sens habituel : trace) linguistique (formes modales) de l'attitude (valeur modale) du sujet communicant à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe » (Galatanu, 2003b : 90).*

Elle définit l'attitude du sujet de l'énonciation par rapport à son énoncé, et notamment la manière dont celui-ci nuance ou appuie son propos.

#### **4.4.2. La théorie unifiée des modalités et de la modalisation discursive**

Bien qu'il existe un éventail<sup>66</sup> de théories de la modalité et de la modalisation, Galatanu (1997a, 2018) propose la TMD, une théorie susceptible de répondre aux limites de la définition des modalités et de la modalisation axée sur l'attitude du sujet parlant à l'égard de son contenu. La TMD est une approche sémantico-discursive des concepts de modalité et de modalisation discursive au service de l'Analyse Linguistique de Discours (ALD), la Sémantique de l'Interaction Verbale la (SIV) et la sémantique lexicale. Comme l'indique le groupe nominal désignant cette théorie, elle propose une approche unifiante du processus discursif qui inscrit les valeurs modales dans le discours et de leur l'inscription dans les significations des mots (Galatanu, 2018 : 78). La TMD se présente sous trois grands axes :

1. *« [...]Le processus de modalisation lui-même, sur ses niveaux d'incidence à l'énoncé, à des composantes de l'énoncé, ou à l'acte de langage qui produit l'énoncé » À cet effet trois types de modalisation sont établis à savoir la modalisation discursive, la modalisation méta-discursive et la modalisation méta-textuelle.*

---

<sup>66</sup>Greimas, 1976 ; Landosky, 1976 ; Coquet, 1976 ; Benveniste, 1974 ; Geerts et Melis, 1976 ; Ducrot, 1993 ; Fontanille, 1995 ; 1999;2003 ; Herbet, 2010 ; 2016 , etc. cités par Galatanu (2018 : 76).

2. [...]Les valeurs modales : le champ de la subjectivité et de l'intersubjectivité, ce dernier couvrant les interactions verbales et donc les configurations de valeurs qui constituent la force illocutoire (comme le cas de la suggestion, du constat, de l'excuse) différentes par leur nature épaisse, au sens de Putnam, des valeurs subjectives (comme le croire, le doute, la volonté etc.) ». En effet, ces quatre zones des valeurs sémantiques sont établies : les valeurs ontologiques, les valeurs de jugement de vérité, les valeurs axiologiques, et les valeurs finalisantes.
  
3. [...]Les formes modales, expressions linguistiques qui marquent l'inscription de la subjectivité et de l'intersubjectivité dans le discours (les modalités dans le discours) et ce qui, dans le sémantisme de ces formes les habilite à remplir la fonction modale discursive. Autrement dit, de quelles formes linguistiques et quelles entités se sert le processus de modalisation pour inscrire les traces de la subjectivité et de l'intersubjectivité dans et par les discours qui produisent les énoncés et les textes ». Ici trois formes modales sont définies : les étiquettes nominales et verbales, les modalités de re et les modalités de dicto (Galatanu, 2018 : 78).

La pertinence de la TMD dans l'approche linguistique du sens relève de la conception argumentative de l'usage de la parole mettant en avant l'idée que tout énoncé est forcément une prise de position rendant possible des enchaînements argumentatifs, et que cette prise de position autorise certains enchaînements implicites ou explicites dans l'interprétation de l'énoncé. Le sens discursif est de nature discursive, de ce fait la prise en compte des modalités et des valeurs modales renforce e point de vue ascriptiviste des énoncés afin de rendre compte du potentiel argumentatif à travers les mécanismes et entités linguistiques mobilisées par le discours. La prise en considération du concept de modalité permet aussi de rendre compte des phénomènes linguistiques tels que (Galatanu, 2018 : 81-85) :

1. « La dimension axiologique de l'argumentation discursive ; la dimension axiologique des visées argumentatives et des enchaînement argumentatifs autorisés par les significations des entités lexicales mobilisées dans le discours.
2. Le potentiel axiologique de la signification lexicale ; l'orientation axiologique (polarité positive, négative, ou bivalente) inscrite par le potentiel axiologique des mots monovalents ou bivalents axiologiquement.
3. La sur-modalisation des verbes illocutoires et la performativité ».

La pertinence du concept de modalité relève également de sa participation à la construction du sens discursif et aux représentations discursives. Ainsi, dans l'activité langagière, la mobilisation des marques linguistiques porteuses de l'attitude du locuteur, des formes et entités linguistiques porteuses de valeurs modales relève d'un choix, voire même d'une stratégie individuelle ou collective, mais elle peut être aussi involontaire, voire inconsciente dans une communauté linguistique (Galatanu, 2018 : 88). En intégrant la modalité à la description sémantique tout en posant les fondements sémantiques du concept de modalité, la SPA par l'intermédiaire de la TMD présente une identification et une analyse du processus de *modalisation interne*<sup>67</sup> qui sont intrinsèque à la signification lexicale. Par conséquent, elle étudie la complexité du processus de modalisation, en même temps, au niveau des énoncés et dans la configuration d'éléments intrinsèques à la signification des mots. Cela implique une configuration d'associations argumentatives d'autres mots parmi lesquelles certains désignent les différents pôles des zones modales et/ou d'autres à valeurs modales complexes.

Cette approche expose la complexité sémantique des mots désignant les valeurs modales fondamentales et ainsi ,

*« justifie la définition du processus de modalisation discursive comme l'inscription dans l'énoncé, par une marque (forme) linguistique (modalité), de l'attitude du sujet parlant (communiquant) à l'égard du contenu de cet énoncé et à l'égard de la fonction qu'il est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe » (Galatanu, 2018 : 87).*

Le champ de la modalisation discursive est décrit en termes de :

*« fonctions discursives [que], la mobilisation de certaines formes et entités linguistiques (formes modales) et la convocation de certaines prises de position (valeurs modales) par les formes et entités linguistiques rendent possibles » (Ibid.).*

---

<sup>67</sup> « La modalisation interne des entités lexicales nécessite justement une description sémantique susceptible de rendre compte des fonctions modales présentes dans la signification des mots et incidentes à d'autres éléments de cette signification » (Galatanu, 2018 : 87).

Le processus de la modalisation discursive est résumé dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : La modalisation discursive (d'après Galatanu, 2002a : 20)**

Fonction modale	Modalisation « d'énoncé » = inscription dans le discours de l'attitude du sujet communicant à l'égard du contenu de son énoncé	Modalisation « d'énonciation » = inscription dans le discours de l'intention illocutionnaire du sujet communicant
Valeurs modales	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Valeurs ontologiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ aléthiques</li> <li>◦ déontiques</li> </ul> </li> <li>– Valeurs de jugement de vérité               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ épistémiques</li> <li>◦ doxologiques</li> </ul> </li> <li>– Valeurs axiologiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ éthiques-morales</li> <li>◦ esthétiques</li> <li>◦ intellectuelles</li> <li>◦ hédoniques-affectives</li> </ul> </li> <li>– Valeurs finalisantes               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ volitives</li> <li>◦ désidératives</li> </ul> </li> </ul>	Configuration de valeurs modales spécifiques des classes d'actes illocutionnaires
Formes modales	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>étiquettes nominales et verbales</i></li> <li>– <i>modalités de re</i></li> <li>– <i>modalités de dicto</i></li> </ul>	Modalités illocutionnaires = marques linguistiques des intentions illocutionnaires [marqueurs discursifs illocutionnaires]

**Tableau 3: La modalité discursive ( Galatanu, 2002a : 20)**

#### 4.5. Les valeurs et formes modales de la modalisation discursive

Nous présentons ici les quatre zones sémantiques (Galatanu, 2003) :

1. La zone des valeurs ontologiques ; « *cette zone renvoie aux valeurs existentielles. Elle comprend les principes du monde naturel (valeur aléthique : nécessaire/impossible, obligatoire/possible) et ceux posés par la société (valeur déontique, interdit/permis, obligatoire/facultatif) (Rochaix, 2017 : 48).*
  
2. La zone des valeurs de jugement de vérité ; « *elle renvoie à la façon dont le locuteur se situe par rapport à la représentation qu'il se fait du monde. Elle comprend ce qui concerne le savoir, la connaissance et les certitudes (valeur épistémique : probable/exclu, certain/incertain) et des éléments plus subjectifs relevant de la croyance (valeur doxologique) » (Ibid.).*

3. La zone des valeurs axiologiques ; « *l'axiologique recouvre une zone sémantique définie par un postulat empirique, qui renvoie à l'idée de préférence, de rupture de l'indifférence [...] Id est à une logique binaire, a une polarité positif/négatif, bon/mauvais, bien/mal* ». Cette zone recouvre également « *les valeurs éthiques et morales, souvent partagées au sein d'une communauté culturelle, voire à très grande échelle (valeurs universelles), et des évaluations liées à des champs d'expérience humaine : esthétique (beau/laid), pragmatique ou praxéologique (utile/inutile), cognitif ou intellectuel (intéressant/inintéressant), hédonique/affectif (agréable/désagréable, plaisir/souffrance)*». Les valeurs axiologiques varient en fonction du référent et de sa culture » (Rochaix, 2017 : 48).
  
4. La zone des valeurs finalisantes ; « *celles-ci correspondent à ce qui relève des intentions du locuteur et au niveau d'implication de ce dernier à l'égard de ces intentions, optimum pour les valeurs volitives et plus nuancé pour les valeurs désidératives* » (Ibid. : 49).

Ces valeurs définies caractérisent la configuration de valeurs modales spécifiques des classes d'actes illocutoires et par conséquent les intentions illocutoires du locuteur à travers les entités linguistiques mobilisées dans la réalisation d'un acte spécifique.

Les formes modales renvoient à des modalités illocutoires constituées des marques linguistiques des intentions illocutoires ou les marqueurs discursifs illocutoires mobilisés par le locuteur lorsqu'il exprime son intention illocutoire. Ces formes modales renvoient aux étiquettes nominales et verbales, et aux marqueurs modaux *de re* et *de dicto*. La modalité *de re* renvoie au sujet ou prédicat de la proposition énoncé ; la phrase qui a fait l'objet d'une énonciation et a acquis le statut d'énoncé. Cependant, la modalité *de dicto* renvoie à une prédication dictale, de ce qui est dit dans l'énoncé et une prédication modale incidente à la première. Pour apporter plus de clarté, Rochaix (2017 : 47) précise que :

« *L'analyse des formes modales conserve l'approche distinctive en logique formelle entre les informations « à propos de la chose » (modalité de re), et « à propos de ce qui est dit » (modalité de dicto). La première, interne à la signification lexicale, n'implique pas a priori, et dans l'approche formelle, le locuteur, contrairement à la seconde, qui inscrit l'attitude du sujet à l'égard du contenu propositionnel* ».

Il s'avère que ces valeurs et formes modales sont graduelles au niveau de leurs fonctions de subjectivation et d'objectivation du discours. Cela s'explique par le fait que l'inscription de la prise de position par rapport au contenu des énoncés, par des formes linguistiques, soulève la question d'une opposition possible entre l'objectivité du locuteur et sa prise de position à l'égard de ce contenu, sa subjectivité (Galatanu, 2018 : 72). En principe, les formes modales comme les étiquettes nominales et verbales sont les formes les plus objectivantes, alors que les modalités *de dicto* ayant un locuteur identique au sujet modal sont les formes les plus subjectivantes du discours (Galatanu, 2018 : 89). Cette hypothèse de la SPA permet d'étudier l'usage de certains modaux inscrivant une intersubjectivité/subjectivité assumée par le locuteur dans son énonciation.

En SIV, la prise en compte des valeurs et formes modales dans la description du processus discursif de modalisation permet d'expliquer non seulement la sur-modalisation des verbes illocutoires et la performativité, mais ces deux modalités permettent de rendre compte des fonctions discursives des marqueurs discursifs illocutoires et les entités linguistiques mobilisées dans la réalisation d'un acte illocutoire. Cette prise en considération des valeurs et formes modales permet d'apporter plus d'exactitude sur le fonctionnement des actes illocutoires dans une communauté linguistique à travers les valeurs modales culturellement associées aux entités lexicales mobilisées dans la performance de l'acte. Elles permettent d'étudier la configuration complexe de la modalité dans les stratégies sémantiques et syntaxiques d'inscription des valeurs dans la réalisation des actes et d'établir un nouveau critère de distinction ou de catégorisation de plusieurs actes de langage déjà classifiés dans le courant théorique des actes de langage (Austin & Searle) en philosophie du langage.

Cet aspect de la SIV répond donc à notre objectif de faire une distinction entre les trois actes directifs étudiés (*la requête, la question et l'ordre*). En s'appuyant sur les stratégies sémantiques et syntaxiques d'inscription des valeurs modales, et l'incorporation des mécanismes discursifs de subjectivation et d'objectivation dans la performance des actes illocutoires, nous pourrions établir une nouvelle recatégorisation plus précise et distinctive au sein même des actes directifs. Les formes et valeurs modales serviront aussi à expliquer, d'analyser et de comparer le processus de modalisation dans les deux contextes linguistiques français et twi tout en reliant les représentations conceptuelles ayant un ancrage culturel et les formes linguistiques qui y sont associées dans leur visée perlocutoire. La modalité discursive

est un outil théorique qui nous permet en partie d'expliquer et d'argumenter le fonctionnement des actes analysés d'un point de vue observationnel.

#### **4.6. La conceptualisation et la (re)construction du sens discursif**

Dans son approche maximaliste de la construction et la description argumentative du sens discursif, la SPA réserve une place fondamentale à la cognition au moyen d'un fusionnement établi entre les connaissances sémantiques et encyclopédiques. La SPA présente donc une conception encyclopédique des entités linguistiques dans la mesure où la conceptualisation du sens procède de manière globale et holistique regroupant différents types d'informations classées selon leur centralité et leur pertinence (Galatanu *et al.*, 2014 : 369). En outre, la conceptualisation à travers l'expérience subjective et intersubjective détermine le sens des énoncés, par conséquent la signification lexicale est inextricablement liée aux expériences individuelles, culturelles, sociales et historiques des interlocuteurs (Geeraerts, 1993).

Le discours est en effet un ensemble de conceptualisations au service de visées argumentatives déterminées en partie par les contraintes discursives, interactionnelles et contextuelles, car tout déploiement discursif de la signification, tout enchaînement argumentatif soumet une conceptualisation motivée selon des opérations de conception et, enfin, toute conceptualisation est une nouvelle reconstruction de la réalité (Bellachhab *et al.*, 2014 : 369). Cette approche est renforcée par « *le principe de réciprocité* » par lequel la construction du sens serait :

*« le résultat d'une (re)création de la réalité dans et par la langue, [...] comme nos représentations conceptuelles contraignent et agissent sur nos discours, motivent et justifient nos réalisations linguistiques, celles-ci en retour, spécifient, reconstruisent et déconstruisent nos représentations sémantiques conceptuelles »* (Bellachhab, 2014 : 372).

La construction du sens serait sous-tendue par un principe de reconstruction réciproque du sens basé sur deux processus complémentaires (Galatanu, 2007c : 91) :

1. *« le premier étant un processus de génération de sens à partir d'une représentation sémantique ayant un potentiel discursif déterminé par la signification lexicale elle-même et reconstruit au fil du discours, et*
2. *le deuxième étant une régénération de signification lexicale (représentation sémantique) de par ses propres déploiements discursifs et argumentatifs dans le dis-*



*cours. [Cette régénérescence est le fruit] des hypothèses émises dans et par l'interprétation du sens de différentes occurrences d'emploi du lexème concerné et de sa reconstruction par les discours des acteurs sociaux ».*

Les déploiement discursifs et argumentatifs sont d'ailleurs présentés comme une forme de conceptualisation propre à chaque entité lexicale. Cela établit une liaison entre les déploiements discursifs et les conceptualisations illustrée par le biais de « *la dissymétrie de saillance* » (Bellachhab, 2012a ; 2013). Cette liaison repose sur l'hypothèse que :

*« toute argumentation - tout déploiement discursif - est intentionnellement générée via des opérations de conception mobilisées par le locuteur afin d'appuyer, modérer, transgresser ou désapprouver une certaine conclusion à travers :*

1. *Une première conceptualisation bien définie des différents éléments de la signification, un certain arrangement de ceux-ci, et ensuite,*
2. *Une conceptualisation de la situation d'énonciation, où d'autres représentations (d'autres mots) entrent en jeu »* (Bellachhab, 2014 : 377).

*La dissymétrie de saillance* explique que parmi ces deux opérations de conception ci-dessus, la saillance cognitive des locuteurs et des interlocuteurs, s'agissant d'une sélection consciente, subit de nombreuses fluctuations qui la rendent dissymétrique par la force des éventuels choix d'associations sémantiques possibles avec d'autres représentations présentes dans le foyer d'attention des interlocuteurs (*Ibid.*).

Il s'avère que cette dissymétrie peut être volontaire ou intentionnelle et non intentionnelle. *Le profilage* et *l'énucléation* sont énumérés comme les deux processus de *la dissymétrie de saillance* qui orientent souvent les conceptualisations. *La dissymétrie de saillance* est le résultat, d'une part, du processus de profilage d'un élément de la signification linguistique au détriment d'autres éléments, et d'autre part, du processus d'énucléation d'un élément déjà profilé dans la signification linguistique au profit d'autres éléments dits « *creux* ». Ces deux processus sont d'ailleurs à l'origine du cinétisme sémantique, de l'argumentation et des variations du sens linguistique que met en avance la théorie SPA.

À cet égard, Bellachhab (2014 : 378-379) explique que :

*« les déploiements discursifs imposent aux destinataires, de par leurs représentations sémantiques, des formes de conceptualisation qui profilent/énucléent, selon le contexte et les intentions/attitudes, une partie de nos représentations sémantiques. Le locuteur, de par le choix qu'il fait en faveur de tel ou tel déploiement, oriente son destinataire quant à l'interprétation du discours, quant aux éléments auxquels il devrait être plus attentif ».*

De la même façon, la modalisation exprime une forme de conceptualisation à l'égard d'un contenu propositionnel au service d'une intention illocutoire. En vertu de son alliance avec la grammaire cognitive, la théorie SPA réaffirme son approche argumentative du sens en prenant en considération l'enracinement subjectif et intersubjectif, individuel et expérientiel dans le vécu subjectif et individuel du langage dans une communauté linguistique. Cette alliance théorique met à la disposition de la SPA tout en élargissant sa sphère de couverture de la description du sens, des outils théoriques et méthodologiques capables de décrire un processus du sens à la fois fondé et motivé conceptuellement, et modelé et contraint contextuellement. La SIV établit des liens entre les conceptualisations des actes illocutoires, les fonctions et valeurs sémantiques des marqueurs linguistiques mobilisés de ces actes.

## **PARTIE III. ANALYSE SEMANTICO-CONCEPTUELLE**

## Chapitre 1 : Analyse sémantico-conceptuelle de la requête, la question et l'ordre

Dans la perspective de la SIV, nous présentons une analyse et description sémantique de *la requête, la question et l'ordre* en français et en twi. Nous entreprenons une description sémantique des nominaux désignant ces actes illocutoires dans les deux communautés linguistiques et auprès des étudiants ghanéens du français. L'objectif est d'une part, de proposer une description et comparaison des actes illocutoires directifs dans les deux communautés linguistiques, et d'autre part, d'identifier les variations dans leur représentation sémantique, conceptuelle et modale afin de mieux mettre en évidence la différence sémantico-pragmatique entre 1) *la requête vs la question*, et 2) *la requête vs l'ordre*. En suivant l'empreinte du protocole de la SIV, nous chercherons à étudier les liens éventuels pouvant exister entre les représentations sémantico-conceptuelles et modales des trois actes et les formes linguistiques mobilisées pour les réaliser en contexte d'interaction. Dans la perspective de l'apprentissage des langues étrangères, nous prêtons également attention au développement et à l'acquisition de la compétence sémantico-pragmatique des étudiants ghanéens du français à partir de leurs représentations et descriptions sémantiques des actes par rapport à celles des locuteurs natifs de la langue cible (français) et à celles des locuteurs natifs twi.

En raison de la nature impositive et incursive des actes directifs soumis à notre étude, nous les appréhendons dans leur facette menaçante (Brown & Levinson, 1987). C'est-à-dire que ces actes présentent des effets menaçants dans leur visée perlocutoire et compromettent les faces des interlocuteurs. Leurs réalisations sont donc susceptibles de transgresser les normes de politesse visant à préserver les faces des interlocuteurs en interaction. Ainsi, dans l'approche SIV, la notion d'actes menaçants est reprise et envisagée comme correspondant à :

*« une zone [illocutoire] des actes menaçants, entendus comme des actes non seulement susceptibles de provoquer un état subjectif chez le destinataire mais visant directement cela : déstabilisation, peur, tristesse, humiliation, changement de statut communicationnel, honte etc. L'état subjectif décrit, les affects négatifs accompagnent dans cette zone [illocutoire], [...] une atteinte aux faces, positive (image publique) et/ou négative (indépendance) du destinataire »* (Galatanu, 2012 : 68).

Notre analyse est ainsi organisée en deux sections principales :

1. La première section sera axée sur les représentations sémantiques, conceptuelles et modales des actes. Elle consiste à décrire et comparer leur conceptualisation dans les deux communautés linguistiques. Cette description est appréhendée comme une configuration de valeurs modales en partant d'un postulat empirique qui s'appuie sur les significations lexicales, des nominaux désignant les actes, issues des discours dictionnaires. La configuration d'attitudes modales nous permettra de représenter un acte prototypique pour chacun des trois actes que nous postulons comme étant susceptible d'être réalisé en français comme en twi (Galatanu *et al.*, 2016). Cette démarche nous permettra également d'évaluer les conceptualisations des étudiants ghanéens par rapport à celles construites par les locuteurs natifs français et twi. Nous procéderons à une confrontation des représentations sémantico-conceptuelles ainsi reconstruites à la conceptualisation des actes issue du discours dictionnaire. Cette confrontation permettra de déterminer les différences culturelles potentielles ancrées au niveau des valeurs mobilisées et des stéréotypes culturelles qui leur sont associés dans une communauté linguistique (*Ibid.*).
2. La deuxième section sera consacrée au rapport existant entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations linguistiques recueillies à l'aide du DCT auprès de nos informateurs. Cette section est polarisée sur l'étude des réalisations linguistiques des actes illocutoires à travers les stratégies et formes de réalisation mobilisées, les marqueurs discursifs, les modalisations d'énoncés et les modalisations internes à la signification des nominaux désignant les trois actes illocutoires directs étudiés (*Ibid.*). Cette étude nous servira comme appui, critère et base de réflexion pour comparer les actes sur le plan sémantico-pragmatique.

Au bout de nos analyses, nous envisageons de rendre compte des points suivants (Galatanu *et al.*, 2016 : 141-142) :

1. « *De l'intention illocutoire de [la requête, la question et l'ordre], posé par un postulat empirique, sous-tendu par une configuration de modalités illocutoires (Galatanu, 1984, 2000 ; Bellachhab, 2009 ; Bellachhab et al., 2010 ; Galatanu et al., 2016) ;*
2. *Des représentations sémantico-conceptuelles dans le cadre théorique de la SPA Galatanu, 2011a, b, 2012 ; Cozma, 2009, 2012) [...]* ;

3. *Des significations des nominaux qui désignent les actes de langage [et des verbes illocutionnaires], dans ce qu'elles ont de relativement stable et partagé d'une culture à l'autre et ce qu'elles ont cinétique et ancré culturellement [...] ;*
4. *Des rapports qu'entretiennent ces représentations et les formes linguistiques mobilisées dans la performance des actes [illocutoires] ».*

Ces résultats nous permettront d'atteindre notre objectif principal de proposer une distinction sémantico-pragmatique entre les forces illocutoires des actes à travers leur appréhension et usage en interaction dans la communauté linguistique française et twi. En outre, nous pourrions, à l'aide de l'apport de la sémantique de l'interaction verbale, examiner la compétence sémantico-pragmatique des étudiants ghanéens.

Comme mentionné précédemment, dans la première section de notre analyse, nous présentons les représentations sémantico-conceptuelles et modales des trois nominaux désignant les actes illocutoires directifs étudiés, à savoir *la requête*, *la question* et *l'ordre*. Nous commençons notre analyse sémantique par la construction des représentations sémantiques, la configuration des attitudes modales dans la réalisation et les représentations conceptuelles respectives. Ensuite, nous partirons d'une analyse des nominaux désignant les actes illocutoires afin de construire la signification lexicale de chaque acte. Nous faisons usage des dictionnaires de chaque langue pour repérer les significations lexicales construites dans les discours lexicographiques et les confrontons aux savoirs sémantico-pragmatiques recueillis à l'aide du test des savoirs déclaratifs (TSD). Cela nous permettra de construire une représentation sémantique de chaque nominal désignant les trois intentions illocutoires directives dans les deux communautés linguistiques étudiées.

En français, nous faisons usage de trois dictionnaires, à savoir le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*<sup>68</sup>, *Larousse en ligne*<sup>69</sup>, *Le Robert Dico en ligne*<sup>70</sup>. Le recours aux discours lexicographiques numériques proposés en ligne relève fondamentalement de leur accessibilité et succès de nos jours grâce à la révolution numérique incitant la mutation des dictionnaires du papier au numérique. Nous résumons les définitions des dictionnaires en relation avec les intentions illocutoires des actes en raison de la nature polysémique des nominaux qui les désignent. Cela nous épargnera de faire des répétitions, en passant par un

---

<sup>68</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/>

<sup>69</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

<sup>70</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/>

résumé des définitions proposées dans le discours lexicographique afin d'en tirer des entrées essentielles pour notre analyse sémantique.

En twi, nous avons opté pour les dictionnaires suivants : *Advanced Akan Dictionary (2000)*, *English-Akan-Ewe-Ga Dictionary (1996)*, *Borɔfo Kasa Nsemfua Nhyereasee Nwoma (2005)* et les définitions proposées dans l'ouvrage *Parlons Twi (Adu Manyah, 2009)*. En raison du faible nombre de dictionnaires monolingues en langue twi à notre disposition, les définitions sont construites à partir des dictionnaires bilingues et trilingues traduisant le twi en d'autres langues comme l'anglais, le français y compris d'autres langues nationales comme l'Ewe, le Ga et *vice-versa*. En tant que locuteur natif twi, nous nous permettrons d'apporter nos savoirs sémantico-pragmatiques déclaratifs pour illustrer les définitions des nominaux désignant les actes illocutoires en twi comme le permet le protocole de la SIV. Les analyses des actes en twi seront présentées en français pourtant des mots et phrases sur lesquels nous appuierons nos arguments seront cités dans la langue source accompagnés de leurs équivalents traduits en français par nos soins.

La description sémantique des actes illocutoires à partir des nominaux s'effectue par la construction de la représentation sémantico-conceptuelle et modale telle qu'ils sont appréhendés dans les deux communautés linguistiques. Ces représentations comme les significations des nominaux sont porteuses d'une strate nucléaire stable (noyau) et d'une charge culturelle par le biais des stéréotypes linguistiques et conceptuels propres à chaque communauté linguistique. Par la suite, nous traitons la représentation conceptuelle modale des actes illocutoires chez les locuteurs natifs dans chaque communauté linguistique. Nous confronterons donc l'ensemble des éléments afin d'illustrer la spécificité de l'appréhension et l'acceptation des actes illocutoires directifs étudiés par le biais des nominaux désignant leur intention illocutoire dans les deux communautés linguistiques.

Dans la perspective de la SPA (Galatanu *et al.*, 2016 : 145), nous présentons :

*« une représentation sémantique qui, d'une part, est censée épuiser les propriétés essentielles, qu'elles soient activées ou non dans les discours définitionnels ou descriptifs que [les locuteurs] peuvent construire pour rendre compte de leur représentation [des actes directifs]. D'autre part, la représentation que nous proposons fait apparaître les associations à ces propriétés essentielles portées par les stéréotypes tel qu'ils peuvent être identifiés dans les*

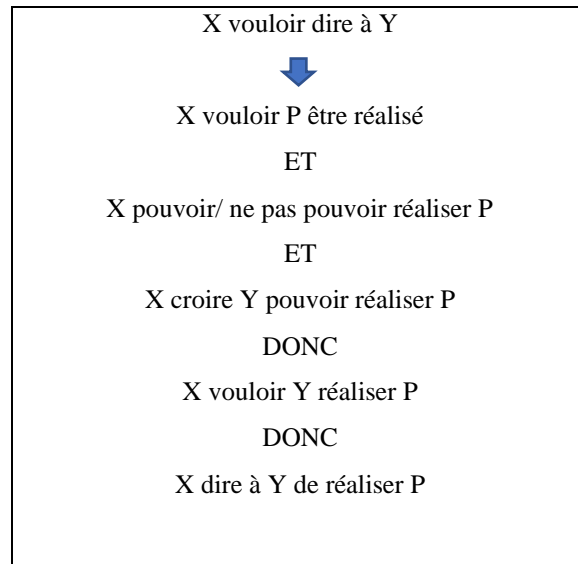
déploiements discursifs des exemples du dictionnaire, en sachant que l'ensemble de ces stéréotypes reste un ensemble ouvert, cinétique, du fait d'être ancré culturellement ». [Cette] représentation rend compte non seulement de la partie la plus stable de la signification [des nominaux : la requête, la question et l'ordre], censée être partagée par [chaque] communauté linguistique, [...] mais également des associations d'autres représentations aux propriétés essentielles [...] considérées comme les associations les plus saillantes largement partagées par chaque communauté linguistique ».

## **1.1. Les représentations sémantiques, conceptuelles et modales de l'acte de la requête et de adesɾedeɛ/adebisa**

### **1.1.1. Représentation sémantique de l'acte de requête en français**

Notre description sémantico-conceptuelle démarre sur la conceptualisation de l'acte de requête et son équivalent, *adesɾedeɛ/adebisa* en twi, à partir d'un postulat empirique. Nous proposons une conceptualisation de *la requête* et de son équivalent *adesɾedeɛ/adebisa* en nous appuyant sur un postulat empirique formulé à partir de l'identification d'une intention illocutoire telle qu'elle apparaît dans le noyau de signification des expressions linguistiques performatives et des nominaux désignant cette intention illocutoire. Cette conceptualisation est une structure modale, une configuration d'attitudes qui sous-tendent l'intention illocutoire et correspondent précisément aux règles d'usage des expressions performatives dont le mot *requête* désigne l'intention illocutoire en français (Galatanu *et al.*, 2016 : 143). Ce postulat empirique est une configuration modale, une conceptualisation de *la requête* en tant qu'acte illocutoire sous forme de modalisations discursives : valeur modales, attitudes du locuteur à l'égard de la fonction que cet acte illocutoire est censé jouer dans l'interaction langagière (*Ibid.* : 138).





**Figure 2: Représentation conceptuelle modale de l'acte de la requête (postulat empirique)**

Dans ce postulat empirique, la représentation du nominal se construit selon un schéma dans lesquels X renvoie au locuteur, Y au destinataire du message et P à une action (un souhait, un désir, etc.). Pour présenter les enchaînements discursifs et argumentatifs conformes ou non conformes au protocole sémantique du mot, *DONC* et *POURTANT* sont des connecteurs abstraits marquant ces enchaînements. Le *vouloir dire* représente l'intention de communication du locuteur qui consiste à produire chez le destinataire, une intention illocutoire associée à un but illocutoire et à une direction d'ajustement en lui faisant reconnaître son intention de produire chez lui ce savoir (Searle, 1990 : 145).

Ce postulat empirique de l'acte est issu de notre vécu expérimentiel de l'usage discursif du nominal *requête* désignant l'intention illocutoire de *la requête* et de la représentation sémantique que nous avons construite en termes de propriétés essentielles et stables (le noyau) du nominal dans les discours lexicographiques, et de stéréotypes (ou bien d'éléments stéréotypiques) ancrés culturellement, telle qu'ils apparaissent à travers les associations du mot déployées dans les exemples proposés dans le discours dictionnaire en français (Galatanu *et al.*, 2016 : 144).

Nous résumons les définitions dictionnaires de *la requête* (*substantif, féminin*) de manière suivante :

- Demande, prière, sollicitation orale ou écrite adressée à quelqu'un ; vœu formulé.
- Demande adressée à une autorité, à quelqu'un ; demande instantane verbale ou écrite.
- Synonymes : demande, prière, sollicitation, démarche, instance, supplique.

Puisque la notion de *demande* est récurrente dans les définitions et donc omniprésente dans la signification de la *requête*, nous présentons les définitions attribuées à ce nominal dans les dictionnaires utilisés :

- Action de faire savoir que l'on souhaite quelque chose.
- Action de faire savoir que l'on souhaite que quelque chose soit faite.
- Action de faire savoir que l'on désire obtenir quelque chose ; entrer en possession de quelque chose.

Ces définitions apportent plus de clarifications et enrichissent celles de la *requête* dans le sens où elles explicitent de façon détaillée le mot *demande* impliqué constamment dans la signification linguistique de la *requête*. D'ailleurs, *demande* est synonyme de *requête* et leur signification est interchangeable dans certains contextes d'interactions selon les définitions dictionnaires. Une demande serait ainsi *une requête* et *vice versa*.

Pourtant la *requête* ne couvre pas que l'acte de faire savoir ce que l'on désire obtenir, elle inclut les moyens de faire savoir cette intention au destinataire, ce qui dépasse la signification de la demande. La *requête* est donc l'acte de faire savoir que l'on souhaite que quelque chose soit faite en ayant recours à une simple demande, une supplication, une sollicitation orale ou écrite. En nous appuyant sur la signification de la *requête* que propose le discours lexicographique, nous présentons, dans la page suivante, une représentation sémantique de l'acte à travers les trois strates de la signification lexicale mise en avant par le modèle théorique de la SPA :

Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
1) X vouloir P être réalisé  ET	DONC vouloir une aide matérielle, une aide financière, faveur, solution, service, protection, décision, verdict, retour, avis, opinion, coup de main, autorisation, obtenir quelque chose, réaliser un désir, proposer de faire quelque chose, obtenir un prêt /emprunter, provoquer un choix, combler un manque, réaliser une action...	<b>Requête</b> DONC/POURTANT Éléments des stéréotypes
2) X pouvoir/pas pouvoir réaliser P  ET	DONC manque d'envie, ruse, plaisance, incapacité, indisponibilité, manque de temps, besoin d'expertise ...	
3) X croire Y pouvoir réaliser P  ET	DONC compétence, aptitude, expertise, disponibilité, envie, volontariat, urgent, pressant, puissance ...	
4) X vouloir Y réaliser P  DONC	DONC s'adresser à son destinataire, un groupe de personne, une autorité, une personne morale, un proche, un ami, une amie, un membre de la famille, un collègue, un étranger, un inconnu ...	
5) X dire/écrire à Y 1), 2), 3) et 4)	DONC dire avec prière, supplication, sollicitation, insistante, quémandage, politesse, humilité, tact, réclamation, convaincre ...	

**Tableau 4: La représentation sémantique de la requête en français**

### 1.1.2. Représentation sémantique de *adesredeε/adebisa* en twi

Nous proposons les définitions dictionnairiques des nominaux *adesredeε* et *adebisa* équivalents de l'acception du nominal *requête* en français. Ces deux nominaux, tels qu'ils sont utilisés en twi, décrivent conjointement l'acte de demander à autrui d'accomplir action quelconque. Leur usage est interchangeable bien qu'il existe une différence minime d'acceptation entre ces deux mots. *Adesredeε* renvoie à la notion de supplication ou

d'imploration tandis que *adebisa* est une simple demande visant une réaction verbale ou une action concrète auprès du destinataire. Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix d'utiliser ces deux mots plutôt qu'un seul afin de proposer un équivalent plus identique et plus large de *la requête* telle qu'elle est appréhendée dans la communauté linguistique twi. Ces mots sont définis ainsi :

- Une demande polie adressée à une personne dans le but d'obtenir quelque chose ; une action, une faveur, un service ou une aide au profit du 1) locuteur, 2) destinataire, 3) un tiers ou un groupe de personne (dont le locuteur ou le destinataire en fait partie plus ou moins).
- Une supplication adressée à une personne pour qu'elle accomplisse une action quelconque. Il s'agit d'amener cette personne à réaliser une action concrète ou abstraite.
- Une demande adressée à une personne pour intervenir, plaider au nom ou au profit du locuteur ou d'un tiers. Généralement, la personne à qui cette demande est adressée est censée être en mesure d'accomplir l'action souhaitée ou satisfaire la demande.

En fonction des définitions dictionnairiques ci-dessus, nous proposons, pour la communauté linguistique twi, une représentation sémantique des deux nominaux à travers les trois strates de leur signification lexicale. Dans cette représentation, nous reconstruisons la représentation sémantique de *adesrede/adebisa* en mettant en évidence les stéréotypes car c'est à ce niveau que nous repérons la différence entre les acceptions des deux mots. Cette différence qui nous permet de couvrir tous les aspects de l'acception de *la requête* en français. Dans notre description sémantique proposée dans la page suivante, le noyau de *adesrede/adebisa* demeure semblable pour les deux mots en twi.

Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
<p>1) X vouloir P être réalisé</p> <p>ET</p>	<p>DONC vouloir une aide matérielle, une aide financière, faveur, solution, protection, décision, verdict, retour, service, avis, opinion, coup de main, autorisation, obtenir quelque chose, réaliser un désir, proposer de faire quelque chose, obtenir un prêt /emprunter, provoquer un choix, combler un manque, réaliser une action...</p>	
<p>2) X pouvoir/pas pouvoir réaliser P</p> <p>ET</p>	<p>DONC manque d'envie, ruse, plaisance, incapacité, indisponibilité, manque de temps, besoin d'expertise ...</p>	<p><i>Adesredeε/adebisa</i></p> <p>DONC/POURTANT</p>
<p>3) X croire Y pouvoir réaliser P</p> <p>ET</p>	<p>DONC compétence, aptitude, expertise, disponibilité, envie, volontariat, urgent, pressant, puissance ...</p>	<p>Éléments des stéréotypes</p>
<p>4) X vouloir Y réaliser P</p> <p>DONC</p>	<p>DONC s'adresser à son destinataire, un groupe de personne, une autorité, une personne morale, un proche, un ami, une amie, un membre de la famille, un collègue, un étranger, un inconnu ...</p>	
<p>5) X dire/écrire à Y 1), 2), 3) et 4)</p>	<p><i>Adesredeε</i> DONC dire avec prière, supplication, sollicitation, insistante, quémassage, politesse, humilité, tact, réclamation, convaincre ...</p> <p><i>Adebisa</i> DONC dire avec humilité, politesse, tact, ...</p>	

**Tableau 5: La représentation sémantique de adesredeε/adebisa en twi**

Nous constatons qu'en twi l'acception de *adesɾedeɛ/adebisa* et celle de *requête* se rapprochent notamment sur l'aspect de réaliser une action par l'intermédiaire d'une personne à qui la demande est adressée. De ce fait, nous pouvons conclure que le noyau des nominaux *adesɾedeɛ/adebisa* est conforme à celui de *requête* en français. Cependant, en twi, certaines associations stéréotypiques spécifiques sont accentuées davantage puisque *adesɾedeɛ/adebisa* semble être étroitement lié à l'état démuni du locuteur cherchant à combler un manque par le biais de la supplication auprès de son destinataire. Cette vulnérabilité du locuteur mise en avant dans l'acception générale du nominal suscite une mise en œuvre des procédés linguistiques permettant au requérant de faire preuve de tact et de politesse afin de convaincre son interlocuteur à céder à sa demande. Malgré cela, le degré d'imposition de l'action requise est constitutif de l'appréhension de la demande.

## **1.2. Comparaison des représentations sémantiques : la requête vs *adesɾedeɛ/adebisa***

Les définitions dictionnaires nous permettent d'assumer que la signification linguistique de *la requête* en tant qu'acte illocutoire en français est équivalente à celle de *adesɾedeɛ/adebisa* en twi. Dans ces deux communautés linguistiques, la visée perlocutoire canonique de *la requête* est d'amener le destinataire à accomplir une action quelconque à l'instigation du locuteur. Les conditions de réalisation nous semblent identiques dans la mesure où le noyau de la signification des nominaux partagent pratiquement les mêmes associations stéréotypiques dans chacune des langues cultures. En réalisant *une requête* en français comme *adesɾedeɛ/adebisa* en twi, le locuteur cherche à satisfaire un désir, un souhait ou besoin auprès d'un destinataire ciblé pour répondre favorablement à sa demande à son gré. Le locuteur est conscient de sa situation personnelle qui conditionne sa demande (manquement, indisponibilité, incapacité, manque d'envie, plaisir, etc.), de la nature intrusive de cette demande sur le territoire du destinataire ainsi que de la nature impositive de l'objet de *la requête*. En conséquence, la réalisation de *la requête* en soi sous-tend la prise en compte de ces variables qui conditionnent l'expression de cette intention illocutoire. Les stratégies et formulations linguistiques mobilisées dans l'expression de *la requête* sont inhérentes à sa signification lexicale telle qu'elle est partagée dans les deux communautés linguistiques même si elles sont également soumises subjectivement aux états d'esprits du locuteur et à sa compétence sémantico-pragmatique.

En français comme en twi, les représentations sémantiques s'orientent notamment vers la nature de l'action au centre de *la requête*, le destinataire qui est censé l'exécuter ou à qui l'acte est adressé, et enfin la forme et la manière dont l'acte est réalisé. Il s'agit de *requête* lorsque le locuteur se trouve dans une situation contraignante (en besoin, en manque d'envie, indisponibilité, en situation d'incapacité) ou pour le simple plaisir de chercher à faire accomplir une action. Il provoque délibérément une action à son profit dans une formulation pertinente dans l'optique de susciter une action favorable à son égard. *La requête* revient à une expression de souhait, de mission, de réclamation, de proposition, etc. destinée à provoquer l'accomplissement d'une action sans aucune imposition d'obligation auprès du destinataire même si sa coopération est fortement attendue de manière générale. Le locuteur exprime *une requête* pour une action quelconque lorsqu'il est incapable de la faire soi-même en raison de contrainte de temps, d'indisponibilité, d'incapacité, de fainéantise ou pour le simple plaisir d'être servi ou de voir accomplir une action en compagnie des autres. Contrairement à *la requête* écrite adressée aux autorités et personnes morales pour susciter une action précise sous forme de décisions administratives, directives, etc. *La requête orale* est généralement adressée à une personne physique issue de son cercle social, son entourage (famille, proches et collègues) et ses interlocuteurs potentiels au cours de son interaction sociale.

En twi, *adesredeε* sous-tend la notion de prière, supplication ou quémandage pour inciter l'accomplissement d'une action tandis que *adebisa* s'oriente littéralement vers la demande d'une chose matérielle ou une action concrète. L'usage des deux mots pour exprimer *la requête* en tant qu'acte illocutoire relève de notre choix et volonté d'apporter une précision sémantique à l'appréhension de l'acte illocutoire en twi et de mettre en évidence la nature de l'action à accomplir ainsi que les formulations de réalisation mobilisées en interaction. Au bout de nos analyses, des significations lexicales des nominaux désignant l'acte illocutoire de requête dans les deux langues cultures, nous pouvons donc conclure que leur appréhension et acception sont fondamentalement équivalentes. Cette affirmation se valide à tel point que notre postulat empirique sous forme de représentation conceptuelle modale (un acte illocutoire prototype) en français est conforme aux noyaux identifiés dans les nominaux des deux communautés linguistiques respectives même si les associations stéréotypiques diffèrent partiellement d'une langue culture à l'autre.

La prochaine étape de notre analyse consiste à traiter la conceptualisation culturelle de *la requête* auprès des locuteurs natifs français et étudiants ghanéens, et *adesrede/adebisa* chez les locuteurs natifs twi à partir de leur représentation sémantico-conceptuelle respective de cet acte illocutoire. Cette analyse s'appuie essentiellement sur les données recueillies auprès de nos informateurs à l'aide du test des savoirs déclaratifs.

### **1.3. Représentation conceptuelle des actes illocutoires étudiés**

La représentation sémantico-conceptuelle que nous proposons pour les trois actes étudiés s'appuie sur les données recueillies des questions 1a, 1b et 1c du test des savoirs déclaratifs visant les associations spontanées des mots *requête*, *question* et *ordre* en français et leurs équivalents *adesrede/adebisa*, *asembisa* et *ɔhyɛ* en twi (Voir le TSD en annexe B). Nous analysons également les questions 2 et 11 visant les définitions des mots proposés par les locuteurs natifs et les sentiments éprouvés lorsqu'ils réalisent ces actes. Les réponses nous permettront de traiter et comparer auprès des locuteurs natifs français et twi ainsi que chez les étudiants ghanéens du français :

1. « *les conceptualisations telles qu'elles apparaissent par l'association [libre et] spontanée du mot qui désigne chaque acte avec d'autres représentations ancrées culturellement, et*
2. *les conceptualisations plus réfléchies, à travers l'auto-évaluation de l'acte et la définition naturelle de l'acte par nos informateurs* » (Galatanu et al., 2016 : 145-146).

En ce qui concerne la conceptualisation de *la requête* et de *adesrede/adebisa* à travers les associations libres et spontanées des mots, cet exercice fait apparaître un éventail de réponses diverses parmi lesquels nous retrouvons quelques tendances constantes dans l'ensemble des mots recueillis. Ces mots sont conformes ou non conformes au protocole sémantique nucléaire des nominaux désignant l'acte et à la structure conceptuelle modale de l'acte de requête en français (notre postulat empirique).

Les associations des mots dans chaque communauté linguistique correspondent à des déploiements argumentatifs (DA), conformes ou non conformes aux possibles argumentatifs (PA) de la signification construite à partir du discours lexicographique. Ces associations sont regroupées sous cinq champs sémantiques que nous avons établi, constituant les déploiements argumentatifs qui nous permettent de (re)construire les représentations sémantiques des nominaux désignant les actes illocutoires porteuses de stéréotypes ancrés dans les langues



cultures étudiées. Ces champs sémantiques sont en corrélation avec le noyau établi dans la signification lexicale des nominaux qui désignent l'acte illocutoire que nous appréhendons comme menaçant. En outre, ces champs sémantiques sont également axés sur nos conceptualisations modales des trois actes directifs étudiés ainsi que leur acception pragmatique élaborée.

Les cinq champs sémantiques susmentionnés ont été construits pour analyser les réponses de nos informateurs et (re)construire les représentations sémantiques et conceptuelles de actes illocutoires étudiés :

*1) Les mots liés à l'action visée par le locuteur*

Ce champ sémantique regroupe l'ensemble des mots et expressions susceptibles de décrire ou désigner l'action envisagée par le locuteur. Nous prenons également en compte les mots reliés aux effets perlocutoires.

*2) Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur*

Ces mots font référence à la caractérisation du locuteur dans l'activité langagière en tant qu'énonciateur d'une intention illocutoire. Ces mots décrivent les états psychologiques, les attitudes, les vécus affectifs, les comportements et les motivations du locuteur.

*3) Les mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation*

Ces mots désignent essentiellement les choix de stratégies et de formulations linguistiques mobilisées dans la réalisation des intentions illocutoires. Bien que les quatre autres champs puissent constituer, à eux aussi, des stratégies de réalisation, ce troisième champ recense les mots qui s'apparentent davantage à des réalisations directes ou indirectes.

*4) Les mots liés à la politesse*

Ce sont les mots qui renvoient à la notion de politesse, c'est-à-dire aux normes, aux protocoles et aux formules de politesse impliqués de manière variablement différente dans les réalisations des actes menaçants soumis à nos analyses. Ces mots (axiologiquement positifs ou négatifs) sont généralement liés au travail de figuration, la gestion des relations interpersonnelles et le maintien de l'harmonie sociale dans la réalisation des actes.

*5) Les mots se rapportant au destinataire*

Ce champ sémantique est construit à partir des mots qui renvoient aux comportements et attitudes attendus chez le destinataire. Comme pour ceux caractérisant le locuteur, ces

mots décrivent, à leur tour, les états psychologiques, les attitudes, les vécus affectifs et les comportements généraux du destinataire suscités en tant qu'exécutant d'un acte directif ou agent sollicité pour accomplir un acte quelconque.

En se basant sur ces cinq champs sémantiques comme critères pour examiner la conceptualisation sémantico-conceptuelle de *la requête*, *la question* et *l'ordre*, nous ciblons les variations éventuelles et possibles en termes de saillance de chaque acte dans les deux langues cultures auprès des informateurs. Ces variations pourront justifier le choix des entités linguistiques mobilisés dans les réalisations des actes illocutoires.

### **1.3.1. Les associations spontanées à *la requête* chez les locuteurs natifs français**

Auprès des 40 locuteurs natifs français enquêtés, nous avons répertoriés 49 mots différents et 149 occurrences mobilisés spontanément par nos informateurs. En répartissant les mots sur les champs sémantiques construits pour cette analyse, 23 mots totalisant 85 occurrences relèvent du champ sémantique des stratégies et moyens de réalisation de l'acte :

#### *1) Les mots liés à l'action visée par le locuteur (9 mots et 31 occurrences – 20.80%)*

Ce champ sémantique regroupe les 9 mots selon la répartition suivante : *aide* (7), *faveur* (3), *mission* (3), *service* (11), *rendre un service* (2), *avis* (1), *coup de main* (1), *matériel* (1 e) et *réponse* (2). Ces mots sont représentatifs des diverses intentions illocutoires qui suscitent et motivent la réalisation de *la requête*. Ce champ sémantique caractérise et nomme la nature de l'action envisagée. Par conséquent, en faisant faire quelque chose à quelqu'un ou en demandant d'accomplir une action quelconque par une personne, le locuteur sollicite une aide, une faveur, un avis, une mission, une réponse, etc.

#### *2) Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (8 mots et 16 occurrences – 10.74%)*

Ici, nous regroupons les 8 mots désignant les états d'esprits du requérant suscitant la réalisation de son intention illocutoire : *besoin* (4), *souhait* (3), *volonté* (1), *désir* (1), *savoir* (1) *difficulté* (1), *curiosité* (2), *recherche* (3). Ces mots renvoyant les sources d'émergences des *requêtes* sont moins représentés par rapport au champs sémantique construit autour des stratégies et moyens de réalisation.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies de réalisation (23 mots et 85 occurrences – 57.05%)*

Parmi les champs sémantiques, les mots liés aux choix de stratégies et formulations linguistiques sont plus nombreux. La plupart des mots répertoriés renvoient essentiellement aux stéréotypes recensés dans la représentation sémantique de *la requête*. Ce champ sémantique est constitué des mots suivants : *demande* (43), *sollicitation* (6), *réclamation* (6), *invitation* (3), *suggestion* (3), *proposition* (3), *recours* (2), *démarche* (2), *prière* (2), *question* (2), et ces 13 mots ayant apparu une seule fois dans les associations sémantiques : *direct* (1), *indirect* (1), *explicite* (1), *interroger* (1), *quête* (1), *appel* (1), *e-mail* (1), *officiel* (1), *administration* (1), *rédigé* (1), *lent* (1), *écrit* (1), *SQL*<sup>71</sup> (1).

4) *Les mots liés à la politesse (3 mots et 9 occurrences – 6.04%)*

Dans le champ de la politesse, 3 mots et 9 occurrences ont été recensés. Ces mots : *politesse* (7) et *vouvoiement* (1) sont déjà présents dans les stéréotypes de la représentation sémantique à l'exception de *douceur* (1).

5) *Les mots se rapportant au destinataire (6 mots et 8 occurrences – 5.37%)*

En ce qui concerne les mots liés aux attitudes et comportements du destinataire, ce champ sémantique regroupe 6 mots avec 8 occurrences : *choix* (2), *aucune obligation* (2), *refus* (1), *engagement* (1), *égalité* (1) et *possibilité* (1).

Le tableau suivant présente synthétiquement les cinq zones sémantiques des mots mobilisés à partir des associations spontanées dans la représentation sémantico-conceptuelle de *la requête*. Nous mettons en évidence le nombre d'occurrences des mots répertoriés dans chaque zone sémantique et leur pourcentage respectif. Dans l'ensemble, les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation de *la requête* occupe une place prépondérante suivie des associations de mots se rapportant à l'action visée par le locuteur. Toutefois, nous observons une faible présence de mots lié à la politesse et au destinataire.

---

<sup>71</sup> Le langage de requête structurée, dit SQL, est un langage informatique utilisé pour exploiter des bases de données.

Champs sémantiques	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	31	20.80%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	16	10.74%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	85	57.05%
Les mots liés à la politesse	9	6.04%
Les mots se rapportant au destinataire	8	5.37%

**Tableau 6: Les mots associés à la requête chez les locuteurs natifs français**

Comme le montre ce tableau, la conceptualisation de *la requête* chez les locuteurs natifs français met en évidence la saillance des mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation de l'acte (57.05%) et l'action visée par le locuteur (20.80%). Le résultat de cet exercice d'associations spontanées confirme notre postulat empirique de départ axé sur les définitions dictionnaires dans lesquelles le mot *demande* est omniprésent dans le discours lexicographique. Parmi 149 occurrences de mots répertoriés, le mot *demande* et ses 43 occurrences comptent 28.86 %. Cela souligne et justifie davantage l'évocation de *demande* lorsqu'il s'agit de *la requête* même si d'autres moyens de réalisation tels que *sollicitation* (6), *réclamation* (6), *invitation* (3), *suggestion* (3), *proposition* (3) sont variablement saillants. Par ordre d'association des 49 mots répertoriés, le mot *demande* est plus évoqué en premier de manière spontanée. Cette représentation renforce les éléments nucléaires du noyau de la signification lexicale construite à partir du sens relativement stable et partagé du discours lexicographique.

De même, la saillance du champ autour de l'action visée dans la conceptualisation des locuteurs natifs français valide en quelque sorte certaines associations stéréotypiques du noyau ancrées culturellement dans la langue culture. Les mots liés à l'action visée par le locuteur renforcent également les éléments stéréotypiques associés au noyau de la signification lexicale à travers la récurrence des mots comme : *service* (11), *aide* (7), *faveur* (3), *mission* (3) qui réitèrent les stéréotypes déjà établis et présents dans la représentation sémantique. Dans un ordre graduel, les champs sémantiques se rapportant aux stratégies et moyens de réaliser *la requête* et à l'action visée par le locuteur sont plus saillants quand il s'agit de la conceptualisation de l'acte de *la requête* auprès des locuteurs natifs français.

### 1.3.2. Les associations spontanées de adesɾedeɛ/adebisa chez les locuteurs natifs twi

Après des 40 locuteurs natifs sollicités, nous avons répertorié au total 17 mots et 62 occurrences d'associations de ces mots. Pour éviter toute forme d'ambiguïté et pour des raisons de clarté, nous traduisons les mots twi en français en nous servant des dictionnaires bilingues akan utilisés dans la construction de la représentation sémantique. Dans une démarche introspective, nous proposons l'équivalent des mots en français en nous basant sur notre connaissance linguistique du twi en tant que locuteur natif. Nous ne ferons aucune référence aux mots ne faisant pas partie du corpus constitué pour les cinq champs sémantiques établis. Parmi ces mots, certains sont illisibles tandis que d'autres sont synonymes de mots déjà répertoriés et catégorisés. La zone sémantique regroupant les mots liés à l'action visée par le locuteur est plus saillante avec 27 occurrences recensées tandis que aucun mot se rapportant au destinataire n'a été répertorié.

#### 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur (5 mots et 27 occurrences – 43.55%)*

Au total, 5 mots et 27 occurrences ont été répertoriés pour ce champ sémantique : *m̄moa* [aide] (11), *ahiadee* [besoin] (8), *nimdeepe* [recherche de connaissance] (5), *mmuaye* [réponse] (2), *papaye* [service] (1). Ce champ sémantique représente l'essentiel des occurrences des mots recueillies.

#### 2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (5 mots et 7 occurrences – 11.29%)*

Ce champ sémantique visant les mots désignant les attitudes, les états psychologiques, etc. Du requérant est constitué des 5 mots et 7 occurrences répertoriés suivants : *ahumɔbrɔ* [pitié] (2), *fereɛ* [honte] (2), *ayamyɛ* [générosité] (1), *tima* [affection] (1), *akomasoadɛ* [désir] (1).

#### 3) *Les mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation (4 mots et 23 occurrences – 37.10%)*

Les 4 mots constituant ce champ sémantique sont : *ɔsrɛ / akyɛwpa* [supplication] (12), *asembisa* [question] (7), *dwantoa* [recours] (4). Le mot *ɔsrɛ / akyɛwpa* [supplication] compte le plus d'occurrences dans l'ensemble des mots répertoriés. Ce mot fait partie intégrante des stéréotypes des nominaux *adesɾedeɛ/adebisa*.

#### 4) *Les mots liés à la politesse (3 mots et 5 occurrences – 8.06%)*

Le champ de politesse est faiblement représenté avec que 5 occurrences dont *kasadɛ* [flatterie] (3), *ahobraseɛ* [humilité] (1), *obuo* [respect] (1).

5) *Les mots se rapportant au destinataire (aucun mot répertorié)*

Ce champ sémantique construit autour du destinataire n'est pas représenté dans la distribution de saillance. Contrairement à nos attentes, aucun mot n'a été recensé pour ce champ dans les associations libres et spontanées recueillies chez les locuteurs natifs twi.

Champs sémantiques	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	27	43,55%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	7	11.29%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	23	37.10%
Les mots liés à la politesse	5	8.06 %
Les mots se rapportant au destinataire	-	-

**Tableau 7: Les mots associés à l'acte *adesrede/adebisa* chez les locuteurs natifs twi**

Nous constatons que chez les locuteurs natifs twi, les champs sémantiques liés à l'action visée et aux stratégies de réalisations du requérant bénéficient d'une saillance importante par rapport aux trois autres champs sémantiques. Les 5 mots liés à l'action visée par le locuteur et ses 27 occurrences sont légèrement plus saillants que ceux (5 mots) renvoyant aux stratégies et moyens de réalisation (23 occurrences). Ces deux champs sémantiques constituent 10 des 17 mots répertoriés comptant au total 50 sur 62 occurrences de mots. Cela représente une saillance trois fois plus importante que l'ensemble des trois autres champs sémantiques regroupant 7 mots avec 12 occurrences. La conceptualisation de *adesrede/adebisa* est fondamentalement construite autour de l'action envisagée et les formulations linguistiques pouvant réaliser les intentions illocutoires pour accomplir cette action. Les locuteurs twi associent spontanément *adesrede/adebisa* à l'obtention d'une *aide* (11) ou à combler un *besoin* (8) par le biais de la *supplication* (12) et de la *question* (7).

Dans l'ensemble des 17 mots différents répertoriés, il est assez frappant de constater qu'aucun mot se rapportant aux comportements ou attitudes du destinataire n'a été évoqué dans les associations de mots. Les occurrences des 7 mots liés aux états d'esprits du locuteur et à la politesse sont étonnamment faibles (7 et 5 occurrences respectivement). Dans le champ sémantique se rapportant aux états d'esprits du locuteur, les mots *pitié* et *honte* (2 occurrences

chacun) sont saillants. Quant au champ de politesse, le mot *flatterie* (3) est saillant relativement à *humilité* (1) et *respect* (1). Par ordre d'apparition et d'évocation des mots repérés dans cet exercice d'association, les mots *mmao* [*aide*] (11), *ahiadeε* [*besoin*] (8) sont évoqués en premier dans l'ensemble des mots.

### 1.3.3. Les associations libres et spontanées à la requête chez les étudiants ghanéens

Sur les 22 mots avec 53 occurrences d'associations de mot proposées par les étudiants ghanéens, une seule relève du champ sémantique axé sur l'action recherchée par le locuteur alors qu'aucune occurrence est répertoriée dans le champ sémantique lié au destinataire. Le champ de politesse est représenté par 16 occurrences. Nous comptons 18 occurrences axées sur les états d'esprits du locuteur et 18 autres sur les moyens de réalisation. Ces deux champs sémantiques occupent la première place avec 33.96% chacun dans l'ensemble des cinq champs sémantiques établis pour cette étude.

#### 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur (1 mot et 1 occurrence – 1.89%)*

Seul le mot *information* (1) a été repéré parmi les mots recueillis pour ce champ sémantique.

#### 2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (7 mots et 18 occurrences – 33.96%)*

Dans l'ensemble, 7 mots avec 18 occurrences ont été recueillies : *pouvoir* (8), *vouloir* (5), *vœux* (1), *savoir* (1), *satisfaction* (1), *pouvoir faire* (1), *exiger* (1). Ici, les mots *pouvoir* (8) et *vouloir* (5) sont plus saillants dans ce champ sémantique.

#### 3) *Les mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation (8 mots et 18 occurrences – 33.96%)*

8 mots et 18 occurrences répertoriés pour ce champ sémantique : *demande* (8), *pétition* (4), *plaidoyer* (1), *sollicitation* (1), *prière* (1), *se plaindre* (1), *interrogation* (1), *suivie* (1).

#### 4) *Les mots se rapportant à la politesse (6 mots et 16 occurrences – 30.19%)*

Nous avons identifié 6 mots et 16 occurrences liés aux champs de politesse : *politesse* (1), *polie* (1), *respectivement* (1) et des expressions telles que : *s'il vous plaît* (10), *excusez-moi* (2), *je vous en prie* (1).

5) *Les mots se rapportant au destinataire (aucun mot répertorié)*

Comme nous l'avons déjà remarqué dans les associations spontanées chez les locuteurs natifs twi, les associations spontanées que proposent les étudiants ghanéens du français ne font aucune référence au destinataire de *la requête*.

En dépit de l'absence de mots liés au destinataire, certaines expressions phrastiques recensées ont été écartées de notre corpus en raison du manque de correspondance aux cinq champs sémantiques construits. Ces expressions sont des procédés linguistiques susceptibles d'être utilisés dans la réalisation potentielle de *la requête*. Parmi les expressions phrastiques écartées nous pouvons citer les suivants : *veuillez, est-ce que, pourrais-je, puis-je, peux-tu, pourriez-vous, pouvez-vous, point d'interrogation*, etc. Cette convocation spontanée de ces expressions chez nos étudiants pourrait s'expliquer par la portée de l'aspect pragmatique dans la conceptualisation de l'acte dans sa perspective pragmatique. Ces expressions renforcent d'une certaine manière la saillance du champ sémantique se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation.

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	1	1,89%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	18	33.96%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyen de réalisation	18	33.96%
Les mots liés à la politesse	16	30.19 %
Les mots se rapportant au destinataire	-	-

**Tableau 8: Les mots associés à la requête chez les étudiants ghanéens du français**

Les résultats affichés dans le tableau ci-dessus démontrent que les mots liés à l'action visée et au destinataire sont quasi-inexistants dans les associations des mots recensées. En revanche, il en ressort que les mots liés à l'attitude du locuteur (33.96%), aux stratégies de réalisation (33.96%) et à la politesse (30.19%) bénéficient d'une saillance plus importante dans la conceptualisation de l'acte. Par rapport aux états d'esprits du locuteur, les mots *pouvoir* (8) et *vouloir* (5) sont récurrents alors que *demande* (8) et *pétition* (4) représentant 12 sur les 18 occurrences recensées dans le champ sémantique des stratégies et moyens de réalisation.



Quant au champ de politesse, les formules de politesse *s'il vous plaît* (10) et *excusez-moi* (2) sont les plus saillants. Par ordre d'évocation des mots associés spontanément, le mot *demande* (8) est plus évoqué suivi des formules de politesse surtout de *s'il vous plaît* (10).

#### **1.4. Les représentations réfléchies de la requête**

Nous traitons les réponses des questions 2a, 6a, 8 et 11a du test des savoirs déclaratifs visant à illustrer une représentation plus réfléchie de la requête telle qu'elle est mise en mot par nos informateurs que nous avons sollicités :

- *Question 2a : Selon vous que signifient la requête, [...] ? Donner votre propre définition ?*
- *Question 6a : d'habitude quelles sont les raisons pour lesquelles vous faites une requête ?*
- *Question 8 : Vous venez de faire une requête, qu'attendez-vous de lui ?*
- *Question 11a : Quels sentiments éprouvez-vous après avoir fait une requête (ceux-ci peuvent être positifs comme négatifs) ?*

Ces questions nous permettent d'obtenir des résultats sur la mise en mots des savoirs sémantico-pragmatiques et sémantico-conceptuels associés à l'acte de requête. Ces savoirs vont des conditions de réussite aux réalisations linguistiques potentielles de la requête dans la culture communicationnelle et interactionnelle propre au contexte langue culture. En outre, ces questions font également apparaître d'une manière explicite l'état psychologique exprimé dans la réalisation de la requête et des définitions subjectives et naturelles récoltées (Galatanu, 2018 : 280). Cette analyse repose également sur les cinq champs sémantiques déjà établis et utilisés dans la distribution de saillance des mots recensés dans l'exercice d'associations spontanées de mots. Ces critères correspondent à des DA, conformes ou non aux PA de la signification du nominal la requête que nous avons construite à partir du discours dictionnaire. En guise de rappel, les cinq champs sémantiques servant de critères de notre analyse sont :

- 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur.*
- 2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur.*
- 3) *Les mots se rapportant aux stratégies de réalisation.*
- 4) *Les mots liés à la politesse.*
- 5) *Les mots se rapportant au destinataire.*

En gardant à l'esprit la représentation sémantique de *la requête* construite à partir des dictionnaires et renforcée davantage par notre démarche introspective, ces critères constituent une grille d'évaluation à laquelle nous allons soumettre les conceptualisations réfléchies de *la requête*. Ces critères nous permettront de reconstruire la représentation sémantico-conceptuelle qui sous-tend *la requête* en mettant en avant, en même temps, les éléments saillants et moins saillants dans la conceptualisation (spontanée et réfléchie) de l'acte *de requête* (Galatanu *et al.*, 2016 : 145-146). Par le biais des questions 2a, 6a, 8 et 11a du TSD, nous envisageons de rendre compte de certains éléments de la représentation de l'acte qui auraient été biaisés ou délaissés dans le discours dictionnaire.

De plus, nous cherchons à confirmer (ou pas) et consolider la conceptualisation instinctive issue de l'association spontanée de mots à *la requête*. Conformément au protocole expérimental de la SIV, ce traitement des savoirs déclaratifs sert à reconstruire la représentation sémantico-conceptuelle de *la requête* à travers des mots très saillants ou moins saillants. La saillance des mots se mesure en fonction du nombre d'un mot parmi d'autres, de l'ordre d'évocation des mots, et enfin, de leur récurrence dans le discours déclaratifs. Notre reconstruction conceptuelle de l'acte sera donc effectuée à partir des champs sémantiques saillants et moins saillants extraits des réponses du test des savoirs déclaratifs.

#### 1.4.1. Représentation réfléchie de la requête chez les locuteurs natifs français

Le tableau ci-dessous présente la distribution de saillance des cinq champs sémantiques répertoriés dans la conceptualisation approfondie de *la requête* en tant qu'acte illocutoire chez les locuteurs natifs français à travers les réponses récoltées.

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	29,20%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	23,00%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	25,67%
Les mots liés à la politesse	3,55%
Les mots se rapportant au destinataire	18,58%

**Tableau 9: Représentation réfléchie de la requête chez les locuteurs natifs français**

Dans la conceptualisation réfléchie, les résultats présentés dans le tableau démontrent une distribution de saillance sémantique s'étalant sur quatre champs sémantiques construits au détriment du champ de la politesse. Contrairement à nos attentes, nos informateurs ne prêtent presque pas d'attention à la notion de politesse (3,55%) dans leur conceptualisation sémantique et modale de *la requête* bien que celle-ci présente une menace à la face des interlocuteurs par sa nature incursive sur le territoire de l'autre. Dans le corpus, la notion de politesse ne revient qu'à quatre reprises dans l'éventail de réponses récoltées sous forme de « *demande polie* ».

Au-delà de ce constat, les éléments sémantiques s'alignent dans le champ de l'action visée par l'acte, des états d'esprits du locuteur, des stratégies ou moyens de réalisation mobilisés et des attentes du destinataire. Ces quatre champs sémantiques sont les plus saillants cumulant un pourcentage de 96,45 %. La saillance du champ sémantique lié à l'action visée par le locuteur est au centre de la conceptualisation de *la requête* avec un pourcentage de 29,20%. La réalisation de l'action souhaitée s'avère être un élément déclencheur essentiel dans la conceptualisation de nos informateurs. Dans notre corpus, cette action est désignée généralement par les mots récurrents « *quelque chose et action* » et de manière précise par une variété de mots comme « *des informations, une faveur, une aide, un service, une décision, une tâche conséquente* ». Ce champ sémantique est suivi des stratégies et moyens de réalisation (25,67%), des états d'esprits du locuteur (23%) et du champ se rapportant au destinataire (18%) dans un ordre décroissant.

Il en ressort que la conceptualisation de *la requête* est essentiellement orientée vers ces quatre champs sémantiques qui sont constitués des mots axiologiquement positifs et négatifs. Les mots utilisés pour décrire les sentiments éprouvés par les informateurs après avoir formulé *une requête* sont un mélange de mots majoritairement de valeur axiologique négative [*culpabilité, gêne, doute, angoisse, stress, coupable, peur, intrigue, hésitante, etc.*] Et des mots de valeur positive liées à l'intention illocutoire [*espoir*] et des affects associés la satisfaction de leur *requête* [*reconnaisant, soulagement, fière*]. Ces sentiments traduisent les affects, surtout négatifs, qu'éprouvent les locuteurs en faisant *une requête* même s'ils cherchent à satisfaire un désir ou combler un manque. Le fait de dépendre de la bonne volonté du destinataire pour accomplir une action visée pourrait justifier ces états psychologiques du locuteur.

Quand il s'agit du destinataire, la saillance sémantique construite à son égard repose exclusivement sur sa coopération facultative sous forme de réaction positive, retour favorable (exécution de l'acte) tout en lui accordant une marge de refus. C'est-à-dire, le locuteur espère avoir un retour positif immédiat ou différé sur l'exécution de l'acte réalisé et en même temps anticipe un échec éventuel. Cette saillance renforce le privilège que détient le destinataire de réaliser *une requête* en toute liberté sans aucune coercition.

En effet, les stratégies et formulations linguistiques mobilisables pour convaincre le destinataire s'inscrivent dans le deuxième champ sémantique le plus saillant dans notre corpus (25,67%). La réalisation de *la requête* gravite donc autour des demandes explicites et implicites (une demande appuyée, une demande pressante, une sollicitation, un appel, une supplication, une proposition, une réclamation, etc.). Une forte saillance qui explique en quelque sorte la faible saillance du champ de politesse (3,55%) dans la mesure où les formulations linguistiques sous-tendent les procédés et marqueurs linguistiques et modaux mobilisables pour réaliser des intentions illocutoires dans les bonnes conditions en amadouant le destinataire.

#### 1.4.2. Représentation réfléchie de *adesrɛdeɛ/adebisa* chez les locuteurs natifs twi

Nous procédons à la présentation de la distribution de saillance de l'acte *adesrɛdeɛ/adebisa* tel qu'il est conceptualisé et évalué en twi par les informateurs sollicités. D'après les réponses aux quatre questions issues du test des savoirs déclaratifs, nous illustrons cette conceptualisation réfléchie de *adesrɛdeɛ/adebisa* dans le tableau suivant :

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	22,16%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	30,11%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	18,18%
Les mots liés à la politesse	6,82%
Les mots se rapportant au destinataire	22,73%

**Tableau 10: Représentation réfléchie de *adesrɛdeɛ/adebisa* chez les locuteurs natifs twi**

Par ordre de saillance, le champ sémantique se rapportant aux états d'esprits du locuteur (30,11%) est le plus évoqué, suivi par le champ se rapportant au destinataire (22,73%), l'action visée par le locuteur (22,16%), les stratégies et moyens de réalisations (18,18%), et enfin par le champ de la politesse (6,82%). Il en ressort que les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur bénéficient d'une saillance importante dans la conceptualisation à travers la diversité des mots utilisés pour désigner les sentiments et les états psychologiques avant et après la réalisation de l'acte en interaction. La distribution de saillance du champ sémantique se rapportant à l'action visée par le locuteur et celle liée au destinataire sont pratiquement équivalente, un constat qui met en évidence la nature directive de l'acte dans la conceptualisation des locuteurs natifs twi. Pourtant, le champ de politesse enregistre le pourcentage le plus bas avec 6,82% tandis que les mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation font généralement référence à la supplication [*nkotosre/sre*].

### 1.4.3. Représentation réfléchie de la requête chez les étudiants ghanéens

Dans le tableau suivant, nous présentons la distribution de saillance des champs sémantiques dans l'évaluation plus réfléchie de l'acte de *requête* recueillie chez les étudiants ghanéens à partir des quatre questions sélectionnées du test des savoirs déclaratifs.

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	38,24%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	19,12%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	13,97%
Les mots liés à la politesse	10,29%
Les mots se rapportant au destinataire	18,38%

**Tableau 11: Représentation réfléchie de la requête chez les étudiants ghanéens**

Ces résultats présentés mettent en évidence la prééminence du champ sémantique construit autour de l'action visée quand il s'agit d'une évaluation plus réfléchie chez les étudiants enquêtés. La saillance de ce champ sémantique est de 38,24%, une saillance considérablement élevée par rapport aux quatre autres champs sémantiques qui détiennent ensemble 61,76%. Dans un ordre décroissant, la saillance des mots liés à l'action visée par le locuteur est suivie

des mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (19,12%), des mots se rapportant au destinataire (18,38%), des mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (13,97%), puis en dernier, les mots liés à la politesse (10,29%). La saillance des mots liés aux états d'esprits du locuteur est construite autour des mots exprimant l'état psychologique du locuteur généré par l'acte de requête dont la majorité est de valeur axiologique négative [*peur, vulnérabilité, timide, anxiété, tristesse, honte, mal*].

Nous constatons aussi que la saillance des états d'esprits du locuteur (19,12%) est légèrement au-dessus de celle des mots se rapportant au destinataire (18,38%). Une distribution de saillance qui fait ressortir le paradoxe de la conceptualisation sémantico-modale de *la requête*, selon laquelle, d'une manière simultanée, le locuteur met sa face positive en danger en assumant son incapacité à accomplir un acte donc sa vulnérabilité, s'immisce dans le territoire du destinataire pour réaliser son désir, en espérant son consentement tout en ayant conscient d'un refus potentiel. À propos du champ de politesse, nous repérons le pourcentage le plus bas dans la distribution de saillance, très proche de la saillance des stratégies et moyens de la réalisation. En conséquence, ces deux champs sémantiques sont moins saillants dans l'ensemble de la distribution sémantique des mots du corpus.

### **1.5. Représentations conceptuelles et sémantiques de la requête et de adesrædeæ/adebisa**

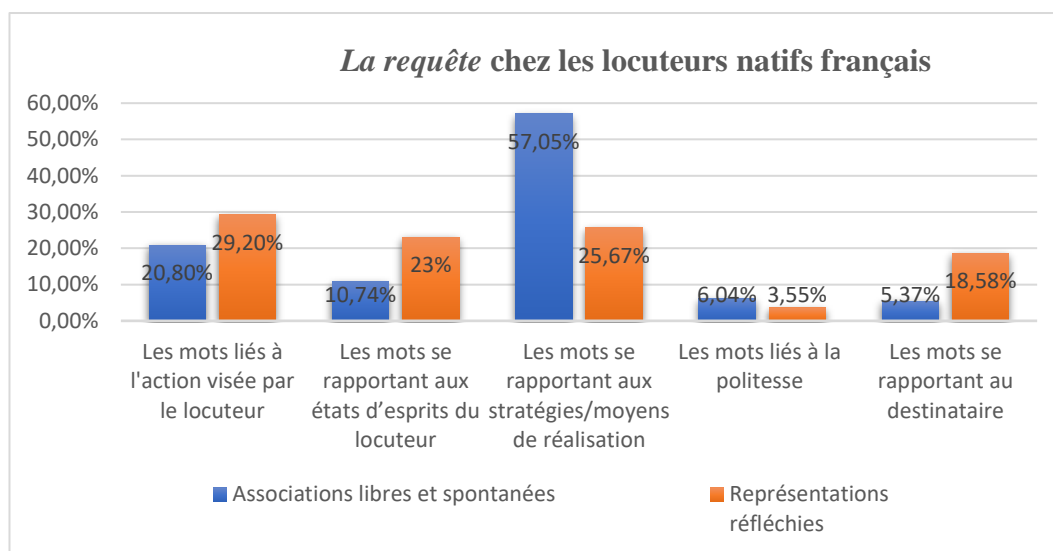
Cette partie est consacrée aux représentations conceptuelles et sémantiques de *la requête* en intégrant la saillance issue des associations libres et spontanées du nominal *requête* comparée à celle issue de la représentation plus réfléchie. Cette représentation conceptuelle et sémantique est essentiellement axée sur la distribution de saillance des champs sémantiques construits à partir de la représentation conceptuelle et sémantique modale de l'acte en français et *twi*. Ces représentations issues des réponses recueillies auprès de nos informateurs sont présentées à l'aide des tableaux et histogrammes récapitulant ces traits de saillance identifiés. D'une part, nous visons à comparer les représentations spontanées et réfléchies, et d'autre part, à présenter une représentation conceptuelle holistique en fusionnant ces deux dernières représentations.

### **1.5.1. Représentation conceptuelle et sémantique de la requête chez les locuteurs natifs français**

En juxtaposant la distribution de la saillance des critères selon lesquelles la conceptualisation de *la requête* est évaluée, il est assez frappant de constater une variation de prééminence des champs sémantiques dans les associations spontanées par rapport aux représentations plus réfléchies de l'acte illocutoire. De prime abord, cette distribution de saillance confirme notre conceptualisation modale de *la requête* à partir d'un postulat empirique (notre acte prototype) et notre représentation sémantique construite à partir du discours dictionnaire recensé. Une déduction justifiée par l'existence d'un degré varié de saillance de l'intégralité des champs sémantiques établis à partir des connaissances intersubjectives et encyclopédiques illustrées par les trois dictionnaires en ligne utilisés.

Il apparaît également dans ce rapprochement que la représentation conceptuelle et sémantique de *la requête* chez les locuteurs natifs français met en évidence la prééminence de trois champs sémantiques dont la nature de l'action visée par le locuteur, les stratégies/moyens de réalisations linguistiques et les états d'esprits du locuteur avant et après leur réalisation mobilisable pour accomplir l'action souhaitée. En tant qu'acte directif, le but illocutoire d'amener autrui à accomplir un acte quelconque sous-tend la mobilisation de ces trois saillances sémantiques pour atteindre cet objectif. Ces trois saillances ne concernent pas le champ de politesse et la prise en considération du destinataire dans la mesure où une stratégie de réalisation linguistique bien adaptée au contexte d'interaction engendre ces deux dernières. Bien que *la requête* soit caractérisée comme acte menaçant, la saillance du champ de politesse est le plus faible par rapport aux autres champs sémantiques que ce soit dans les associations spontanées ou de façon plus réfléchie.

Dans la figure ci-dessous, nous présentons la représentation sémantico-conceptuelle des deux niveaux étudiés (associations spontanées et plus réfléchies) :

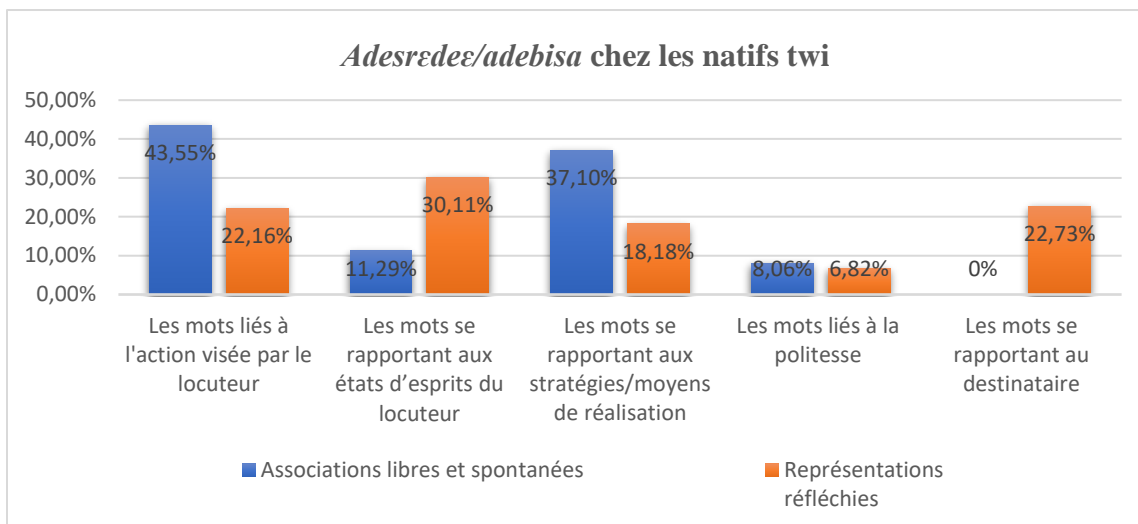


**Figure 3: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de la requête**

### 1.5.2. Représentation conceptuelle et sémantique de *adesræde*/*adebisa* chez les locuteurs natifs *twi*

En regroupant les résultats des deux niveaux de conceptualisation, la distribution de saillance converge autour de trois champs sémantiques à savoir les mots liés à l'action visée par le locuteur, les états d'esprits exprimés et les stratégies linguistiques mobilisées dans la réalisation. Le champ de politesse bénéficie d'une saillance relativement faible comparé aux quatre autres champs sémantiques. La distribution de saillance est dispersée considérablement entre les quatre (voire seulement trois) champs sémantiques identifiés. Cependant, aucun mot se rapportant au destinataire n'a été repéré dans les associations libres et spontanées, un phénomène frappant que nous chercherons à comprendre en nous appuyant sur les réalisations linguistiques issues de cette conceptualisation sémantique. Au niveau des associations spontanées, l'action visée par le locuteur regroupant les natures des actions envisagées et visées perlocutoires de *la requête* est dotée d'une saillance sémantique plus importante. Pourtant quand il s'agit de la représentation réfléchie, le champ sémantique autour des états d'esprits exprimés par locuteur représente est le plus saillant.

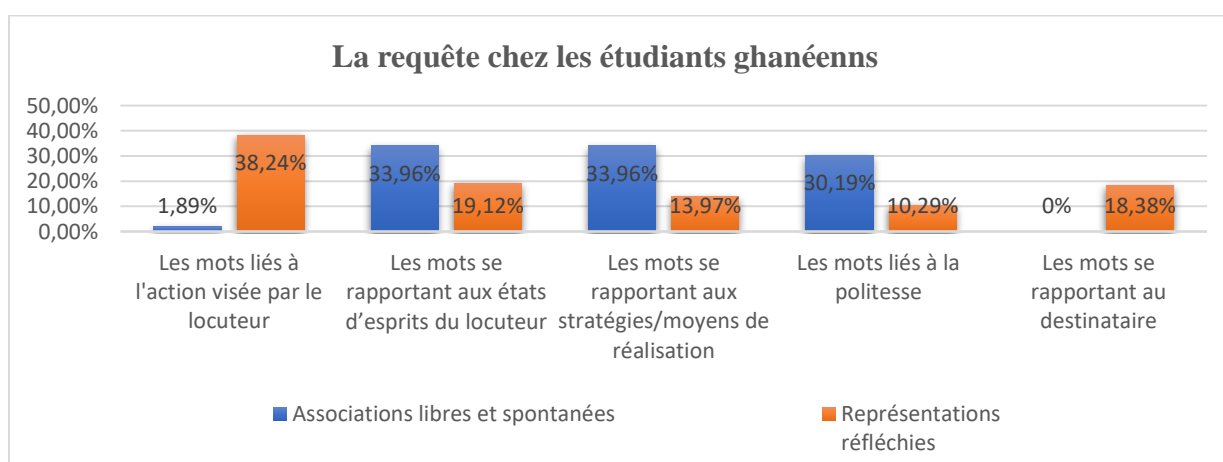




**Figure 4: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de adesrɛdeɛ/adebisa**

### 1.5.3. Représentation conceptuelle de la requête chez les étudiants ghanéens

Au niveau des associations libres et spontanées, la saillance sémantique se cristallise essentiellement autour de trois champs sémantiques, à savoir les états d'esprits (33,96%), les stratégies/moyens de réalisation (33,96%) et le champ de politesse (30,19%), au détriment des deux autres champs sémantiques. Par ailleurs, la répartition de saillance sémantique implique entièrement les cinq champs sémantiques identifiés dans les représentations réfléchies. Dans ce cas, les champs sémantiques axés sur l'action visée par le locuteur, les états d'esprits du locuteur et les mots se rapportant au destinataire sont proéminents dans les représentations réfléchies comme illustré dans la figure ci-dessous.



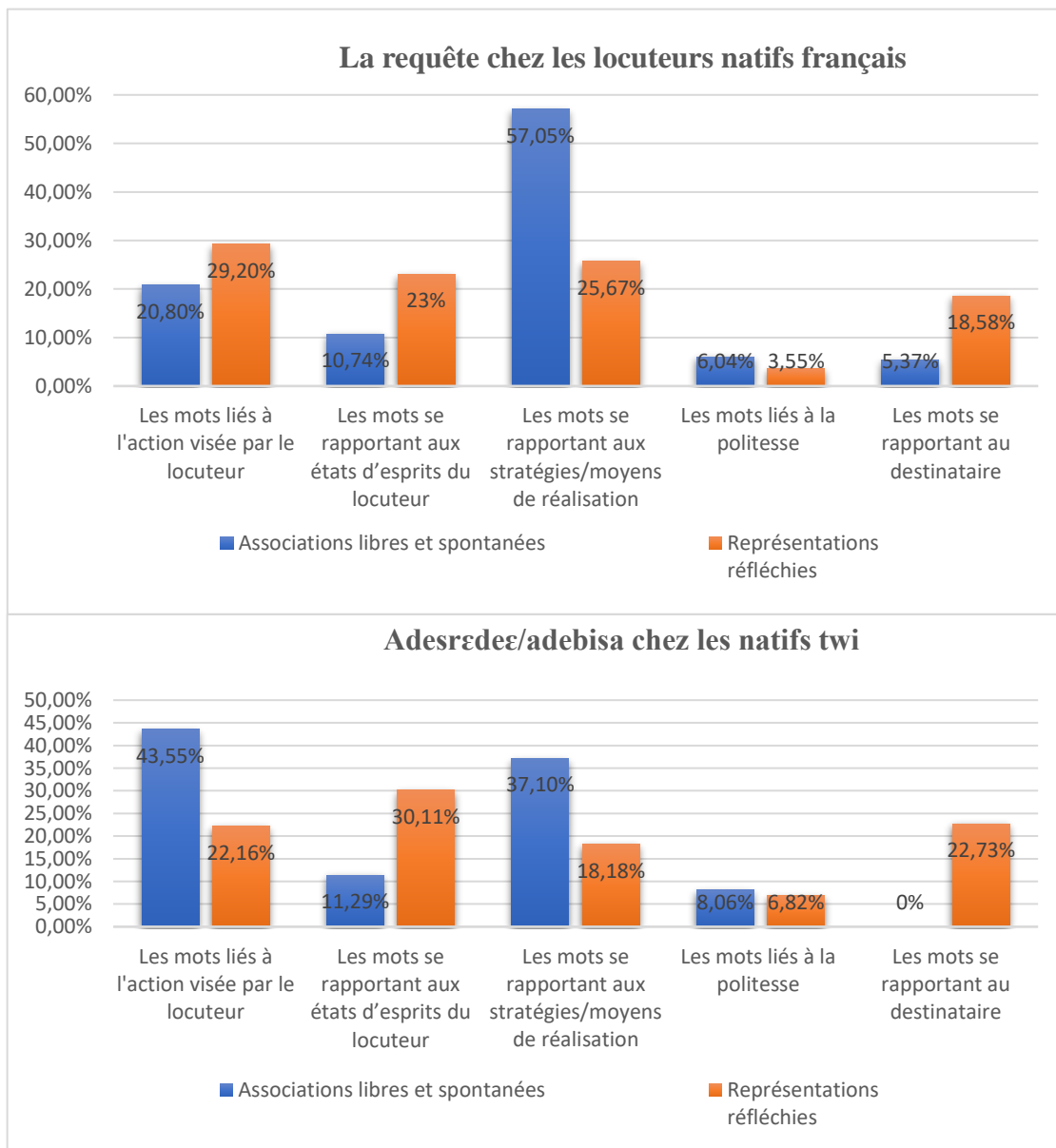
**Figure 5: Juxtaposition des représentations sémantiques et conceptuelles spontanées et réfléchies de la requête chez les étudiants ghanéens**

## 1.6. Comparaison des représentations conceptuelles : la requête vs adesɾedeɛ/adebisa

Nous mettons en parallèle les représentations conceptuelles et sémantiques de *la requête* et celles de *adesɾedeɛ/adebisa* en nous basant toujours sur les associations spontanées et les conceptualisations réfléchies regroupées. À l'issue de cette comparaison, il apparaît que les mots se rapportant au destinataire et surtout ceux liés à la politesse détiennent une saillance très faible à l'avantage des autres champs sémantiques chez les locuteurs natifs français et twi. La représentation conceptuelle et sémantique des actes dans les deux communautés linguistiques est dominée par la saillance de trois champs sémantiques notamment par les mots liés à l'action visée par le locuteur, aux états d'esprits du locuteur et aux stratégies/moyens de réalisation. La distribution de saillance de ces trois champs se compense intrinsèquement au niveau des associations spontanées et des représentations réfléchies. Nous constatons que les pourcentages les plus élevés de la saillance sémantique sont ceux des associations libres et spontanées mettant en avant les stéréotypes des nominaux désignant l'acte illocutoire dans les deux contextes linguistiques.

Au moyen des deux histogrammes présentés ci-après, nous pouvons établir une échelle de distribution de saillance sémantique axée sur les cinq champs sémantiques par ordre décroissant :

1. Pour *la requête*, l'ordre décroissant se présente ainsi : les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisations, ceux liés à l'action visée par le locuteur, ceux se rapportant aux états d'esprits du locuteur, et enfin ceux se rapportant au destinataire et à la politesse.
2. Quant à *adesɾedeɛ/adebisa*, cet ordre commence par des mots liés à l'action visée par le locuteur, ceux se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation, ceux se rapportant aux états d'esprits du locuteur, ceux se rapportant au destinataire, et en dernier ceux liés à la politesse.

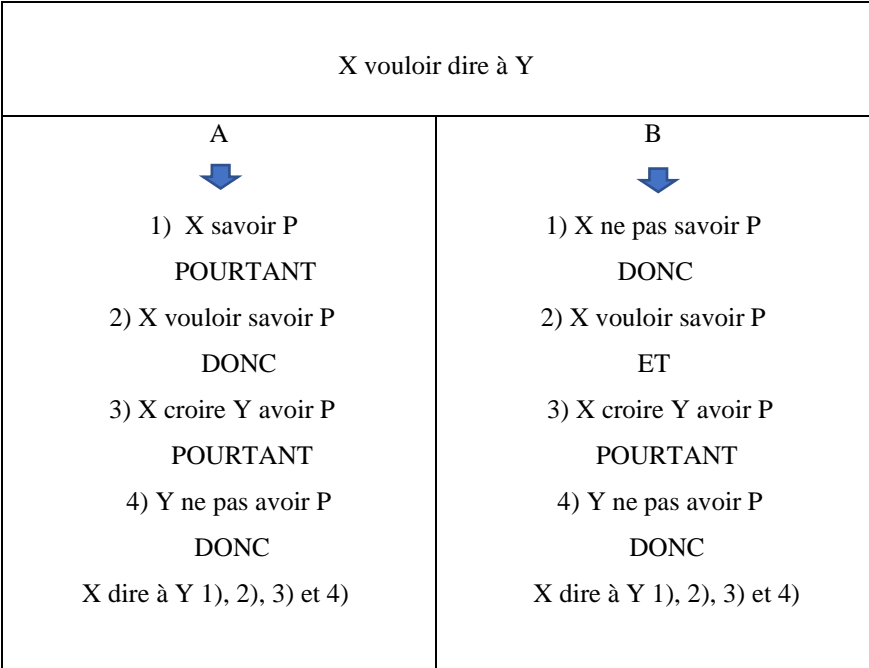


**Figure 6: Représentations conceptuelles spontanées et réfléchies: la requête vs adesrɛdeɛ/adebisa**

# Chapitre 2 : Analyse sémantico-conceptuelle de la question et asembisa

## 2.1. Représentation sémantique de l'acte de question et asembisa

Comme nous avons procédé avec la description sémantique de *la requête*, nous proposons un postulat empirique sous forme d'une conceptualisation formulée à partir de notre vécu expérientiel et intuition de linguiste et du noyau de la signification lexicale du nominal désignant l'acte de la question dans les discours lexicographiques en français. Ce postulat empirique formulé en français est valable pour les deux contextes étudiés. Notre conceptualisation de l'acte illocutoire de *la question* est une structure modale ; une configuration d'attitudes modales qui correspond aux règles d'usage des expressions performatives pour réaliser cette intention illocutoire et sous-entend la signification des nominaux (*question* et *asembisa*) qui les désignent dans chaque communauté linguistique. Nous présentons ainsi notre postulat empirique des actes dans la figure ci-dessous :



**Figure 7: Représentation conceptuelle modale de l'acte de la question (postulat empirique)**

Un petit rappel, dans ce schémas proposé, X renvoie au locuteur, Y au destinataire du message, P le contenu propositionnel de l'acte, DONC et POURTANT sont des connecteurs abstraits marquant les relations argumentatives liant les représentations des attitudes et valeurs modales.

Nous présentons la représentation sémantique du nominal *la question* telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires de la langue française. Cette représentation est constituée du noyau, des stéréotypes et possibles argumentatifs en fonction du modèle théorique de la Sémantique des possibles argumentatifs. Dans cet objectif, nous regroupons les définitions dictionnairiques du nominal sous les trois entrées essentielles du mot *question* (*substantif, féminin*) comme suit :


- Demande adressée en général oralement à quelqu'un, soit sous la forme d'une phrase incomplète qui appelle un complément, une confirmation ou une dénégation, soit sous la forme d'une interrogation, pour en apprendre quelque chose, en obtenir une réponse, en connaître l'opinion ; l'énoncé de cette demande.
- Demande qu'on adresse à quelqu'un en vue d'apprendre quelque chose de lui.
- Demande faite pour obtenir une information et vérifier des connaissances.
- Synonymes : demande, colle, interrogation.

D'après ces définitions, poser une question se résume à demander qu'une personne accomplisse un acte futur à caractère verbal conditionné par le contenu propositionnel de l'acte illocutoire. D'un point de vue logique, *la question* suscite une réponse d'où la relation étroite entre les deux (Vanderveken, 1988 ; Diller, 1984). Ces définitions renforcent les raisons variées pouvant motiver le locuteur à requérir ou solliciter une information sous forme de réaction verbale. D'un point de vue pragmatique, ces définitions de *la question* écartent les énoncés indirects interrogatifs à valeur de requête ou de salutation (les routines pragmatiques interrogatives). L'ensemble des propriétés essentielles de *la question* est ainsi réduit à la demande d'information en fonction de la condition de sincérité du locuteur (ses croyances, désirs et intentions).

Les définitions dictionnairiques de *la question* telles qu'elles sont présentées sous-entendent une caractéristique élémentaire, celle de l'existence d'un degré de sommation du destinataire à répondre à *la question* exprimée. Un degré de sommation allant du néant à une exigence de réponse en fonction de la force illocutoire voire le but illocutoire. Lorsqu'une requête fait appel à un complément d'information, une confirmation, une infirmation ou une dénégation sous la forme d'une interrogation ou d'une demande, comme le précise les définitions dictionnairiques citées, la réaction verbale est attendue dans un laps de temps donné en

fonction du contenu propositionnel et de l'action visée par le locuteur, conditionnés tous les deux par le contexte interactionnel.

Dans le cas d'une interrogation policière, le degré d'imposition et de sommation est fortement élevé que des réponses sont attendues dans un laps de temps précis. Cette notion d'exigence et de sommation est bien subtile dans les interactions ordinaires puisqu'elle offre au destinataire l'option de refuser toute forme de coopération. La réponse à *une question* demeure facultative, elle pourrait survenir dans un espace de temps après sa sollicitation et potentiellement transgresser les normes de politesse lorsque le destinataire évite ou refuse de coopérer. La représentation sémantique de *la question* est présentée de la manière suivante dans le tableau suivant :

Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
<p>1) A) X savoir P OU B) X ne pas savoir P</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p style="text-align: center;"> <span style="margin-right: 100px;">POURTANT</span> <span>DONC</span> </p> <p>2) X vouloir savoir P</p> <p style="text-align: center;"> <span style="margin-right: 100px;">DONC</span> <span>ET</span> </p> <p>3) X croire Y avoir P</p> <p style="text-align: center;">POURTANT</p> <p>4) Y ne pas avoir P</p> <p style="text-align: center;">DONC</p> <p>5) X dire à Y 1), 2), 3) et 4)</p>	<p>A) DONC compétence, intelligence, disponibilité, connaissance, informé, instruit, maîtrise, ruse ...</p> <p>B) DONC incompetence, ignorance, naïveté, en difficulté, inconnu, aide, bienveillance, indulgence...</p> <p>DONC vouloir apprendre, s’informer, curiosité, satisfaire un désir, réaliser un souhait, combler une ignorance, connaître une vérité, connaître un fait, clarification, vérification, vulnérabilité, rassurance, valider ...</p> <p>DONC réaction, réponse, mensonge, vérité, affirmation, dénégation, coopération, collaboration, objection, réfutation, réplique, riposte ...</p> <p>DONC ignorance, manque, apprentissage, connaissance, désir, volonté, résignation, ruse, désespérer ...</p> <p>DONC demande, interrogation, sollicitation, assertion, interpellation, accoster, aborder, réquisitionner, sollicitation,</p>	<p style="text-align: center;"><i>Question</i></p> <p style="text-align: center;">DONC/POURTANT</p> <p style="text-align: center;">Éléments des stéréotypes</p>

**Tableau 12: La représentation sémantique de la question en français**

## 2.2. Représentation sémantique de l'acte *asembisa* en twi

*Asembisa* est défini comme étant une demande qui sollicite une réponse (*mmuayɛ*) auprès du destinataire en vue d'atteindre un objectif précis envisagé par le locuteur. Généralement lorsqu'un locuteur pose une question, ce dernier est à la recherche d'informations sur un thème, un sujet ou un état de chose qu'il maîtrise ou ignore au moment de l'énonciation. La réaction attendue est de nature strictement verbale visant à clarifier, rassurer, apporter un complément d'information ou fournir de nouvelles informations auparavant ignorées par le locuteur. En réalisant un *asembisa*, le locuteur entame une démarche énonciative pour obtenir une information auprès du destinataire dans le but de satisfaire sa curiosité, combler son ignorance ou se rassurer dans une situation de communication.

En dépit du fait que l'exigence de la réponse à une question demeure variable, *la question* demeure tout de même facultative pourtant fortement attendue même si le contenu ne correspondrait pas aux attentes du locuteur. Le destinataire est ainsi sous une contrainte subtile de bienséance et de politesse de répondre sachant que sa réponse ne puisse satisfaire son interlocuteur. Il existe donc une forme de contrainte conventionnelle de répondre à une question pourtant le questionné a la possibilité de décliner le contenu de *la question* qui lui est adressé, d'où la prolifération des réponses évasives dans certaines situations de communication pour contourner indirectement les réponses attendues, aborder d'autres thèmes plus ou moins sensibles et pour le simple plaisir de prolonger les échanges. À l'image du contexte français, la réponse à une question peut survenir aussitôt ou longtemps après sa réalisation.

*Asembisa* obéit à des conditions de réalisation mises en avant dans la communauté ghanéenne. Cet acte est soumis à des restrictions concernant son contenu, en relation avec la nature de la relation existant entre les interlocuteurs : familiarité ou distance, égalité ou hiérarchie (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 171). Certaines questions discrètes ou intimes s'immisçant dans les « *territoires du moi* » ou « *réserves* » de l'individu et de son individualité relèvent de l'impolitesse linguistique dans la société ghanéenne. Pour construire la représentation sémantique de l'acte *asembisa*, nous suivons le même protocole utilisé pour la représentation sémantique de *la question*, son équivalent en français. Nous présentons, dans le tableau de la page suivante, cette représentation de *asembisa* à partir des discours lexicographiques synthétisés dans le paragraphe précédent et à l'idée que nous avons de l'acte en contexte twi.



Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
<p>1) A) X savoir P</p> <p style="text-align: center;">Ou</p> <p>B) X ne pas savoir P</p> <p style="text-align: center;">POURTANT</p> <p>2) X vouloir savoir P</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>3) X croire Y avoir P</p> <p style="text-align: center;">POURTANT</p> <p>4) Y pouvoir avoir/ ne pas avoir P</p> <p style="text-align: center;">DONC</p> <p>5) X dire P à Y 1), 2), 3) et 4)</p>	<p>DONC compétence, intelligence, connaissance, informé, instruit, maîtrise, ruse ...</p> <p>DONC incompétence, ignorance, naïveté, en difficulté, inconnu, aide, besoin, bienveillance, indulgence...</p> <p>DONC vouloir apprendre, s’informer, fureter curiosité, satisfaire un désir, réaliser un souhait, combler une ignorance, connaître une vérité, connaître un fait, clarification, vérification, confirmation, vulnérabilité, rassurance, valider ...</p> <p>DONC réaction positive, réponse, mensonge, vérité, affirmation, dénégation, coopération, collaboration, objection, réfutation, riposte, évaluation, mise à l’épreuve ...</p> <p>DONC ignorance, inapte, savoir, apprentissage, connaisseur, instruit, bienfaiteur, serviable, désir, volonté, résignation, ruse, désespérer ...</p> <p>DONC demande, interrogation, sollicitation, assertion, interpellation, accoster, aborder, réquisitionner ...</p>	<p style="text-align: center;"><i>Asembisa</i></p> <p style="text-align: center;">DONC/POURTANT</p> <p style="text-align: center;">éléments des stéréotypes</p>

**Tableau 13: La représentation de asembisa en twi**

### 2.3. Comparaison des représentations sémantiques : la question vs asembisa

De toute évidence, la représentation sémantique de l'acte *asembisa* est identique à celle son équivalent en français *la question*. En nous appuyant sur les discours lexicographiques issue des deux communautés linguistiques, nous pourrions rapprocher les deux significations respectives. Non seulement ces actes partagent le même noyau dans notre description sémantique, mais les stéréotypes associés aux noyaux sont aussi valables dans les deux communautés linguistiques. *La question* comme *asembisa* ont une caractéristique fondamentale, celle de la recherche d'un apport d'information par le biais d'une assertion, une structure interrogative ou autres formes d'énonciations en fonction de la situation de communication. Dans les deux contextes, le degré de sommation des actes est sensible aux variables sociales et contextuelles dans la mesure où l'obligation de répondre et d'avoir un retour instamment semble suivre la même logique. L'exigence de répondre à une question est variable dans les deux cultures même si le locuteur n'attend qu'une réponse appropriée, claire et précise.

### 2.4. Représentation conceptuelle de la question et de asembisa

Nous reconstituons une représentation sémantico-conceptuelle de *la question* et de *asembisa* à partir des réponses de nos informateurs à travers les associations spontanées et les représentations réfléchies recueillies au moyen du test des savoirs déclaratifs. Pour les associations libres et spontanées, nous traitons les résultats de la question 1b : *Quels sont les mots que vous associez aux mots (donnez autant de mots que possible) : [...], b) question*. Au niveau des représentations réfléchies, les résultats des questions 2b, 6b, 9 et 11b axées sur les explications métalinguistiques des actes en français et en twi. Ces questions se présentent ainsi :

- 2b : *Selon vous que signifient la question, [...] ? Donner votre propre définition ?*
- 6b : *d'habitude quelles sont les raisons pour lesquelles vous posez une question ?*
- 9 : *Vous venez de poser une question à quelqu'un, qu'attendez-vous de lui ?*
- 11b : *Quels sentiments éprouvez-vous après avoir posé une question (ceux-ci peuvent être positifs comme négatifs).*

Comme pour *la requête*, la représentation sémantico-conceptuelle de *la question* et de *asembisa* s'appuient également sur la saillance des cinq champs sémantiques identifiés au niveau des associations spontanées et les représentations réfléchies. Ces cinq champs sémantiques sont repris ci-dessous :

- 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur*
- 2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur*
- 3) *Les mots se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation*
- 4) *Les mots liés à la politesse*
- 5) *Les mots se rapportant au destinataire*

Nous présentons les résultats des associations libres et spontanées et des représentations réfléchies des actes auprès des trois groupes d'informateurs sollicités.

#### **2.4.1. Les associations spontanées à la question chez les locuteurs natifs français**

36 mots différents associés à *la question* ont été répertoriés et 110 occurrences mobilisées. 6 mots repérés ont été écartés du corpus établi pour cette analyse : *interaction (1)*, *mystère (1)*, *sujet (1)*, *chercheur (1)*, *école (1)*, *point d'interrogation (1)*, car ils ne s'alignent pas sur nos critères d'analyse, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent pas des champs sémantiques pourtant bien qu'ils soient pris en compte dans nos interprétations. Les associations repérées font parties de la strate nucléaire de la définition de *la question* et donc indispensables dans l'appréhension globale de cet acte illocutoire :

- 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur (5 mots et 21 occurrences – 19,09%)*

5 mots comptabilisant 21 occurrences sont liés à l'action visée par le locuteur dans son énonciation. Ces mots sont notamment : *réponse (10)*, *information (5)*, *connaissance (4)*, *savoir (1)*, *recherche (1)*. En posant une question, le locuteur espère avoir une réponse, une information, une connaissance, etc. Pour satisfaire sa curiosité, combler son ignorance ou se rassurer. Cette dimension de *la question* inscrite dans les définitions dictionnairiques est confortée et mise en avant dans les associations stéréotypiques que font nos informateurs français de cet acte. Les 10 occurrences du mot *réponse* renforcent également, à ce niveau de la conceptualisation, le lien du duo question-réponse mis en avant dans l'appréhension sémantico-pragmatique de l'acte.

2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (11 mots et 21 occurrences – 19,09%)*

15 occurrences comptabilisées pour les 11 associations de mots répertoriées. Ces associations de mots relèvent des états psychologiques, des attitudes, des comportements et des motivations du locuteur dans la réalisation de l'acte. Les 11 associations de mots sont les suivants : *problème (6), curiosité (5), incertitude (2), confirmation (1), besoin (1), difficulté (1), incompréhension (1), introspection (1), raisonnement (1), doute (1), inconnu (1)*. Ces mots désignent les sources d'émergence ou les éléments déclencheurs qui incitent la réalisation de *la question*. On retrouve également des mots de jugement à valeur épistémique (*incertitude, incompréhension, inconnu*) et un mot relevant de la croyance à valeur doxologie (*doute*).

3) *Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (17 mots et 65 occurrences – 59,09%)*

Ce champ sémantique réunit la majorité des associations de mots répertoriées ; 17 mots regroupant 63 occurrences. Parmi ces mots, nous remarquons une occurrence importante des deux stéréotypes de la signification lexicale : *interrogation (30)* et *demande (20)*. Par ordre d'évocation, ces deux stéréotypes comptant 50 occurrences sont les deux mots les plus évoqués dans les associations de mots, et en même temps, marquent plus de saillance par rapport aux autres 29 mots constituant notre corpus. En dehors de ces deux mots, nous retrouvons aussi 15 associations de mots évoquées une seule fois (une occurrence) : *rhétorique, questionner, questionnement, indirecte, implicite, sous-entendu, interrogatoire, discuter, moyen détourné, question ouverte, question fermée, sollicitation, devinette, énigme, colle*.

4) *Les mots liés à la politesse (1 mot et 1 occurrence – 0,91%)*

Sur les 31 associations de mots retenues pour cette analyse, nous ne repérons qu'un mot, évoqué en plus une fois, pour ce champ : *politesse (1)*.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (2 mots et 2 occurrences – 1,82%)*

2 associations de mots sont repérées pour ce champ sémantique : *dépendance à quelqu'un (1), réfléchir (1)*.

Le tableau suivant récapitule la distribution de saillance des champs sémantique que nous venons d'aborder.

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	21	19,09%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	21	19,09%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	65	59,09%
Les mots liés à la politesse	1	0,91%
Les mots se rapportant au destinataire	2	1,82%

**Tableau 14 : Les associations spontanées de la question chez les locuteurs natifs français**

Dans un ordre décroissant, le tableau montre une saillance bien marquée au niveau de l'appréhension des stratégies et moyens de réalisation (59,09%), suivi des champs sémantiques autour de l'action visée (19,09%) et les états d'esprits du locuteur (19,09%). En revanche, les champs sémantiques construits autour de la politesse et du destinataire détiennent une saillance dérisoire dans l'ensemble des associations de mots recueillies. Nous constatons que les deux associations de mots cumulant 50 occurrences : *interrogation* (30) et *demande* (20) sont au cœur de l'appréhension de *la question* en tant qu'acte illocutoire par ordre et nombre d'évocation. Ces deux associations de mots bénéficient ainsi d'une saillance saisissante dans l'ensemble des 36 associations de mots repérées constituant notre corpus. Ces associations ne sont que des synonymes de la question mais appartiennent à la strate des stéréotypes de la signification de *la question*.

#### **2.4.2. Les associations spontanées de *aɛmbisa* chez les locuteurs natifs twi**

Pour cet acte, nous avons répertorié 22 associations de mots comptant 49 occurrences proposées. En répartissant ces associations de mots sur les cinq champs sémantiques identifiés, nous constatons qu'aucune association de mots n'est liée au destinataire de l'acte à ce niveau de la représentation sémantico-conceptuelle en twi. La distribution de saillance des champs sémantique est organisée de la manière suivante :

- 1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur* (9 mots et 26 occurrences – 50,98%)

Nous enregistrerons 9 associations de mots avec 26 occurrences dans le corpus twi : *mmuaye* [réponse] (12), *mfeefeemu* [recherche] (3), *nhwehwemu* [recherche] (2), *adehwehwe* (2) [une quête], *nimdee* [connaissance] (2), *nyansa* (1) [connaissance], *nyiano* (1) [retour], *adwenegyee* (1) [avis], *adwenkyere* (1) [avis], *mmoa* (1) [aide]. Ces associations de mots représentent explicitement les intentions illocutoires des locuteurs quant à la réalisation de l'acte *asembisa*. Ces intentions vont de la recherche d'une réponse ou retour sur le contenu de la question (moins matériel) à la sollicitation d'une aide (plus matériel). Ces associations de mots repérées relèvent des stéréotypes présents dans la représentation sémantique des expressions performatives et la signification lexicale de cet acte. Tout comme en contexte français, nous identifions un lien étroit entre *asembisa* et *mmuaye* [réponse] qui comptabilisent la plus forte (12 occurrences) dans l'ensemble des associations de mots.

2) *Les mots portant aux états d'esprits du locuteur (2 mots et 2 occurrences – 3,92%)*

2 mots cumulant 2 occurrences sont recensés pour ce champ sémantique : *ahiadee* [besoin] et *feree* [honte]. Ces associations de mots convoquent deux valeurs sémantiques ; la valeur aléthique pour *ahiadee* [besoin] et la valeur axiologique affective pour *feree* [honte]. *Asembisa* convoque un état de besoin ou de nécessité et par conséquent suscite une attitude affective négative puisque le locuteur est censé mettre en évidence son état de manque à travers l'expression de *la question*.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (5 mots et 20 occurrences – 39,22%)*

5 associations de mots comptabilisant 20 occurrences forment ce champ autour des stratégies et moyens de réalisation : *anototo* (8) [interrogation], *adesrede* (5) [requête], *ɔhye* (2) [ordre], *akyewpa* [supplication] (2), *abisadee* (1) [demande]. Hormis *ɔhye* (2) [ordre], les autres associations de mots relèvent des stéréotypes de la représentation sémantique. L'apparition de *ɔhye* (2) [ordre] sous-entendrait une forme de contrainte subtilement enracinée dans la conceptualisation de l'acte.

4) *Les mots liés à la politesse (2 mots et 3 occurrences – 8,16%)*

2 associations de mots regroupant 3 occurrences constituent ce champ sémantique : *obuo* (2) [respect], *ahobrasee* (1) [humilité]. Ces associations de mots convoquent des valeurs axiologiques morales positives associées à l'expression de la politesse linguistique.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (aucune occurrence recensée)*

Pour ce champ sémantique, nous n'avons identifié aucune association de mots dans le corpus constitué. C'est-à-dire toute référence explicite ou implicite au destinataire qui est censé exaucer les intentions illocutoires du locuteur est totalement absente à ce niveau de la représentation sémantico-conceptuelle.

Le tableau qui suit présente d'une manière récapitulative la distribution de saillance des cinq champs sémantiques élaborés :

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	26	50,98%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	2	3,92%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	20	39,22%
Les mots liés à la politesse	3	5,88%
Les mots se rapportant au destinataire	-	-

**Tableau 15 : Les associations spontanées de *asembisa* chez les locuteurs natifs twi**

Ce tableau fait apparaître la saillance des champs sémantiques autour de l'action visée par le locuteur (50,98%), et les stratégies et moyens de réalisation (39,22%) largement représentés au détriment des trois autres champs sémantiques. Cette distribution de saillance consolide la nature directive de l'acte *asembisa* dans le but d'accomplir une intention illocutoire plus ou moins matérielle au moyen de la sollicitation d'information. L'évocation des mots liés à la politesse (même si faible) met en évidence l'appréhension de la nature menaçante de cet acte dans la communauté linguistique ghanéenne.

#### **2.4.3. Les associations spontanées de la question chez les étudiants ghanéens**

Contrairement aux corpus des locuteurs natifs français et à moindre mesure des locuteurs natifs twi, nous avons répertorié un faible nombre d'associations de mots pour ce corpus. En somme, nous comptons que 11 associations de mots comptabilisant 35 occurrences. Ces associations de mots se répartissent essentiellement sur trois champs sémantiques à savoir celui associé aux stratégies et moyens de réalisation, celui lié à la politesse, et enfin celui portant sur l'action visée par le locuteur. Une seule association de mot est repérée pour le

champ sémantique des états d'esprits du locuteur. Aucune association de mots n'est répertoriée pour le champ sémantique autour du destinataire.

Nous avons fait abstraction d'un nombre important d'associations de mots ne correspondant pas aux critères sémantiques instaurés. 24 associations de mots comptant 47 occurrences ne sont pas pris en considération dans la distribution de saillance sémantique ciblant des substantifs ou des groupes nominaux. Ces associations de mots sont en majorité des adverbes interrogatifs (*comment, pourquoi*), des formules interrogatives (*est-ce que, qu'est-ce que*), des pronoms interrogatifs variables (*qui, laquelle*), des adverbes interrogatifs de lieu (*où, quand*), etc. Ces associations écartées regroupent d'une part les entités linguistiques mobilisées dans la réalisation linguistique de *la question* et les propriétés essentielles les plus saillantes et largement partagées au sein de cette promotion d'étudiants sollicités pour cette étude. Ces associations écartées renforcent la saillance du champ sémantique autour des stratégies et moyens de réalisation étant donné qu'elles sont des entités linguistiques utilisées dans la réalisation de l'acte. La fréquence de ces associations pourrait s'expliquer par le niveau de la compétence sémantico-pragmatique des étudiants quant à leur appréhension de l'acte de la question en français. Les 11 associations de mots comptabilisant 35 occurrences se répartissent sur les champs sémantiques de la manière suivante :

1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur (2 mots et 2 occurrences – 5,71%)*

2 associations de mots comptant 2 occurrences sont repérées : *renseignement (1)* et *savoir (1)*.

2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (1 mot et 1 occurrence – 2,86)*

Nous repérons une seule association de mot ayant une occurrence pour ce champ : *vouloir (1)*.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies de réalisation (5 mots et 27 occurrences – 77,14%)*

Ce champ sémantique est constitué de 5 associations de mots comptabilisant 27 occurrences : *demander (11), demande (11), interrogation (3), interroger (1) et revendiquer (1)*.

4) *Les mots liés à la politesse (2 mots et 5 occurrences – 14,29 %)*

2 formules de politesse ayant 5 occurrences d'associations sont recensées : *s'il vous plaît (4)*, *excusez-moi (1)*. Ces associations de mots sont des procédés linguistiques d'atténuations mobilisées dans les réalisations linguistiques. Ces formules convoquent des valeurs



axiologiques affectives inhérentes dans l’appréhension de la question en tant qu’acte directif et menaçant les faces des interlocuteurs.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (aucune association de mots répertoriée)*

Aucune association de mot faisant référence au destinataire n’est répertoriée dans le corpus. Les étudiants passent complètement à côté de toute implication du destinataire dans l’appréhension de *la question* à ce niveau de la conceptualisation de l’acte. Le tableau de la page suivante fait mieux apparaître la saillance des champs sémantiques établis au niveau des associations libres et spontanées qui mettent en avant les propriétés essentielles les plus saillantes et largement partagées par les étudiants ghanéens.

Champs sémantiques	Nombre d’occurrence	Pourcentage
Les mots liés à l’action visée par le locuteur	2	5,71%
Les mots se rapportant aux états d’esprits du locuteur	1	2,86%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	27	77,14%
Les mots liés à la politesse	5	14,29%
Les mots se rapportant au destinataire	-	-

**Tableau 16 : Les associations spontanées à la question chez les étudiants ghanéens**

À ce niveau de la conceptualisation, les associations de mots proposées autour des stratégies et moyens de réalisation bénéficient d’une saillance conséquente chez les étudiants ghanéens. En plus d’être le champ sémantique le plus proéminent (27 occurrences sur les 35 recueillies), ces 3 associations de mots : *demander* (11), *demande* (11), *interrogation* (3) sont les mots les plus évoqués par ordre d’évocation hormis les mots écartés du corpus pour des raisons que nous avons précisées en amont.

**2.5. Représentation réfléchie de la question et asembisa**

À ce niveau de la conceptualisation, nous présentons les résultats des questions *2b*, *6b*, *9* et *11b* axées sur les explications métalinguistiques à travers l’évaluation des actes et les définitions naturelles des actes proposées par les informateurs sollicités. Le but est de confirmer les définitions dictionnaires, saisir certains aspects de la signification lexicale qui auraient pu être ignorés dans les définitions dictionnaires consultées et confirmer ou

pas les propriétés essentielles répertoriées dans les associations libres et spontanées. Ces conceptualisations réfléchies se construisent autour de la distribution de saillance des champs sémantiques établis.

### 2.5.1. Représentation réfléchie de la question chez les locuteurs natifs français

À l'image des associations libres et spontanées, les deux champs sémantiques autour de la politesse et du destinataire sont les moins saillants avec de faibles pourcentages de 2% et 5% respectivement. Le champ sémantique autour de l'action visée par le locuteur bénéficie d'une prééminence importante (45,50%), suivi du champ se rapportant aux états d'esprits du locuteur (35,50%) et celui des stratégies et moyens de réalisation (13%). À ce niveau de la conceptualisation de *la question*, nous constatons que la représentation réfléchie repose essentiellement sur la saillance du champ autour de l'action visée par le locuteur, celui se rapportant aux états d'esprits et finalement le champ autour des stratégies et moyens de réalisation.

Tout comme pour les associations libres et spontanées, nous constatons que la saillance du champ de la politesse et celui du destinataire est beaucoup moins importante eu égard aux trois autres champs qui dominent largement ce niveau de la conceptualisation de l'acte. Les explications métalinguistiques se rapportant à l'action visée par le locuteur renvoient aux valeurs épistémiques qui remplissent la fonction communicative liée au but illocutoire de *la question*. Pour ce qui relève du champ des états d'esprits du locuteur, les états psychologiques et les comportements sont mis en évidence dans les réponses. Ce champ renvoie à deux valeurs modales principales à savoir des valeurs axiologiques (intellectuels et affectifs) et des valeurs finalisantes de nature volitive et désidérative

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	44,50%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	35,50%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	13%
Les mots liés à la politesse	2%
Les mots se rapportant au destinataire	5%

**Tableau 17 : Représentation réfléchie de la question chez les locuteurs natifs français**

### 2.5.2. Représentation réfléchie de *asembisa* chez les locuteurs natifs *twi*

Par ordre décroissant de saillance, deux champs sémantiques sont largement privilégiés dans les explications métalinguistiques recueillies. Le champ sémantique autour de l'action visée par le locuteur est massivement représenté avec un pourcentage de 50% suivi de celui centré sur les états d'esprits du locuteur (29,22%). Cette fois-ci, le champ sémantique autour du destinataire, négligé dans les associations spontanées est représenté à ce niveau (11,04%). Par conséquent, la distribution de saillance s'étend sur quatre champs sémantiques au détriment de celui de la politesse qui détient une saillance extrêmement faible.

Concernant le champ de l'action visée par le locuteur, nous constatons une présence importante de qualificatifs pour décrire les réponses attendues auprès du destinataire. Le mot *réponse* est accompagnée de qualificatif renvoyant aux valeurs axiologiques positives et aux valeurs aléthiques (réaction immédiate). Pour les valeurs axiologiques positives, les groupes nominaux suivant sont constitutifs des discours définitionnels de nos informateurs lorsqu'ils évoquent la réponse : *mmuaye papa [réponse correcte]*, *mmuaye pepepe [réponse juste]*, *mmuaye turodoo/ nokore [réponse véridique]*, *mmuaye a ebeto m'akoma so [réponse réconfortante]*, *mmuaye anide [réponse convenable]*, *mmuaye a ebeto mi tirim [réponse convaincante]*, *mmuaye a aniso [réponse propice]*.

On trouve également des mots convoquant des valeurs aléthiques exigeant une réaction immédiate et une valeur pragmatique liée à l'efficacité comme : *annoyie ntemntem [réponse/retour instantané(e)]*, *mmuaye animuanimu [réponse immédiate]*. À partir de cette organisation sémantico-conceptuelle de la production et la compréhension de l'acte *asembisa*, le locuteur sollicite une réponse précise et spécifique dans un laps de temps immédiat. Une réponse générique à une question semble insuffisante ; en revanche, elle doit correspondre aux attentes particulières du locuteur mises en avant dans le contenu propositionnel de son acte. Nous résumons la distribution de saillance des champs sémantiques dans le tableau suivant:

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	50%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	29,22%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	8,44%
Les mots liés à la politesse	1,30%
Les mots se rapportant au destinataire	11,04%

**Tableau 18 : Représentation réfléchie de *asembisa* chez les locuteurs natifs *twi***

### 2.5.3. Représentation réfléchie de la question chez les étudiants ghanéens

Il apparaît que la distribution de saillance est concentrée sur trois champs sémantiques, celui de l'action visée par le locuteur (55,49%), celui des états d'esprits du locuteur (20,81), celui des stratégies et moyens de réalisation (16,76%). Encore une fois, les champs sémantiques autour du destinataire et de la politesse sont moins représentés avec des pourcentages respectifs de 6,36% et 0,58%. Contrairement aux associations spontanées, la distribution de saillance sémantique est relativement stable. S'agissant du champ de l'action visée par le locuteur, nous recensons une panoplie d'appétence plus ou moins matérielle incitant le locuteur à réaliser cet acte.

D'après notre corpus, ces actions visées vont de la recherche, en particulier d'un avis, d'une aide, d'une connaissance, d'une information, d'une clarification, d'une vérification, d'une réaction, d'une précision, pour convaincre, à une volonté d'avoir des éclaircissements, de s'informer sur les états de choses et de faire une demande. L'essentiel de ces mots relèvent des stéréotypes présents dans la représentation sémantique que nous avons construite précédemment. Concernant le champ sémantique des états d'esprits du locuteur, une représentation importante des affects positifs [*optimiste, satisfaction, joie, contente*] et négatifs [*impatience, timide, stress*] ainsi que des valeurs volitives [*curieux*] est mise en vue à travers les sentiments éprouvés et les états psychologiques. Comme nous l'avons constaté au niveau des associations libres et spontanées, les mots répertoriés dans le champ des stratégies et moyens de réalisation reviennent également dans les explications métalinguistiques [*demande, demander, interroger, faire une interrogation, requête*].

Comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, la représentation réfléchie fait apparaître une saillance minime des mots se rapportant au destinataire, un champ ignoré au niveau des associations spontanées.

<b>Champs sémantiques</b>	<b>Pourcentage</b>
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	<b>55,49%</b>
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	<b>20,81%</b>
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	<b>16,76%</b>
Les mots liés à la politesse	<b>0,58%</b>
Les mots se rapportant au destinataire	<b>6,36%</b>

**Tableau 19 : Représentation réfléchie de la question chez les étudiants ghanéens**

## **2.6. Représentation sémantico-conceptuelle de la question et de *aɛmbisa***

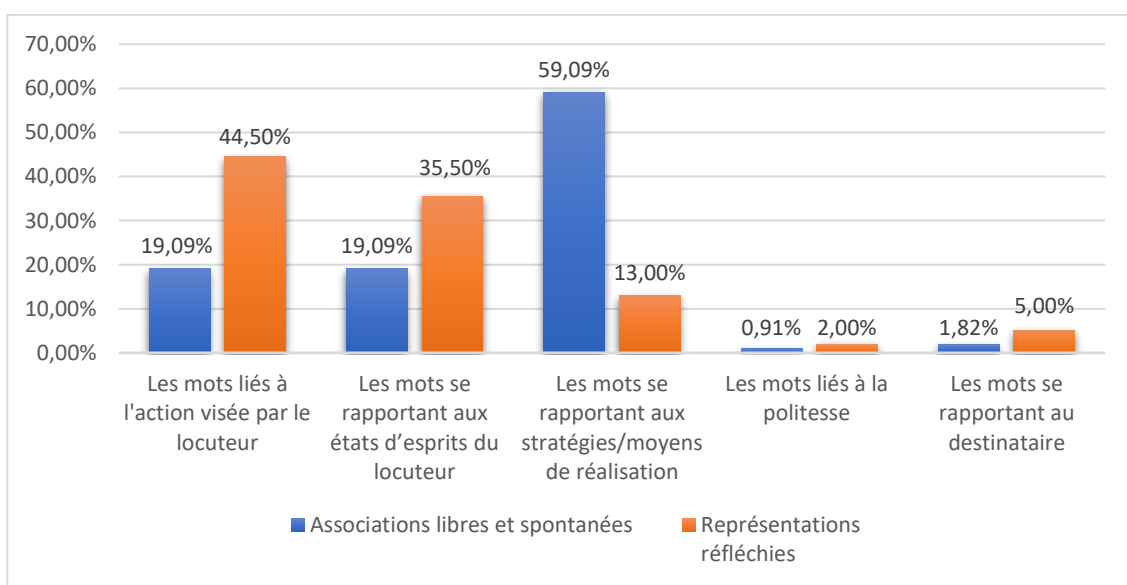
En reliant les associations libres et spontanées des mots aux évaluations plus réfléchies, nous présentons une organisation sémantico-conceptuelle qui sous-tend la réalisation et compréhension des actes, par le biais de la variation de saillance des cinq champs sémantiques identifiés pour ces actes directifs et menaçants. Au-delà de la construction de l'organisation sémantico-conceptuelle et la représentation réfléchie propre aux trois groupes d'informateurs, nous pourrions chercher à savoir si cette organisation sémantico-conceptuelle entraîneraient des conséquences sur les réalisations linguistiques potentielles des actes. Nous vérifierons ultérieurement si ces conceptualisations stimulent les réalisations linguistiques mobilisées. Au bout du compte, nous envisageons d'établir un lien entre les conceptualisations des actes et leur réalisations linguistiques recueillies à l'aide du DCT.

### **2.6.1. Représentation sémantico-conceptuelle de la question chez les locuteurs natifs français**

Le fusionnement des niveaux spontané et réfléchi de la représentation sémantico-conceptuelle de *la question* met en évidence la saillance de trois champs sémantiques principales. Dans un ordre décroissant, la représentation sémantico-conceptuelle de *la question* repose sur le champ sémantique des stratégies/moyens de réalisation, sur celui liée à l'action visée par le locuteur

suivi du champ des états d'esprits du locuteur. Ces trois champs sémantiques sont proéminents dans la distribution de saillance aux niveaux des associations libres et spontanées, et des évaluations plus réfléchies de l'acte. En outre, deux des trois champs sémantiques : celui de l'action visée par le locuteur et celui des états d'esprits présentent une saillance relativement stable à chaque niveau de la conceptualisation. Une stabilité qui souligne la sensibilité des états psychologiques, des attitudes du locuteur ainsi que le but illocutoire envisagé à travers l'apport d'information dans l'appréhension de l'acte. On s'aperçoit que cet acte est conditionné par des ressenties plutôt négatifs du locuteur dans sa quête d'un apport d'information afin d'assouvir un intérêt particulier.

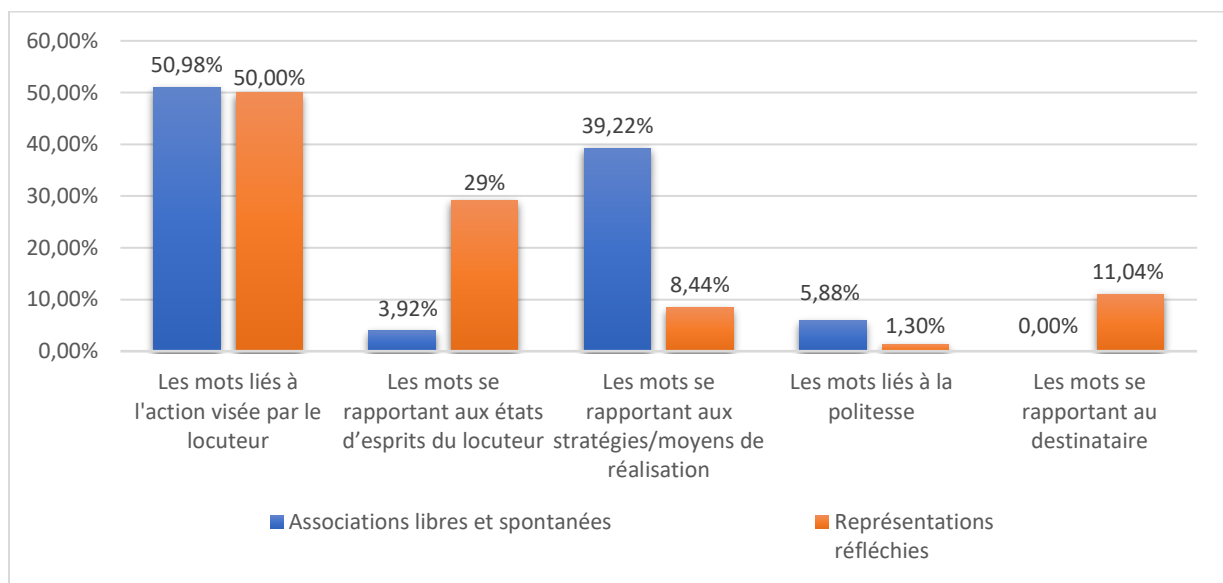
À partir de cette conceptualisation, nous pouvons conclure qu'en posant une question, le locuteur cible la réalisation d'une intention illocutoire principale ; celle d'obtenir une information (connue ou ignorée) mise en avant dans le discours dictionnaire (une confirmation, une dénégation, un renseignement, des explications connaître une opinion, avoir une précision, un avis, etc.). D'ailleurs, cette représentation sémantico-conceptuelle affirme également la validité du noyau et des stéréotypes de la représentation sémantique construite à partir du discours lexicographique. Comme le montre la *figure 8*, nous apercevons que nos informateurs prêtent moins d'attention au destinataire à qui *la question* est adressée lors de la conceptualisation de l'acte tout en se détachant des normes de la politesse linguistique. En tant qu'acte directif manifestement menaçant, la saillance du champ de la politesse laisse entendre que les normes de politesse passent sous silence dans la conceptualisation de l'acte.



**Figure 8: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de de la question**

## 2.6.2. Représentation sémantico-conceptuelle de *asembisa* chez les locuteurs natifs twi

Dans un ordre décroissant, la distribution de saillance est concentrée sur trois grands champs sémantiques prédominants, à savoir le champ de l'action visée par le locuteur, celui des stratégies et moyens de réalisation, et celui des états d'esprits exprimés par le locuteur. A l'instar des informateurs français, le champ de la politesse et celui du destinataire sont relégués à une place minime voire inaperçibles dans la conceptualisation de l'acte. Les informateurs twi privilégient amplement le champ sémantique de l'action visée au niveau des associations spontanées et de la représentation réfléchie de l'acte. Ils conceptualisent l'acte *asembisa* à travers les buts illocutoires envisagés dans l'interaction. La prééminence des buts illocutoires recensés par le biais du champ sémantique de l'action visée par le locuteur présume une sollicitation constante et de manière prioritaire au sein des champs sémantiques établis. Nous apercevons aussi que les états psychologiques exprimés par le locuteur avant et après la réalisation de l'acte conditionnent la conceptualisation de l'acte à l'échelle réflexive. La figure ci-après illustre la conceptualisation sémantico-conceptuelle à partir des cinq champs sémantiques identifiés :

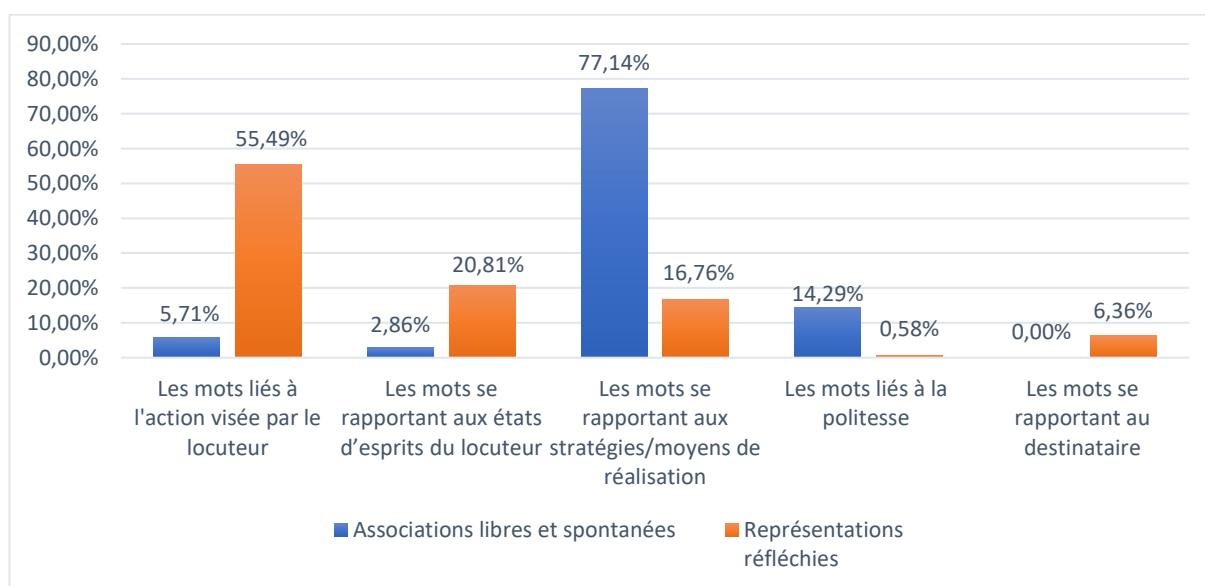


**Figure 9: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de *asembisa***

### 2.6.3. Représentation sémantico-conceptuelle de la question chez les étudiants ghanéens

Le champ sémantique des stratégies et moyens de réalisation est massivement représenté au niveau des associations libres et spontanées des mots. En revanche, la représentation réfléchie est fortement marquée par la dominance du champ de l'action visée par l'acte. Dans l'ensemble, la distribution de saillance est orientée vers quatre champs sémantiques largement représentés. Bien que l'évocation du destinataire soit représentée au niveau de l'évaluation réfléchie de l'acte, aucune occurrence n'a été répertoriée dans les associations libres et spontanées des mots. Ainsi, ce champ détient une saillance extrêmement réduite chez les étudiants. Dans un ordre déclinant, la distribution de saillance fait bien apparaître la place importante du champ sémantique des stratégies de réalisation, celui de l'action visée, celui des états d'esprits du locuteur et enfin le champ de la politesse.

Les étudiants prêtent une attention assez modérée à la politesse comparés aux locuteurs natifs français qui assignent la politesse à un rang relativement inférieur lors de la conceptualisation de l'acte de question. On découvre également une présence accrue des entités linguistiques caractérisant les structures interrogatives communément sollicitées dans les réalisations linguistiques de l'acte.



**Figure 10: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de la question chez les étudiants ghanéens**



## 2.7. Comparaison des représentations sémantico-conceptuelles de la question vs asembisa

Dans cette démarche contrastive, il s'est avéré que l'organisation sémantico-conceptuelle des actes est principalement axée sur la saillance des trois champs sémantiques : le champ de l'action visée par le locuteur, celui des états d'esprit du locuteur et celui se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation. En français comme en twi, la prise en considération du destinataire et de la politesse linguistique semble ne pas être la préoccupation majeure des informateurs lors de la conceptualisation de l'acte. On constate une saillance saisissante du champ de l'action visée par le locuteur lorsqu'il s'agit de *asembisa*, et celui des stratégies et moyens de réalisation dans la conceptualisation de *la question*.

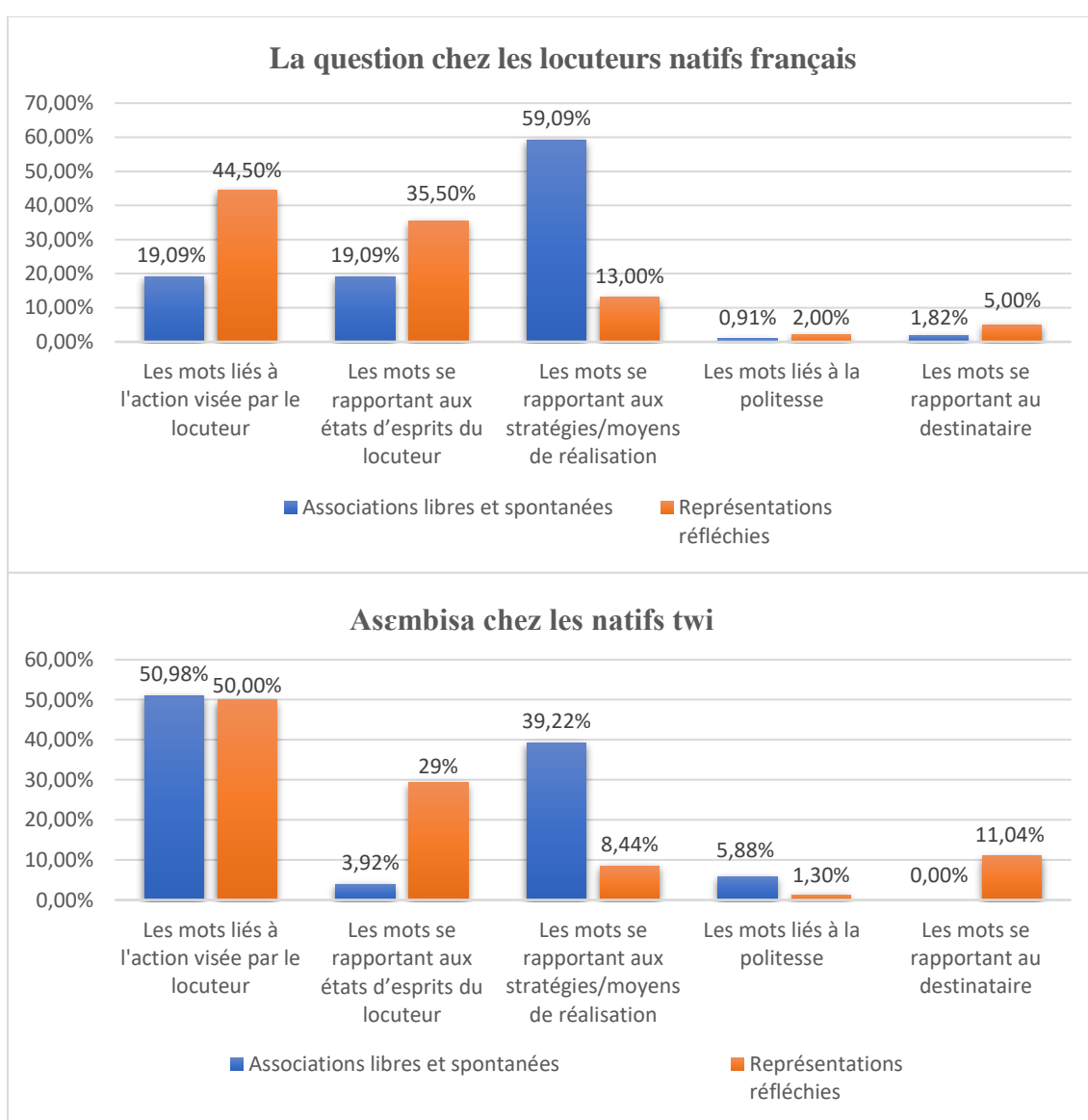
Chez les informatifs français, *la question* est perçue sous forme d'interrogation et de demande pour l'obtention d'une information alors que *asembisa* est orienté plutôt vers l'obtention d'une réponse convenable, une connaissance, un avis, entre autres. Les états psychologiques et attitudes exprimés par le locuteur lors de la réalisation des actes sont identiques dans leur conceptualisation bien qu'ils soient plus évoqués en français qu'en twi. La réalisation de l'acte engendre des sentiments négatifs sous forme de malaise, gêne, peur, honte, stress, etc. qui mettent en danger la face négative du locuteur.

Dans les deux communautés linguistiques, la conceptualisation des actes mettent en avant la curiosité, l'incertitude, le doute, l'incompréhension du locuteur sur les états de choses aussi bien que la volonté et le désir qu'il éprouve lors de sa réalisation. D'ailleurs, nous constatons une prise en compte significative de la face négative du locuteur à travers le champ sémantique lié aux états d'esprit du locuteur au détriment du destinataire. La coopération de ce dernier est attendue de manière facultative malgré les enjeux liés de l'action visée par le locuteur. À ce stade, il nous paraît tout à fait logique de conclure que non seulement le noyau et les stéréotypes des deux actes convergent dans la description sémantique de la signification lexicale, mais aussi dans leur représentation sémantico-conceptuelle, axée sur trois champs sémantiques identifiés dotées d'une saillance variant d'un champ à l'autre pour chaque acte. Dans un ordre décroissant, nous recapitulons la saillance des champs sémantiques de la manière suivante :

1. Pour *la question*, le champ des stratégies/moyens de réalisation est au centre de la distribution de saillance suivi de celui de l'action visée par le locuteur, le champ des états d'esprits du locuteur, et ceux du destinataire et de la politesse ;

2. Pour *asembisa*, le champ de l'action visée par le locuteur est en premier suivi de celui des stratégies/moyens de réalisation, celui des états d'esprits du locuteur, celui du destinataire, et en dernier le champ de la politesse.

La figure 11 met en parallèle les représentations sémantico-conceptuelles deux actes chez les locuteurs natifs français et twi :



**Figure 11: Représentations sémantico-conceptuelles de la question vs asembisa**

## Chapitre 3 : Représentation sémantico-conceptuelle de l'ordre et $\text{ɔhyɛ}$

### 3.1. Représentation sémantique de l'ordre et $\text{ɔhyɛ}$

La représentation sémantico-conceptuelle de *l'ordre* en français et de son équivalente *ɔhyɛ* en twi s'appuient d'une part sur le postulat empirique formulé à partir de l'identification de l'intention illocutoire telle qu'elle apparaît dans le noyau de la signification lexicale du nominal désignant cette intention illocutoire, et d'autre part, à partir de l'usage des structures performatives employées dans les langues pour exprimer ces actes directifs en interaction verbale. Nous partons toujours d'un postulat empirique sous forme d'une représentation conceptuelle modale de l'acte constituée à partir de notre vécu expérimentiel en tant que locuteur du français et du twi. La conceptualisation des actes construites dans les deux communautés linguistiques se présente sous forme d'une structure modale, une configuration d'attitudes qui sous-tend l'intention illocutoire du locuteur et qui correspond aux règles d'usage des expressions performatives et du nominal désignant ces actes illocutoires. En outre, cette représentation s'appuie autant sur la signification nucléaire du nominal *ordre* telle qu'elle apparaît à travers les associations de mots déployées dans les définitions lexicographiques. Le postulat empirique de *l'ordre* et *ɔhyɛ* se présente ainsi dans la *figure 12* ci-dessous. En guise de rappel, X renvoie au Locuteur, Y au destinataire du message, P au contenu propositionnel de l'acte, DONC et POURTANT sont des connecteurs abstraits marquant les relations argumentatives qui lient les représentations des attitudes et valeurs modales.

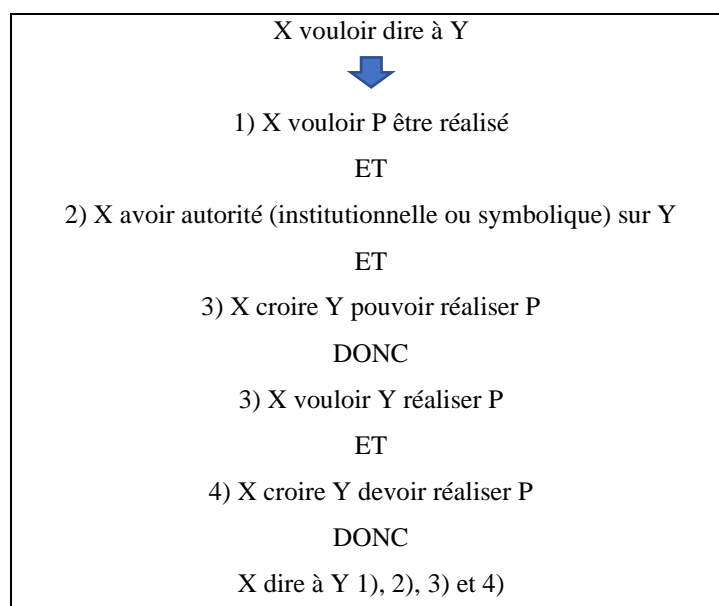


Figure 12: Représentation conceptuelle modale de l'ordre et  $\text{ɔhyɛ}$  (notre postulat empirique)

Ce postulat empirique est également construit à partir de notre intuition en tant que linguiste et à partir de l'étude de la signification des nominaux à partir de leurs propriétés essentielles et stables, censées être partagées par la communauté linguistique française et relayées dans les discours lexicographiques respectifs. Ces discours entérinent notre postulat empirique des actes susceptibles de se réaliser dans les contextes culturels et linguistiques étudiés de manière différente. Pour construire la représentation sémantique de *l'ordre* à partir de la signification lexicale, nous adoptons les définitions lexicographiques issues des trois dictionnaires en ligne identifiés pour cette étude. Le mot *ordre* (*substantif, masculin*) est ainsi défini :

- Acte par lequel une autorité commande de faire quelque chose ; ensemble d'injonctions, de dispositions impératives ;
  - *Agir sur ordre* : Agir en exécutant un ordre reçu d'un supérieur et non de sa propre initiative
  - *Avoir, recevoir ordre de + infinitif* : Avoir reçu la mission, la consigne de ...
  - *Avoir qqn/qqc. À ses ordres* : Avoir quelqu'un/quelque chose sous son autorité, à sa disposition
  - *Avoir quelqu'un sous ses ordres* : Avoir quelqu'un comme subordonné
  - *Donner ordre de [...]* : Donner la mission, la consigne de
  - *Être aux ordres (de quelqu'un)* : Être, se mettre à disposition, se soumettre aux ordres (de quelqu'un)
  - *Être sous les ordres de quelqu'un. [Dans une hiérarchie]* : Être le subordonné de quelqu'un
  
- Acte (déclaration) par lequel une autorité manifeste sa volonté ; disposition impérative ; - *Donner un ordre* : c'est ordonner, commander, imposer
  - *Exécuter un ordre / être aux ordres de quelqu'un* : agir pour son compte, agir servilement pour le compte du locuteur.
  
- Synonymes : demande, commandement, injonction, ordonner, commander, imposer, prescription, consigne, directive, instruction, précepte, sommation, mandement (vieux), oukase (péjoratif).

En premier lieu, nous constatons que les définitions dictionnaires du nominal renvoient directement à la conception pragmatique de *l'ordre* en tant qu'acte de langage directif. En effet, *l'ordre* est une demande émise par une autorité exigeant une réaction plus ou moins immédiate auprès du destinataire pour accomplir une action. Cette manifestation assez particulière de la demande gravite autour de l'autorité incarnée par le locuteur et de la nature impérative de l'action envisagée sur laquelle repose la demande. Pour qu'un ordre soit exécuté, le locuteur se doit d'incarner une autorité physique, institutionnelle, sociale ou morale qui régit et prévoit en amont la gestion de la relation interpersonnelle dans un cadre communicationnel entre lui et son destinataire.

L'autorité incarnée par le locuteur se cristallise autour des droits et privilèges qui lui sont attribués en vertu de l'organisation hiérarchique prévalant dans le contexte d'interaction. Un ordre peut être ainsi présenter sous forme d'injonction, de disposition, de commande, de directive visant à réaliser coûte que coûte la volonté et le désir du locuteur dans l'intérêt générale ou celui des interlocuteurs. Le destinataire est relégué au rôle d'accomplisseur dont la coopération demeure une condition essentielle *sine qua non* pour que la réalisation d'un ordre soit réussie. Ainsi, en exécutant un ordre, le destinataire se met à la disposition du locuteur, se soumet à sa volonté et agit servilement pour son compte en fonction des variables contextuelles qui prescrivent son statut et ses obligations envers le locuteur. *L'ordre* est ainsi marqué par l'autorité du locuteur, la nature variablement impérative de l'action envisagée et la soumission du destinataire.

En conséquence, nous proposons une représentation sémantique de *l'ordre* à partir des définitions dictionnaires explicatives illustrées. Ce discours lexicographique regroupe en principe les locutions et collocations du mot proposés dans des exemples attestés ou construits autrement dit la signification stéréotypique à travers les associations du mot déployées. Dans le cadre théorique de la SPA, cette représentation sémantique de l'acte est présentée à travers les trois strates de la signification lexicale présentée dans la *figure 13* ci-après :

Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
1) X vouloir P être réalisé ET	DONC vouloir réaliser un désir, réaliser un souhait, accomplir une tâche, combler un manque, réaliser une action, remplir une obligation, donner une consigne, provoquer une action ...	
2) X avoir autorité (institutionnelle ou symbolique) sur Y	DONC pouvoir, autorité, puissance, crédible, supérieur, légitimité, respect, soumission, obéissance.	
3) X croire Y pouvoir réaliser P DONC	DONC compétence, aptitude, disponibilité, obligation, responsabilité ...	<p style="text-align: center;"><i>Ordre</i></p> <p style="text-align: center;">DONC/POURTANT</p> <p style="text-align: center;">Éléments des stéréotypes</p>
4) X vouloir Y réaliser P ET	DONC incapacité, indisponibilité, manque de temps, paresse, responsabilité ...	
5) X croire Y devoir réaliser P DONC	DONC supériorité, devoir, droit, obligation, fonction, hiérarchie, autorité, privilège, servitude, soumission, obéissance ...	
6) X dire à Y 1), 2), 3), 4) et 5)	DONC s'adresser à un destinataire, un subordonné, une personne morale, une équipe, collègue, un inconnu, un proche, ami(e), étranger, ...	
	DONC commander, imposer, prescrire, consigner, sommer, interpeller...	

**Figure 13: La représentation sémantique de l'ordre en français**

### 3.2. La représentation sémantique de *ɔhyɛ* en twi

A l'instar de *l'ordre* en contexte français, *ɔhyɛ* est défini comme étant une énonciation par laquelle le locuteur impose à son destinataire une action quelconque (plus ou moins matérielle) à accomplir. L'action envisagée, et par conséquent imposée par le locuteur, peut être un apport d'information sous forme de réaction verbale (une réponse, une assertion) ou

une action concrète et palpable. Cet acte directif impose une demande de dire et/ou une demande de faire en comptant arbitrairement sur la coopération du destinataire pour accomplir un but.

*ɔhyɛ* est donc une demande non négociable exigeant une adhésion plus ou moins immédiate, parfois sans aucun compromis sur l'action envisagée auprès du destinataire. En principe, le locuteur incarne généralement une autorité sociale, traditionnelle ou institutionnelle qui lui octroie certains pouvoirs et privilèges d'exiger une obéissance absolue en fonction du contexte de communication et des normes sociales. Par cette raison, refuser un ordre non seulement relève de l'impolitesse, mais pourrait également entraîner des répercussions néfastes pour les interlocuteurs. Le destinataire se plie à la volonté du locuteur en cédant à sa demande non seulement par contrainte, mais aussi par le respect des règles, des statuts, de la loi, d'une hiérarchie, etc. L'accomplissement de l'action imposée ne ressort pas forcément de son bon gré, ce qui signifie que les faces des interlocuteurs sont perpétuellement menacées. L'acte est ainsi employé pour contraindre autrui à agir à l'encontre de sa convenance et sa volonté. En vertu de ces caractéristiques distinctives, les conditions de réussite de l'acte doivent être impérativement réunies afin de légitimer le locuteur auprès du destinataire et de stimuler la coopération de ce dernier afin d'éviter toute forme de refus éventuel. En réalisant l'acte *ɔhyɛ*, le locuteur exige du destinataire qu'il exécute une action par tous les moyens possibles en vertu de son autorité.

Compte tenu de cette signification lexicale de l'acte issue du discours lexicographique, nous percevons au préalable que la signification linguistique du nominal *ɔhyɛ* correspond à celle de son équivalent *l'ordre* en contexte français. Dans les deux cas, les définitions se rejoignent sur le pouvoir incarné par le locuteur, la nature impérative de la demande (le degré élevé d'imposition) et la coopération contrainte auxquels le destinataire est soumis. Par conséquent, au niveau de la description sémantique de l'acte, la strate nucléaire de *l'ordre* est valable pour *ɔhyɛ* à tel point que les deux partagent le même noyau et des stéréotypes communs illustrés dans la représentation de *l'ordre* en français. Au vu du rapprochement établi entre les deux actes, nous adoptons la représentation sémantique de *l'ordre* illustré pour le contexte français dans la *figure 13* pour son équivalent *ɔhyɛ* en contexte twi.

### 3.3. Les représentations sémantico-conceptuelles de l'ordre et *chye*

Au niveau des associations libres et spontanées, nous analysons les données issues de la question 1c du TSD : *Quels sont les mots que vous associez aux mots suivants (donnez autant de mots que possibles) [...] c) ordre ... c) chye*. Pour illustrer la conceptualisation réfléchie des deux actes, nous examinons les données sollicitées à travers l'exercice d'auto-évaluation de l'acte et les définitions naturelles proposées par nos informateurs des deux communautés linguistiques. Plus précisément, nous analysons les résultats de ces quatre questions :

- 2c) *Selon vous que signifient l'ordre ? Donner votre propre définition.*
- 6c) *d'habitude quelles sont les raisons pour lesquelles vous donnez un ordre ?*
- 10) *Vous venez de donner un ordre à quelqu'un, qu'attendez-vous de lui ?*
- 11c) *Quels sentiments éprouvez-vous après avoir donné un ordre (ceux-ci peuvent être positifs comme négatifs).*

Dans le cadre de cette analyse, nous retenons les réponses conformes ou non conformes au protocole sémantique de la signification lexicale du nominal *ordre et chye* dans les deux communautés respectives, et par conséquent, à la structure conceptuelle modale (notre postulat empirique des actes). Ces réponses seront ainsi réparties sur les cinq champs sémantiques identifiés pour construire une représentation sémantico-conceptuelle des actes, porteuse de stéréotypes culturels ancrés dans chaque communauté linguistique. Nous présentons donc les deux niveaux de la conceptualisation à savoir les associations libres et spontanées des nominaux et les représentations plus réfléchies des actes proposées par nos informateurs.

#### 3.3.1. Les associations libres et spontanées de l'ordre chez les locuteurs natifs français

39 associations de mots rassemblant 109 occurrences ont été recensées auprès de nos enquêtés. En les répartissant sur les cinq champs sémantiques identifiés, il en ressort que le champ sémantique construit autour des stratégies et moyens de réalisation de *l'ordre* bénéficie d'une saillance considérable dans la distribution de saillance des champs sémantiques. Ce champ regroupe 11 mots comptabilisant 40 occurrences à ce niveau de la conceptualisation sémantico-conceptuelle de l'acte. La distribution de saillance des cinq champs sémantiques identifiés est détaillée ainsi:



1) *Les mots liés à l'action visée par le locuteur (7 mots et 9 occurrences – 8,26%)*

7 associations de mots et 9 occurrences au total ont été recensées pour ce champ sémantique. 2 associations de mots relèvent des stéréotypes présents dans la représentation sémantique du nominal désignant l'acte : *mission (2), consigne (2)*. 2 associations de mots portent sur des actions convoquant des valeurs existentielles déontiques sur lesquelles s'emparent l'expression de *l'ordre* : *interdiction (1), ultimatum (1)*. À cela s'ajoute 2 associations de mots qui renvoient aux valeurs axiologiques négatives : *punition (1), sanction (1)* et 1 association à valeur axiologique positive : *autorisation (1)*. Ces trois dernières associations sont aussi porteuses de valeurs déontiques.

2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (8 mots et 19 occurrences – 17,43%)*

Nous avons repéré 8 associations de mots et 19 occurrences se rapportant aux états d'esprits du locuteur. Les informateurs évoquent des mots liés au statut du locuteur issus des variables sociales lui permettant d'exiger une action auprès du destinataire : *autorité (7), supériorité (3), pouvoir (2), chef (2), hiérarchie (2), droit (1)*. Nous retrouvons également des associations de mots tels que *volonté (1)* et *autoritaire (1)* qui convoquent respectivement des valeurs finalisantes volitives et axiologiques affectives négatives. Dès ce niveau de la conceptualisation, l'appréhension de la menace potentielle de l'acte émerge dans la conceptualisation des informateurs qui mettent en évidence les qualités inhérentes que le locuteur est censé avoir pour exprimer sa volonté et exiger une soumission.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (13 mots et 46 occurrences – 42,20%)*

Nous dénombrons 13 associations de mots cumulant 46 occurrences portant sur les stratégies et moyens de réaliser *l'ordre* : *impératif (14), injonction (7), directive (6), exigence (5), demande (3), commandement (3), imposition (2), demande insistante (1), sommation (1), instruction (1), forcer (1), imposer (1), stricte (1)*. Ces associations de mots retracent les stéréotypes identifiés dans la représentation sémantique de *l'ordre* et marquent la nature contraignante de l'acte auprès du destinataire.

4) *Les mots liés à la politesse (4 mots et 7 occurrences – 6,42%)*

4 associations de mots comptant 7 occurrences sont repérées pour le champ de politesse : *impolitesse (2), agressif (2), heurt (2), brusquer (1)*. Les associations de mots évoquent des valeurs axiologiques affectives négatives qui soulignent la nature extrêmement menaçante de

l'acte pour les faces des interlocuteurs surtout le destinataire sollicité pour accomplir la volonté du locuteur. Ce champ sémantique est réduit par rapport aux quatre autres champs sémantiques.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (6 mots et 28 occurrences – 25,69%)*

Contrairement à *la requête* et à *la question*, le destinataire est largement mieux représenté. Au total, nous comptons 6 associations de mots comptabilisant 28 occurrences : *obligation* (14), *exécution* (6), *obéissance* (3), *obligatoire* (2), *immédiateté* (2), *devoir* (1). Ces associations de mots convoquent des valeurs aléthiques mettant en évidence les contraintes subies par le destinataire dans l'accomplissement de l'action envisagée.

Eu égard à cette répartition des associations de mots, trois champs sémantiques sont privilégiés dans la distribution de saillance sémantique. Dans un ordre décroissant, les champs sémantiques autour des stratégies de réalisation (42,20%), du destinataire (25,69%) et des états d'esprits du locuteur (17,43%) sont amplement saillants à ce niveau d'associations libres et spontanées. Les deux autres champs sémantiques, à savoir les mots liés à l'action visée par le locuteur (8,26%) et le champ de politesse (6,42%) mettent en évidence les valeurs déontiques et axiologiques négatives inhérentes dans la conceptualisation sémantique de *l'ordre*. Dans l'ensemble, les mots recueillis se conforment aux associations stéréotypiques établies dans la représentation sémantique de l'acte, et par conséquent valident préalablement notre postulat empirique.

Ces associations de mots réitèrent également la nature contraignante de *l'ordre* auprès du destinataire et mettent en exergue la condition de réussite *sine qua non* du locuteur, à savoir celle d'incarner une autorité ou un pouvoir capable d'imposer sa volonté ou son désir. Bien que les valeurs inscrites dans la plupart des associations de mots provoquent des affects négatifs vis-à-vis du destinataire, le mot *autorisation* est passible de provoquer des affects bivalents à l'avantage des interlocuteurs. Le champ au autour de la politesse et du destinataire expose davantage la nature menaçante de *l'ordre* en l'associant à *impolitesse*, *agressif*, *heurt*,  *Brusquer*, *obligation*, *exécution*, *obéissance*, *obligatoire*, *immédiateté*, etc.

Compte tenu du nombre d'occurrences de mots recensés, *l'ordre* sous-entend *obligation* (14), *impératif* (14), *autorité* (7), *injonction* (7), *exécution* (6), *directive* (6) et *exigence* (5). Ces mots constituent les propriétés essentielles du noyau les plus saillantes partagées dans une large mesure par nos informateurs français. Par ordre d'apparition des mots dans le corpus, ces propriétés essentielles se suivent de la manière suivante : *obligation*, *autorité*, *impératif* et *injonction*.

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	9	8,26%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	19	17,43%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	46	42,20%
Les mots liés à la politesse	7	6,42%
Les mots se rapportant au destinataire	28	25,69%

**Tableau 20 : Les mots associés à l'ordre chez les locuteurs natifs français**

### 3.3.2. Les associations libres et spontanées de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs *twi*

À ce niveau des associations libres et spontanées de l'acte *ɔhyɛ*, le corpus constitué regroupe 25 associations de mots différents comptabilisant au total 56 occurrences. Ces associations de mots sont réparties sur les cinq champs sémantiques identifiés de la manière suivante :

#### 1) Les mots liés à l'action visée par le locuteur (3 mots et 5 occurrences – 8,93 %)

Ce champ sémantique réunit 3 associations de mots relatives aux potentielles intentions illocutoires pouvant déclencher la réalisation de l'acte *ɔhyɛ*. 2 associations de mot comptabilisent 3 occurrences dont *akwankyere* [*consigne*] (2), *asisie* [*tricher ou tromper*] (1). Le mot *akwankyere* [*consigne*] correspond aux éléments des associations stéréotypiques de la représentation sémantique alors que *asisie* [*tricher ou tromper*] porteur de valeur axiologique affective négative n'y adhère pas. La troisième association de mot *atenie* [*jugement*] ayant 2 occurrences renvoie aux valeurs déontiques associées à l'acte.

#### 2) Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (5 mots et 21 occurrences – 35,72 %)

Nous recensons 5 associations de mots comptabilisant 21 occurrences : *tumi* [pouvoir] (12), *abufuo* [colère] (4), *mpanindie* [supériorité ou dominant] (3), *anieden* [coriacité] (1), *ahoɔden* [force] (1). Ce champ sémantique qui occupe la deuxième place dans la distribution de saillance dans ce corpus fait apparaître d'abord le mot le plus saillant dans ce corpus : *tumi* [pouvoir] (12). Parmi ces associations, nous repérons deux éléments directement liés à l'autorité du locuteur : *tumi* [pouvoir] (12) et *mpanindie* [supériorité ou autorité] lui octroyant le privilège d'imposer sa volonté. Ces deux associations de mots s'alignent sur notre postulat empirique de l'acte. En outre, les trois autres associations porteuses de valeurs axiologiques négatives : *abufuo* [colère] (4), *anieden* [coriacité] (1), *ahoɔden* [force] (1) mettent en avant le vécu et le comportement du locuteur qui animent la réalisation de l'acte. En effet, la présence de ces valeurs axiologiques négatives dans ce champ étaye la nature menaçante de performer cet acte pour les faces des interlocuteurs.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (9 mots et 21 occurrences – 37,50 %)*

Ce champ rallie l'essentiel des associations de mots proposées dans ce corpus, 10 associations comptabilisant 21 occurrences. 7 associations sont porteuses de valeurs axiologiques négatives : *nteamu* [hurler] (5), *ateatea* [gronder] (4), *kutupa* [forcer] (4), *keteehye* [obliger] (2), *kiaa ne ki* [quoi qu'il arrive] (1), *yere* [forcer] (1), *ahunahuna* [intimidation] (1). Les 2 autres associations convoquent des valeurs volitives : *adesredee* [requête] (2), *akyewpa* [supplication] (1). On remarque que l'importance des associations de mots porteurs de valeur axiologiques négatives par rapport aux valeurs volitives. Ces associations échappent aux associations stéréotypiques de la signification prototypique. On s'aperçoit également que *la requête* et *la supplication* sont directement associées à l'acte même s'il y a peu d'occurrences pour confirmer cet ancrage. D'ailleurs, la nature extrêmement menaçante de l'acte est mise en avant à travers les moyens employés dans la réalisation linguistique.

4) *Les mots liés à la politesse (3 mots et 4 occurrences – 7,14 %)*

3 associations de mots ayant 4 occurrences constituent le champ de politesse : *anidie* [respect] (2), *abotere* [résignation ou sérénité] (1), *seree* [sourire] (1). Bien qu'elles soient peu représentées, ces associations présentes convoquent essentiellement des valeurs évaluatives axiologiques positives liées à l'acte en contexte *twi*.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (5 mots et 6 occurrences – 10,71 %)*

5 associations regroupant 6 occurrences sont recensées forment ce champ sémantique du destinataire. 2 associations de mots porteuses de valeurs axiologiques négatives relèvent du statut du destinataire dans l'organisation hiérarchique des relations interpersonnelles entre les interlocuteurs : *akoa [servant] (1)* et *akwadaa [dominé ou subordonné] (1)*. Une association est directement liée à l'exécution de l'ordre : *adeye [faire] (2)*, et au comportement du destinataire provoquant l'acte : *akwadworo [paresse] (1)*. une autre association porteuse de valeur aléthique accentue le pouvoir de contrainte d'accomplir l'acte auprès du destinataire : *wo twe wo mo twan koraa a wobeye [obligation de se plier] (1)*.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'occurrences pour chaque champ sémantique et les pourcentages des associations mobilisées :

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots se rapportant liés à l'action visée par le locuteur	5	8,77 %
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	21	36,84 %
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	21	36,84 %
Les mots liés à la politesse	4	7,02 %
Les mots se rapportant au destinataire	6	10,53 %

**Tableau 21 : Les mots associés à *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs twi**

Pour un acte directif comme *ɔhyɛ*, on constate que parmi les cinq champs sémantiques identifiés le champ autour des stratégies/moyens de réalisation (36,84%) et celui des états d'esprits du locuteur (36,84%) sont proéminents dans la distribution de saillance sémantique. Ces deux champs accumulent 73,68% au détriment des autres champs sémantiques réduits à 26,32%. Les éléments les plus saillantes de cet acte sont donc issues des deux champs sémantiques regroupant 14 mots différents largement partagés par nos informateurs. Nous pourrions donc attribuer à cet acte des associations stéréotypiques saillantes telles que : *tumi [pouvoir] (12)*, *nteamu [hurler] (5)*, *abufuo [colère] (4)*, *mpanindie [supériorité ou dominant] (3)*, *ateatea [gronder] (4)*, *kutupa [forcer] (4)*, *anidie [respect] (2)*, *adeye [faire] (2)*, *adesredede [requête] (2)*, *ketehye [obliger] (2)*, entre autres, à ce niveau de la conceptualisation sémantico-conceptuelle.

Le mot *tumi* [pouvoir] (12) sur lequel s'appuie l'acte demeure l'association de mots la plus saillante chez nos informateurs. Dans un ordre d'apparition et d'évocation de mots, les mots issus du champ des stratégies de réalisation sont essentiellement sollicités, suivis d'un mot autour du champ des états d'esprits du locuteur : *nteamu* [hurler] (5), *ateatea* [gronder] (4), *tumi* [pouvoir] (12), *kutupa* [forcer] (4). Nos informateurs établissent un lien entre *ɔhyɛ* et certaines notions de politesse même si elle n'est pas un champ privilégié à ce niveau de la conceptualisation. En ce qui concerne le destinataire, la contrainte d'accomplir l'action envisagée est accentuée par les mots constituant ce champ sémantique qui évoquent certains traits de comportements pouvant initier la réalisation de l'acte.

### 3.3.3. Les associations libres et spontanées de l'ordre chez les étudiants ghanéens

Presque la moitié des occurrences des mots proposées (41 occurrences) sont des réalisations courtes et simples de *l'ordre* à travers des verbes performatifs conjugués à l'impératif : « *sortez!* », « *Allez!* », « *Fait-vite!* », « *Taisez-vous!* », etc. Un phénomène qui détermine au préalable le lien étroit que les étudiants établissent entre *l'ordre* et le mode impératif dans la conceptualisation de l'acte. Ces associations ont été écartées sur le critère des cinq champs sémantiques identifiés pour cette étude. Au total, 21 associations de mots comptabilisant 42 occurrences mobilisées ont été retenues pour établir notre corpus d'étude. Sur les 42 occurrences, aucune association de mots ne relève du champ de politesse, 3 seulement appartiennent au champ sémantique autour des états d'esprits du locuteur. La distribution de saillance sémantique à ce niveau d'associations libres et spontanées est élaborée de la façon suivante :

#### 1) Les mots liés à l'action visée par le locuteur (4 mots et 15 occurrences – 35,72%)

Ce champ sémantique est constitué de 4 associations de mots amoncelant 15 occurrences : *commande* (10), *ordonnance* (3), *consigne* (1), *règles* (1). Ces associations de mots convoquent essentiellement des valeurs déontiques portées par les significations des mots. Ces mots sont porteurs de valeurs déontiques fortes et obligatoires en mettant en évidence la contrainte inhérente à l'accomplissement de l'acte dès sa performance. Le mot *commande* cumulant 10 occurrences est le mot le plus saillant dans l'ensemble du corpus. Parmi ces associations repérées, nous retrouvons trois mots qui sont présents parmi les stéréotypes de la signification établie : *commande* (10), *ordonnance* (3), *consigne* (1).

2) *Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur (3 mots et 3 occurrences – 7,14%)*

Ce champ est constitué de 3 associations de mots regroupant 3 occurrences à savoir : *vouloir (1), pouvoir (1), droit (1)*. Ces attitudes qui sous-tendent l'intention illocutoire sont porteuses de valeurs volitives (*vouloir*) et de valeurs déontiques (*pouvoir et droit*). On remarque que l'expression de l'intention illocutoire de l'acte est étroitement associée à la faculté d'y prétendre et de l'exiger auprès du destinataire.

3) *Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation (11 mots et 15 occurrences – 35,72%)*

Ce champ sémantique est très riche en nombre d'associations de mots, 11 associations de mots totalisant 15 occurrences sont recensées : *commander (2), instruction (2), mode impératif (3), imposer (1), ordonner (1), demande (1), demande avec force (1), force (1), interjection (1), donner un ordre (1), faire un ordre (1)*. Ce champ regroupe des verbes performatifs utilisés pour exprimer l'acte et des mots porteurs de valeurs axiologiques négatives destinés à faire plier le destinataire.

4) *Les mots liés à la politesse (aucune association de mots repérée)*

Aucune association de mots n'a été recensée pour le champ de politesse. La politesse semble ne pas être la préoccupation des étudiants ghanéens à ce niveau de la conceptualisation sémantico-conceptuelle de *l'ordre*.

5) *Les mots se rapportant au destinataire (3 mots et 9 occurrences – 21,42 %)*

A l'instar de *l'ordre* chez les locuteurs natifs français, les 3 associations de mots répertoriées pour ce champ sont porteuses de valeurs déontiques obligatoires : *obligation (6), devoir (2), obligatoire (1)*. Ces mots renforcent la contrainte imposée au destinataire quant à la réalisation de l'acte, et mettent en exergue l'obligation imposée par la morale, la loi, un règlement, les conventions sociales etc. À l'égard du destinataire afin de stimuler sa soumission face à l'action sur laquelle l'acte est orienté.

Le tableau qui suit illustre la saillance des cinq champs sémantiques en termes de nombre d'occurrences et les pourcentages des associations mobilisées dans le corpus :

Champs sémantiques	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Les mots se rapportant liés à l'action visée par le locuteur	15	35,72%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	3	7,14%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	15	35,72%
Les mots liés à la politesse	-	-
Les mots se rapportant au destinataire	9	21,42%

**Tableau 22 : Les mots associés à l'ordre chez les étudiants ghanéens**

Comme nous pouvons le voir dans le tableau, les associations qui renvoient à l'action visée par le locuteur et aux stratégies de réalisations dominent simultanément la distribution de saillance sémantique à ce niveau des associations libres et spontanées. Ces deux champs représentant 71,44% sont suivis du champ autour du destinataire (21,42%) et le champ sémantique autour des états d'esprits du locuteur qu'occupe une place extrêmement restreinte (7,14%). Par ordre d'apparition, ces trois associations de mots : *commande* (10), *obligation* (6), *ordonnance* (3) constituent les stéréotypes les plus saillants et forment la base conceptuelle de *l'ordre* chez les étudiants.

Les associations de mots sont principalement porteuses de valeurs déontiques résumant les valeurs existentielles posées par la société lorsqu'il s'agit de réaliser un ordre. La nature contraignante de l'acte est omniprésente, un phénomène que nous retrouvons également chez nos informateurs français qui font preuve d'une prise de conscience sur sa menace illocutoire à travers les mots recensés pour le champ de politesse. Dans l'ensemble, les associations de mots proposées correspondent au noyau de *l'ordre* ainsi que ses associations stéréotypiques illustrées dans la représentation sémantique de l'acte.



### 3.4. Les représentations réfléchies de l'ordre et obéissance

Au moyen des résultats des questions 2c, 6c, 10 et 11c du TSD, nous examinons les conceptualisations réfléchies à travers l'auto-évaluation et la définition naturelle des actes proposées par nos informateurs dans les deux communautés linguistiques étudiées (Galatanu, *et al.*, 2016 : 145-146). L'objectif est de confirmer les champs sémantiques saillants et moins saillants qui distinguent chaque acte dans chaque communauté linguistique et auprès des informateurs sollicités.

#### 3.4.1. Les représentations réfléchies de l'ordre chez les locuteurs natifs français

Par ordre décroissant, la distribution de saillance sémantique dans les représentations réfléchies est marquée par le champ des états d'esprits du locuteur (43,88%), le champ autour du destinataire (29,08%), le champ autour des stratégies/moyens de réalisation (16,84%), et enfin, par celui de l'action visée par le locuteur (9,18%). En effet, ces quatre champs sémantiques dominant essentiellement la conceptualisation réfléchie issue de l'évaluation et les définitions naturelles de l'acte de *l'ordre* chez les locuteurs natifs français sollicités.

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	9,18%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	43,88%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	16,84%
Les mots liés à la politesse	1,02%
Les mots se rapportant au destinataire	29,08%

**Tableau 23 : Représentation réfléchie de l'ordre chez les locuteurs natifs français**

D'après notre corpus, la conceptualisation réfléchie de cet acte fait apparaître davantage la prééminence des éléments linguistiques recueillis autour des attitudes, des comportements, des états psychologiques et des sentiments ressentis antérieurement et postérieurement à la réalisation de *l'ordre* en contexte français. En dehors du contexte d'interaction caractérisé par une relation hiérarchique ou asymétrique conférant une autorité, un pouvoir légal ou social voir une légitimité au locuteur, l'expression de *l'ordre* est suscitée par les états d'esprits du locuteur. Le sentiment d'autorité incarné par le locuteur est fondamental et stable chez nos informateurs.

Dans le corpus, au-delà d'imposer son souhait ou désir au destinataire en cas de nécessité et de besoin urgent, ces états psychologiques du locuteur sont largement susceptibles de déclencher la réalisation de *l'ordre* : *l'énervement, l'agacement, le stress, la colère, le conflit, la mauvaise humeur, le dégoût, l'irritation*, etc. D'autre part, les sentiments post-réalisation de l'acte sont décrits de la manière suivante : *malaise frustration, tristesse, crainte, agressivité, autoritaire, impatient, anxiété, empathie, culpabilité, domination, sentiment d'attente, peur d'offenser, et peur de refus*. Ces entités sémantiques renforcent davantage la nature menaçante telle qu'elle est appréhendée dans cette étude.

Quant au destinataire, le champ sémantique construit à son égard réitère la contrainte d'obéissance à laquelle il est soumis en fonction du contexte de communication et de la relation asymétrique à son désavantage. Dans l'appréhension des locuteurs natifs français, le destinataire est décrit dans l'optique de son obéissance absolue, sa coopération immédiate sans aucune contestation ou insurrection et de sa responsabilité sociale (devoir de faire) d'exaucer les désirs et volontés du locuteur. En effet, le devoir fondamental du destinataire (dominé) est d'obéir au locuteur (aucune possibilité de refus, pas d'objection) en agissant de manière spontanée, rapide et immédiate. Toutefois, le refus de coopération et le risque encouru par le destinataire sont également appréhendés dans la conceptualisation réfléchie de *l'ordre*.

Les éléments linguistiques formant le champ sémantique autour des stratégies et moyens de réalisation mettent en vue *l'ordre* en tant qu'une demande particulière réalisée de maintes manières comme : *demande polie ou non polie, demande directe, demande impérative, demande sur un ton agressif, demande ferme, demande autoritaire, demande sévère, demande obligatoire, demande dure*. Nous relevons également la réalisation de l'acte à travers *des ordonnances, des injonctions, des commandes et une succession de règles préétablies*. Cette conceptualisation réfléchie recouvre des entités linguistiques identifiées dans les associations libres et spontanées de l'acte.

En ce qui concerne le champ sémantique autour des actions visées, nos informateurs appréhendent l'ordre dans l'objectif d'initier *une confrontation, de prodiguer des conseils, d'avoir une réponse, d'avoir un service, de guider, d'imposer une décision, de provoquer un changement radical, d'assurer la réalisation d'une action, l'exécution urgente d'une tâche et de faire respecter des consignes*. Pour conclure, *l'ordre* est appréhendé comme une demande

non négociable suscitée par un état d'esprit à l'avantage du locuteur, conditionnée favorablement par une relation asymétrique et exigeant une exécution impérative et immédiate d'une action quelconque dans un contexte précis.

### 3.4.2. Les représentations réfléchies de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs *twi*

A l'instar des associations libres et spontanées, le tableau qui suit présente la distribution de saillance sémantique des évaluations plus réfléchies de l'acte à partir des cinq champs sémantiques identifiés.

Champs sémantiques	Pourcentage
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	18,75%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	38,88%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	11,11%
Les mots liés à la politesse	0,70%
Les mots se rapportant au destinataire	30,56%

**Tableau 24 : Représentation réfléchie de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs *twi***

D'après ces résultats, les champs sémantiques autour des états d'esprits du locuteur (38,88%) et autour du destinataire (30,56%) dominent considérablement la conceptualisation réfléchie de l'acte en contexte *twi*. Les champs autour l'action visée par le locuteur (18,75%) et les stratégies de réalisation (11,11%) sont accessoirement saillants au détriment du champ de la politesse (0,70%) qui est quasiment négligé à ce stade de la représentation conceptuelle.

Le champ sémantique autour des états d'esprits du locuteur réunit une panoplie d'attitudes et de comportements du locuteur convoquant des valeurs modales déontiques, ontologiques et axiologiques dans les évaluations et définitions des informateurs. Ce champ met en évidence les attitudes, les comportements et les états psychologiques du locuteur avant et après la réalisation de l'acte. Les attitudes et comportements incitant la réalisation s'appuient essentiellement sur l'autorité incarnée par le locuteur lui permettant d'imposer sa volonté. Ce phénomène s'illustre à travers la saillance des éléments linguistiques autour de *tumi*

[*pouvoir/autorité*], *dibre* [*statut*], *abufuo* [*colère*] et *anibre* [*agressivité*] incitant ou pouvant justifier la réalisation de l'acte. En outre, l'appréciation de l'urgence de l'action visée voire l'empressement du locuteur sont également susceptibles de déclencher la réalisation de l'acte : *ntemntem* [*urgence*] et *mpreprehon* [*empressement*]. De même, après la réalisation de l'acte, le locuteur fait preuve d'états psychologiques axiologiquement positifs : *ahoto* [*soulagement*], et axiologiquement négatifs comme *ahomasuo* [*arrogance*], la peur d'une insoumission et le mépris.

En ce qui concerne le champ autour du destinataire, la contrainte d'obligation subie par le destinataire est mise en avant dans la définition de l'acte et la description du destinataire. Cette contrainte se présente sous forme de responsabilité et de fonction à remplir en vertu du contexte d'interaction et des normes sociales. Selon nos informateurs, *ɔhyɛ* demeure une demande qui exige l'accomplissement d'une action quelconque sans prendre en compte, à aucun cas, la volonté du destinataire. L'adhésion à l'objet de l'acte est envisagée dans un délai imminent après sa réalisation, c'est-à-dire qu'une obéissance immédiate de la part du destinataire est fortement attendue. Parmi les actions mises en avant dans cette représentation réfléchie, l'acte vise à instiguer, exiger, accomplir, cesser et interdire une action quelle qu'elle soit. D'autre part, l'acte vise également une réponse, imposer la volonté du locuteur sur le destinataire. Dans certains contextes d'énonciation, l'acte est réalisé pour faire appel à l'aide. À l'image des associations libres et spontanées, les stratégies de réalisation évoquées sont identiques.

### **3.4.3. Les représentations réfléchies de l'ordre chez les étudiants ghanéens**

La conceptualisation réfléchie recueillie chez les étudiants ghanéens fait apparaître la prééminence de quatre champs sémantiques à savoir, par ordre décroissant, les champs autour du destinataire, des stratégies/moyens de réalisation, de l'action visée et des états d'esprits du locuteur au détriment du champ de politesse dont toute référence est inexistante. La distribution de saillance des champs sémantiques est illustrée dans le tableau ci-après :

<b>Champs sémantiques</b>	<b>Pourcentage</b>
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	<b>22,07%</b>
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	<b>22,07%</b>
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	<b>23,38%</b>
Les mots liés à la politesse	-
Les mots se rapportant au destinataire	<b>32,47%</b>

**Tableau 25 : Représentation réfléchie de l'ordre chez les étudiants ghanéens**

La conceptualisation sémantique du destinataire s'oriente principalement sur la contrainte (morale, sociale ou légale) d'obéissance ou de coopération absolue à laquelle il est assujéti dans la réalisation de la volonté du locuteur. Lorsqu'il s'agit d'*un ordre*, le destinataire est censé agir sans contestation, objection ou hésitation, dans un laps de temps immédiat et de manière rapide. L'accomplissement de l'objet de l'acte est appréhendé comme une obligation et un devoir de faire, instaurer par le contexte d'énonciation. Néanmoins, pour les étudiants ghanéens, le destinataire a toutefois la liberté d'agir à l'encontre de la volonté du locuteur tout en prévoyant une conséquence éventuelle liée à son inaction au regard de l'objet de l'acte.

Quand il s'agit des stratégies et moyens de réalisation de l'acte, la conceptualisation des étudiants se distinguent des locuteurs natifs français par une mise en relief du ton sur lequel l'acte est exprimé. Pour ces étudiants, au-delà des stratégies de réalisation classiques telles que l'injonction, la commande, l'imposition, la demande impérative, entre autres, *l'ordre* se réalise sur un ton élevé (à haute voix), un ton sérieux, un ton autoritaire, sur un ton agressif ou en utilisant des exclamations pour marquer sa nature contraignante auprès du destinataire. À travers l'auto-évaluation de l'acte, *l'ordre* est conceptualisé principalement dans le but d'assurer la réalisation d'une action donnée, d'accomplir une mission, de redresser une personne ou une situation, d'infliger une correction, de réitérer une demande, de sanctionner, de réprimander, d'interdire, provoquer une conduite voir présenter ou formuler une

suggestion. Ces visées illustrées dans le corpus constituent le champ sémantique autour des actions visées par le locuteur dans la conceptualisation des étudiants ghanéens.

À l'exemple du corpus des locuteurs natifs français, du point de vue du locuteur, les états d'esprits suscitant et justifiant l'acte convoquent en majorité des valeurs axiologiquement négatives à savoir : *l'agressivité (sentiment agressif), la colère, stricte et rude, impatient, anxieux, courageux, furieux, tristesse, mécontentement*, etc. Ce champ sémantique regorge également d'entités sémantiques porteuses de valeurs axiologiques positives tels que *le sentiment de puissance et un sens d'accomplissement*.

### **3.5. Représentations conceptuelles et sémantiques de l'ordre et de ɔhyɛ**

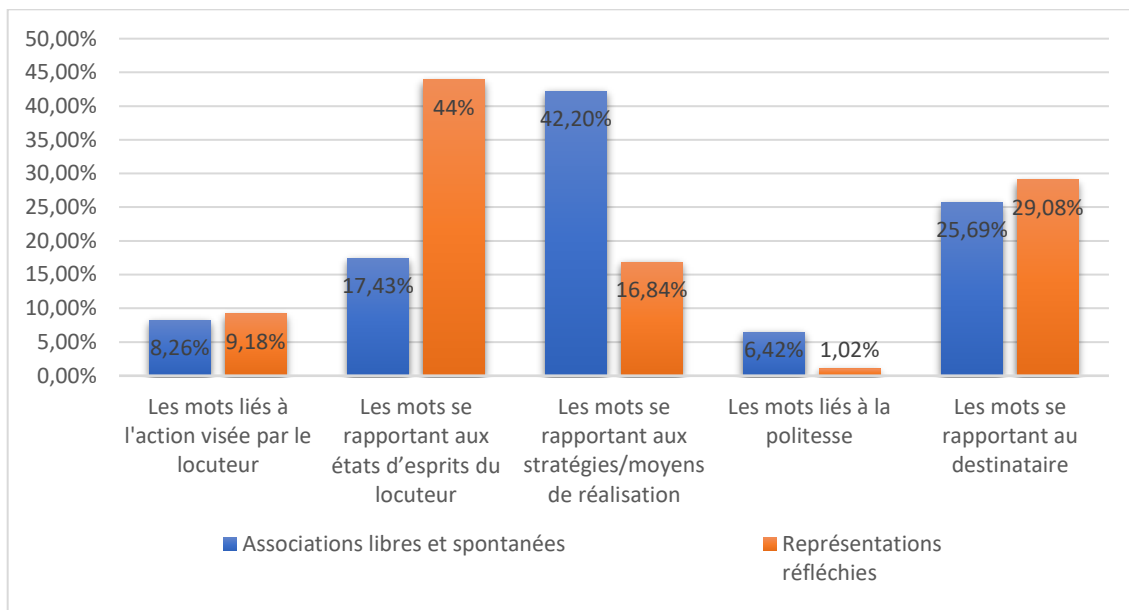
Nous présentons la représentation sémantico-conceptuelle holistique qui sous-tend *l'ordre* et *ɔhyɛ* en faisant ressortir les champs sémantiques saillants et moins saillants qui permettent de rendre compte des différences représentationnelles et de conceptualisations en contexte français et twi, et enfin chez les étudiants ghanéens du français. Ces représentations sont construites en rapprochant la saillance des champs sémantiques issus des associations libres et spontanées à ceux issus de la représentation réfléchie des actes.

#### **3.5.1. Représentation conceptuelle et sémantique de l'ordre chez les locuteurs natifs français**

Il en ressort que l'organisation sémantico-conceptuelle de *l'ordre* est marquée amplement, par ordre décroissant, par la saillance de trois champs sémantiques : le champs autour des états d'esprits du locuteur, celui autour des stratégies et moyens de réalisation et le champ se rapportant au destinataire. Le champ autour de l'action visée de l'acte et celui de la politesse constituent les deux champs sémantiques les moins saillants. Au niveau des associations libres et spontanées, les associations stéréotypiques liées aux stratégies et moyens de réalisation de l'acte sont proéminentes pendant que les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur sont mis en relief au niveau des représentations réfléchies plus stables. De plus, la saillance du champ se rapportant au destinataire est relativement stable aux deux niveaux de la représentation sémantico-conceptuelle. La menace illocutoire généralisée (Galatanu, 2012) de

*l'ordre* est renforcée en partie par la faible saillance de champ de politesse et les valeurs axiologiques convoqués par les mots constituant les champs sémantiques.

À l'aide de la *figure 14* ci-après, nous illustrons cette organisation de la représentation sémantico-conceptuelle de *l'ordre* telle qu'elle est conçue au travers des résultats de nos informateurs locuteurs natifs de la langue française.

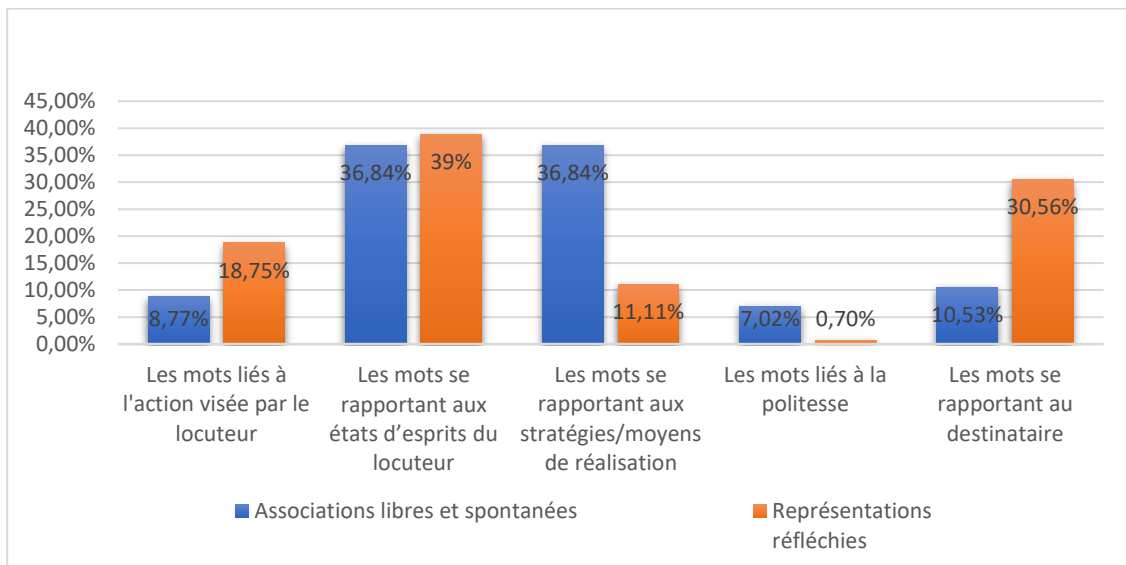


**Figure 14: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de l'ordre**

### 3.5.2 Représentation conceptuelle et sémantique de *ohye* chez les locuteurs natifs *twi*

Par ordre décroissant, la conceptualisation de l'acte *ohye* en contexte *twi* est bâtie sur la saillance de quatre champs sémantiques, à savoir les champs se rapportant aux états d'esprits exprimés par le locuteur, les stratégies et moyens de réalisation, le champ autour du destinataire et finalement celui se rapportant à l'action visée par le locuteur. À l'image de *l'ordre* en français, le champ de politesse demeure le champ sémantique le moins saillant dans la distribution sémantique aux deux niveaux de la conceptualisation sémantico-conceptuelle. Au niveau des associations libres et spontanées, la conceptualisation de l'acte est marquée par trois champs sémantiques particulièrement, par ordre décroissant, le champ autour des stratégies de réalisation, celui autour des états esprits du locuteur et le champ se rapportant au destinataire de l'acte illocutoire.

Au niveau de la représentation réfléchie, à l'exclusion du champ de politesse, les quatre autres champs sémantiques possèdent une saillance inaltérable dans la conceptualisation sémantico-conceptuelle. Au bout du compte, cette représentation illustrée dans la *figure 15* ci-dessous fait apparaître une stabilité remarquable de saillance du champ se rapportant aux états d'esprits du locuteur ainsi qu'aux attitudes, aux comportements et aux états psychologiques exprimés à l'égard de la réalisation de l'acte.

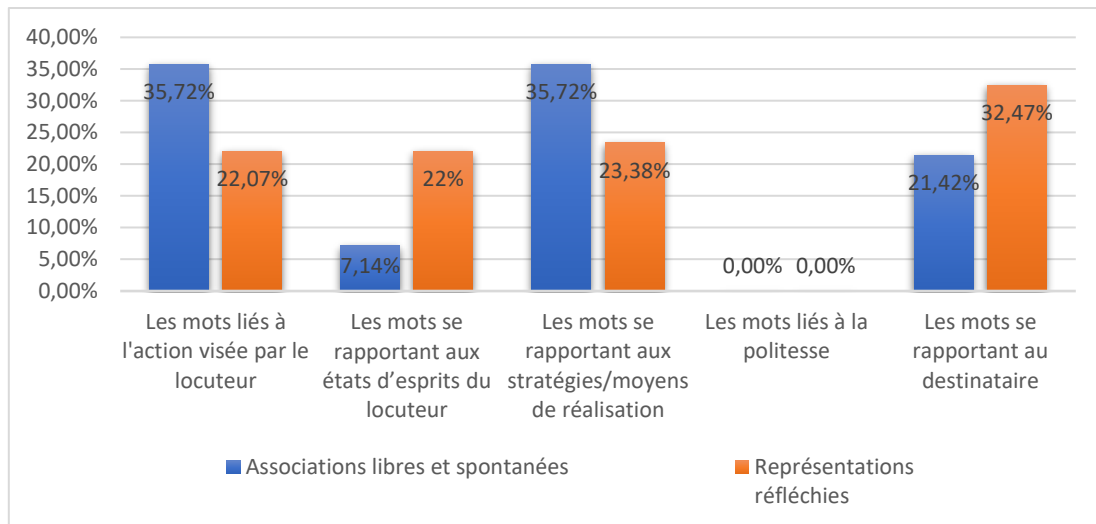


**Figure 15: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de *ohye***

### 3.5.2. Représentation conceptuelle et sémantique de l'ordre chez les étudiants ghanéens

La représentation sémantico-conceptuelle des étudiants est marquée, par ordre décroissant, par la saillance de quatre champs sémantiques : celui des stratégies/moyens de réalisation, celui de l'action visée par le locuteur, celui du destinataire et finalement le champ des états d'esprits du locuteur. Nos étudiants ghanéens font abstraction du champ de politesse dans l'organisation de la représentation sémantico-conceptuelle de l'acte. Au niveau des associations stéréotypiques, les mots liés à l'action visée par le locuteur et ceux se rapportant aux stratégies de réalisation, suivis des mots se rapportant au destinataire demeurent les trois champs sémantiques saillants. Par ailleurs, la représentation réfléchie met en avant le champ se rapportant au destinataire (32,47%) et une distribution de saillance relativement stable du champ se rapportant aux stratégies et ceux autour de l'action visée et des états d'esprits du locuteur. Cette conceptualisation est résumée dans la figure qui suit :



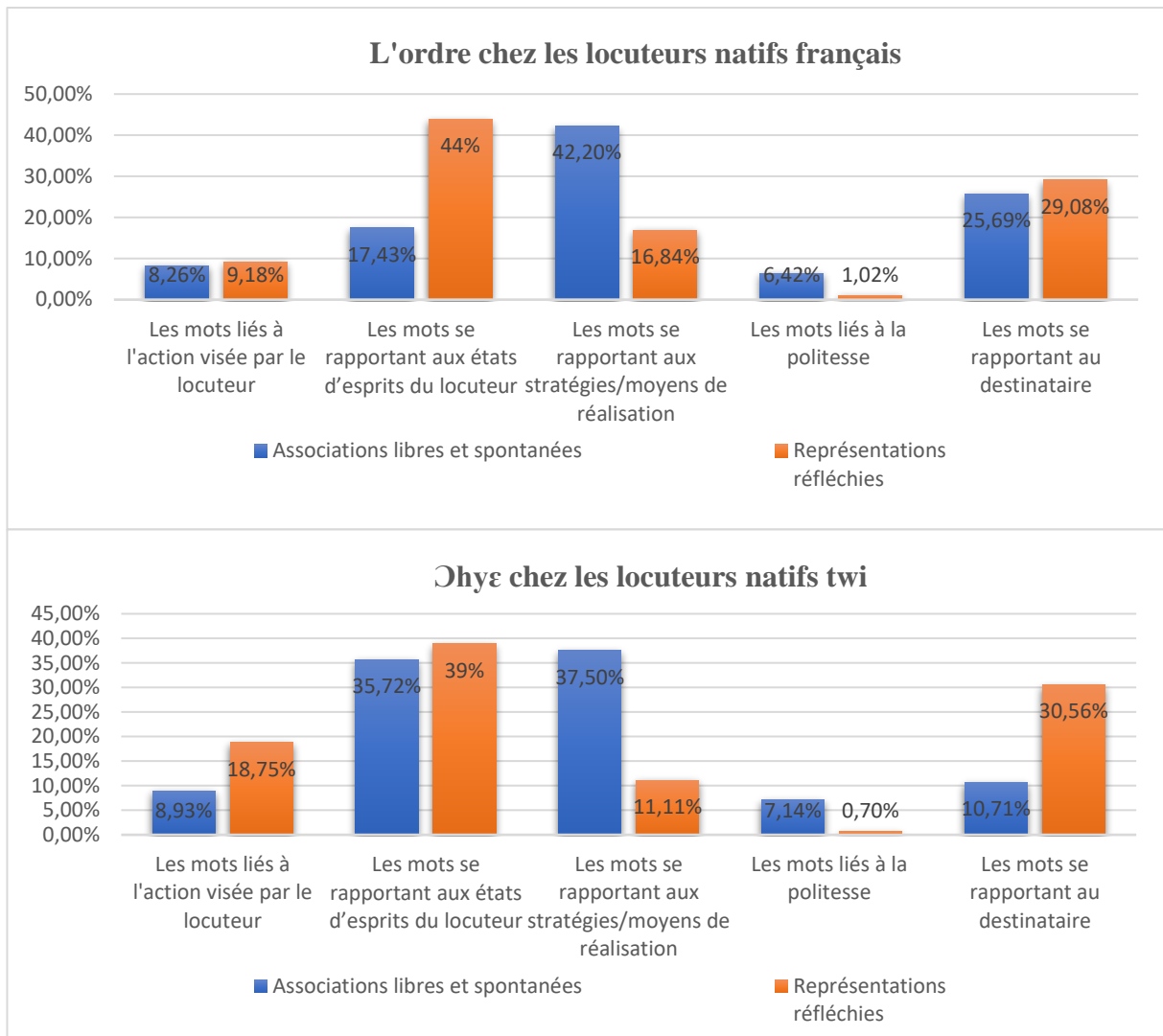


**Figure 16: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de l'ordre chez les étudiants ghanéens**

### 3.6. Comparaison des représentations sémantico-conceptuelles : l'ordre vs *ɔhyɛ*

La mise en parallèle de la conceptualisation des actes proposées par les locuteurs natifs révèle davantage de concordances que de divergences. La distribution de saillance des cinq champs sémantiques identifiés est identique pour *l'ordre* comme pour *ɔhyɛ*. Par ordre décroissant, les représentations sémantico-conceptuelles des actes reposent sur la prééminence du champ autour des stratégies/moyens de réalisation, celui autour de l'action visée par le locuteur, celui autour du destinataire, le champs autour des états d'esprits du locuteur et en dernier le champ de politesse. Cependant, le champ de politesse demeure le champ le moins saillant dans la représentation des deux actes illocutoires menaçants.

Au niveau des associations stéréotypiques, les mots se rapportant aux stratégies de réalisation sont les plus saillants, tandis qu'à l'échelle de la représentation réfléchie, la saillance se concentre sur le champ autour des états d'esprits du locuteur auprès des locuteurs natifs français et twi. Néanmoins, le champ de politesse demeure moins saillant dans la conceptualisation des actes. Au vu de la distribution des champs sémantiques identifiés et des valeurs modales convoquées, ces deux actes menaçants sont conceptualisés intrinsèquement de par leur noyau en termes de quatre champs saillants contenant différents éléments stéréotypiques associés aux éléments du noyau susceptibles d'être activés dans les réalisations linguistiques (Galatanu, 2018 : 192). La figure ci-après regroupe l'organisation sémantico-conceptuelle des actes chez les locuteurs natifs français et twi :



**Figure 17: Représentations sémantico-conceptuelles de l'ordre vs ɔhyɛ**

**PARTIE IV. RÉALISATION LINGUISTIQUE DE LA  
REQUÊTE, LA QUESTION ET L'ORDRE**

## Chapitre 1 : Stratégies de réalisation et formes linguistiques de la requête et de adesrēdes/abisades

Après avoir proposé une analyse sémantico-conceptuelle des actes étudiés à travers leurs représentations sémantiques et leurs organisations sémantico-conceptuelles construites par nos informateurs, nous procédons à l'analyse des réalisations linguistiques de ces actes recueillies dans les deux communautés linguistiques. Au moyen de cette démarche onomasiologique préconisée par la SIV, nous réitérons que notre objectif est de souligner l'organisation sémantico-conceptuelle qui sous-tend la production et la compréhension des actes et de vérifier si cette organisation détermine, contraint ou bien explique les réalisations linguistiques éventuelles de nos informateurs au cours de l'interaction verbale (Bellachhab, 2012 : 163).

Ce chapitre propose ainsi une analyse des réalisations de *la requête*, *la question* et *l'ordre* à travers les stratégies et les formes linguistiques mobilisées, les marqueurs discursifs, les modalisations d'énonciations, les modalisations d'énoncés et les modalisations internes à la signification des nominaux désignant les actes étudiés (Galatanu *et al.*, 2016). Les réalisations linguistiques ont été recueillies à l'aide du DCT auprès de trois groupes d'informateurs. Cet outil, sans vouloir remplacer des réalisations authentiques,

*« permet au chercheur de noter des comportements verbaux difficilement observables autrement ; [il] permet également de varier les contextes et les cotextes proposés, auprès d'un même locuteur, pouvant difficilement couvrir tout cet éventail de situations ; enfin, [il] permet la mise en acte des compétences sémantico-pragmatiques, hors toute situation d'observation par le chercheur, ou d'enregistrement, comme c'est le cas d'échanges authentiques, mais forcément marqués par le fait que les locuteurs concernés savent qu'ils sont enregistrés. »* (Galatanu, 2018 : 276).

Le DCT *« [...] ne prétend pas obtenir des observables de communication authentique, mais plutôt des observables sur « la mise en mots » des savoirs sémantico-pragmatiques, donc des données sur les compétences, qui ne sont pas « déclarées », [...] mais présentées directement, comme possibles actes de parole conformes à ces compétences. »* (Ibid.).

Nous appuierons notre analyse des réalisateurs linguistiques en nous référant aux organisations sémantico-conceptuelles des actes et les variables sociales caractérisant les situations d'énonciation élaborées (Galatanu *et al.*, 2016).

Nous cherchons donc à :

- Spécifier les stratégies employées et les formes linguistiques pour réaliser les actes, mobilisées et privilégiées par nos informateurs, surtout les étudiants ghanéens.
- Repérer les grandes classes de réalisateurs linguistiques d'un point de vue graduel quant à la reconnaissance plus ou moins directe de leur valeur de marqueur illocutoire.
- Identifier la nature des liens entre les représentations sémantico-conceptuelles des actes étudiés et leurs réalisations linguistiques à partir des stratégies et formes linguistiques mobilisées.
- Situer les réalisations des étudiants ghanéens par rapport à celles des locuteurs natifs français et twi pour déterminer leur compétence sémantico-pragmatique en FLE.

Au regard de ces objectifs, nous allons commencer par traiter les stratégies de réalisation et les formes linguistiques identifiées dans notre corpus, et ensuite proposer une analyse comparative de ces réalisations chez les trois groupes d'informateurs en se focalisant surtout sur les étudiants ghanéens.

### **1.1. Présentation des situations d'énonciation de la requête illustrées dans le DCT**

Nous présentons les trois variables sociales à savoir la distance sociale, le statut social et le degré d'imposition caractérisant les situations d'énonciation proposées aux trois groupes d'informateurs. Pour chacune des situations, nous explicitons le contrat de communication qui définit le cadre de référence auquel sont assujettis les participants à l'interaction, sachant qu'

*« Aucun acte de communication n'est complètement déterminé par avance. S'il est vrai que le sujet parlant est toujours surdéterminé en partie par le contrat de communication qui caractérise chaque situation d'échange (condition de socialité de l'acte de langage et de la construction du sens), il n'est déterminé qu'en partie et dispose par ailleurs d'une marge de manœuvre qui lui permet de réaliser son projet de parole personnel, autrement dit de faire acte d'individuation, à travers sa mise en œuvre de l'acte de langage pour laquelle il peut choisir les modes d'expression qui correspondent à son intention. Contrat de communication et projet de parole se complètent donc, l'un en apportant son cadre de contraintes situationnelles et discursives, l'autre en se déployant dans un espace de stratégies qui fait que tout acte de langage est un acte de liberté, mais un acte de liberté surveillée » (Charaudeau, 2011 : 55).*

- *Situation 1 : le voisin*

Dans cette situation d'énonciation, il s'agit d'une interaction verbale entre deux interlocuteurs qui entretiennent des relations de voisinage ordinaire. Nous présumons que la distance sociale entre le locuteur et son voisin est éloignée même s'il y a une forte probabilité qu'il ne soit pas forcément des inconnus. Aucun rapport d'amitié et d'intimité n'existe entre les interlocuteurs. Quant au statut social, aucun des interlocuteurs aurait plus de pouvoir sur l'autre et de droit pour exiger quoi que ce soit auprès de l'autre. Le règlement intérieur de voisinage régit les droits et le statut social des interlocuteurs. Aucun voisin n'est socialement en position inférieure par rapport à l'autre. Quant au degré d'imposition de *la requête*, nous estimons qu'il est élevé pour le destinataire qui doit faire une concession sur son comportement afin de ne plus déranger son voisin en faisant moins de bruit. Il va devoir faire un compromis sur sa liberté afin de cesser de s'immiscer sur le territoire du requérant.

- *Situation 2 : le responsable de formation*

Dans cette situation, les variables sociales sont prédéfinies par la relation étudiant-enseignant. La distance sociale entre l'étudiant et son responsable de formation est assez éloignée car aucun rapport de familiarité n'existe entre les interlocuteurs. Il s'agit donc d'une relation formelle caractérisée par une large distance sociale entre l'étudiant et son responsable de formation. Quant au statut social, le responsable de formation occupant une fonction académique et administrative aurait plus d'autorité institutionnelle en raison de sa hiérarchie par rapport au requérant ayant un statut de subordonné, celui d'étudiant. Le requérant détient donc un statut socialement inférieur à celui de son responsable de formation. Le degré d'imposition de *la requête*, celle-ci représentée par une demande de lettre de recommandation, n'est pas si élevée pour le destinataire puisque l'accomplissement de cette tâche relève de ses fonctions. Pourtant, il pourrait refuser pour diverses raisons, notamment si son statut est défié ou contesté par l'étudiant demandeur. Il est donc pertinent pour le requérant de ne pas heurter la face de son destinataire et de reconnaître son statut social dans sa réalisation linguistique.

- *Situation 3 : le beau-frère*

Cette situation implique deux beaux-frères dont la relation interpersonnelle est caractérisée par une distance sociale quasi nulle voire inexistante. Leur rapport social se réduit à celui d'un rapport familial et de familiarité. Les interlocuteurs bénéficient d'un statut et d'une relation égalitaire - le même statut social, c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux n'exerce une forme d'autorité sur l'autre. Quant à la nature de *la requête* et le degré d'imposition, nous présa-

geons que l'action souhaitée représente un coût important pour le destinataire en termes de matériel, de temps et d'efforts physiques à consacrer à l'accomplissement de la tâche de déménagement.

## 1.2. Stratégies et formes linguistiques de *la requête* chez les locuteurs natifs français

En nous appuyant sur les stratégies de réalisation de *la requête* proposées plus haut dans l'ancrage théorique de cette étude, le tableau qui suit illustre les stratégies de réalisation employées par les locuteurs natifs français pour exprimer *la requête* compte tenu des variables sociales caractérisant chaque situation d'énonciation proposée dans le DCT. Ces stratégies sont présentées de manière graduelle quant à la reconnaissance plus ou moins directe de la valeur illocutoire (Galatanu *et al.*, 2016).

Stratégies de réalisation		Situation 1 Le voisin	Situation 2 Le responsable de formation	Situation 3 Le beau-frère
Nombre de stratégies		41	46	53
<b>Formulations Directes</b>	Formulation impérative et tournure elliptique	2,44%	-	-
	Énoncé d'obligation et de nécessité	-	-	1,89%
	Des performatifs avec un verbe semi-auxiliaire	-	4,35%	-
	Affirmation de désir ou De besoin	-	23,92%	22,64%
<b>Formulations Indirectes Conventionnelles</b>	Question simple	9,75%	4,35%	15,09%
	QCR <sup>72</sup> sur la capacité	48,78%	30,43%	13,21%
	QCR sur la possibilité	29,27%	30,43%	7,55%
	QCR sur la volonté	-	6,52%	1,89%
	QCR sur la disponibilité	-	-	24,53%
	QCR subordonnée	7,32%	-	9,43%
<b>Formulations Indirectes Non conventionnelles</b>	Allusion forte	2,44%	-	3,77%

**Tableau 26 : Les stratégies de la requête utilisées par les locuteurs natifs français**

<sup>72</sup> Question sur une condition de réussite orientée vers le destinataire.

Sur la base de la fréquence des réalisations employées, notre analyse fait apparaître six stratégies majeures et cinq stratégies mineures utilisées pour réaliser *la requête*. Les six stratégies majeures employées regroupent les suivantes :

1. Les QCR sur la capacité

« ... *Pourriez-vous baisser le volume s'il vous plaît ...* »

« ... *Pourriez-vous faire moins de bruit s'il vous plaît ?* »

2. Les QCR sur la possibilité

« ... *Je demandais s'il vous serait possible de faire moins de bruit...* »

« *est-il possible de me faire une lettre de recommandation s'il vous plaît ...* »

3. Les affirmations de désir ou besoin

« ... *J'aurais besoin d'un coup de main pour le déménagement ...* »

« ... *J'aurais besoin d'un petit service.* »

4. Les questions simples

« ... *Vous venez toujours nous aider ?* »

« .. *Est-ce que je peux emprunter votre fourgon ?* »

5. Les QCR sur la disponibilité

« ... *Par hasard vous êtes disponible la semaine prochaine pour m'aider [...].* »

« *est-ce que vous seriez disponible avec le fourgon le weekend du [...] Pour mon déménagement ?* »

6. Les QCR subordonnées

« ... *J'appelais pour savoir si je pouvais vous emprunter votre fourgon, est-ce que vous voulez bien me le prêter pour mon déménagement.* »

« ... *Y a moyen que vous me prêtiez votre fourgon et que vous veniez m'aider pour mon déménagement si vous êtes dispo évidemment.* »

Quant aux stratégies mineures déployées, nous comptons celles-ci :

1. Les formulations impératives

« *Baissez le son s'il vous plaît, je travaille* »

2. Les QCR sur la volonté,

« ... *Vous voulez bien me faire une lettre de recommandation...* »



3. Les allusions fortes

« ... *J'entends que vous faites du bruit* »

4. Les énoncés performatifs avec un verbe semi-auxiliaire.

« ... *je me permets de vous demander une lettre de recommandation.* »

5. Les énoncés d'obligation et de nécessité

« ... *Il me faudrait aussi le fourgon.* »

Les stratégies majeures déployées par les locuteurs natifs français sont des formulations indirectes conventionnelles. Ces dernières représentent au moins 70% des moyens linguistiques utilisés pour les trois situations alors que les stratégies mineures sont en grande partie des formulations directes. Pour chaque situation d'énonciation, nous présentons la distribution des différentes stratégies utilisées dans un ordre de fréquence décroissant :

- Dans la *Situation 1 : le voisin*, les QCR sur la capacité, les QCR sur la possibilité et les formulations impératives sont privilégiés.
- Dans la *Situation 2 : le responsable de formation*, les QCR sur la capacité, les QCR sur la possibilité et les affirmations de désir.
- Dans la *Situation 3 : le beau-frère*, les QCR sur la disponibilité, les affirmations de désir ou besoin, les questions simples et les QCR sur la capacité.

Cette distribution confirme les QCR sur la capacité en tant que stratégie dominante parmi les onze stratégies identifiées pour les trois situations. Dans les situations 1 et 2, le recours aux QCR sur la capacité est relativement élevé par rapport à la situation 3 où son usage diminue. Elles passent du premier rang dans la distribution de la situation 1 et 2 au quatrième rang dans la situation 3. Elles comptent également parmi les trois stratégies déployées (QCR sur la disponibilité et les questions simples) dans les trois situations caractérisées par les différentes variables sociales. Au vu de ce constat, ces trois stratégies s'ajustent aux exigences des variables sociales des situations différentes et répondent à un usage plus large.

Nous observons que certaines stratégies de réalisation déployées amassent une suite de stratégies par le biais d'autres énoncés (deux au minimum). Ces actes accompagnateurs servent à renforcer ou minimiser le degré d'imposition de *la requête* auprès du destinataire et de relativiser l'implication du destinataire dans l'accomplissement de l'action envisagée (Warga,

2005). L'acte central (implicite ou explicite) exprimant la valeur illocutoire est précédé par un acte introductif et suivi d'un acte conclusif qui sont potentiellement porteurs de la configuration d'attitudes modales qui sous-tend l'intention illocutoire du requérant :

1. « *Salut, dis, je me demandais si vous auriez besoin de votre fourgon la semaine prochaine. Il me serait vraiment d'un grand secours pour mon déménagement ? D'ailleurs si vous êtes dispo vous me seriez d'une grande aide aussi.* »
2. « *Bonsoir, excusez-moi de vous déranger mais j'essaie de réviser pour un contrôle et je n'y arrive plus à cause du bruit. Pourriez-vous baisser le son ou parler moins fort s'il vous plaît ?* »

Nos informateurs ont tendance à utiliser un seul acte subordonné quand ils optent pour des formulations directes de *la requête* alors qu'ils utilisent au moins un acte subordonné pour les formulations indirectes conventionnelles. Ces actes subordonnés expriment autant des justifications que des formes d'insistance pour convaincre le destinataire. Nous observons que le recours à la justification dans un acte subordonné semble être une nécessité dans la mesure où l'évocation des raisons qui la motivent permet de ne pas perdre la face et de mettre en évidence le degré d'imposition de l'action envisagée. Il n'est donc pas surprenant de trouver une association de stratégies réunissant une stratégie majeure et une autre mineure dont l'une exprime la valeur illocutoire centrale et l'autre, acte secondaire, est au service du premier dans sa visée interactive :

1. « ... *Je souhaiterais faire une demande de bourse et j'ai besoin d'une lettre de recommandation et d'une signature de votre part. Est-ce que c'est possible ?* »
2. « ... Est-ce que vous pourriez faire moins de bruit parce que *je vous entends de chez moi et j'ai du mal à me concentrer pour travailler* »
3. « ... Pourriez-vous baisser le volume s'il vous plaît ? *Je dois absolument réviser* »

### **1.3. Stratégies et formes de réalisation de *adesrède*/*abisade* chez les locuteurs natifs twi**

Nous repérons cinq stratégies majeures et six stratégies mineures employées par les locuteurs natifs twi. Les stratégies majeures regroupent les affirmations de désir ou besoin, les QCR sur la capacité, les formulations impératives, les questions simples et les énoncés performatifs explicites :

1. Les affirmations de désir ou besoin

a) « *mesre wo mehia adanseε krataa efiri wo hɔ* »

[*s'il vous plaît, j'aurais besoin d'une lettre de recommandation de votre part*]

b) « *... mepε se wo boa me ma ne nya adanseε krataa.* »

[*j'aimerais que vous m'aidiez à obtenir une lettre de recommandation*]

2. Les QCR sur la capacité

a) « *... Me pa wo kyew wobetumi ama me adanseε krataa*

[*s'il vous plaît pourriez-vous me faire une lettre de recommandation*]

b) « *... Wobetumi ede wo kaa abesesa me nnoɔma* »

[*Pourriez-vous venir chercher mes affaires avec votre voiture*]

3. Les formulations impératives

a) « *ma wo kasa no nkɔ fam kakraa mma me* » [*Parlez un peu moins fort*]

b) « *gyae dede no !* » [*cessez de faire du bruit*]

4. Les questions simples

a) « *mesre wo metumi enya adanseε krataa* »

[*s'il vous plaît est-ce que je peux avoir une lettre de recommandation*]

c) « *me nsa betumi aka adanseε krataa* »

[*Est-ce que je peux avoir une lettre de recommandation*]

5. Les énoncés performatifs explicites :

a) « *merebegye me adanseε krataa* »

[*Je suis venu chercher ma lettre de recommandation*]

b) « *mesre wose anka eduru hɔ a befa me* »

[*Je te demande si tu pourras de venir me chercher le jour de mon déménagement*]

Quant aux stratégies mineures, elles regroupent les suivantes : les QCR sur la disponibilité, les allusions fortes, les QCR subordonnées, les énoncés d'obligation et de nécessité, les énoncés performatifs avec un verbe semi-auxiliaire et les formules de suggestion :

1. Les QCR sur la disponibilité

« *... se wobε nya ho a na woaba abefa me* »

[*Tu pourrais venir me chercher si tu es disponible*]

2. Les allusions fortes

« ... *mehia wo mmoa kakra* »

[...j'aurais besoin d'une petite aide]

3. Les QCR subordonnées

« ... *Mehia mmoa kakra, na mepɛ sɛ wode wo kaa befa me nnoɔma kɔ baabi ma me* »

[j'ai besoin d'un coup de main, je voudrais que tu viennes m'aider à transporter mes affaires avec ta voiture]

4. Les énoncés d'obligation et de nécessité

« ... *ɛwo sɛ wobɛ bua me ma me sesa me nnoama* »

[... Tu dois venir m'aider à transporter mes affaires]

5. Les énoncés performatifs avec un verbe semi-auxiliaire

« ... *Mepɛ sɛ mesɛ wo na sɛ...* »

[...je voudrais te demander de ...]

6. La formule de suggestion.

« ... *na wonnyae dede no sɛ meresua adeɛ* »

[...je suis en train d'étudier donc ça sera bien de cesser de faire du bruit]

Le tableau ci-après illustre les onze différentes stratégies mises en œuvre par nos informateurs twi pour réaliser l'acte *adesɛdedɛ/adebisa* :

Stratégies de réalisation		Situation 1 Le voisin	Situation 2 Le responsable de formation	Situation 3 Le beau-frère
Nombre de stratégies		40	37	39
<b>Formulations Directes</b>	Formulation impérative et tournures elliptiques	35%	2,70%	2,56%
	Performatif explicite	10%	8,12%	7,70%
	Énoncé d'obligation et de nécessité	5%	-	-
	Des performatifs avec un verbe semi-auxiliaire	-	-	2,56%
	Affirmation de désir et De besoin	7,5%	48,65%	33,33%
<b>Formulations Indirectes Conventionnelles</b>	Question simple	-	24,32%	-
	QCR <sup>73</sup> sur la capacité	30%	13,51%	41,03%
	QCR sur la disponibilité	-	-	10,26%
	QCR subordonnée	-	2,70%	2,56%
	Formules de suggestion	2,5%	-	-
<b>Formulations Indirectes Non conventionnelles</b>	Allusion forte	10%	-	-

**Tableau 27 : Les stratégies de adese/abisee utilisées par les locuteurs natifs twi**

Néanmoins, la distribution des différentes stratégies déployées se distinguent d'une situation d'énonciation à l'autre en fonction des variables sociales caractérisant chaque situation. Dans chacune des trois situations, la distribution de réalisations mobilisées se présente ainsi par ordre d'occurrence décroissant :

- *Situation 1 le voisin* : les formulations impératives, les QCR sur la capacité, les allusions fortes, les énoncés performatifs explicites et les affirmations de désir ou besoin.
- *Situation 2 le responsable de formation* : les affirmations de désir ou besoin, les questions simples, les QCR sur la capacité et les énoncés performatifs explicites.

<sup>73</sup> Question sur une condition de réussite concernant le destinataire

- *Situation 3 le beau-frère* : les QCR sur la capacité, les affirmations de désir ou besoin, les QCR sur la disponibilité et les énoncés performatifs explicites.

Quatre stratégies sont déployées dans chacune des trois situations : les formulations impératives, les performatifs explicites, les affirmations de désir et besoin et les QCR sur la capacité. Ces stratégies semblent répondre aux enjeux des variables sociales caractérisant les trois situations car les pourcentages sont relativement stables dans chaque situation. À la différence des natifs français, deux nouvelles stratégies sont mobilisées chez les locuteurs natifs twi (mais pas chez les français), à savoir les performatifs explicites et les formules de suggestion ; En revanche, la stratégie de la QCR sur la possibilité est présente chez les français mais pas chez les locuteurs natifs twi. De manière générale, les locuteurs natifs twi sont enclins à utiliser les formulations directes à l'opposé des locuteurs natifs français qui manifestent une préférence pour les formulations indirectes conventionnelles.

Ce phénomène s'illustre dans les stratégies majeures des locuteurs natifs français qui ne contiennent qu'une formulation directe celle de l'affirmation de désir ou besoin, alors que celles des locuteurs natifs twi en comptent trois à savoir l'affirmation de désir ou besoin, les formulations impératives et les énoncés performatifs explicites. À l'image de la prédisposition des locuteurs natifs français à recourir à une association de stratégies ralliant des actes subordonnés, les actes accompagnateurs recourus par les locuteurs natifs twi servent également à justifier et atténuer davantage *la requête*. Nous présentons quelques exemples du corpus :

1. « ... *mesre wo wobetumi ate wo dede no so kakra ama mea anka ebe ye me de pa ara **firi se meresua adee***. »

[*s'il vous plaît, je serai content si pourriez réduire un peu le bruit, **je suis en train de réviser***]

2. « ... *naawotwe ntam, meretu afiri me fie a me te mu no, na nka mepɛ se woboa me na wo de wo kaa no befa me* »

[*... **Je déménage dans une semaine**, je voudrais que vous m'aidiez et que vous veniez me chercher avec votre fourgon.*]

3. « ... *meretu afiri babia metee no, ena anka mere sere anka wobetumi de wo kaa no abefa me ne me nnoɔma* »

[*... **Je déménage de mon logement**, j'aimerais vous demander si vous pouvez venir me chercher et transporter mes affaires.*]

Les locuteurs natifs français et twi orientent invariablement leurs réalisations envers le destinataire censé accomplir l'action envisagée, tout en s'effaçant à son profit afin de lui mettre au centre de son énonciation, quel que soit le choix de la formulation. Les QCR sur la capacité du locuteur demeure la stratégie canonique qui met en relief cette orientation envers le destinataire. Nous remarquons également une fréquence constante et relativement similaire des formules de politesse employées pour demander l'attention du destinataire (*excusez-moi /excuse-moi et me pa wo kyew*) et atténuer la requête (*s'il vous plaît / s'il te plaît et me pa wo kyew / mesre wo*). En twi comme en français, nos informateurs s'engagent davantage dans le travail de figuration en mobilisant systématiquement des atténuateurs comme les justifications, l'emploi du conditionnel présent, l'usage des adoucisseurs et des formules de politesse, et des honorifiques notamment chez les locuteurs natifs twi en particulier.

#### **1.4. Stratégies et formes de réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens**

Parmi les dix différentes stratégies de réalisation mobilisées par les étudiants ghanéens, nous identifions trois stratégies majeures et sept stratégies mineures. Les stratégies majeures rassemblent les QCR sur la capacité, les affirmations de désir et besoin et les questions simples :

##### 1. Les QCR sur la capacité

- a) « ... *Pourriez-vous me donner une lettre de recommandation et votre signature...* »
- b) « ... *Pourriez-vous faire moins de bruit s'il vous plaît ?* »

##### 2. Les affirmations de désir et besoin

- a) « ... *J'ai besoin d'une lettre de recommandation...* »
- b) « ... *Je voudrais vous demander une lettre de recommandation et votre signature pour compléter un dossier de candidature* »

##### 3. Les questions simples

- a) « ... *Je peux avoir la fourgon pour faire quelque chose ?* »
- b) « ... *Est-ce qu'on emprunter votre fourgon s'il vous plaît* »

Les sept stratégies mineures sont constituées des stratégies telles que les formulations impératives, les énoncés d'obligation et de nécessité, les QCR subordonnées, les énoncés performatifs explicites, les allusions fortes, les énoncés performatifs avec un verbe semi-auxiliaire et les QCR sur la possibilité :

1. Les formulations impératives

a) « *s'il vous plaît, baissez vos voix !* »

2. Les énoncés d'obligation et de nécessité

a) « *... Il faut diminuer le bruit un peu* »

3. Les QCR subordonnées :

a) « *... Je veux vous demander un grand faveur, pouvez-vous me prêter votre fourgon et peut-être un coup de main.* »

4. Les énoncés performatifs explicites

a) « *... Je voudrais demander une lettre de recommandation ...* »

5. Les allusions fortes

a) « *... Vous faites la bruit je révise mon cours j'ai un contrôle le lendemain.* »

6. Les énoncés performatifs avec un verbe semi-auxiliaire

a) « *... Je veux te demander si tu peux m'aider ...* »

7. Les QCR sur la possibilité

a) « *... est-ce qu'il y a possible que vous [...] aider pour quelques minutes ou heures* »

Par ordre décroissant d'occurrence, ces dix stratégies identifiées se répartissent dans les trois situations comme suit :

- *Situation 1 : le voisin* : les QCR sur la capacité, les questions simples, les formulations impératives et les énoncés d'obligation ou de nécessité.
- *Situation 2 : le responsable de formation* : les QCR sur la capacité, les affirmations de désir ou besoin et les questions simples.
- *Situation 3 : le beau-frère* : les QCR sur la capacité, les affirmations de désir ou besoin, les questions simples et les QCR subordonnées.

Les QCR sur la capacité et les questions simples ressortent comme les deux formulations indirectes conventionnelles largement mobilisées dans les trois situations d'énonciation. En outre,



le recours aux affirmations de désir ou besoin parmi les formulations directes est particulièrement remarquable dans les situations 2 et 3. Les étudiants ghanéens mobilisent l'ensemble des formulations directes et indirectes conventionnelles dans la situation 3 où les enjeux de la distance sociale et le rapport social entre les interlocuteurs sont affaiblies voire insignifiants. Dans les situations 1 et 2 où il existe une distance sociale et un rapport social bien marqué entre les interlocuteurs, les étudiants mobilisent généralement des questions simples et des QCR sur la capacité pour la situation 1, des affirmations de désir ou besoin et des QCR sur la capacité pour la situation 2. Il se trouve que ces trois dernières stratégies s'adaptent aux ajustements des variables sociales des contextes d'énonciation comparées aux autres stratégies.

La distribution de stratégies mobilisées par les étudiants ghanéens présente quelques tendances similaires à celle des locuteurs natifs français. Les deux groupes mobilisent en commun et en nombre les QCR sur la capacité, les questions simples et les affirmations de désir ou besoin dans les trois situations. Pourtant les étudiants ghanéens ont moins de recours aux QCR sur la possibilité et ne font pas usage des QCR sur la volonté et par rapport aux locuteurs natifs français qui les emploient en quantité relativement importante. Sur la mobilisation des formulations directes, le recours aux affirmations de désir ou besoin demeure la stratégie la plus mobilisée par les étudiants ghanéens comme nous avons pu constater chez les locuteurs natifs français et twi. Cependant, les étudiants ghanéens ne font pas recours aux affirmations de désir ou besoin dans la situation 1 autant que les locuteurs natifs français.

Les étudiants emploient des performatifs explicites tandis que locuteurs natifs français ne s'en servent pas dans leurs réalisations. La composition des réalisations linguistiques est relativement simple comparée à celles des natifs qui regroupent deux ou trois formulations dans une réalisation. En générale, ces réalisations linguistiques regroupent peu d'actes subordonnés, principalement utilisés pour justifier et légitimer *la requête*. Les réalisations linguistiques des étudiants sont en majorité au présent de l'indicatif tandis que les locuteurs natifs français sont prédisposés à formuler leur *requête* au conditionnel présent.

Nous illustrons la distribution des dix stratégies de réalisation déployées dans les trois illustrations dans le tableau suivant :

Stratégies de réalisation		Situation 1 Le voisin	Situation 2 Le responsable de formation	Situation 3 Le beau-frère
Nombre de stratégies		45	47	51
Formulations Directes	Formulation impérative	6,67%	2,13%	1,96%
	Performatif explicite	-	2,13%	1,96%
	Énoncé d'obligation et de nécessité	4,44%	-	3,92%
	Des performatifs avec un verbe semi-auxiliaire	-	-	1,96%
	Affirmation de désir et besoin	-	40,42%	29,41
Formulations Indirectes Conventionnelles	Question simple	40%	8,51%	17,65%
	QCR <sup>74</sup> sur la capacité	46,67%	44,68	35,29%
	QCR sur la possibilité	-	-	1,96%
	QCR subordonnée		2,13%	5,89%
Formulations Indirectes Non conventionnelles	Allusion forte	2,22%	-	-

**Tableau 28 : Les stratégies de la requête utilisées par les étudiants ghanéens**

### 1.5. Des représentations sémantiques aux réalisations linguistiques de la requête et adressedes /abisades

Nous cherchons à étudier le lien entre les représentations sémantico-conceptuelles et les stratégies linguistiques mobilisées par nos informateurs pour réaliser les actes étudiés. Le but est de vérifier notre hypothèse de départ sur les liens entre les représentations sémantico-conceptuelle des actes et les entités linguistiques, les expressions et les énoncés qui réalisent leur valeur illocutoire.

Notre analyse va au-delà de l'explicitation des stratégies et des formes linguistiques sollicitées dans les réalisations linguistiques, il s'agit aussi et surtout de les analyser en termes des cinq champs sémantiques élaborés pour étudier l'organisation sémantico-conceptuelle des actes. Puisqu'une réalisation linguistique peut porter ou évoquer plusieurs valeurs sémantiques renvoyant à un ou plusieurs champs sémantiques, ces derniers pourront être identifiés dans une

<sup>74</sup> Question sur une condition de réussite orientée vers le destinataire.

réalisation au travers des formes linguistiques constituant la stratégie de réalisation employée dans une situation d'énonciation donnée.

À l'instar de l'analyse menée par Galatanu *et al.* (2016) sur les réalisateurs linguistiques portant sur le sémantisme des expressions linguistiques réalisant l'acte illocutoire *remercier* dans l'espace francophone, nous ciblons les unités linguistiques porteuses de configurations d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutoire des locuteurs dans la réalisation des actes étudiés. Le but n'est pas tant de couvrir de façon exhaustive ces valeurs sémantiques, mais plutôt de rendre compte du pont sémantico-conceptuel qui existe entre la conceptualisation des actes et ses réalisations linguistiques. Ainsi pour chaque champ sémantique établi, nous présentons les classes de réalisateurs linguistiques visées dans les réalisations linguistiques proposées afin d'identifier la valeur sémantique afférente. Ces réalisateurs seront illustrés au fur et à mesure de notre analyse des trois actes étudiés. Le tableau suivant résume les classes de réalisateurs linguistiques ciblés dans les cinq champs sémantiques :

<b>Champs sémantiques</b>	<b>Classes de réalisateurs linguistiques</b>
---------------------------	--

<p>Les mots liés à l'action visée par le locuteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entités et expressions linguistiques mobilisées dans la modalisation d'énoncé pour atténuer ou renforcer le degré d'imposition.</li> <li>• La modalisation d'énoncé portée sur l'objet de demande, l'action envisagée, l'information recherchée.</li> </ul>
<p>Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entités et expressions linguistiques, verbes modaux, les marqueurs discursifs illocutoires exprimant les attitudes, états psychologiques, humeurs, désirs, souhaits, besoins, etc. du locuteur.</li> </ul>
<p>Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entités et expressions linguistiques au service de modalisation de la valeur illocutoire.</li> <li>• Le recours aux associations de stratégies de réalisations, les justifications, les cumuls de formes, les répétitions, les formes d'insistance et d'emphase.</li> <li>• L'emploi des préfixes performatifs, des verbes illocutoires en structure performatives, des verbes modaux dans la modalisation de la valeur illocutoire.</li> </ul>
<p>Les mots liés à la politesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entités et expressions linguistiques mobilisées dans les stratégies de politesse, les formules de politesse et les procédés d'atténuation</li> <li>• Les modalités d'énoncé appréciatives</li> </ul>
<p>Les mots se rapportant au destinataire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La modalisation d'énoncé axée sur le destinataire aux moyens d'interpellation et de sollicitation employées.</li> <li>• Les modalités d'énoncé affectives et appréciatives axées sur le destinataire. L'emploi des honorifiques et des qualificatifs pour dénigrer ou valoriser le destinataire.</li> </ul>

**Tableau 29 : Les classes de réalisateurs linguistiques associés aux champs sémantiques**

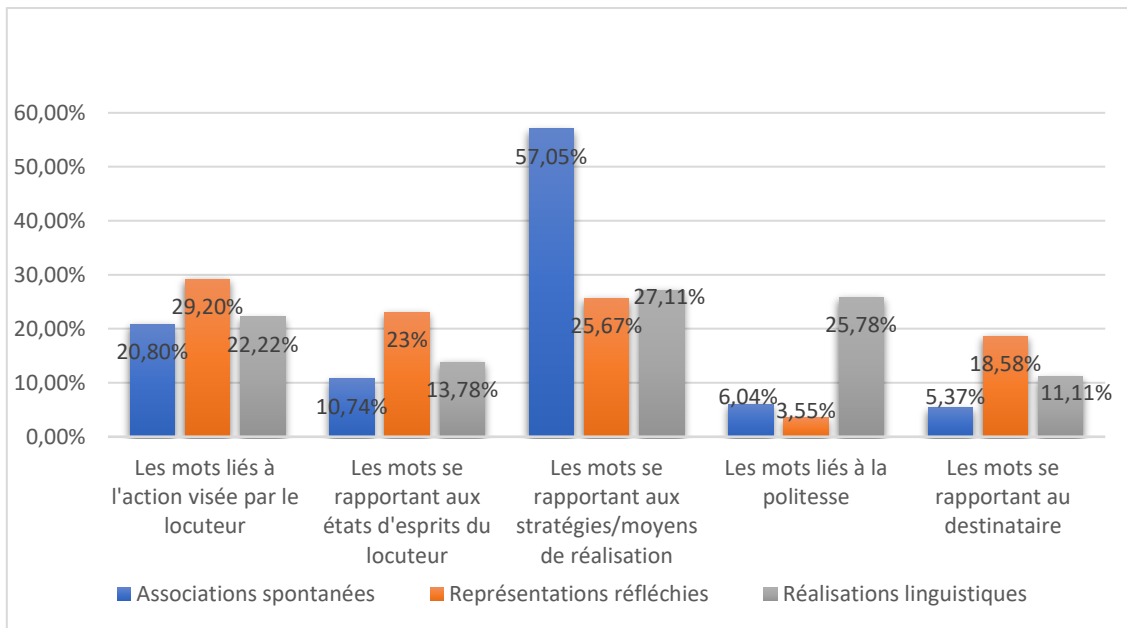
Nous soumettons les réalisations linguistiques de nos informateurs aux cinq champs sémantiques en s'intéressant aux valeurs sémantiques des réalisateurs sémantiques qu'aux formes linguistiques elles-mêmes. Par conséquent, une réalisation linguistique porteuse de plusieurs valeurs sémantiques sera comptabilisée dans les champs sémantiques respectifs. Par exemple, une réalisation linguistique contenant une formule de politesse et orientée vers le destinataire sera prise en compte dans les deux champs sémantiques correspondants. Pour chaque acte étudié et chaque groupe d'informateurs, nous présentons les pourcentages de réalisations linguistiques correspondant aux cinq champs sémantiques établis en les rapportant aux résultats obtenus dans l'analyse des associations spontanées et de leurs représentations réfléchies constituant la représentation sémantico-conceptuelle de l'acte.

### 1.5.1. La requête chez les locuteurs natifs français

Le tableau 30 illustré graphiquement par la *figure 18*, reprend les représentations sémantico-conceptuelles à savoir les associations spontanées et les représentations réfléchies du nominal désignant *la requête* en les reliant aux réalisations linguistiques mobilisées dans les trois situations d'énonciation par les locuteurs natifs français :

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	20.80%	29,20%	22,22%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	10.74%	23,00%	13,78%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	57.05%	25,67%	27,11%
Les mots liés à la politesse	6.04%	3,55%	25,78%
Les mots se rapportant au destinataire	5.37%	18,58%	11,11%

**Tableau 30 : Conceptualisation et réalisation de la requête chez les locuteurs natifs français**



**Figure 18: Conceptualisation et réalisation de la requête chez les locuteurs natifs français**

Dans les réalisations linguistiques illustrées ci-dessus, les entités linguistiques issues du champ sémantique autour des stratégies et moyens de réalisation suivi du champ de la politesse et celui lié à l'action visée sont valorisées dans la distribution de saillance sémantique. Pourtant, la prééminence de ces trois champs sémantiques n'est pas concordante dans les représentations sémantico-conceptuelles. Nous observons plutôt la prévalence de quatre champs sémantiques à savoir celui autour des stratégies et moyens de réalisation, des états d'esprits, de l'action visée et du destinataire dans les représentations sémantico-conceptuelles et réalisations linguistiques de *la requête*. Ces quatre champs sémantiques détiennent une saillance prédominante aux niveaux de la conceptualisation de l'acte et se concrétisent dans les entités linguistiques mobilisées. Les réalisations se rapprochent plus (en termes de pourcentages) des représentations spontanées que des représentations réfléchies à l'exception du champ de la politesse.

Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse que les réalisations linguistiques ressemblent plus à des manifestations spontanées de représentations sémantico-conceptuelles qu'à des représentations plus réfléchies. Ainsi, le pont conceptuel entre la conceptualisation et la réalisation de l'acte semble être plus gestaltiste/holiste ou intuitif pour les locuteurs natifs français puisque les déploiements discursifs activés dans les réalisations reposent en grande partie sur les appréhensions ou connaissances immédiates (les associations spontanées) dont

disposent ce groupe d'informateur. Nous assumons que les réalisations linguistiques de *la requête* activent et mettent au premier plan le contenu conceptuel des représentations spontanées tout en relayant les valeurs modales correspondantes. Elles reconstruisent davantage les représentations spontanées (que réfléchies) qui traduisent en partie la représentation sémantico-conceptuelle de l'acte.

La correspondance entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations semble être soumise à une fluctuation de configurations représentationnelles due probablement à « *une dissymétrie de saillance* » (Bellachhab, 2012a ; 2013). Cette dissymétrie serait le résultat d'opérations de conception (*construal operation*) à l'origine de réalisations linguistiques potentielles (Langacker, 2008). Ces opérations consistent à profiler en focalisant les champs sémantiques constitutifs de certaines représentations au détriment d'autres comme celui de la politesse.

Nous présentons quelques entités et expressions linguistiques mobilisées dans les réalisations et porteuses des valeurs sémantiques relatives aux champs sémantiques établis :

1) *L'action visée par le locuteur*

Les entités linguistiques au service de la modalisation d'énoncé portée sur l'objet ou l'action visée : *Un coup de main avec le fourgon, Un peu moins de bruit, baisser un peu le son, un petit coup de main, un grand secours pour mon déménagement, etc.*

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les expressions linguistiques relayant les états affectifs, les attitudes et les états psychologiques : *je vous remercie ..., désolé mais ..., j'ai besoin ..., j'aurais besoin..., etc.*

3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

La modalisation de la valeur illocutoire. L'emploi des préfixes performatifs, des verbes modaux, les auxiliaires de modes<sup>75</sup> des verbes illocutoires en structure performative, des formulations interrogatives conventionnalisées, des cumuls de stratégies, les répétitions, les justifi-

---

<sup>75</sup> « [...] traduisent une certaine tension ou distance entre le locuteur-énonciateur et son interlocuteur en termes de nécessité, capacité, possibilité, permission, d'éventualité, d'obligation, probabilité ... relativement à l'action future » (Saint-Pierre, 1991 : 29).

cations et l'emploi du conditionnel et des formulations impératives : *est-il possible de me faire ...*, *il vous sera possible de faire ...*, *est-ce que ça serait possible pour vous ...*, etc.

#### 4) *La politesse*

Les holophrases de type conventionnel atténuant l'impact interpersonnel dans les interactions (les formules de politesse) : *s'il vous plaît ...*, *et s'il te plaît...* ; les remerciements : *merci ...*, *merci beaucoup ...*, *merci d'avance ...*, *je vous remercie par avance ...* ; les excuses : *désolé ...*, *excusez-moi de vous déranger...*, *je m'excuse du dérangement ...*, *veuillez m'excuser pour le dérangement ...*, etc.

#### 5) *Le destinataire*

Les marqueurs discursifs axés sur le destinataire, des expressions linguistiques sollicitant son intention : *Salut Max...*, *bonjour beau-frère...*, etc. ; les réalisations mettant le destinataire au centre de *la requête* : *seriez-vous d'accord pour...*, *vous êtes disponible la semaine prochaine ...*, etc.

### **1.5.2. Adesrɛdeɛ/adebisa chez les locuteurs natifs twi**

Les réalisations linguistiques de *adesrɛdeɛ/adebisa* mettent en évidence, par ordre décroissant, les entités linguistiques issues du champ de la politesse, celui se rapportant aux états d'esprits du locuteur et le champ lié à l'action envisagée ou l'objet de la demande. Cette distribution de saillance ne correspond pas en tout point à la représentation sémantico-conceptuelle surtout aux représentations spontanées où le champ se rapportant au destinataire est insignifiant. À l'image des locuteurs natifs français, la saillance des champs autour de l'action visée par le locuteur et les stratégies/moyens de réalisation est relativement proéminente dans la conceptualisation et réalisation de *la requête*.

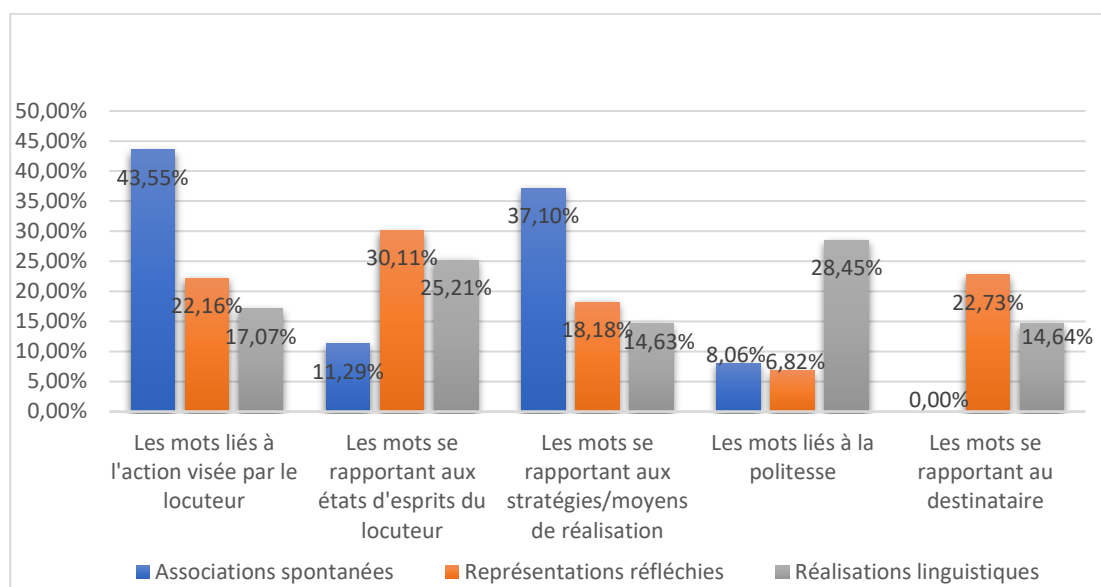
Nous pouvons constater que les formules de politesse et les procédés de figuration ont une ascendance considérable dans les réalisations linguistiques relativement à la conceptualisation de l'acte. Toutefois, la saillance du champ se rapportant aux états d'esprits du locuteur met en évidence la nature expressive de l'acte, c'est-à-dire que non seulement sa réalisation vise à faire accomplir une action envisagée, elle sert autant comme un médium d'expression impli-



cite et explicite (orienté ou impersonnel) de souhait, de besoin ou de nécessité, etc. Pour satisfaire l'accomplissement potentiel d'une action future.

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	43,55%	22,16%	17,07%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	11,29%	30,11%	25,21%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	37,10%	18,18%	14,63%
Les mots liés à la politesse	8,06 %	6,82%	28,45%
Les mots se rapportant au destinataire	-	22,73%	14,64%

**Tableau 31 : Conceptualisation et réalisation de adesrede/asembisa chez les locuteurs natifs twi**



**Figure 19: Conceptualisation et réalisation de adesrede/abisade chez les locuteurs natifs twi**

À la différence des locuteurs natifs français, les réalisations linguistiques mobilisées par les locuteurs natifs twi se rapprochent plutôt des représentations réfléchies (sauf pour le champ de la politesse) que les représentations spontanées. Ainsi ces réalisations linguistiques correspondent plus aux évaluations plus réfléchies des représentations sémantico-conceptuelles qu'aux représentations spontanées. Nous observons des pourcentages assez équilibrés entre les champs sémantiques aussi bien au niveau des réalisations linguistiques que les représentations réfléchies. Ici, nous sommes face à un pont conceptuel plus analytique car les réalisa-

tions activent les représentations les plus réfléchies issues de l'auto-évaluation de l'acte et la définition naturelle (Galatanu *et al.*, 2016 : 145-146).

Ainsi, au-delà de la distribution de la saillance des champs sémantiques, la sélection du contenu conceptuel pour les réalisations est focalisée sur les représentations réfléchies tout en mettant les représentations spontanées en arrière-plan. Le niveau d'activation des représentations réfléchies correspond relativement aux réalisations sur les quatre champs sémantiques identifiés. Au vu des analyses des stratégies de réalisation et les entités linguistiques mobilisées, la perspective discursive des réalisations est plus subjective de par les marqueurs de subjectivité recensés dans le champ autour des états d'esprits, des stratégies et moyens de réalisation, et du destinataire. Le pont conceptuel entre la conceptualisation et la réalisation est donc caractérisé par « une dissymétrie de saillance » qui opère entre le niveau sémantico-conceptuel et la réalisation linguistique de l'acte.

Pour chaque champ sémantique, nous présentons quelques entités et expressions linguistiques mobilisées dans les réalisations :

1) *L'action visée par le locuteur*

La modalisation d'énoncé portée sur l'objet ou l'action visée à travers le marqueur d'atténuateur *kakra* [*un peu/petit*] pour affaiblir le degré d'imposition ou de puissance du but illocutoire : « ... *se anka wobete dede no so kakra...* » [*si tu peux diminuer un peu le bruit*], « *mehia mmoa kakra* » [*j'aurais besoin d'une petite aide*], etc.

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Ces expressions linguistiques ont été identifiées pour ce champ sémantique : *me hia* [*j'ai besoin de...*], *meho akyere me ...* [*je suis dans le besoin de...*], *mepɛ se...* [*j'aimerais que...*], *mesɛ wo pii* [*je te supplie...*], etc.

3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

Les entités linguistiques sont essentiellement issues de la surmodalisation de la valeur illocutoire. L'emploi des énoncés interrogatifs, des formulations impératives, des conditions conditionnelles. La prise en considération des modalisateurs discursifs sous formes de cumuls de stratégies et de formules de politesse etc.

#### 4) *La politesse*

Ce champ regroupe essentiellement les holophrases sous formes de formules de politesse : *mesre wo [s'il vous plaît /s'il te plaît]*, *mepa wo kyew [s'il vous plaît /s'il te plaît]* et des expressions de politesse comme *weidiee nidie mu ara [avec beaucoup de respect]*.

#### 5) *Le destinataire*

La modalisation d'énoncé axée sur le destinataire se manifeste par l'emploi constant des honorifiques pour flatter l'ego du destinataire et solliciter son attention : *akonta [beau-frère]*, *opanin [le grand]*, *sir [monsieur]*, *bra [frère]*, *me nyonko [mon ami]*, *owura [monsieur]*, *abranteε [monsieur]*, *ɔdo [chéri /mon amour]*, *me kunu [mon mari]*, etc.

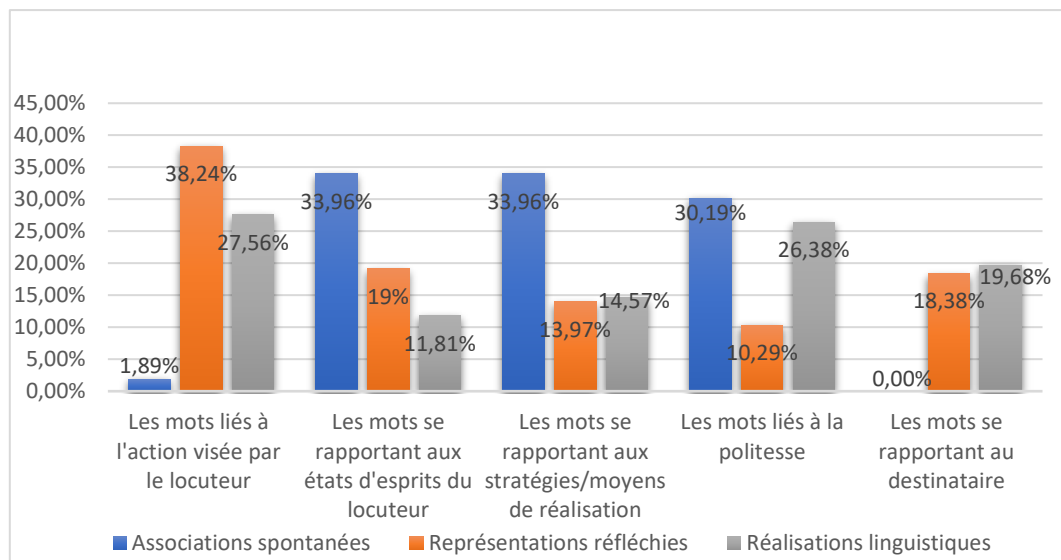
### **1.5.3. La requête chez les étudiants ghanéens**

Les entités et expressions linguistiques mobilisées dans les réalisations des étudiants ghanéens priorisent trois champs sémantiques : l'action visée par le locuteur, la politesse et le destinataire. Au niveau de la conceptualisation, les étudiants insistent plus sur les représentations réfléchies que les associations spontanées dont la saillance du champ sémantique autour de l'action visée et le destinataire est extrêmement faible. Par conséquent, les représentations spontanées sont dominées par la saillance des champs autour des états d'esprit, les stratégies de réalisation et la politesse. À l'image des locuteurs natifs twi, les réalisations mobilisées se rapprochent des représentations réfléchies sauf pour le champ de la politesse qui détient une la saillance la plus faible par rapport aux quatre autres champs.

Nous supposons que le cheminement conceptuel des étudiants dans le choix des stratégies et formes de réalisation seraient soumises à une analyse méticuleuse focalisée sur les connaissances et structures qui sous-tendent les réalisations mobilisées. Nous estimons que les étudiants font une analyse approfondie des structures langagières acquises afin de mobilisées les éléments et structure linguistiques correspondant aux exigence de la situation d'énonciation. Le tableau et figure ci-dessous illustre la saillance des champs sémantiques dans la conceptualisation et réalisation de *la requête* chez les étudiants ghanéens.

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	1,89%	38,24%	27,56%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	33,96%	19,12%	11,81%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyen de réalisation	33,96%	13,97%	14,57%
Les mots liés à la politesse	30,19%	10,29%	26,38%
Les mots se rapportant au destinataire	-	18,38%	19,68%

**Tableau 32 : Conceptualisation et réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens**



**Figure 20: Conceptualisation et réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens**

Nous présentons quelques entités et expressions linguistiques recensées dans les réalisations des étudiants ghanéens :

1) *L'action visée par le locuteur*

La modalisation d'énoncé portée sur l'objet de *la requête* y compris l'action visée : « ... *Je veux vous demander un grand faveur* », « *Il faut diminuer le bruit un peu* »

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les entités et expressions linguistiques mobilisées pour évoquer le besoin : « ... *J'ai besoin d'aide* », « ... *J'aurais besoin...* »

### 3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

Les éléments sémantiques servant à la modalisation de la valeur illocutoire :

#### a) Préfixes performatifs

« **Il faut** diminuer le bruit un peu... », « ... **Il faut** me donner un coup de main ... », etc.

#### b) Des verbes modaux et des verbes illocutoires en structure performative

« ...je veux te demander si tu peux m'aider... », « je voudrais vous demander une lettre... », « pourriez-vous », « pouvez-vous », « je peux avoir », etc.

#### c) Emploi des formules impératives

« ... **Donne-moi** votre fourgon... », « ...**baissez** vos voix... »

### 4) *La politesse*

Les formules de politesse (*s'il vous plaît, s'il te plaît*) et les holophrases (*excusez-moi*).

### 5) *Le destinataire*

La modalisation d'énoncé axée sur le destinataire. L'usage des honorifiques : *madame, monsieur, beau-frère, grand frère, frère* et d'autres expressions visant à solliciter son attention : *excusez-moi, « désolé de vous interromper... »*, etc.

## Chapitre 2 : Stratégies de réalisation et formes linguistiques de la question et asembisa

### 2.1. Présentation des situations d'énonciation de la question illustrées dans le DCT

Nous définissons les trois variables sociales caractérisant les situations d'énonciation du DCT.

- *Situation 4 : l'entretien d'embauche*

Cette situation établit un rapport assez formel entre un demandeur d'emploi et des recruteurs chargés de trouver le bon profil qui correspondra aux compétences et aux attentes professionnelles du poste. Le rapport entre les interlocuteurs est bien défini au préalable dans un cadre spécifiquement institutionnel et formel. Il s'agit ici d'une relation formelle entre le recruteur et un demandeur d'emploi. Cette relation formelle est aussi caractérisée par une large distance sociale entre les interlocuteurs. Nous présumons que le lien qui les relie est déterminé par leurs rôles respectifs. En matière de pouvoir social, le recruteur aurait plus d'autorité par rapport au candidat, car il détient le pouvoir d'embauche. Quant au degré d'imposition de l'information demandée, il reste relativement stable car le candidat anticiperait cette question afin de fournir des informations convaincantes pour obtenir le poste.

- *Situation 5 : l'arrivée de la tante*

Cette situation regroupe deux interlocuteurs reliés par un lien familial. Leur relation interpersonnelle est caractérisée par une relation de parenté sous forme de nièce/neveu-tante et vice versa. En effet, la distance sociale entre ces interlocuteurs serait presque inexistante puisqu'il s'agit d'une relation étroite. Par la description de la situation, aucune autorité sociale spécifique n'est en place pour les interlocuteurs à l'exception d'une autorité symbolique relative au respect qui peut être dû à une tante. Le degré d'imposition de l'information recherchée ne présente aucun coût particulier pour les interlocuteurs même si cet apport d'information est toutefois essentiel pour le locuteur dans l'organisation et l'accomplissement d'une tâche, celle de chercher son interlocuteur à l'aéroport.

- *Situation 6 : la confirmation de présence*

Cette situation d'énonciation établit un rapport entre deux amis, donc aucune spécificité statutaire n'est visiblement en vigueur. Il s'agit ici de confirmer la présence du destinataire à la soirée organisée par le locuteur. Au niveau de la distance sociale, les interlocuteurs sont

proches et partagent un rapport de solidarité et d'amitié. Le degré d'imposition de la demande est relativement faible puisqu'il s'agit d'une confirmation de présence suite à une invitation.

En termes de représentativité des variables sociales caractérisant les situations présentées, les trois variables définies dans les situations 5 et 6 sont presque semblables (pas de distance sociale, pas de différence de statut social, et le degré d'imposition est presque similaire). Dans la situation 5, nous présumons l'existence d'une autorité symbolique attribuée à la tante qui pourrait correspondre à un contexte où un inférieur (le neveu) pose une question à un supérieur (la tante). Il est pertinent de souligner que les variables sociales définies dans les trois situations ne sont pas tout à fait représentatives de toutes les situations éventuelles pouvant susciter la réalisation de *la question* en contexte français et twi. Nous sommes d'autant plus conscient que les trois situations proposées dans le DCT ne sont pas exhaustives.

## 2.2. Stratégies et formes de réalisation de *la question* chez les locuteurs natifs français

Stratégies de réalisation		Situation 4 L'entretien d'embauche	Situation 5 L'arrivée de la tante	Situation 6 La confirmation de présence
Nombre de stratégies		40	40	44
<b>Formulations Directes</b>	Marqueur lexical avec un verbe performatif	-	20%	11,36%
	Marqueur morpho-syntaxique	52,50%	55%	31,82%
	Structure impérative	10%	15%	-
	Prosodique (point d'interrogation)	-	-	15,91%
<b>Formulations Indirectes</b>	Structure assertive ou déclara- tive de doute, d'ignorance ou d'incertitude (SAD)	2,50%	-	18,18%
	Question portant sur la condi- tion de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR)	35%	10%	18,18%
	Assertion portant sur le locuteur ou le destinataire (APLD)	-	-	4,55%

**Tableau 33 : Les stratégies de la question utilisées par les locuteurs natifs français**

La distribution des stratégies de réalisation illustrées dans le tableau 33 fait apparaître quatre stratégies majeures et trois stratégies mineures déployées par les locuteurs natifs français. Les stratégies majeures employées regroupent les structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques, les QCR, les structures contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif et les structures impératives :

1. Les structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques.
  - a) « *pourquoi vouloir postuler pour ce job ?* »
  - b) « *pour quelles raisons particulières avez-vous choisi de candidater chez nous ?* »
  - c) « *est-ce que tu as vu mon message pour ma soirée ?* »
2. Les questions portant sur la condition de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR).
  - a) « *pourriez-vous m'en dire un peu plus sur vos motivations ?* »
  - b) « *pourriez-vous m'en dire davantage* »
  - c) « *pourrais-tu m'indiquer à quelle heure vous atterrissez ?* »
3. Les structures contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif.
  - a) « *je voulais savoir si tu étais chaud pour venir ?* »
  - b) « *j'aimerais savoir vos motivations et savoir pourquoi on devrait vous choisir* »
  - c) « *je veux savoir quand est-ce que vous arrivez exactement* »
4. Les structures impératives.
  - a) « *Décrivez-vous en 3 adjectifs* »
  - b) « *Expliquez -moi ce qui vous motive* »
  - c) « *Dis-moi à quelle heure atterrit l'avion* »

En outre, les trois stratégies mineures sont constituées des énoncés regroupés sous le SAD<sup>76</sup>, des structures prosodiques et des APLD<sup>77</sup>. Nous observons un recours important aux structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques et un usage extrêmement faible des APLD chez nos informateurs français :

1. Les SAD
  - a) « *j'attends toujours ta réponse pour la soirée* »

---

<sup>76</sup> Acte d'assertion, structure assertive ou déclarative de doute, d'ignorance ou d'incertitude.

<sup>77</sup> Assertion portant sur le locuteur ou le destinataire.



## 2. Les structures prosodiques

a) « *d'ailleurs tu viens à ma soirée ?* »

## 3. Les assertion portant sur le locuteur ou le destinataire (APLD)

a) « *Tu penses que tu pourras venir à la soirée chez moi* »

La situation d'énonciation 6 sollicite diverses stratégies de réalisation relativement aux deux autres situations. Au total, six des sept stratégies ont été déployées dans cette situation dans laquelle les enjeux des variables sociales sont faibles. Les réalisations linguistiques sont atténuées au moyen de formules de politesse et l'usage du conditionnel présent. 90% de stratégies directes dans la situation 5 où le contrat de communication ne suppose pas d'indirection, étant donné la nature de *la question* (l'information sollicitée) et la nature informelle de la relation, et ce malgré le statut symbolique probablement supérieur (ne serait-ce que par respect) de la tante. Pour la situation 4, le choix de deux tiers (62,5%) de stratégies directes s'explique par le contrat de communication fixée pour un entretien d'embauche, où le recruteur, de par son statut supérieur, est censé poser des questions. Néanmoins, cela n'empêche pas que des questions indirectes constituent aussi un choix de réalisation, qui pourrait se justifier non pas par la différence de statut des interlocuteurs, mais par la distance sociale entre eux (QCR). Contrairement aux réalisations de *la requête*, les réalisations de *la question* regroupent moins d'associations de stratégies récurrentes et les énoncés justifiant *la question* sont également peu nombreux. En principe, *la question* est réalisée majoritairement par le biais d'un acte central exprimant l'intention illocutoire dans une manière plus ou moins directe.

### 2.3. Stratégies et formes de réalisation de *asembisa* chez les locuteurs natifs twi

À la différence des sept stratégies de réalisation mobilisées par les locuteurs natifs français pour les trois situations d'énonciation, les locuteurs natifs twi emploient cinq stratégies de réalisation dont deux formulations directes et trois formulations indirectes. Parmi ces stratégies, nos informateurs mobilisent en grande partie les formulations directes de *la question*. Nous relevons quatre stratégies majeures comprenant des structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques, des QCR, des SAD et des structures contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif :

1. Les structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques

- a) « *berɛ bɛn na wo de ho mmuaɛɛ bɛma me* » [quand est-ce que j'aurai une réponse].
- b) « *...berɛ bɛn na wobɛba* » [quand est-ce que tu arrives].

2. Les questions portant sur la condition de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR)

- a) « *Mɛpa wo kyɛw wobɛtumi anya kwan aba me ponotoɔ no?* » [s'il te plaît, pourrais-tu venir à ma soirée ?].
- b) « *wobɛtumi aba anaa akwanyan nni hɔ* » [tu pourras venir ou tu seras indisponible].

3. Les SAD

- a) « *Danfo me too nsa frɛɛ wo no me ntee wo nka* » [je n'ai pas eu de retour de mon invitation].

4. Les structures contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif

- a) « *mɛbisa sɛ wobɛtumi aba* » [je te demande si tu peux venir...]
- b) « *mɛfrɛ wo na mabisa wo ɛda wobɛba abɛ duru ...* » [je t'appelle pour te demander le jour de ton arrivé].

Tout comme les natifs français, les structures contenant des marqueurs morpho-syntaxiques demeurent la stratégie la plus dominante dans la distribution des stratégies déployées. Pourtant, les QCR demeurent les formulations indirectes les plus employées par nos informateurs locuteurs natifs français et twi. À la différence des natifs français, les structures impératives, et prosodiques marquées par le point d'interrogation ne sont pas mobilisées par les locuteurs natifs twi quand il s'agit de réaliser l'acte *asembisa*. Nous observons que nos informateurs français et twi mobilisent des stratégies de réalisation relativement variées dans la situation 6 où les variables sociales sont affaiblies au niveau de la distance sociale, le statut social et le degré d'imposition. L'emploi des formules de politesse « *mɛpa wo kyɛw* » [s'il te plaît/s'il vous plaît] et « *mɛsrɛ wo* » [s'il te plaît /s'il vous plaît /je t'en supplie] s'ajoute aux procédés de figuration largement mobilisés dans les réalisations linguistiques.

Dans la situation 4 (contrat de communication formel), les locuteurs natifs twi font recours à plus de stratégies directes (87,5%) que les locuteurs natifs français (62,5%), ce qui pourrait se justifier probablement par une supériorité (différence de statuts) plus marquée dans le contexte twi (en comparaison au contexte français) par rapport à cette situation où le recruteur est beaucoup plus direct quand il pose des questions à un demandeur d'emploi. Néanmoins, cette différence marquée de statuts entre les deux interlocuteurs n'avait pas besoin de structures impératives comme dans le contexte français. Le tableau ci-après illustre la distribution des stratégies de réalisation mobilisées par nos informateurs twi pour réaliser l'acte *asembisa* :

Stratégies de réalisation		Situation 4 L'entretien d'embauche	Situation 5 L'arrivée de la tante	Situation 6 La confirmation de présence
Nombre de stratégies		40	38	40
<b>Formulations Directes</b>	Marqueur lexical avec un verbe performatif	-	10,53%	10%
	Marqueur morpho-syntaxique	87,50%	71,05%	37,50%
<b>Formulations Indirectes</b>	Structure assertive ou déclarative de doute, d'ignorance ou d'incertitude (SAD)	2,50%	15,79%	7,50%
	Question portant sur la condition de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR)	10%	-	40%
	Assertion portant sur le locuteur ou le destinataire (ALPD)	-	2,63%	5%

**Tableau 34 : Les stratégies de *asembisa* utilisées par les locuteurs natifs twi**

#### 2.4. Stratégies et formes de réalisation de la question chez les étudiants ghanéens

Parmi les sept stratégies de réalisation mobilisées, nous identifions quatre stratégies majeures, constituées des énoncés contenant des marqueurs morpho-syntaxiques, des énoncés contenant des marqueurs syntaxiques, des SAD et des QCR :

1. Énoncés contenant des marqueurs morpho-syntaxiques.

- a) « ... *Quand est-ce que vous arrivez...* »
- b) « *qu'est-ce qui te motives ...* »

2. Énoncés contenant des marqueurs syntaxiques (inversion pronom sujet).
  - a) « *seriez-vous présent à ma soirée ...* »
  - b) « *pouvez-vous me donner votre heure d'atterrissage ?* »
3. Des structure assertives ou déclaratives de doute, d'ignorance ou d'incertitude (SAD).
  - a) « *je veux savoir l'heure que vous arrivez ...* »
  - b) « *je peux savoir si tu seras présent ou non ...* »
4. Des questions portant sur la condition de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR).
  - a) « *Salut je veux demander s'il est possible que tu peux venir la soirée ?*»
  - b) « *Puis-je savoir si vous serez présent afin de m'aider à me préparer ?*»

Trois autres stratégies mineures déployées incluent les structures impératives, des énoncés contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif et des structures prosodiques :

1. Les structures impératives.
  - a) « *excusez-moi, mentionnez des motivations dans votre lettre* »
  - b) « *décrivez-vous en trois mots* »
2. Des énoncés contenant des marqueurs lexicaux avec un verbe performatif.
  - a) « *je veux savoir si tu peux venir pour la soirée* »
  - b) « *je vous appelle pour demander les détails de votre arrivée (la date et l'heure).*
3. Les structures prosodiques.
  - a) « *tu seras à la soirée ?* »
  - b) « *tu seras présent ?* »

Les formulations directes de *la question* sont plus mobilisées dans les réalisations surtout au travers des énoncés contenant des marqueurs morpho-syntaxiques. Par ailleurs, la structure assertive ou déclarative de doute, d'ignorance ou d'incertitude (SAD) demeure la stratégie la plus dominante dans les réalisations indirectes. Cette stratégie s'appuie généralement sur la capacité, volonté, disponibilité et possibilité du questionné à fournir ou confirmer l'information recherchée. Le tableau ci-après recapitule la distribution des stratégies de réalisation recensées.

Stratégies de réalisation		Situation 4 L'entretien d'embauche	Situation 5 L'arrivée de la tante	Situation 6 La confirmation de présence
Nombre de stratégies		40	46	44
<b>Formulations Directes</b>	Marqueur lexical avec un verbe performatif	7,50%	4,35%	2,27%
	Marqueur morpho-syntaxique	35%	71,74%	40,91%
	Marqueur syntaxique (inversion du pronom sujet)	30%	4,35%	11,36%
	Structure impérative	12,50%	-	2,27%
	Prosodique (point d'interrogation)	-	-	6,82%
<b>Formulations Indirectes</b>	Structure assertive ou déclara- tive de doute, d'ignorance ou d'incertitude (SAD)	2,50%	17,39%	22,73%
	Question portant sur la condi- tion de réussite orientée vers l'interlocuteur (QCR)	12,50%	2,17%	13,64%

**Tableau 35 : Les stratégies de la question utilisées par les étudiants ghanéens**

En comparant les stratégies de réalisation des étudiants ghanéens à celles des natifs français, nous constatons que les premiers mobilisent des énoncés contenant des marqueurs syntaxiques, surtout l'inversion du pronom sujet à la différence des locuteurs natifs français qui n'en font pas usage dans l'éventail des stratégies à leur disposition. En revanche, ces locuteurs natifs français emploient quelques assertions portant sur le locuteur ou le destinataire (les ALPD) dans les formulations indirectes contrairement aux étudiants qui se limitent aux SAD et QCR sans aucun recours aux ALPD. À l'image des natifs français, les étudiants emploient généralement moins d'énoncés dans leur réalisation, ce qui se traduit par une moindre utilisation d'énoncés justificatifs pour appuyer leur question. Au vu de ces éléments, nous pouvons observer que les étudiants ghanéens mobilisent quasiment les mêmes formulations directes et indirectes identifiés chez les locuteurs natifs français.

## **2.5. Des représentations sémantiques aux réalisations linguistiques de la question et asembisa**

Nous cherchons à identifier la nature des liens entre les formes linguistiques mobilisées pour réaliser *la question* et les représentations sémantico-conceptuelles sous-jacentes. Pour chaque groupe d'informateurs, nous présentons les pourcentages des formes linguistiques porteuses d'entités linguistiques liées aux cinq champs sémantiques. La distribution de saillance établie pour ces entités linguistiques mobilisées dans les réalisations est comparée aux résultats obtenus dans l'analyse des associations spontanées et les représentations réfléchies de l'acte afin de vérifier les liens éventuels entre l'organisation sémantico-conceptuelle et les réalisations linguistiques mobilisées.

### **2.5.1. La question chez les locuteurs natifs français**

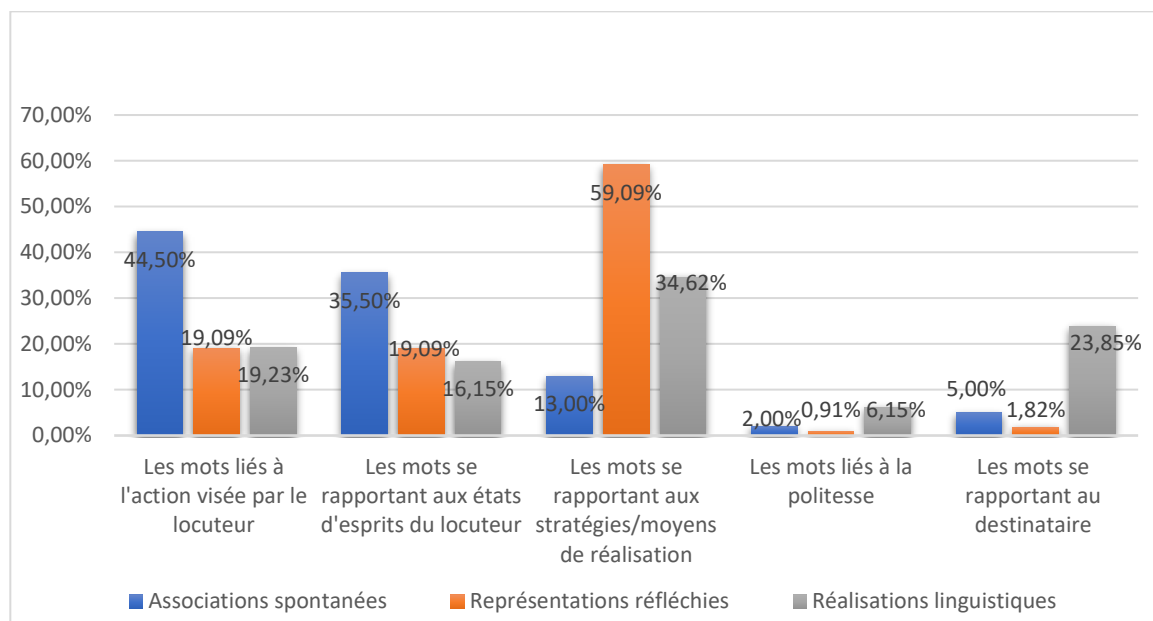
Hormis le champ de la politesse, la distribution sémantique des réalisations est marquée par la prééminence du champ sémantique se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation, au destinataire, à l'action visée par le locuteur et enfin celui se rapportant aux états d'esprits du locuteur. Contrairement aux réalisations de *la requête*, les entités linguistiques liées au champ de la politesse sont relativement minimales. La saillance sémantique est plutôt dominée par les éléments visant à interpeller le destinataire, les marqueurs modalisant la valeur illocutoire de l'acte et l'information recherchée chez le destinataire.

En reliant les représentations sémantico-conceptuelles aux réalisations, nous identifions une concordance au niveau de quatre champs sémantiques dans l'organisation sémantico-conceptuelle même si les pourcentages de saillance ne sont pas tout à fait identiques. Les représentations réfléchies insistent pratiquement sur les mêmes champs sémantiques mis en avant dans les réalisations. Trois champs sémantiques sont prééminents dans la conceptualisation et la réalisation de *la question* ; il s'agit du champ se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation, l'action visée par le locuteur, et les états d'esprit du locuteur. Nous observons également une saillance assez faible du champ de la politesse dans les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations linguistiques. Néanmoins, le champ se rapportant au destinataire est mieux représenté dans les réalisations alors qu'il est peu évoqué dans les représentations sémantico-conceptuelles. Compte tenu de cette observation, les réalisations mobilisées par les locuteurs natifs français se rapprochent des représentations réfléchies à l'exception du champ de la politesse et celui se rapportant au destinataire.

En effet, la mobilisation des réalisations pour *la question* s'inscrirait dans une démarche plutôt analytique focalisée sur les trois champs sémantiques saillants aux niveaux des représentations réfléchies et les réalisateurs linguistiques.

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisateurs linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	44,50%	19,09%	19,23%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	35,50%	19,09%	16,15%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	13%	59,09%	34,62%
Les mots liés à la politesse	2%	0,91%	6,15%
Les mots se rapportant au destinataire	5%	1,82%	23,85%

**Tableau 36 : Conceptualisation et réalisation de la question chez les natifs français**



**Figure 21: Conceptualisation et réalisation de la question chez les locuteurs natifs français**

Nous présentons quelques réalisateurs linguistiques identifiées dans les réalisations des locuteurs natifs français :

#### 1) *L'action visée par le locuteur*

Les marqueurs morpho-syntaxiques et adverbes orientés sur l'action visée ou l'information recherchée : les marqueurs morpho-syntaxiques tels que *quand, pourquoi, quel, quels, quelle, quelles*. La présence des adverbes comme la réalisation suivante : « ... *Quand vous arrivez et*

*l'heure précisément ?* ». L'atténuation du degré d'imposition de la demande à travers des atténuateurs : « *dites-nous vos motivations et élaborer un peu ...* »

#### 2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les structures performatives et verbes modaux exprimant les attitudes, besoins et états psychologiques du locuteur : « *puis-je savoir si ...* », « *je te souhaiterais ...* », « *je voudrais savoir...* », « *je veux savoir ...* », « *j'espère que ...* », etc.

#### 3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

L'emploi des préfixes performatifs, des verbes modaux et des verbes illocutoires en structure performative : « *... je veux demander si il est possible...* », « *je te demande...* », « *... puis-je savoir si ...* », « *je te souhaiterais...* », « *je voudrais savoir...* », « *je veux savoir ...* », « *j'espère que ...* », etc.

#### 4) *La politesse*

L'emploi des formules de politesse : « *s'il te plaît* » et « *s'il vous plaît* ».

#### 5) *Le destinataire*

Les entités linguistiques mobilisées dans la modalisation d'énoncé axée sur le destinataire. Les interpellations du destinataire par des prénoms, des honorifiques « *monsieur, frère, tata* » et des holophrases « *excusez-moi* ».

### **2.5.2. Asembisa chez les locuteurs natifs twi**

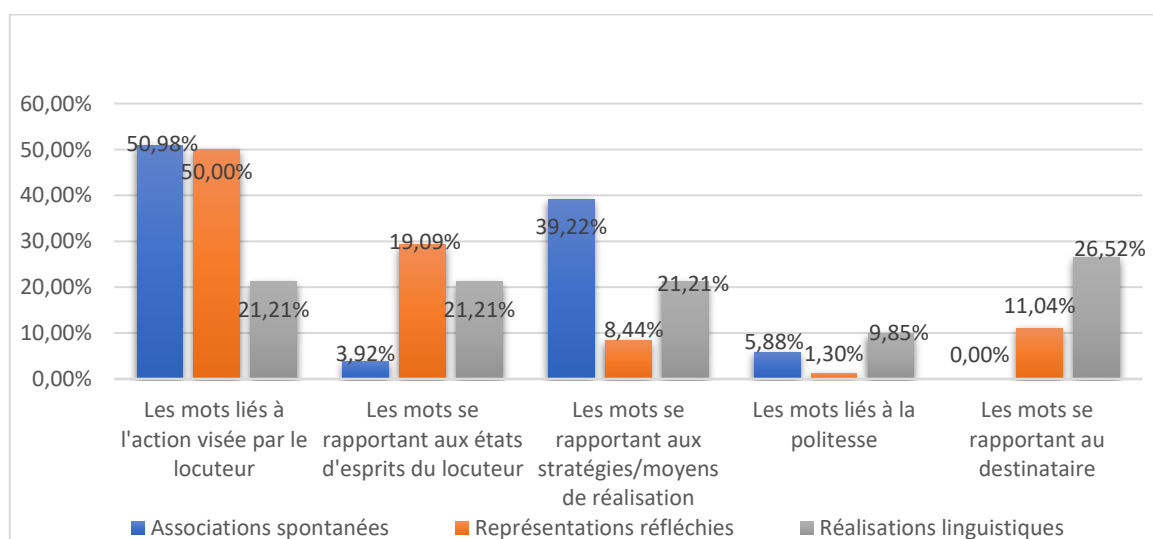
Au même titre que les natifs français, les locuteurs natifs twi accordent de l'importance aux mêmes champs sémantiques repérés dans le corpus français pour exprimer l'acte *asembisa*. La saillance du champ de la politesse demeure également faible relativement aux autres champs proéminents. Au niveau des formes linguistiques, nous observons les mêmes pourcentages de saillance pour les champs liés à l'action visée par le locuteur, aux états d'esprit du locuteur et aux stratégies/moyens de réalisation. La saillance des réalisations linguistiques est assez équilibrée relativement aux associations spontanées et aux représentations réfléchies. Cependant, le champ se rapportant au destinataire demeure le champ le plus proéminent dans la distribution de saillance des réalisations linguistiques mobilisées.



Sans aucune concordance des pourcentages de saillance, nous pouvons établir un lien entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations au niveau des champs sémantiques à l'exception du champ de la politesse. Nous identifions également un lien entre les représentations et les réalisations pour le champ de la politesse qui demeure relativement moins saillant. Toutefois, la correspondance entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations linguistiques n'est pas confirmée pour le champ sémantique lié au destinataire en dépit de sa dominance dans les réalisations linguistiques. L'organisation sémantico-conceptuelle défavorise ce champ sémantique qui détient une saillance dominante dans les réalisations linguistiques mobilisées. Nous assumons que les réalisations des locuteurs natifs twi se rapprochent des représentations réfléchies ayant une distribution de saillance relativement stable comparées aux représentations spontanées. Le cheminement conceptuel et sémantique des réalisations relèvent donc d'une perception analytique des représentations sémantico-conceptuelles orientée sur les représentations réfléchies.

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	50,98%	50%	21,21%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	3,92%	29,22%	21,21%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	39,22%	8,44%	21,21%
Les mots liés à la politesse	5,88%	1,30%	9,85%
Les mots se rapportant au destinataire	-	11,04%	26,52%

**Tableau 37 : Conceptualisation et réalisation de asembisa chez les locuteurs natifs twi**



**Figure 22: Conceptualisation et réalisation de asembisa chez les locuteurs natifs twi**

Nous présentons quelques réalisateurs linguistiques identifiés dans les réalisations :

1) *L'action visée par le locuteur*

Les éléments linguistiques portés sur l'information recherchée comme « *berɛ pɔtɛ bɛn ...* » [*quelle heure exacte*], etc.

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les structures performatives et verbes modaux exprimant les attitudes et états psychologiques des locuteurs : « *mesrɛ wo* » [*je te supplie de...*], « *mepɛ sɛ mehunu* » [*je voudrais savoir*], « *metumi ahunu* » [*puis-je savoir*], etc.

3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

Les questions fermées, des actes justificatifs, les préfixes performatifs, des verbes modaux et des verbes illocutoires en structure performative : « *Mesrɛ wo ...* » [*je te supplie de...*], « *mepɛ sɛ mehunu* » [*je voudrais savoir*], « *metumi ahunu* » [*puis-je savoir*], « *mesrɛ me bisa* » [*je me permets de vous de demander*], etc.

4) *La politesse*

L'emploi répété de la formule de politesse : « *mepa wo kyew* » [*s'il te plaît/s'il vous plaît*].

5) *Le destinataire*

Interpellation du destinataire notamment par son prénom et l'usage des honorifiques « *menua* » [*mon frère*], « *sewaa* » [*tante*], etc. pour marquer la proximité et la solidarité envers lui.

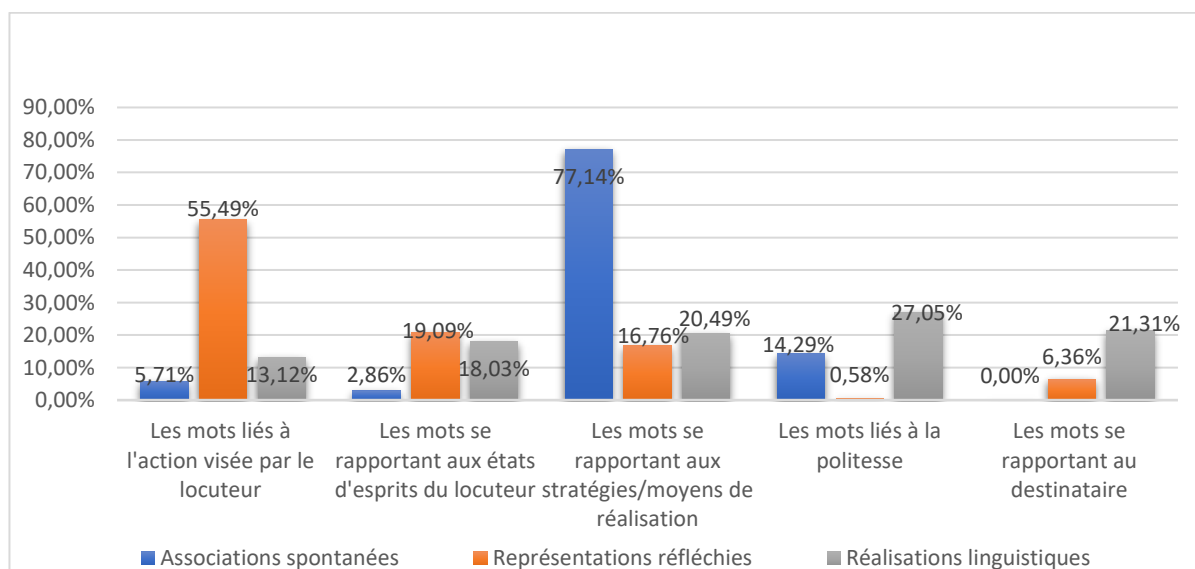
### 2.5.3. La question chez les étudiants ghanéens

Les réalisations des étudiants favorisent une distribution de saillance équilibrée des champs sémantiques relativement aux représentations sémantico-conceptuelles respectives. Le champ se rapportant au destinataire se distingue par une saillance assez marquée dans les réalisations mobilisées par les étudiants tandis qu'il est absent au niveau des associations libres et spontanées. Sans une correspondance totale des pourcentages de saillance entre les représentations sémantico-conceptuelles des actes et les réalisations. À l'image des locuteurs natifs française twi, nous constatons une valorisation forte du destinataire dans les réalisations linguistiques mobilisées bien que celui-ci soit extrêmement désavantagé dans les représentations sémantico-conceptuelles.

Une hypothèse que nous pouvons émettre à ce sujet, c'est que les réalisations linguistiques, bien qu'elles soient hypothétiques (élicitées par le DCT), présupposent davantage le destinataire comparativement aux conceptualisations qui semblent être moins sensibles au destinataire. Nous estimons que ces réalisations se rapprochent plutôt des représentations réfléchies et à l'issue l'activation d'une démarche analytique focalisée sur l'action visée et les états d'esprits du locuteur. Bien que les représentations spontanées puissent correspondre aux réalisations sur certains champs sémantiques, les fluctuations importantes entre les pourcentages de saillance des champs affaiblissent cette correspondance.

Champs sémantiques	Associations spontanées	Représentations réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	5,71%	55,49%	13,12%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	2,86%	20,81%	18,03%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	77,14%	16,76%	20,49%
Les mots liés à la politesse	14,29%	0,58%	27,05%
Les mots se rapportant au destinataire	-	6,36%	21,31%

**Tableau 38 : Conceptualisation et réalisation de la question chez les étudiants ghanéens**



**Figure 23: Conceptualisation et réalisation de la question chez les étudiants ghanéens**

Nous présentons quelques réalisateurs linguistiques repérés chez les étudiants ghanéens :

1) *L'action visée par le locuteur*

Les marqueurs morpho-syntaxiques et adverbes orientés sur l'action visée ou l'information recherchée : Les marqueurs morpho-syntaxiques tels que *quand, pourquoi, quel, quelle*, etc. L'atténuation du degré d'imposition de la demande à travers des atténuateurs : « *dites-nous vos motivation et élaborer **un peu**...* »

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les expressions linguistiques exprimant les attitudes et états psychologiques des locuteurs : « *puis-je savoir si ...* », « *je te souhaiterais ...* », « *je voudrais savoir...* », « *j'espère que ...* », etc.

3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

L'emploi des préfixes performatifs, des verbes modaux et des verbes illocutoires en structure performative : « *...je veux demander si il est possible...* », « *je te demande...* », *puis-je savoir si..., je voudrais savoir..., je veux savoir..., j'espère que..., etc.*

4) *La politesse*

L'emploi des deux formules de politesse : « *s'il te plaît* » et « *s'il vous plaît* ».

5) *Le destinataire*

Les entités linguistiques mobilisées dans la modalisation d'énoncé axée sur le destinataire. Les interpellations du destinataire par des prénoms (*Marie, Charlotte, Georgina, etc.*), des honorifiques (*monsieur, frère, tata,*) et holophrases (*excusez-moi*).

## Chapitre 3 : Stratégies de réalisation et formes linguistiques de l'ordre et $\text{chye}$

### 3.1. Présentation des trois situations d'énonciation illustrées dans le DCT

Nous définissons les variables sociales des trois situations d'énonciation de *l'ordre* de la manière suivante :

- *Situation 7 : le stationnement*

Cette situation implique deux inconnus l'un pour l'autre dont la distance sociale caractérisant leur relation interpersonnelle est assez large. Quant au statut social, les interlocuteurs auraient un statut quasi égal concernant l'équilibre d'autorité entre les deux. Le locuteur est dans son droit de demander au destinataire de ne pas stationner devant son portail en dépit de la présence du panneau d'interdiction. Le destinataire est potentiellement sommé d'obéir à la demande du locuteur ou de subir les conséquences éventuelles de son opposition à cette demande. En ce qui concerne le degré d'imposition de la demande, son exécution représente un coût pour le destinataire qui devrait trouver une autre place de stationnement.

- *Situation 8 : les devoirs de maison*

Ici, il s'agit de deux interlocuteurs liés par un lien de parenté où le locuteur exerce le pouvoir parental d'exiger de sa fille qu'elle fasse ses devoirs de maison. Malgré cette existence d'autorité sociale entre les interlocuteurs, aucune distance sociale n'est perceptible dans cette relation mère/père-fille. Le destinataire occupe une position inférieure devant se soumettre à la volonté du locuteur (mère ou père). L'accomplissement de l'objet de *l'ordre* représente un coût pour lui.

- *Situation 9 : au restaurant*

Dans cette situation, le rapport établi est celui d'un gérant de restaurant et son client dans une relation interpersonnelle bien définie. La distance sociale entre les interlocuteurs est donc large dans la mesure où le lien qui les réunit est prédéterminé par un contrat de communication bien précis. Il s'agit d'une interaction à but commercial dans lequel chacun remplit un rôle respectif. Étant un espace public, les droits et responsabilités des interlocuteurs sont également régis par la loi. Le gérant détient le droit d'accueillir ou de refuser des clients pour le maintien de l'harmonie dans son établissement. Le destinataire se doit de se soumettre aux

exigences de l'établissement ou du gérant pour éviter toute autre forme d'intervention (les forces de l'ordre).

### 3.2. Stratégies et formes linguistiques de l'ordre chez les natifs français

Parmi les neuf stratégies de réalisation déployées dans le corpus français, nous identifions quatre stratégies majeures de réalisation mobilisées dans les trois contextes d'énonciation. Sans distinction des situations, ces stratégies sont principalement, et par ordre décroissant, les énoncés impératifs y compris les tournures elliptiques, les déclarations de nécessité ou d'obligation, les tournures impersonnelles et les énoncés performatifs explicites fermés :

#### 1. Les énoncés impératifs et les tournures elliptiques

- a) « *Audrey, va faire tes devoirs tout de suite !* »
- b) « *Monsieur ça suffit ! Veuillez quitter le restaurant s'il vous plaît !* »

#### 2. Les déclarations de nécessité ou d'obligation

- a) « *Tu devrais impérativement aller faire tes devoirs !* »
- b) « *Je suis dans l'obligation de vous demander de quitter les lieux* »

#### 3. Les tournures impersonnelles

- a) « *Il est interdit de stationner ici ...* »
- b) « *C'est interdit de se garer ici ...* »

#### 4. Les énoncés performatifs explicites fermés

- a) « *Monsieur, je vous demande de sortir maintenant sans quoi j'appellerai la police.* »
- b) « *... je vais devoir vous demander de quitter le magasin.* »

L'emploi des énoncés impératifs y compris les tournures elliptiques demeure la stratégie la plus populaire tandis que le recours aux insinuations fortes ou subtiles est exceptionnellement faible dans le corpus. Les énoncés impératifs sont généralement atténués au travers des formules de politesse en fonction des variables sociales caractérisant les contextes d'énonciation. L'ensemble des stratégies mobilisées dans le corpus est résumé dans le tableau 39 ci-après :

Stratégies de réalisation		Situation 7 Le stationnement	Situation 8 Les devoirs de maison	Situation 9 Au restaurant
Nombre de stratégies		40	40	40
<b>Formulations Directes</b>	Énoncé impératif (et tournure elliptique)	5%	62,50%	40%
	Énoncé performatif explicite fermé	-	15%	27,50%
	Déclaration de nécessité ou d'obligation	47,50%	7,50%	17,50%
	Déclaration de souhait ou de volonté	-	-	12,50%
<b>Formulations Indirectes</b>	Formulation de conseil	-	2,50%	2,50%
	Tournures impersonnelles	35%	7,50%	-
	Question simple	2,50%	5%	-
	Question sur condition de réussite (QCR)	7,50%	-	-
	Insinuation forte ou subtile	2,50%	-	-

**Tableau 39 : Les stratégies de l'ordre utilisées par les locuteurs natifs français**

D'après la distribution des stratégies mobilisées, nous pouvons remarquer des stratégies favorisées dans les réalisations des natifs français. Nous présentons ces stratégies dans un ordre décroissant en fonction du nombre d'occurrences dans chaque situation d'énonciation :

- *Situation 7 le stationnement*

Cette situation marquée par une forte présence des variables sociales favorisent le recours à trois stratégies à savoir les déclarations de nécessité ou d'obligation, les tournures impersonnelles et les questions sur une condition de réussite orientées vers l'interlocuteur (QCR). En guise de rappel, il s'agit d'une interaction entre deux inconnus et un degré d'imposition élevé. Ces caractéristiques favorisent le recours aux déclarations de nécessité ou d'obligation (47,50%), une stratégie aussi bien directe que coercitive pour le destinataire. Les tournures impersonnelles (35%) employées contient l'expression d'interdiction visant à contraindre le conducteur à ne pas se stationner devant son portail.

- *Situation 8 les devoirs de maison*

Au vu de la distance sociale faible caractérisant les interlocuteurs, nos informateurs s'orientent surtout vers les énoncés impératifs (62,50%), les énoncés performatifs explicites

fermés (15%), ainsi que des déclarations de nécessité ou d'obligation et des tournures impersonnelles.

- *Situation 9 au restaurant*

Au vu des rapports et distances sociales élevées entre les interlocuteurs comblés par le degré d'imposition assez pesant de *l'ordre*, quatre stratégies directes sont favorisées : les énoncés impératifs (40%) les énoncés performatifs explicites fermés (27,50%), les déclarations de nécessité ou d'obligation (17,50%), les déclarations de souhait ou de volonté (12,50%).

### 3.3. Stratégies et formes linguistiques de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs twi

Nous identifions trois stratégies majeures mobilisées par nos informateurs twi pour réaliser l'acte *ɔhyɛ*. Ces trois stratégies majeures comprennent les énoncés impératifs, les énoncés performatifs explicites fermés et les déclarations de nécessité ou d'obligation.

1. Les énoncés impératifs

- a) « *Mpaki no wɔ ha !* » [*ne vous garez pas ici*]

- b) « *Ye no ntem* » [*fais-le vite*]

2. Les énoncés performatifs explicites fermés

- a) « *Hwe na wa mpaki wo kaa no wɔ ha* » [*je te demande de ne pas te garer ici* ]

3. Les déclarations de nécessité ou d'obligation

- a) « ... *wontumi mpaki kaa no.* » [*Tu ne peux pas garer ta voiture ici*]

- b) «... *ewo se wo yi wo kaa no firi ha.*» [*tu dois bouger ta voiture d'ici*]

Pour chaque situation d'énonciation, nous présentons dans un ordre décroissant les stratégies de réalisation mobilisées par nos informateurs natifs :

- *Situation 7 le stationnement*

Dans cette situation d'énonciation, trois stratégies sont favorisées : les déclarations de nécessité ou d'obligation, les énoncés impératifs et tournures elliptiques, les énoncés performatifs explicites fermés. À l'image des locuteurs natifs français, les déclarations de nécessité ou d'obligation sont relativement plus favorisées.



- *Situation 8 les devoirs de maison*

Les énoncés impératifs et les énoncés performatifs explicites fermés sont les deux stratégies principales mobilisées. En termes d'occurrences, les locuteurs natifs twi et français se retrouvent sur deux stratégies.

- *Situation 9 au restaurant*

Cette situation réunit les trois stratégies majeures employées : les énoncés impératifs, les énoncés performatifs explicites fermés et les déclarations de nécessité ou d'obligation. Ces trois stratégies sont également favorisées chez les locuteurs natifs français.

Nous pouvons constater une moindre présence des tournures impersonnelles chez nos informateurs twi qui, à leur tour, ont plus recours aux insinuations dans leur réalisation relativement aux natifs français. Le tableau ci-dessous présente pour chaque situation d'énonciation les pourcentages des stratégies de réalisation mobilisées pour l'acte *ɔhyɛ*.

<b>Stratégies de réalisation</b>		Situation 7 Le stationnement	Situation 8 Les devoirs de maison	Situation 9 Au restaurant
<b>Nombre de stratégies</b>		40	40	40
<b>Formulations Directes</b>	Énoncé impératif et tournure elliptique	25%	50%	47,50%
	Énoncé performatif explicite fermé	25%	42,50%	27,50%
	Déclaration de nécessité ou d'obligation	27,50%	-	7,50%
	Déclaration de souhait ou de volonté	5%	-	5%
<b>Formulations Indirectes</b>	Formulation de conseil	5%	2,50%	-
	Tournures impersonnelles	5%	-	-
	Question simple	-	5%	2,50%
	Question sur condition de réussite (QCR)	-	-	5%
	Insinuation forte ou subtile	7,50%	-	5%

**Tableau 40 : Les stratégies de *ɔhyɛ* utilisées par les locuteurs natifs twi**

### 3.4. Stratégies et formes linguistiques de l'ordre chez les étudiants ghanéens

La distribution des différentes stratégies mobilisées par les étudiants ghanéens à travers les trois situations d'énonciation met en évidence cinq stratégies majeures constituées des énoncés impératifs, des tournures impersonnelles et des questions simples, des déclarations de nécessité ou d'obligation et des énoncés performatifs explicites et fermés :

#### 1. Les énoncés impératifs

- a) « *Sortez si vous ne savez comment parler aux gens !* »
- b) « *arrêtez s'il vous plaît ! Ne garer pas ici !* »
- c) « *Va faire votre devoir !* »

#### 2. Les tournures impersonnelles

- a) « *Il est temps de faire votre devoir !* »
- b) « *Il est interdit de se garer ici !* »
- c) « *... il faut que tu fasses ton devoir maintenant !* »

#### 3. Les questions simples

- a. « *Est-ce que vous pouvez sortir du magasin ?* »
- b. « *Est-ce que tu peux se garer à une autre place ?* »
- c. « *Excusez-moi, Audrey peux-tu faire vos devoirs s'il vous plaît ?* »

#### 4. Les déclarations de nécessité ou d'obligation

- a) « *Vous devez sortir !* »
- b) « *Je le trouve nécessaire que vous sortez d'ici !* »
- c) « *Vous ne pouvez pas de se garer ici !* »

#### 5. Les énoncés performatifs explicites et fermés

- a) « *Excusez-moi vous ne pouvez pas emballer votre voiture ici ...* »
- b) « *Je vous demande de sortir ...* »
- c) « *... je vous demanderai de quitter l'endroit s'il vous plaît* »

Le tableau ci-dessous présente en détail les pourcentages des stratégies de réalisation dans chaque situation d'énonciation.

Stratégies de réalisation		Situation 7 Le stationnement	Situation 8 Les devoirs de maison	Situation 9 Au restaurant
Nombre de stratégies		37	37	34
Formulations Directes	Énoncé impératif et tournure elliptique	32,43%	67,57%	41,19%
	Énoncé performatif explicite et fermé	5,41%	2,70%	11,76%
	Déclaration de nécessité ou d'obligation	5,41%	8,11%	11,76%
	Déclaration de souhait ou volonté	-	-	2,94%
Formulations Indirectes	Formulation de conseil	-	-	2,94%
	Tournures impersonnelles	40,53	16,22%	11,76%
	Question simple	16,22%	5,40%	17,65%

**Tableau 41 : Les stratégies de l'ordre utilisées par les étudiants ghanéens**

Nous pouvons remarquer que sept stratégies de réalisations sont mobilisées dans la situation 9 relativement aux cinq stratégies utilisées dans les situations 7 et 8. Les énoncés impératifs demeurent la stratégie de réalisation la plus utilisée lorsque la distance et le rapport social entre les interlocuteurs sont faibles (67,57% pour la situation 8) et que le degré d'imposition est élevé pour le destinataire (41,19% pour la situation 9). Lorsqu'il s'agit des inconnus marqués par une distance sociale et d'un rapport d'autorité à l'avantage du locuteur comme le précise la situation 7, les étudiants privilégient les formulations indirectes (les tournures impersonnelles et les questions simples). Bien que les étudiants ghanéens et les locuteurs natifs twi privilégient les formulations directes, les derniers mobilisent un pourcentage considérable des performatifs explicites fermés et des énoncés de nécessité ou d'obligation comparés aux étudiants ghanéens. Toutefois, les formulations indirectes sont largement sollicitées chez les étudiants relativement aux locuteurs natifs twi qui à l'inverse priorisent les formulations directes.

Par rapport aux stratégies mises en exergue chez les locuteurs natifs français, le recours aux formulations indirectes par les étudiants ghanéens est moins important dans les situations 8 et 9 où les variables sociales et le contrat de communication favorisent les formulations directes (les impératifs, les structures performatifs explicites fermés et les déclarations de souhait ou de volonté). À la différence des locuteurs natifs français, la situation 7 favorise les formulations indirectes chez les étudiants ghanéens par rapport aux autres situations. Cependant, ces formulations sont équilibrées dans les trois situations. En nombre d'occurrences, les énoncés impératifs, les tournures impersonnelles et les questions simples sont les trois stratégies largement mobilisées par les étudiants.

Pour chaque situation d'énonciation, nous présentons les stratégies de réalisation mobilisées dans un ordre décroissant :

- *Situation 7 le stationnement* : les tournures impersonnelles, les énoncés impératifs et les questions simples.
- *Situation 8 les devoirs de maison* : les énoncés impératifs, tournures impersonnelles et les déclarations de nécessité ou d'obligation
- *Situation 9 au restaurant* : les énoncés impératifs, les questions simples, les énoncés performatifs explicites fermés, les déclarations de nécessité ou d'obligation et les tournures impersonnelles.

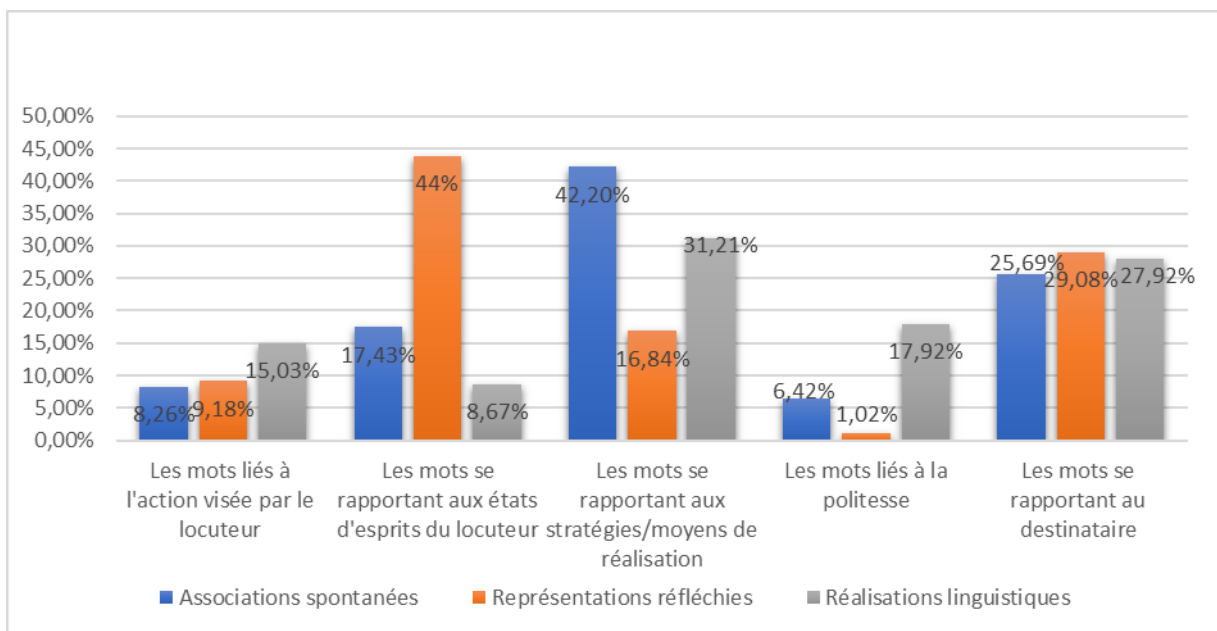
### **3.5. Des représentations sémantiques aux réalisations linguistiques de l'ordre et de $\text{ohy}\epsilon$**

#### **3.5.1. L'ordre chez les locuteurs natifs français**

Compte tenu des pourcentages de réalisations mobilisées par les locuteurs natifs, nous constatons que les réalisations mobilisées se rapprochent plus des représentations réfléchies de l'acte qu'aux représentations spontanées de la représentation sémantico-conceptuelle. La saillance des réflexions spontanées est relativement équilibrée contrairement aux représentations spontanées. Notre rapprochement est mis en avant au niveau de quatre champs sémantiques sauf pour le champ sémantique. Nous présumons que les natifs activent à la fois leur représentation conceptuelle spontanée et réfléchie pour réaliser cet acte.

Champs sémantiques	Associations Spontanées	Représentation Réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	8,26%	9,18%	15,03%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	17,43%	43,88%	8,67%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	42,20%	16,84%	31,21%
Les mots liés à la politesse	6,42%	1,02%	17,92%
Les mots se rapportant au destinataire	25,69%	29,08%	27,17%

**Tableau 42 : Conceptualisation et réalisation linguistique de l'ordre chez les locuteurs natifs français**



**Figure 24: Conceptualisation et réalisation de l'ordre chez les locuteurs natifs français**

Nous présentons quelques entités linguistiques identifiés dans les réalisations des locuteurs natifs français :

1) *L'action visée par le locuteur*

Nous identifions des entités linguistiques au service de la modalisation d'énoncé orientée sur l'action visée par l'ordre : « mets-toi au boulot **maintenant** ! », « va **immédiatement** faire tes devoirs ! », etc.

2) *Les états d'esprits du locuteur*

Les expressions linguistiques exprimant les attitudes et les états psychologiques du locuteur : « ... *je suis navrée ...* », « ... *j'ai besoin ...* », etc.

### 3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

Les entités linguistiques au service de la surmodalisation de la valeur illocutoire. L'emploi des préfixes performatifs, des verbes modaux, des verbes illocutoires en structure performative et des marqueurs morphosyntaxiques : « *Il va falloir...* », « ... *tu devrais impérativement ...* », « ... *je vais devoir vous demander...* », « ... *il est interdit ...* », etc.

### 4) *La politesse*

Les formules de politesse : « ... *s'il vous plaît ...* », « ... *merci de ...* », etc.

### 5) *Le destinataire*

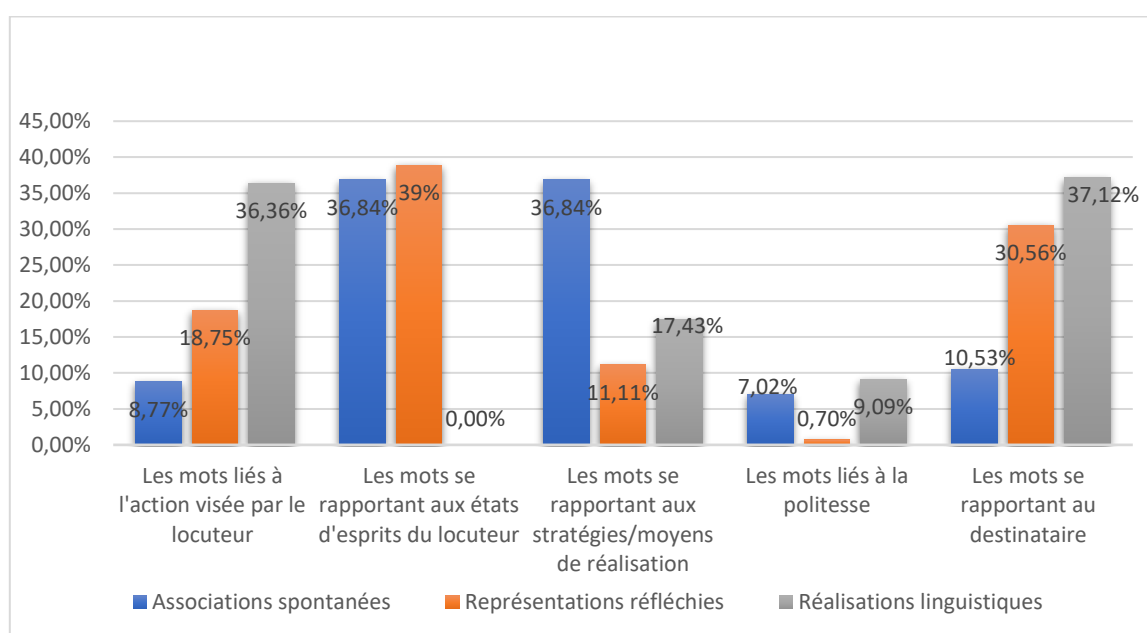
Les honorifiques sollicitant l'attention du destinataire : « *Monsieur* », « *Excusez-moi ...* », etc.

## 3.5.2. **Ōhyɛ chez les locuteurs natifs twi**

Comme l'illustrent le tableau et la figure ci-après, les réalisations linguistiques de nos informateurs twi insistent sur deux champs sémantiques : le destinataire et l'action visée par le locuteur. Ces deux champs cumulent plus de 70% de saillance. Les entités linguistiques pouvant exprimer les états d'esprit du locuteur sont absentes alors qu'elles sont présentes dans les représentations sémantico-conceptuelles. Contrairement aux natifs français, les entités linguistiques liées au champ de la politesse représentent moins de 10 % de saillance. Les procédés de figuration s'activent plutôt au moyen de la modalisation de l'action visée et le destinataire à qui l'acte est adressé. Ce phénomène explique la présence des entités linguistiques liées à ces deux champs sémantiques dans la plupart des réalisations linguistiques de l'acte.

Champs sémantiques	Associations Spontanées	Représentations Réfléchies	Réalisations linguistiques
Les mots liés à l'action visée par le locuteur	8,77 %	18,75%	36,36%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	36,84 %	38,88%	-
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	36,84 %	11,11%	17,43%
Les mots liés à la politesse	7,02 %	0,70%	9,09%
Les mots se rapportant au destinataire	10,53 %	30,56%	37,12%

**Tableau 43 : Conceptualisation et réalisation linguistique de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs twi**



**Figure 25: Conceptualisation et réalisation de *ɔhyɛ* chez les locuteurs natifs twi**

Nous pouvons constater des correspondances au niveau de quatre champs sémantiques hormis le champ se rapportant aux états d'esprit du locuteur. Ce dernier est largement favorisé dans les représentations sémantiques alors qu'il n'est nullement évoqué dans les réalisations linguistiques mobilisées. Sans aucune correspondance totale des pourcentages des champs sémantiques entre la conceptualisation et la réalisation de l'acte, ces quatre champs sémantiques détiennent une saillance relativement proportionnelle à tous les niveaux de notre analyse. D'ailleurs, le champ se rapportant aux stratégies et moyens de réalisation est largement favorisé dans les représentations sémantiques sans pour autant qu'il se manifeste dans les réalisations linguistiques. Comme évoqué plus haut, ces entités linguistiques sont plutôt orientées vers l'action envisagée et vers le destinataire. La politesse linguistique semble ne pas être la

préoccupation majeure dans la réalisation de l'acte ; elle est défavorisée dans une large mesure. Elle est plutôt compensée par la modalisation de l'action visée afin d'atténuer le degré d'imposition.

Hormis le champ sémantique autour des états d'esprits du locuteur, les réalisations mobilisées se rapprochent plus aux représentations réfléchies des représentations sémantico-conceptuelles. Le champ autour des états d'esprit n'est pas évoqué dans les réalisations. Les locuteurs mobilisent donc des concepts issus de l'évaluation plus poussée de l'acte. Ces éléments qui sont censés compenser les représentations pouvant échapper aux associations spontanées sont mis en évidence au moyen des entités linguistiques mobilisées. La modalisation des réalisations est constamment orientée envers le destinataire, d'où la dominance du champ sémantique autour du destinataire.

Nous présentons les réalisateurs linguistiques mobilisés dans le corpus des natifs twi :

*1) l'action visée par le locuteur*

La modalisation d'énoncé ciblant l'action visée par le locuteur et en l'occurrence le degré d'imposition : « *ye work no ntem* » [*fais-le vite*], « *kɔ wanim kakra* » [*avance un peu*], « *ma woho nye ha* » [*fais les le plus vite possible*], etc.

*2) Les états d'esprit du locuteur*

Aucune entité linguistique exprimant des états psychologiques ou affectifs et des attitudes n'est mobilisée.

*3) Les stratégies/moyens de réalisation*

L'emploi des préfixes performatifs surtout des verbes illocutoires en structure performative : « *mesre wo...* » [*je vous demande de...*] , etc.

*4) La politesse*

L'usage des holophrases comme « *mepa wo kyew* » [*s'il vous plaît /s'il te plaît*], « *mesre wo* » [*s'il vous plaît/ s'il te plaît*] pour atténuer la menace de l'acte.

*5) Le destinataire*



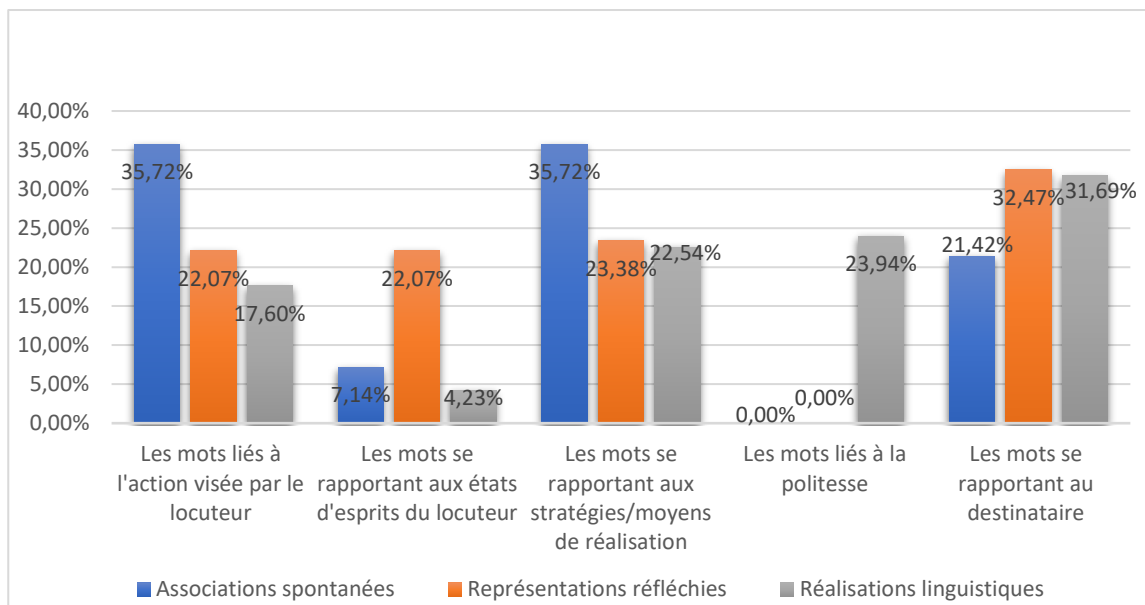
Des entités linguistiques qui interpellent le destinataire pour attirer son attention en lui adressant *l'ordre*. L'emploi des noms et des honorifiques : « *awuraa* » [*madame*], « *owura* » [*monsieur*], « *menua* » [*mon frère*], « *abranteε* » [*monsieur*], « *kraakye* » [*monsieur*], etc.

### 3.5.3. L'ordre chez les étudiants ghanéens

Dans un ordre décroissant, les entités linguistiques mobilisées relèvent essentiellement de quatre champs sémantiques à savoir le champ autour du destinataire, celui lié à la politesse, celui se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation et finalement le champ se rapportant à l'action visée par le locuteur. Le pourcentage de saillance du champs autour des états d'esprit du locuteur demeure le plus faible avec moins de 5%. Les entités linguistiques se rapportant au champ de la politesse sont fort présentes dans les réalisations bien que la politesse soit ignorée dans les représentations sémantico-conceptuelles des étudiants. À l'image des réalisations des natifs français, le champ sémantique se rapportant aux états d'esprit du locuteur occupent le plus faible pourcentage de saillance. Ces deux groupes accordent une importance préférentielle au champ se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation, le champ de la politesse et celui se rapportant au destinataire.

Champs sémantiques	Associations Spontanées	Représentation Réfléchies	Réalisateurs linguistiques
Les mots se rapportant liés à l'action visée par le locuteur	35,72%	22,07%	17,60%
Les mots se rapportant aux états d'esprits du locuteur	7,14%	22,07%	4,23%
Les mots se rapportant aux stratégies/moyens de réalisation	35,72%	23,38%	22,54%
Les mots liés à la politesse	-	-	23,94%
Les mots se rapportant au destinataire	21,42%	32,47%	31,69%

**Tableau 44 : Conceptualisation et réalisation linguistique de l'ordre chez les étudiants ghanéens**



**Figure 26: Conceptualisation et réalisation de l'ordre chez les étudiants ghanéens**

Nous pouvons confirmer une correspondance relativement stable entre les représentations sémantiques et les réalisations mobilisées dans le champ se rapportant à l'action visée, aux stratégies/moyens de réalisation et au destinataire. Ces trois champs sémantiques possèdent une saillance relativement stable qui se propage au niveau des associations spontanées, des représentations réfléchies et réalisations linguistiques. En effet, une grande partie des entités linguistiques mobilisées se relie à ces trois champs sémantiques. En revanche, nous observons une saillance disproportionnée pour le champ de la politesse et celui autour des états d'esprit du locuteur aussi bien dans les représentations sémantiques que dans les réalisations linguistiques. Compte tenu de ces caractéristiques, nous présumons que le cheminement conceptuelle et sémantique favorise les représentations réfléchies (une perception analytique).

Nous présentons les entités linguistiques mobilisées dans les réalisations.

#### 1) l'action visée par le locuteur

L'emploi de mots qualifiant et renforçant la valeur illocutoire et l'action souhaitée : « *sortez maintenant* », « *finis d'abord* », « *fais vite* », des expressions linguistiques comme « *il est temps de ...* », etc.

## 2) *Les états d'esprit du locuteur*

Ce champ regroupe des expressions traduisant des états affectifs comme « j'en ai marre ... », « je suis désolé ... », « j'espère que ... », et l'emploi de mots convoquant des valeurs axiologiques négatives comme dans l'exemple suivant : « vous commencez par m'énervé... ».

## 3) *Les stratégies/moyens de réalisation*

L'emploi des holophrases de réalisation comme « c'est obligatoire ... », « c'est interdit ... » ; l'emploi des verbes modaux : « vous **devez** sortir ! » ; des préfixes performatifs (des locutions adverbiales) : « **il faut que** tu fasses ... », « **il faut** aller faire ... », etc.

## 4) *La politesse*

L'emploi des formules de politesse comme « s'il vous plaît » et des expressions linguistiques comme « avec tous mes respect ».

## 5) *Le destinataire*

Des procédés de demande d'attention comme *excusez-moi monsieur* ; l'emploi des noms, des titres et des honorifiques affectifs : « monsieur », « ma chérie », « Audrey ma chérie », « mon frère », etc.

### **3.6. La requête vs la question et la requête vs l'ordre**

Compte tenu des analyses contrastives menées jusqu'ici des stratégies et formes linguistiques de réalisation privilégiées pour exprimer les trois actes étudiés dans les neuf situations d'énonciation, nous proposons une mise en parallèle synthétique des éléments notables du passage de la conceptualisation à la réalisation des trois actes. Cette démarche va au-delà des stratégies et formes linguistiques mobilisées pour les actes en intégrant les représentations sémantico-conceptuelles qui les sous-tendent. Elle relève donc de la distribution de saillance des cinq champs sémantiques liés au fonctionnement des actes directifs. Nous appuyons nos analyses sur les tableaux illustrant les conceptualisations et réalisations des actes.

### **3.6.1. La requête vs la question**

#### **3.6.1.1. La requête vs la question chez les locuteurs natifs français**

Comme nous l'avons observé, la conceptualisation et les réalisations de la *requête* s'appuient essentiellement sur quatre champs sémantiques, à savoir celui autour de l'action visée, des stratégies de réalisation, des états d'esprits du locuteur et du destinataire. Les saillances sont relativement équilibrées à l'exception du champ de la politesse qui est largement évoqué dans les réalisations, pourtant moins saillant au niveau de la conceptualisation. Quant au fonctionnement de *la question*, la conceptualisation et la réalisation reposent sur le champ autour du locuteur, ceux des états d'esprits du locuteur et des stratégies de réalisation. La présence du champ de la politesse et celui autour du destinataire est significative dans la conceptualisation, néanmoins seulement le dernier bénéficie d'une saillance marquante dans les réalisations. Nous pouvons observer que le champ de la politesse n'est pas une préoccupation majeure dans la conceptualisation des deux actes pourtant celui-ci est activé dans les réalisations surtout pour *la requête*. Nous postulons qu'une appréhension analytique des représentations sémantico-conceptuelles serait plus propice aux réalisations de *la question*, tandis qu'une appréhension holistique (plutôt qu'intuitif), serait plus adaptée à *la requête*.

#### **3.6.1.2. Adesrædeɛ/adebisa vs asembisa chez les locuteurs natifs twi**

Hormis le champ du destinataire, le fonctionnement de *la requête* chez les locuteurs natifs twi s'appuient essentiellement sur l'action visée, les états d'esprits du locuteur, les stratégies de réalisation et la politesse. L'évocation de la politesse est particulièrement élevée dans les réalisations. Pour *la question*, son fonctionnement s'appuie sur le champ autour de l'action visée, celui autour des états d'esprits du locuteur et des stratégies de réalisation. Le champ de la politesse est complètement relégué en arrière-plan alors que le champ du destinataire est mis en avant dans les réalisations. *La requête* se distingue de *la question* sur l'importance accordée au champ de la politesse dans la conceptualisation des actes.

#### **3.6.1.3. La requête vs la question chez les étudiants ghanéens**

Le fonctionnement de *la requête* convoque relativement sur les cinq champs sémantiques. Les réalisations insistent sur l'action visée par le locuteur, la politesse et le destinataire. Quant à *la question*, le champ de la politesse demeure moins saillant aussi bien au niveau des représentations sémantico-conceptuelles que dans les réalisations. Le champ du destinataire est moins

pris en compte dans la conceptualisation pourtant très présent (le champs du destinataire) dans les réalisations par rapport aux autres champs. À l'image des locuteurs natifs français, les réalisations de *la requête* est soumise une analyse intuitive alors celle de *la question* relève d'une analyse plus analytique.

### **3.6.2. La requête vs l'ordre**

#### **3.6.2.1. La requête vs l'ordre chez les locuteurs natifs français**

La conceptualisation et la réalisation de *l'ordre* se distinguent de celles de *la requête* par la saillance des champs sémantiques liées à l'action visée et à la politesse. Les locuteurs natifs français insistent sur l'action visée par le locuteur et les stratégies de réalisation pour *la requête* alors qu'ils privilégient plutôt le destinataire quand il s'agit de *l'ordre*. Le champ de la politesse est relativement saillant pour les deux actes aux niveaux de leur fonctionnement même si il reste légèrement moins saillant dans *la requête* que dans *l'ordre*.

#### **3.6.2.2. Adesrædeɛ /adebisa vs ɔhyɛ chez les locuteurs natifs twi**

La différence entre les deux actes relève de la saillance accordée au champ de la politesse et celui du destinataire. La saillance de la politesse est plus marquée pour *la requête* alors celle-ci est relativement moins marquée dans la conceptualisation et la réalisation de *l'ordre*. En revanche, le champ sémantique autour du destinataire détient une saillance moins signifiante pour *la requête* par rapport à *l'ordre* où le destinataire accumule une saillance prépondérante surtout dans les réalisations linguistiques mobilisées.

#### **3.6.2.3. La requête vs l'ordre chez les étudiants ghanéens**

*L'ordre* diffère de *la requête* par la saillance importante des champs sémantiques autour de l'action visée, des stratégies de réalisation et du destinataire. Les champs liés aux états d'esprit du locuteur et à la politesse sont relativement moins saillants. *La requête* présente une distribution de saillance assez équilibrée malgré la faible saillance de l'action visée et le destinataire au niveau des représentations spontanées. La politesse est absente dans la conceptualisation de *l'ordre*, pourtant elle est bien évoquée dans les réalisateurs linguistiques mobilisés pour l'acte. En ce qui concerne le destinataire, les étudiants ghanéens insistent sur ce champ sémantique dans les représentations sémantiques et les réalisations mobilisées.

## CONCLUSION

Cette étude sur la conceptualisation et la réalisation de *la requête*, *la question* et *l'ordre* en contexte français et twi a fait émerger d'une part, la diversité des mots constituant les représentations sémantico-conceptuelles des actes, et d'autre part, les stratégies et formes linguistiques mobilisées par nos informateurs pour les réaliser en interaction verbale. Dans les deux langues, les représentations sémantico-conceptuelles des actes font apparaître des similitudes et des divergences dans leur conceptualisation. Dans nos analyses comparatives des représentations sémantico-conceptuelles et des réalisations auprès des locuteurs natifs français et twi, ainsi que des étudiants ghanéens du FLE, nous sommes parti d'un postulat empirique sous forme d'une conceptualisation formulée à partir de notre vécu expérimental, notre intuition de linguiste et du noyau de la signification lexicale des nominaux désignant chaque acte dans les discours lexicographiques en français.

Cinq champs sémantiques nous ont servi dans notre analyse des actes : l'action visée, les états d'esprits du locuteur, les stratégies/moyens de réalisation, la politesse et le destinataire ; ces champs, rappelons-le, ont été établis à partir des représentations associées à chacun des trois actes – ou à chacun des nominaux qui les désignent. L'objectif derrière cette classification en champs sémantique était double : celui de proposer une analyse des représentations...et celui de mettre davantage au jour la différence entre *la requête* vs *la question* et *la requête* vs *l'ordre*. Nos analyses confortent, dans les deux contextes, les définitions pragmatiques de *la question* selon lesquelles elle se distingue de *la requête* par sa finalité principale d'obtenir de l'interlocuteur un apport d'information par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé exprimant cette intention illocutoire - une demande d'un dire. Concernant *l'ordre*, l'acte se démarque de *la requête* par sa création d'une obligation ou d'une contrainte sur le plan illocutoire. Cet acte s'inscrit dans la logique d'imposition, une contrainte de faire faire une chose sans convaincre.

Nous avons également déterminé la nature des liens existant entre les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations linguistiques mobilisées. Nous présumons que notre hypothèse axée sur l'existence de variations sémantico-pragmatiques des actes dans le fonctionnement discursif des deux langues est validée. La distribution de saillance des champs sémantiques associés aux actes chez les locuteurs français se démarque de celle des locuteurs natifs twi. Bien qu'ils fassent recours à des stratégies de réalisation similaires dans certaines situa-

tions d'énonciation, la distribution des stratégies et formes de réalisation des locuteurs natifs français diffère de celles des locuteurs natifs twi. D'ailleurs, nous précisons que les situations d'énonciation proposées ne sont pas exhaustives pour pouvoir susciter toutes les réalisations potentielles des actes. Les analyses comparatives entre les locuteurs natifs et twi ont permis de détailler les stratégies et formes de réalisation privilégiées pour chaque acte de langage dans les situations d'énonciation auprès de chaque groupe d'informateurs.

Cette étude conforte à nouveau les hypothèses de la sémantique de l'interaction verbale selon lesquelles la signification des nominaux et verbes désignant les actes est imprégnée des représentations culturelles propres à chaque communauté en raison des stéréotypes culturels et surtout linguistiques partagés dans/par le vécu expérientiel des locuteurs au sein de la société. Cette approche nous a permis de rendre compte de l'ancrage culturel des actes étudiés au niveau des représentations sémantiques qui leurs sont associées. En effet, les représentations sémantiques des actes dans les deux communautés font apparaître des similitudes dans la conceptualisation des actes et dans les réalisations mobilisées. De ce fait, notre hypothèse stipulant que les représentations sémantico-conceptuelles des actes sont distinctes dans les deux contextes étudiés a été validée.

Nous avons pu constater, au niveau des représentations sémantico-conceptuelles, la menace illocutoire des trois actes directifs du fait qu'ils s'immiscent dans le territoire d'autrui et mettent en danger la face du locuteur. D'où le recours à la modalisation de l'énonciation et d'énoncé, ainsi qu'aux procédés de figuration outre que les formules de politesse classiques dans les réalisations. La présence de ces réalisateurs linguistiques vise à atténuer la valeur illocutoire menaçante des actes (le degré d'imposition).

En ce qui concerne les liens existant entre les représentations sémantico-conceptuelles des actes et leurs réalisations linguistiques mobilisées, nous avons avancé deux hypothèses interprétatives quant au pont conceptuel caractérisant le passage des représentations aux réalisations, à savoir la démarche intuitive (une perception simple) axée sur les représentations spontanées, et la démarche analytique (une analyse méticuleuse) lorsqu'il est question de représentations plus réfléchies. Nous sommes conscient de la fragilité de ces hypothèses interprétatives, la prise en compte d'autres opérations de conceptions surtout les quatre opérations<sup>78</sup>

---

<sup>78</sup> La spécificité, la focalisation, la proéminence et la perspective

conceptuelles proposées par Langacker (2008 : 55) auraient été pertinentes pour une analyse plus approfondie et illustrées.

Concernant les étudiants ghanéens du FLE, nos analyses des représentations sémantico-conceptuelles et des réalisations mobilisées attestent d'une maîtrise relative de la compétence sémantico-pragmatique liée au fonctionnement des actes directifs étudiés en français. Les étudiants ghanéens arrivent à diversifier les stratégies et formes linguistiques mobilisées pour les actes. La polyvalence des stratégies de réalisation et des entités linguistiques mobilisées dans les interactions verbales en fonction des variables sociales serait due à une analyse méticuleuse (une opération conceptuelle analytique) pour *la requête* et *l'ordre* tandis que la réalisation de *la question* serait issue d'une analyse intuitive. Néanmoins, les étudiants produisent des réalisations simples contenant relativement moins d'actes accompagnateurs comparés aux locuteurs natifs français. Compte tenu des entités linguistiques mobilisées dans les réalisations, les interférences de la langue twi semblent inexistantes malgré le recours excessive aux formules de politesse « *s'il te plaît/s'il vous plaît* » ; un phénomène repéré également dans les réalisations des locuteurs natifs français et twi.

Cette étude a permis de proposer une réflexion sur le fonctionnement sémantico-pragmatique de *la requête*, de *la question* et de *l'ordre* dans les contextes linguistiques français et twi. Désormais, elle fait partie des études menées sur les actes de langage dans la perspective de la sémantique de l'interaction verbale. Elle ouvre plusieurs perspectives de recherche, notamment l'étude sémantico-pragmatique d'autres actes de langage tels que l'excuse, le remerciement et la plainte, dans le contexte linguistique du twi. Elle ouvre des perspectives de recherche variées qui méritent d'être explorées en profondeur, notamment l'étude des opérations conceptuelles qui interviennent entre la conceptualisation et les réalisations des actes de langage en twi, ou encore la transposition didactique des actes illocutoires dans le domaine de l'enseignement du FLE, inspirée par la sémantique de l'interaction verbale. C'est dans cet esprit que nous souhaiterions mener une recherche approfondie sur les opérations conceptuelles sous-jacentes à la conceptualisation et à la réalisation des actes étudiés dans une dimension applicative sur le plan didactique.



## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES ET ARTICLES

ACHIBA, M. (2003). *Learning to request in a second language : A study of child interlanguage pragmatics*. Multilingual Matters, UK.

ADOMAKO, K. (2015). Some phonological processes in an Akan linguistic game. *Linguistik Online*, 72(3), 3-22.

ADU MANYAH, K. (2002). *Introduction à la phonétique et à la phonologie. Les sons de tous les jours : le cas akan (twi)*, L'Harmattan, Paris.

ADU MANYAH, K. (2009). *Parlons Twi : langue et culture*. L'Harmattan, Paris.

AGBEDOR, P.K. (1996). Educational language planning for development in Ghana: Problems and prospects. *Legon Journal of the Humanities* 9, 25-56.

AGO YANKSON, S. (2018). *Language contact and change in linguistically heterogeneous urban communities, the case of Akan in Accra*. Lot, Utrecht.

AMBROISE, B. (2022). L'ordre comme acte de parole : perspectives et débats pragmatiques à propos des critères de l'ordre. *Histoire Épistémologie Langage*, 44,113-135.

AMEKA, F.K. & KROPP DAKUBU, M.E. (2008). *Aspect and modality in Kwa language. Studies in Language Companions, Series N°100* John Benjamins B V, Amsterdam/Philadelphia.

ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Pierre Mardaga, Bruxelles.

ANSCOMBRE, J.C. (1995). *Théorie des topoï*, Kimé, Paris.

ANSCOMBRE, J.C. (1989). Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18 (1), 13-55.

ANYINDOHO, A. & KROPP-DAKUBU, M.E. (2008). Indigenous languages, English and an emerging national identity, In A. Sampson (ed.) *Language and national in Africa*, 141-157. Oxford, University Press, Oxford.

ARMENGAUD, F. (2007). *La pragmatique*. Presses Universitaires de France, Paris.

ARNDT, H. & RICHARD J. (1985). Politeness revisited: cross-modal supportive strategies. *International Review of Applied Linguistics*, 23, 281-300.

AUSTIN, J. L. (1962). *How to Do Things With Words*. Oxford University Press, London.

AUSTIN, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Seuil, Paris.

AYDIN, H., & KOCH, C. (2012). Romanian Second Language Learners of English Requests and Apologies. *Theory and Practice in Language Studies*, 2, 233-239.

BARRON, A. (2003). *Acquisition in interlanguage pragmatics: Learning how to do things with words in a study abroad context*. John Benjamins Publishing, Amsterdam.

BÉAL, C. (1994). Keeping the peace: A cross-cultural comparison of questions and requests in Australian English and French. *Multilingua*, 13(1-2), 35-58.

BEAL, C. (2010). *Les interactions quotidiennes en français et en anglais, de l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles*. Peter Lang, Bern.

BEEBE, J. (1995). Basic concepts and techniques of rapid appraisal. *Human Organization*, 54, 42-51.

BEEBE, L. & CUMMINGS, M. 1995. Natural speech act data versus written questionnaire data: How data collection method affects speech act performance. In *Speech Acts Across Cultures*, S. Gass & J. Neu (eds.), 65-88. Mouton de Gruyter, Berlin.

BEGUE, D. (1984). Énonciation, temporalisation et actes de langage indirects. In : *Linx*, n°10, 1984. *Syntaxe & Discours*. p. 119-134.

BELLACHAAB, A. (2004). « *L'apprentissage de la compétence pragmatique : la réalisation des requêtes par des apprenants marocains dans une classe d'anglais* ». Mémoire DEUG, Université de Nantes

BELLACHHAB, A. (2012). *Représentations sémantico-conceptuelles et réalisation linguistique : l'excuse en classe de FLE au Maroc*. Peter Lang, Bruxelles.

BELLACHHAB, A. (2014). Les déploiements argumentatifs, partie émergée de la conceptualisation, in Ana-Maria Cozma, Abdelhadi Bellachhab & Marion Pescheux (Dir.), *Du sens à la signification, de la signification au sens. Mélanges offerts à Olga Galatanu*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 367-387.

BENVENISTE, E.(1966). *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

BENVENISTE, E.(1970). L'appareil formel de l'énonciation . In: *Langages*, 5<sup>e</sup> année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 12-18.

BERNICOT, J. & LEGROS, S. (1987). La compréhension des demandes par les enfants de 3 à 8 ans : les demandes directes et les demandes indirectes non conventionnelles. *Cahiers de psychologie cognitive*, 7, 267-293.

BERNICOT, J. (1992). *Les actes de langage chez l'enfant*. PUF, Paris.

BERNICOT, J. *et al.* (2002). *Pragmatique et Psychologie*. Langage-Cognition-Interaction, Presses universitaires de Nancy, Nancy.

BERRONDONNER, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris.

BLUM-KULKA S. ET OLSHTAIN E. (1984), Requests and Apologies : A Cross-Cultural Study of Speech Act Realization Patterns (CCSARP), *Applied Linguistics*, Vol.5, No.3.

BLUM-KULKA, S. (1987). Indirectness and politeness in requests : Same or different? *Journal of Pragmatics*, 11 (2),131-146.

BLUM-KULKA, S., HOUSE, J., & KASPER, G. (1989). *Cross Cultural Pragmatics : Request and Apologies*. Norwood (N.J.), Ablex.

BODOMO, A.B. (1996). On language and development in sub-Saharan Africa: The case of Ghana. *NORDIC Journal of African Studies* 5(2), 31-53.

BODOMO, A.B. (1997). Linguistics, education and politics: An interplay on Ghanaian languages. In R. Herbert (ed.) *African Linguistics at the crossroad: Papers from Kwaluseni*, 469-484. Koln, DE: Rudiger Koppe Verlag.

BOUSFIELD, D. & LOCHER, M. (Eds.). (2008). *Impoliteness in Language : Studies on its Interplay with Power in theory and Practice*. Mouton De Gruyter, Berlin.

BOUSFIELD, D. (2008). *Impoliteness in Interaction*. John Benjamins B. V., Amsterdam.

BRACOPS, M. (2010). *Introduction à la pragmatique*. (2<sup>ème</sup> éd.) De Boeck Duculot, Bruxelles.

BRASDEFER FELIX, J.C. (2007). Pragmatic development in the Spanish as a FL Classroom: A cross-sectional study of learner requests. *Intercultural pragmatics*, 4 (2), 253-286.

BROWN, P. & LEVINSON, S. (1987). *Politeness : Some Universals in Language Usage*. (2 Eds.). Cambridge University Press, Cambridge.

BROWN, P., & LEVINSON, S. (1978). Universals in Language Usage: Politeness Phenomena. In E. Goody (Ed.), *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction* (pp. 56-310).

Cambridge University Press, Cambridge.

BUYSENS, E. (1967). *La Communication et l'articulation linguistique*. Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles.

CALLEBAUT, B. (1994). La négation et les théories de l'illocutoire., *Linx* [En ligne], 5 | 1994, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 30 septembre 2019.

CAMPBELL, *et al.* (1996). *Teaching and learning through multiple intelligence*. Allyn and Bacon, London.

CAREL, M. & OSWALD, D.(1999). Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. In: *Langue française*, n°123, 1999. Sémantique et stéréotype, sous la direction de Olga Galatanu et Jean-Michel Gouvard. pp. 6-26.

CAREL, M. (2001). Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes. In: *Langages*, 35<sup>e</sup> année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique, sous la direction de Amr Helmy Ibrahim. pp. 10-21.

CARMEN, D. (1985). *Actes de langages et théorie de l'énonciation*, Collection ERA 642 Université de Paris 7.

CERVON, J. (1987). *L'énonciation*. Presse Universitaire de France, Paris.

CERVONI, J. (1992). *L'énonciation*. Presse Universitaire de France, Paris.

CHEBANNE, A. (2016). *Le Multilinguisme dans l'Éducation en Afrique, une petite évaluation du multilinguisme et du rôle de la langue maternelle dans l'éducation en Afrique*. Communication CoDiRe du 4 février 2016, Nantes Université.

CLARK, H. H. & SCHUNK, D. H. (1980). Polite responses to polite requests. *Cognition*, 8(2), 111-143.

CLAUDE-HELENE, P. (2001). Poids à peser l'or ashanti : la collection d'un otage, Marie-Joseph Bonnat. *Outre-mers*, tome 88, n°333, 245-251.

COHEN, A. D. & SHIVELY, R. L. (2007). Acquisition of requests and apologies in Spanish and French : Impact of study abroad and strategy-building intervention. *Modern Language Journal*, 91, 189-212.

COHEN, A.D., & SHIVELY, R.L. (2007). Acquisition of requests and apologies in Spanish and French: Impact of study abroad and strategy-building intervention. *The Modern Language Journal*, 91, 189-212.

COHEN, D. A. & OLSHTAIN, E. (1993). The production of speech acts by EFL learners. *TESOL Quarterly*. 27 (1), 33-55.

COZMA A., BELLACHHAB, A., & PESCHEUX, M. (2014). *Du sens à la signification, de la signification aux sens : Mélanges offerts à Olga Galatanu*. P.I.E. Peter Lang. Bruxelles.

COZMA, A. & BELLACHHAB, A. (2015). Sémantique des Possibles Argumentatifs et Analyse Linguistique du Discours. Hommage à Olga Galatanu. Introduction. In *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne].

COZMA, A-M. (Dir). (2014). Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale, *SCOLIA : Revue de linguistique*, Université de Strasbourg, 28 : 61-77.

CROLL, A. (1991). La requête, sémantique des mots et des discours. In: *Langage et société*, n°56, Langues spéciales, langues secrètes, 51-80.

CULPEPER, J. (2005). Impoliteness and entertainment in the television quiz show: The Weakest Link, *Journal of Politeness Research: Language, Behaviour, Culture* 1: 35-72.

CULPEPER, J. (2011). *Impoliteness : Using Language to cause Offence*. Cambridge University Press, Cambridge.

CULPEPER, J. (2016). *Impoliteness strategies, Interdisciplinary Studies in Pragmatics, Culture and Society, Perspectives in Pragmatics, Philosophy & Psychology* 4. Springer International Publishing, Switzerland.

DAKO,K. (2002). Students Pidgin (SP): the language of the educated male elite. *Research Review*, 18(2), 53-62.

DARDIER, V. (2004). *Pragmatique et pathologies : Comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Bréal, Paris.

DILLER, A. (1984). *La pragmatique des questions et des réponses*. Gunter Narr Verlag, Tubigen.

DOSTIE, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck–Duculot, Bruxelles -Leuven.

DREW, P. & COUPER-KUHLEN, E. (2014). Requesting - from speech act to recruitment. In Paul Drew, Elizabeth Couper-Kuhlen (Eds.), *Requesting in Social Interaction*, (pp. 1-34), John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.

DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique de linguistique*. Herman, Paris.

ENACHE, C. & POPA, G. (2008). Théories linguistiques dans le domaine de la politesse. *Annals of Valahia*. University of Târgoviște. Letters Section, VI, Valahia University Press, Târgoviște.

ERVIN-TRIPP, S. (1976). Is Sybil There? The Structure of Some American English Directives. *Language in Society*, 5(1), 25–66.

FÉLIX-BRASDEFER, J. (2007). Pragmatic development in the Spanish as a FL classroom: A cross-sectional study of learner requests, 4(2), 253-28.

FORTIS, J. (2010). De la grammaire générative à la Grammaire Cognitive : origines et formation de la théorie de Ronald Langacker. In: *Histoire Épistémologie Langage*, tome 32, fascicule 2. Sciences du langage et psychologie à la charnière des 19e et 20e siècles. pp. 109-149

FRASER, B. & NOLEN, W. (1981). The association of deference with linguistic form. *International Journal of the Sociology of Language*, 27, 93-110.

GALATANU O. (1999). Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée. *Langue française*, 123, 41-51.

GALATANU, O. (2002), Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours. In O.Galatanu (dir.), *Les valeurs, Séminaire « Le lien social », 11-12 juin 2001, Nantes, organisé par le CALD-GRASP*, pp.17-32. MSH Ange Guépin, Nantes,

GALATANU, O. (2003). La sémantique des valeurs dans la prière française. In J.-C. Aroui (Dir), *Le sens et la mesure. De la pragmatiques à la métrique. Hommages à Benoît de Cornulier*, pp.69-88. Champion, Paris.

GALATANU, O. (2006). Le cinétisme de la signification lexicale. In J-M. Barbier et M. Durand (Éds.), *Sujets, activité, environnement*, 85-104. PUF, Paris.

GALATANU, O. (2007b). Sémantique des « possibles argumentatifs » et axiologisation discursive. In BOUCHARD, D., EVRARD, I., VOCAJ, E., (Dir.), *Représentations du sens linguistique II : Actes du colloque international du Montréal, 23- 25 mai 2003*, 313 -325. De Boeck, Bruxelles.

GALATANU, O. (2007c), Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage à l'interface de la sémantique théorique et de l'analyse du discours, In H. Boyer (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène. Langue(s), Discours*, pp. 89-100. L'harmattan, Paris.

GALATANU, O. (2008), La construction discursive de la dimension temporelle des entités lexicales, In Les Actes du XXVIIIe Colloque International d'Albi Langages et Signification, P. Marillaud, R. Gauthier, (éds.), *Langage, temps et temporalité*, pp.15-25. CALS/CPST : Université de Toulouse,

GALATANU, O. (2009) « La stéréophagie », un phénomène discursif de déconstruction-reconstruction de la signification lexicale, In I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier (*et al.*), *Représentations du sens linguistique 3*, pp. 189-207. De Boeck Supérieur, Bruxelles.

GALATANU, O. (2011). Les valeurs affectives des « marqueurs discursifs illocutionnaires » en français et en anglais. Les 'holophrases' : une approche sémantico-discursive. In HANCIL,



S. (Dir.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, 173-189, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont- Saint-Aignan.

GALATANU, O. (2011c). L'interface sémantico-pragmatique dans l'approche de l'enseignement et de l'acquisition des langues étrangères et secondes. In *De la linguistique à la didactique des langues : le problème des modèles linguistiques*, Scoala doctorala « limbi si Identitati Curturale », Editura 42 ? pp.116-130 ; Facultatea de Limbi si Literaturi Straine, Universitatea din Bucuresti, Buracrest,

GALATANU, O. (2012). De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires « menaçants » pour une sémantique de l'interaction verbale. *Studii de linguistica*, 2,59-79.

GALATANU, O. (2018). *La sémantique des possibles argumentatifs. Génération et (re)construction discursive du sens linguistique*. Collection GRAMM-R, Peter Lang, Bruxelles.

GALATANU, O. (2018). Les fondements sémantiques de l'implicite, *Corela* [Enligne] HS-25.

GALATANU, O. & BELLACHHAB, A. (2010). Valeurs modales de l'acte "insulter" et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28,123-150.

GALATANU, O. Et BELLACHHAB, A. (2011). Valeurs modales de l'acte « insulter » et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles, *Revue de sémantique et de pragmatique*, 28, 123-150.

GALATANU, O., BELLACHHAB, A., COZMA, A-M. (2014). Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale, *SCOLIA : revue de linguistique*, Université de Strasbourg.

GALATANU, O., BELLACHHAB, A., COZMA, A.-M., ANQUETIL, S., *et al.* (2015). *Les actes menaçants/rassurants dans l'espace francophone*. In O. Galatanu, A. Bellachhab, A.-M. Cozma (Dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones : La reconstruction discursive des significations*. Peter Lang, Bruxelles.

- GALATANU, O., BELLACHHAB, A. & COZMA, A.-M. (2016). Sens et signification dans les espaces francophones : La (re-)construction discursive des significations. GRAMM-R : *Études de linguistique française*, 32. Peter Lang, Bruxelles.
- GAUTHIER, G. (2001). L'indirection en communication publique. *Communication*, 21(1) : 99-118.
- GAUTHIER, G. (2002b). L'indirection : procédé d'expression et de persuasion en communication publique. *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 4 (1-2), 69-86.
- GAUVRY, C., (2013). L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste. *Methodos* [En ligne] 13 | 2013 URL : <http://journals.openedition.org/methodos/3127>
- GEERAERTS D. & VANDELOISE C.(1991). Grammaire cognitive et sémantique lexicale. In: *Communications*, 53,Sémantique cognitive, sous la direction de Claude Vandeloise. pp. 17-50.
- GEERAERTS, D.(1993). Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries. *Cognitive Linguistics*, 4 (3), 223-272
- GHANA STATISTICAL SERVICE, (2013). *2010 population and housing census. Summary report of final report*, Ghana statistical service, Sakoa Press Limited, Accra.
- GIBBS JR, R. W. (1981). Your wish is my command: Convention and context in interpreting indirect requests. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour*, 20(4), 431-444.
- GLOCK, H.J. (2003). *Quine and Davidson on Language, Thought and Reality: Truth*. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOFFMAN E. (1955). On face-work; an analysis of ritual elements in social interaction. *Psychiatry*, 18(3), 213–231.
- GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Minuit, Paris
- GOFFMAN, E. (1988). *Les Moments et leurs homme*. Textes recueillis et présentés par Y.Winkin. Seuil/Minuit, Paris
- GRAHAM, C.K. (1971). *The History of Education in Ghana: From the Earliest Times to the Declaration of Independance* (1st ed.). Routledge. London.
- GRICE H. P. (1979). Logique et conversation. In: *Communications*, 30, 57-72.

HELD, G. (1992). Politeness in linguistic research. In *Politeness in language: Studies in its history, theory and practice*, edited by R. Watts, S. Ide, & K. Ehrlich. Pp. 131-153. Mouton De Gruyter, Berlin.

HILL, B. *et al.* (1986). Universals of Linguistics Politeness: Quantitative Evidence from Japanese and American English. *Journal of Pragmatics*, 10 : 347-371.

HOLTINNEN, T. (2017). « Passe-moi le sel » vs « Pourriez-vous me passer le sel, s'il vous plaît ? ». Le développement des stratégies de requête chez les apprenants finnophones de FLE. In *Connaissance et Usage en L2. SHS Web of Conferences*, 38,4 (2017).

HOUSE, J. & KASPER, G. (1981). Politeness Markers in English and German. In F. Coulmas (Ed.), *Volume 2 Conversational Routine* (p. 157-186). De Gruyter Mouton, Berlin, New York.

HOUSE, J. & KASPER, G. (1987). Interlanguage Pragmatics : Requesting in a Foreign Language. In Lörcher, W. & Schulze, R., *Perspectives on Language in Performance : Studies in Linguistics, Literary Criticism, and Language Teaching and Learning*. Tübinger Beiträge zur Linguistik, 137,1250-1288. Gunter Narr Verlag, Tübingen.

IDE, S. (1989). Formal forms and discernment: Two neglected aspects of universals of linguistic politeness. *Multilingua*, 8, 223-248.

IDE, S. (1993). The search for integrated universals in linguistic politeness. *Multilingua*, 12, 7-11.

KASPER, G. (2000). Data Collection in Pragmatics Research. In H. Spencer-Oatey (Eds.). *Culturally Speaking Second Edition: Culture, Communication and Politeness Theory* (pp. 279-303). Continuum International Publishing Group, London.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991). *La question*. Presses universitaires de Lyon, Lyon.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1994). Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. *Langue française*, 101,57- 71.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1995). Où en sont les actes de langage ? In: *L'Information Grammaticale*, 66, 5-12

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002). *L'énonciation*. Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*. Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2010). L'impolitesse en interaction. *Lexis* [En ligne]. HS 2 | 2010, mis en ligne le 06 septembre 2010, consulté le 10 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lexis/796>; DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.796>
- KERBRAT-ORRECHIONI, C. (2008-2016). *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*. Armand Colin, Paris.
- KIELISZCZYK, A. (2011). Les méthodes de l'analyse des interactions dans certains textes monologiques sur l'exemple du courrier des lecteurs. *Romanica Cracoviensia*, 11(1), 206-213.
- KROPP-DAKUBU, M.E. & NADEN, T. (1988). Mande languages. In M.E. Kropp-Dakubu (ed.) *The languages of Ghana*, 155-162. London, UK: Kegan Paul International (PKI).
- KROPP-DAKUBU, M.E. (1998). Observation on Akan as a second language. *Annales de l'Université d'Abidjan*, 37-44.
- LAITIN, D.D. (1994). The tower of Babel as a coordination game: Political linguistics in Ghana, *American Political Science Review*, 88(3), 622-634.
- LAKOFF, R. (1973). The logic of politeness; or minding your p's and q's. In *9th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 292-305.
- LAKOFF, R. (1990). *Talking power*. Basic Book, New York.
- LANGACKER, R. W. (2008), *Cognitive Grammar : A Basic Introduction*, Oxford University Press, Oxford.
- LAUGIER, S. (2004). Acte de langage ou pragmatique ? *Revue de métaphysique et de morale*, 42(2), 279-303.
- LAUGIER, S. (2005). Actes de langage et états de choses : Austin et Reinach. *Les Études philosophiques*, 72 (1), 73-97.
- LE QUERLER, N. (1996.). *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen, Caen.
- LEECH, G. (1983). *Principles of Pragmatics*. Longman, Essex

- LEVINSON, S. C. (1992). *Pragmatics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- LONGHI, J. & SARFATI, G. (2011). *Dictionnaire de la pragmatique*. Armand Colin, Paris.
- LYCAN, W G. (1984). *Logical form in natural language*. Bradford Books, The MIT Press, Cambridge.
- MALHERBE J. (1973). John R. Searle, Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, 71(12), 807-811.
- MANNO, G. (2002). La politesse et l'indirection : un essai de synthèse. *Langage et société*, 100 (2), 5-47.
- MBOW, F. (2011). L'acte de la requête dans l'interaction verbale. *Sud langues*, 16, 105-121.
- MEY, J. L. (1993). *Pragmatics : an introduction*. Blackwell, Oxford/Cambridge.
- MEY, J. L. (2001). *Pragmatics: An introduction*. Blackwell, Oxford.
- MEYER, M. (1981). L'interrogation. *Langue française*, 52, 119-120.
- MOHAMMED, H. N., & ABBAS, N. F. (2015). Pragmatics of impoliteness and rudeness. *American International Journal of Social Science*, 4(6), 195-205.
- MULKEN, M.V. (1996). Politeness markers in French and Dutch requests. *Language Sciences*, 18, 689-702.
- NIANGORAN-BOUAH G. (1973). Symboles institutionnels chez les Akan. *L'Homme, tome Études d'anthropologie politique*, 13 (1-2), 207-232.
- NIANGORAN-BOUAH G. (1978). Idéologie de l'or chez les Akan de Côte-d'Ivoire et du Ghana. *Journal des africanistes*, 48 (1), 127-140.
- O'DRISCOLL, J. (1996). About face: a defence and elaboration of universal dualism. *Journal of Pragmatics*, 25, 1-32.
- OSAM, E.K. (1997). Serial verbs and grammatical relation in Akan, *Grammatical relations : a functional relation*, John Benjamins B V, Amsterdam/Philadelphia.

OSWALD, S. (2020). Pragmatique cognitive, argumentation et perlocution. *Argumentation et Analyse du Discours* [En Ligne], 25 | 2020 : mis en ligne le 15 octobre 2020, consulté le 16 mars 2019 <http://journals.openedition.org/aad/4793>.

OWU-EWIE, C. (2006). The Language Policy of Education in Ghana : A Critical Look at the English-Only Language Policy of Education. In *Selected Proceedings of the 35th Annual Conference on African Linguistics*, ed. John Mugane *et al.*, 76-85. Somerville, MA : Cascadilla Proceedings Project.

OWUSU-SARPONG C. & YANKAH, K., (1998). Speaking for the Chief. Okyeame and the Politics of Akan Royal Oratory. *Cahiers d'études africaines*, 38 (149), 201-204.

PARRET, H. (1979). Ce qu'il faut croire et désirer, pour poser une question, *Langue française*, n°42, 1979. La pragmatique. Pp. 85-93.

PARRET, H. (1980). Les stratégies pragmatiques. *Communications*,32, 250-273.

PETILLON-BOUCHERON, S. & KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*, tome 1, In *Mots*, n°31, : 128-133. Juin 1992. 1789 : Révolution française / 1989 : Bicentenaire. Gestes d'une commémoration, sous la direction de Simone Bonnafous, Patrick Garcia et Jacques Guilhaumou.

PUTNAM, C. (1975). *The meaning of meaning, philosophical papers*, vol. 2, Cambridge University Press Cambridge.

RAEMDONCK, D.V., & SIOUFFI, G. (2012). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal, Paris.

RIEGEL *et al.* (2005). *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris.

RINTELL, E., & MITCHELL, C. (1989). Studies of requests and apologies : An inquiry into method. In S. Blum-Kulka, J. House & G. Kasper (Eds.), *Cross-cultural pragmatics : Requests and apologies*. Norwood, NJ : Ablex, 248–272.

SAINT-PIERRE, M. (1991). Illocutoire et modalisation : les marqueurs d'intensité en français. *Revue québécoise de linguistique*, 20(2), 223–236.

SCOLLON, R & SCOLLON, S. (2001). *Intercultural Communication*. Blackwell, Malden.

SEARLE, J. R. & VANDERVEKEN D (1985). *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge University Press, Cambridge

SEARLE, J. R. (1969). *Speech acts: An essay in the philosophy of language*. Cambridge University Press, Cambridge.

SEARLE, J. R. (1972). *Les Actes de Langage Essai de Philosophie du Langage*. Éditions Hermann, Paris.

SEARLE, J. R. (1982). *Sens et expression : études de théorie des actes de langage (traduction et préface par Joëlle Proust)*. Les Éditions de Minuit, Paris.

SEGARRA, C. (2007). *How to Become a True Professional*. Xulon, Press,USA.

SPENCER-OATEY, H. (2000). Rapport Management: A framework for analysis. In *Culturally speaking: Managing rapport through talk across cultures*, edited by H. Spencer-Oatey. Continuum, London.

SUNGDO, K. (1997). Benveniste et le paradigme de l'énonciation, *Linx*, 9, 211-218.

TACKIE-OFOSU *et al.* (2015). Mother Tongue Usage in Ghanaian Pre-Schools : Perceptions of Parents and Teachers . In *Journal of Education and Practice*, 6, 81-87.

TERKOURAFI, M. (2008). Toward a unified theory of politeness, impoliteness, and rudeness. In D. Bousfield & M. Locher (Ed.), *Impoliteness in Language: Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice* (pp. 45-76). De Gruyter Mouton, Berlin/New York.

TROSBORG, A. (1995). *Interlanguage pragmatics : Request, complaints, and apologies*. Mouton de Gruyter, Berlin.

VANDERVEKEN D. (1992). La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation. *Cahiers de linguistique française*, 13,8-61.

VANDERVEKEN, D. (1988). *Les actes de discours*. Pierre Mardaga, Liège & Bruxelles.

VANDERVEKEN, D. (1990). *Meaning and Speech acts*. Cambridge University Press, Cambridge.

- VANDERVEKEN, D. (2007). Principes de pragmatique formelle du discours. *Philosophiques*, 34(2),229-258.
- VÉRONIQUE, D. & VION, R. (1995). *Modèle de l'interaction verbale*. Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence.
- VION, R. (1992), *La communication verbale*. Hachette Supérieur, Paris.
- WARGA, M. (2005). Est-ce que tu pourrais m'aider? » vs. « Je voudrais te demander si tu pourrais m'aider.» Les requêtes en français natif et en interlangue. *Vox Romanica: Annales Helvetici Explorandis Linguis Romanicis Destinati*, 64, 141-159.
- Watts, R. (2003). *Politeness*. Cambridge University Press, Cambridge.
- WIERZBICKA, A. (1985). Different cultures, different languages, different speech acts. *Journal of Pragmatics*, 9, 145-178.
- WIERZBICKA, A. (1991). *Cross-cultural pragmatics: The semantics of human interaction*. Mouton de Gruyter, New York.
- WILKS, I. (1982). The State of the Akan and the Akan States : A Discursion. In : *Cahiers d'études africaines*, vol. 22, n°87. Systèmes étatiques africains, pp. 231-249.
- WILSON, D. & SPERBER, D.(1979). L'interprétation des énoncés. *Communications*,30,80-94
- WOLFSON, N., MARMOR, T., & JONES, S. (1989). Problems in the comparison of speech acts across cultures. In S. Blum-Kulka, J. House, & Kasper (Eds.), *Cross-cultural pragmatics: requests and apologies* (pp. 174-196). Norwood. NJ : Ablex.
- YAMASHITA, S.O.(1996). Six measures of JSL pragmatics. *Technical Report 14*. Honolulu, HI: University of Hawaii, Second Language Teaching and Curriculum Center.



## THESES DE DOCTORAT

ADU MANYAH, K. « *Étude contrastive du système phonologique en akan (twi) et le système phonologique en français en vue d'une application didactique* », Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 1997.

ANNAN, E. B. « *l'effet de neuf mois d'apprentissage à Nantes, Cotonou et Accra sur l'acquisition du français L2 par des apprenants ghanéens. Le cas de l'expression de la requête et de l'usage des pronoms d'adresse* », Thèse de doctorat, Nantes Université, 2021.

LUDMILLA, K., « *Agir enseignant et « naturel » didactique en situation hétéroglotte Étude d'interactions verbales en classe de FLE dans les universités russes : le cas des cours de deuxième et troisième années de l'université pédagogique de Vologda* », Thèse de doctorat en Sciences du langage Université Lumière Lyon 2, 2009.

MALUNGA-PAYET, N. « *Les actes de langage menaçants en contexte français et tswana : Le cas des actes REPROCHER, BLÂMER, ACCUSER et INSULTER* », Thèse de doctorat, Nantes Université, 2016.

ROCHAIX, V. « *La construction linguistique du patrimoine* », Thèse de doctorat, Nantes Université, 2017.

STAVROULA, K. « *Les actes de langage dans une perspective interculturelle l'exemple du vœu en français et en grec* », Université Lumière Lyon 2, 2001.

THAÏ T. D., « *Étude comparative du fonctionnement des interactions dans les petits commerces en France et au Vietnam* », Doctorat Nouveau Régime, Université Lumière - Lyon 2, 2002.

Xia, X., « *Les actes de langage dans l'interaction verbales en classe de langues étrangère : de la conceptualisation à la réalisation* », Thèse de doctorat, Nantes Université, 2013.

YOSHITAKE, S.S.(1997). « *Measuring interlanguage pragmatic competence of Japanese students of English as a foreign language: a multi-test framework evaluation* », Thèse de doctorat, Columbia Pacific University.

## SITOGRAPHIE

<https://www.cnrtl.fr/definition/>

<https://dictionnaire.lerobert.com/>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/11/le-francais-cinquieme-langue-la-plus-parlee-dans-le-monde\\_5367799](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/11/le-francais-cinquieme-langue-la-plus-parlee-dans-le-monde_5367799) consulté le 05/05/ 2018

<https://www.france24.com/fr/video/20180321-ghana-le-francais-a-le-vent-poupe> consulté le 04/09/2018

Danse des mots ; l'apprentissage du français au Ghana <http://www.rfi.fr/emission/20180129-apprentissage-francais-ghana-belc-nantes> consulté le 04/09/2018

L'enseignement du français au Ghana <https://gh.ambafrance.org/L-Enseignement-du-francais-au-Ghana> consulté le 03/09/2018

BENDOR-SAMUEL J.T., Niger-Congo languages, Encyclopædia Britannica, Inc. Octobre 10, 2018 <https://www.britannica.com/topic/Niger-Congo-languages> consulté le 03 juin 2019.

## DICTIONNAIRES TWI

AGYEKUM, KOFI *et al.* (2011). *Akan Terminology (English-Akan Linguistic and Media Glossary)*. Adwinsa Publications Limited, Legon-Accra.

AKROFI, C.A. *et al.* (1996). *An English-Akan-Ewe-Ga Dictionary*. Waterville Publishing House, Accra.

ANANE, J.O. (2000). *Advanced Akan Dictionary*. Prisebs Publications, Anwomaso - Kumasi

WARREN, D. M. (1976). *Bibliography and Vocabulary of the Akan (Twi-Fante) language of Ghana, African Series -Volume 6*, Indiana University Publication, Bloomington.

## TABLE DE TABLEAUX

Tableau 1: Conditions de réalisation de la question (Parret, 1979 : 86).....	117
Tableau 2: Les champs de recherches empiriques la spa (Galatanu, 2018 : 46) .....	136
Tableau 3: La modalité discursive ( Galatanu, 2002a : 20).....	186
Tableau 4: La représentation sémantique de la requête en français .....	200
Tableau 5: La représentation sémantique de adesredeε/adebisa en twi.....	202
Tableau 6: Les mots associés à la requête chez les locuteurs natifs français .....	209
Tableau 7: Les mots associés à l’acte adesredeε/adebisa chez les locuteurs natifs twi.....	211
Tableau 8: Les mots associés à la requête chez les étudiants ghanéens du français .....	213
Tableau 9: Représentation réfléchie de la requête chez les locuteurs natifs français.....	215
Tableau 10: Représentation réfléchie de adesredeε/adebisa chez les locuteurs natifs twi .....	217
Tableau 11: Représentation réfléchie de la requête chez les étudiants ghanéens.....	218
Tableau 12: La représentation sémantique de la question en français .....	228
Tableau 13: La représentation de asembisa en twi .....	230
Tableau 14 : Les associations spontanées de la question chez les locuteurs natifs français ..	234
Tableau 15 : Les associations spontanées de asembisa chez les locuteurs natifs twi.....	236
Tableau 16 : Les associations spontanées à la question chez les étudiants ghanéens .....	238
Tableau 17 : Représentation réfléchie de la question chez les locuteurs natifs français .....	239
Tableau 18 : Représentation réfléchie de asembisa chez les locuteurs natifs twi .....	241
Tableau 19 : Représentation réfléchie de la question chez les étudiants ghanéens .....	242
Tableau 20 : Les mots associés à l’ordre chez les locuteurs natifs français.....	256
Tableau 21 : les mots associés à ohyε chez les locuteurs natifs twi .....	258
Tableau 22 : Les mots associés à l’ordre chez les étudiants ghanéens.....	261
Tableau 23 : Représentation réfléchie de l’ordre chez les locuteurs natifs français.....	262
Tableau 24 : Représentation réfléchie de ohyε chez les locuteurs natifs twi.....	264
Tableau 25 : Représentation réfléchie de l’ordre chez les étudiants ghanéens .....	266
Tableau 26 : Les stratégies de la requête utilisées par les locuteurs natifs français.....	276
Tableau 27 : Les stratégies de adesredeε/abisadeε utilisées par les locuteurs natifs twi.....	282
Tableau 28 : Les stratégies de la requête utilisées par les étudiants ghanéens.....	287
Tableau 29 : Les classes de réalisateurs linguistiques associés aux champs sémantiques .....	289
Tableau 30 : Conceptualisation et réalisation de la requête chez les locuteurs natifs français .....	290
Tableau 31 : Conceptualisation et réalisation de adesredeε/asebisa chez les locuteurs natifs	

twi.....	294
Tableau 32 : Conceptualisation et réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens .....	297
Tableau 33 : Les stratégies de la question utilisées par les locuteurs natifs français .....	300
Tableau 34 : Les stratégies de asembisa utilisées par les locuteurs natifs twi.....	304
Tableau 35 : Les stratégies de la question utilisées par les étudiants ghanéens .....	306
Tableau 36 : Conceptualisation et réalisation de la question chez les natifs français .....	308
Tableau 37 : Conceptualisation et réalisation de asembisa chez les locuteurs natifs twi.....	310
Tableau 38 : Conceptualisation et réalisation de la question chez les étudiants ghanéens ....	312
Tableau 39 : Les stratégies de l'ordre utilisées par les locuteurs natifs français.....	316
Tableau 40 : Les stratégies de ohye utilisées par les locuteurs natifs twi.....	318
Tableau 41 : Les stratégies de l'ordre utilisées par les étudiants ghanéens.....	320
Tableau 42 : Conceptualisation et réalisation linguistique de l'ordre chez les locuteurs natifs français .....	322
Tableau 43 : Conceptualisation et réalisation linguistique de ohye chez les locuteurs natifs twi .....	324
Tableau 44 : Conceptualisation et réalisation linguistique de l'ordre chez les étudiants ghanéens .....	326

## TABLE DE FIGURES

Figure 1: La distribution démographique des neufs groupes ethniques sur les 27 millions personnes recensées en 2010 .....	30
Figure 2: Représentation conceptuelle modale de l'acte de la requête (postulat empirique) .....	198
Figure 3: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de la requête .....	221
Figure 4: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de <i>adesredeε/adebisa</i> .....	222
Figure 5: Juxtaposition des représentations sémantiques et conceptuelles spontanées et réfléchies de la requête chez les étudiants ghanéens.....	222
Figure 6: Représentations conceptuelles spontanées et réfléchies: la requête vs <i>adesredeε/adebisa</i> ..	224
Figure 7: Représentation conceptuelle modale de l'acte de la question (postulat empirique) .....	225
Figure 8: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de de la question	243
Figure 9: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de <i>asembisa</i> .....	244
Figure 10: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de <i>la question</i> chez les étudiants ghanéens.....	245
Figure 11: Représentations sémantico-conceptuelles de <i>la question</i> vs <i>asembisa</i> .....	247
Figure 12: Représentation conceptuelle modale de l'ordre et <i>ɔhyε</i> (notre postulat empirique) .....	248
Figure 13: La représentation sémantique de <i>l'ordre</i> en français .....	251
Figure 14: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de l'ordre.....	268
Figure 15: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de <i>ɔhyε</i> .....	269
Figure 16: Juxtaposition des représentations conceptuelles spontanées et réfléchies de l'ordre chez les étudiants ghanéens .....	270
Figure 17: Représentations sémantico-conceptuelles de <i>l'ordre</i> vs <i>ɔhyε</i> .....	271
Figure 18: Conceptualisation et réalisation de la requête chez les locuteurs natifs français .....	291
Figure 19: Conceptualisation et réalisation de <i>adesredeε/abisadeε</i> chez les locuteurs natifs twi.....	294
Figure 20: Conceptualisation et réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens .....	297
Figure 21: Conceptualisation et réalisation de la question chez les locuteurs natifs français .....	308
Figure 22: Conceptualisation et réalisation de <i>asembisa</i> chez les locuteurs natifs twi.....	310
Figure 23: Conceptualisation et réalisation de la requête chez les étudiants ghanéens.....	312
Figure 24: Conceptualisation et réalisation de l'ordre chez les locuteurs natifs français.....	322
Figure 25: Conceptualisation et réalisation de <i>ɔhyε</i> chez les locuteurs natifs twi.....	324
Figure 26: Conceptualisation et réalisation de l'ordre chez les étudiants ghanéens.....	327

## ANNEXE A : TEST DES SAVOIRS DECLARATIFS (TSD)

### TEST D'ASSOCIATION ET DE SAVOIR DECLARATIF

*Ce test est totalement anonyme : vos réponses seront utilisées à des fins scientifiques. Nous vous remercions de votre participation. Essayez de répondre de manière la plus spontanée et authentique possible sans ayant recours aux dictionnaires de langue. Veuillez remplir les informations ci-dessous :*

*Votre sexe :*

*Votre âge :*

*Votre niveau d'études :*

1) Quels sont les mots que vous associez aux mots suivants (donnez autant de mots que possibles) :

a) requête

.....  
.....

b) question

.....  
.....

c) ordre

.....  
.....

2) Selon vous que signifient la requête, la question, l'ordre ? Donner votre propre définition.

a) la requête

.....  
.....

b) la question

.....  
.....

c) l'ordre

.....  
.....

3) Quelle distinction faites-vous entre la requête et la question ?

.....  
.....

4) Quelle distinction faites-vous entre la requête et l'ordre ?

.....  
.....

5) Est-ce qu'il vous arrive de confondre ou de mésinterpréter une requête, une question et un ordre dans vos échanges quotidiens.

.....  
.....

6) D'habitude quelles sont les raisons pour lesquelles :

a) vous faites une requête

.....  
.....

b) vous posez une question

.....  
.....

..

c) vous donnez un ordre

.....  
.....

7) Quels sont les indices qui vous guident à considérer un énoncé comme étant :

a) une requête

.....  
.....

b) une question

.....  
.....

c) un ordre

.....  
.....

8) Vous venez de faire une requête à quelqu'un, qu'attendez-vous de lui ?

.....  
.....

9) Vous venez de poser une question à quelqu'un, qu'attendez-vous de lui ?

.....  
.....

10) Vous venez de donner un ordre à quelqu'un, qu'attendez-vous de lui ?

.....  
.....

11) Quels sentiments éprouvez-vous après avoir (ceux-ci peuvent être positif comme négatif) :

a) fait une requête

.....  
.....

b) posé une question

.....  
.....

c) donné un ordre

.....  
.....

12) Lorsque vous voulez faire une requête, poser une question ou donner un ordre à quelqu'un, vous avez l'habitude de dire :

a) requête

.....  
.....

b) question

.....  
.....

c) ordre

.....  
.....



**TEST D'ASSOCIATION ET DE SAVOIR DECLARATIF EN TWI**

*Woye ɔbaa anaa barima :*

*Wadi mfee sen :*

*Wo wɔ gyinapɛn sen :*

*Yi nsem a edidi soɔ yi ano*

1) a) Nsemfua ben na wosusu se ene abisadee / adesredeɛ bo abusua ?

.....  
.....

B) Nsemfua ben na wosusu se ene asemmisa bo abusua ?

.....  
.....

C) Nsemfua ben na wosusu se ene ɔhye bo abusua ?

.....  
.....  
.....

2) Kyerekyere nsemfua yi a edidi soɔ yi mu

A) abisadee

.....  
.....  
.....

B) adesredeɛ

.....  
.....  
.....

B) asemmisa

.....  
.....  
.....

C) ɔhye

.....  
.....  
.....

3) Nsonsooeɛ ben na ewɔ abisadee / adesredeɛ ne asemmisa ntam?

.....  
.....  
.....

4) Nsonsooeɛ ben na ewɔ abisadee / adesredeɛ ne ɔhye ntam?

.....

.....  
5) Ɛwɔ abisadee / adesɛdeɛ, asemmisa ne ɔhye nkɔmmɔdie mu no, nsonsonoeɛ a eɔa wɔn ntam mfa ɔhaw biara mma?

.....  
.....  
.....

6) Edeɛn na eka wo ma

A) wosɛ obi adeɛ

.....  
.....  
.....

B) wobisa obi adeɛ

.....  
.....  
.....

C) wobisa obi asem

.....  
.....  
.....

D) wohye obi

.....  
.....  
.....

7) Nkɔmmɔdie mu no, edeɛn na eboɔ wo ma wohunu se deɛ wo nkɔmmɔdifoɔ no reka no ye

A) abisadeɛ / adesɛdeɛ

.....  
.....  
.....

B) asemmisa

.....  
.....  
.....

C) ɔhye

.....  
.....  
.....

8) Woabisa adee anaa wasre adee afiri obi ho no, edeen na wohwe anim se onipa no beye ?

.....  
.....  
.....

9) Woabisa obi asem, mmuaee ben na wohwewe firi no ho anaa edeen na wotwen firi ne nkyen ?

.....  
.....  
.....

10) Woahye obi se onye adee, edeen na wohwe anim se obeye?

.....  
.....  
.....

11) Atinka ben na wonya bere a

A) woasre obi adee

.....  
.....  
.....

B) woabisa obi asem

.....  
.....  
.....

C) woahye obi se onye biribi

.....  
.....  
.....

12) a) se woasre adee / bisa adee a, okwan ben so na woka no?

.....  
.....

B) worebisa asem a, okwan ben so na woka no?

.....  
.....  
.....

C) worehye obi se onye biribi a, okwan ben so na woka no?

.....  
.....

**ANNEXE B : TEST D'ACCOMPLISSEMENT DE DISCOURS/  
DISCOURSE COMPLETION TEST (DCT)**

*Dans les situations suivantes, lisez les bien et écrivez ce que vous allez dire à votre interlocuteur. Soyez bref et spontané le plus possible. Ce test est totalement anonyme, vos réponses seront utilisées à des fins scientifiques. Nous vous remercions de votre participation. Veuillez remplir les informations ci-dessous :*

*Votre sexe :*

*Votre âge :*

*Votre niveau d'études :*

**Exemple :** Vous dînez avec une amie dans un restaurant, le serveur oublie de mettre de l'eau sur votre table. Vous lui demandez de vous apporter un carafe d'eau. Vous dites :

**Réponse :** *Excusez-moi, est-ce qu'on peut avoir une carafe d'eau s'il vous plaît ?*

**A. Requête**

1) Le mardi soir lorsque vous révisez vos cours pour un contrôle le lendemain. Vous entendez du bruit venant de l'appartement de votre voisin qui regarde un match de football avec des invités. Au bout de quelques minutes, vous n'arrivez plus à vous concentrer. Vous décidez de sonner chez lui et lui demander de faire moins de bruit afin que vous puissiez travailler. Vous dites :

.....  
.....  
.....

2) Vous faites une demande de bourse auprès d'une organisation pour financer vos études. Vous avez besoin d'une lettre de recommandation et la signature de votre responsable de formation pour compléter le dossier de candidature. Vous dites :

.....  
.....  
.....

3) Dans une semaine, vous déménagerez de votre appartement. Vous auriez donc besoin d'un véhicule et d'un coup de main pour votre déménagement. Vous pensez à votre grande sœur et son époux pour qu'ils vous prêtent leur fourgon et qu'ils te donnent un coup de main aussi. Vous tombez sur votre beau-frère au téléphone, vous dites :

.....  
.....  
.....

**B. Question**

4) Vous êtes membre d'un jury d'entretien recrutant des employés à des différents postes dans une entreprise. Vous avez sélectionné quelques profils après avoir examiné tous les CV et les lettres de motivation. Pendant l'entretien, vous voulez qu'un candidat vous dise ses motivations même s'il les a écrites dans sa lettre de motivation. Vous dites :

.....  
.....  
.....

5) Votre tante et sa famille viennent passer le week-end chez vous dans deux semaines. Vous devez aller les chercher à l'aéroport en voiture mais vous ne savez pas quand est-ce qu'elles arriveront. Vous l'appellez au téléphone pour savoir l'heure d'atterrissage afin que vous puissiez vous organiser. Au téléphone, vous dites :

.....  
.....  
.....

6) Vous organisez une soirée chez vous, vous avez invité quelques amis par texto avec des réponses positives sauf un qui ne vous a pas encore répondu. Vous vous croisez et vous profitez pour savoir s'il sera présent à votre soirée. Vous dites :

.....  
.....  
.....

**C. Ordre**

7) Une voiture essaie de se garer devant le portail de votre maison malgré le panneau interdisant le stationnement à cet endroit. Vous la voyez de l'intérieur et vous sortez très vite pour dire au conducteur qu'il est interdit de se garer devant votre portail. Vous dites :

.....  
.....  
.....

8) Audrey est votre fille, cela fait plus d'une heure qu'elle traîne dans le salon sans rien faire alors qu'elle a des devoirs de maison à faire. Elle s'attarde à s'y mettre comme d'habitude, vous lui ordonnez de faire ses devoirs. Vous dites :

.....  
.....  
.....

9) Vous êtes la/le responsable d'un restaurant, un client mécontent se comporte d'une manière inacceptable. Après plusieurs tentatives de le calmer, ce client devient de plus en plus agressif. Vous lui dites donc de sortir du magasin. Vous dites :

.....  
.....  
.....

TEST D'ACCOMPLISSEMENT DE DISCOURS EN TWI

Woye ɔbaa anaa barima :

Wadi mfeɛ sɛn :

Wo wɔ gyinapɛn sɛn :

*Twɛrɛ dɛɛ wobɛka wɔ tebea ahodoɔ a edidi soɔ yi mu*

A. ADESREDEE / ABISADEE

1) *Woresua adeɛ na obi a wo ne no bɔ fipam reye dede na wopɛ sɛ ɔgyae, sɛn na wobɛka no afa ?*

.....  
.....  
.....

2) *Worepɛ adanseɛ krataa bi afiri wo sukuu panin hɔ a, sɛn na wobebisa no afa ?*

.....  
.....  
.....

3) *Ɛwɔ sɛ wotu firi wo fie nnawɔtwe ntam na wopɛ sɛ wo nuabaa kunu de ne kaa besesa wo nnoɔma, sɛn na wobɛka no abere a woafɛrɛ no wo ahomatrofoɔ so.*

.....  
.....  
.....

B. ASEMMISA

4) *Woretoto obi ano wɔ abere a ɔrepɛ adwuma na wopɛ sɛ wohunu dɛɛ nti a ɛwɔ sɛ wode saa adwuma no ma no a, sɛn na wobɛka no ?*

.....  
.....  
.....  
.....

5) *Wo sewaa erebedi nna kakra wɔ wo nkyɛn, enti wopɛ sɛ wohunu bere a ɔbeba esiane sɛ ɛwɔ sɛ wokɔhyia no wɔ lɔre station. Sɛn na wobɛka no ?*

.....  
.....  
.....

6) Wope se woto pono nti woato wo nsa afre nnamfofo, mmom emu baako dee ommaa wo mmuaee. Wope se wobisa no se obeba anaa omma. Sen na wobeka no ?

.....  
.....  
.....

C. OBYE

7) Wowo wo fie na obi pe se opaki ne kaa wo wo fie no anim, wope se woka kyere onipa no se enni se opaki / ode si ho a, sen na wobeka no ?

.....  
.....  
.....

8) Wope se woka kyere wo ba baa se onye ne "homework" ntem. Sen na wobeka no?

.....  
.....  
.....

9) Obi a wone no di dwa na n'ani so hyeehyee awura wo sotoo mu reha adwene . Se wope se wopam no a, sen na wobeka no?

.....  
.....  
.....



**Titre :** De la conceptualisation à la réalisation d'actes directifs : la requête, la question et l'ordre

**Mots clés :** actes directifs, sémantique des possibles argumentatifs, sémantique de l'interaction verbale, représentations sémantico-conceptuelle, twi

**Résumé :** Le but de ce travail de recherche est de proposer une analyse du fonctionnement des trois actes directifs : la requête, la question et l'ordre en contexte français et twi dans l'approche sémantique de l'interaction verbale de la sémantique des possibles argumentatifs. À cette fin, nous entreprenons une analyse sémantico-pragmatique des actes organisée en trois axes. Le premier consiste à décrire et construire les représentations sémantico-conceptuelles des actes dans les deux contextes linguistiques étudiés et auprès des étudiants ghanéens du FLE. Le deuxième est consacré aux réalisations linguistiques des actes proposées par nos informateurs. Nous analysons les stratégies et formes linguistiques privilégiées dans la réalisation des actes. Le troisième axe de notre analyse est consacré à identifier la nature des liens entre les représentations sémantico-conceptuelles des actes et leurs réalisations linguistiques mobilisées dans les deux contextes. Nous menons également une analyse contrastive des représentations sémantico-conceptuelles et réalisations des actes dans les deux contextes et auprès des étudiants ghanéens pour évaluer leur compétence sémantico-pragmatique en FLE.

**Title :** Conceptualisation and realisation of directive speech acts : Requests, Questions and Orders

**Keywords :** directive speech acts, semantics of argumentative possibilities, semantics of verbal interaction semantic and conceptual representations, twi

**Abstract :**

The aim of this research is to propose an analysis of the functioning of three directive speech acts : requests, questions and orders in french and twi context using the semantic approach of verbal interaction of the theory of semantics of argumentative possibilities. To this end, our semantic and pragmatic analysis is organised in three phases. The first consist of describing and constructing the semantic and conceptual representations of each act in the two linguistic contexts alongside Ghanaian students of french.

The second is focused on analysing the realisations patterns and linguistic forms. The third aims to identifying the nature of the links between the semantic and conceptual representations of each act and their linguistic realisations in the two contexts. We undertake a contrastive analysis of the conceptualisation and realisation of each act in the two contexts including Ghanaian students to assess their semantic and pragmatic competence in french.